FONDO PIZZOFALCONE

NAZIONALE
B. Prov.
XIV
246
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

3-B-82

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXX
Palchetto
Num.° d'ordine 51

B Pw
XIV
946

109
3
42

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.

Digitized by Google

645244
SBN

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR;

TRADUCTION NOUVELLE,

LE TEXTE EN REGARD,

AVEC DES NOTES CRITIQUES ET LITTERAIRES, UN INDEX GÉOGRAPHIQUE ET SIX CARTES DE LA GAULE;

PRÉCÉDÉE

D'UN COUP-D'OEIL SUR L'HISTOIRE, L'ÉTAT POLITIQUE, RELIGIEUX, etc. DES GAULOIS; ET D'UN APERÇU DES INSTITUTIONS MILITAIRES DES ROMAINS.

On y a joint

L'*Abrégé de la Vie de César*; et, pour completter son Histoire politique et militaire, un *Précis des Affaires de Rome*, année par année.

PAR M. LE DEIST DE BOTIDOUX,

EX-CONSTITUANT.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ { NICOLLE, rue de Seine, n° 12.
DEBRAY, rue St-Honoré, barrière des Sergens.
J.-M. EBERHART, rue du Foin St-Jacques, n° 12.

1809.

C. JULII CÆSARIS

COMMENTARII.

T. V.

DE BELLO ALEXANDRINO, AFRICANO ET HISPANIENSI.

COMMENTAIRES DE CÉSAR.

T. V.

GUERRES D'ALEXANDRIE, D'AFRIQUE ET D'ESPAGNE.

C. JULII CÆSARIS

COMMENTARII.

DE BELLO ALEXANDRINO,

AUCTORE HIRTIO.

COMPENDIUM.

I. Oppugnatur Alexandria. Aqua Cæsarem intercludere nituntur. Venit ad eum una legio. Hostes prælio navali superat. II. Alteram classem hostes ornant. In ipso portu profligantur. Capta Pharus insula. Cæsar rem male gerit. III. Alexandrini Regem remittit. Devenit Pelusium Mithridates, copias adducens e Syria. Ægyptios fundit. IV. Pervenit ad eum Cæsar; prima ipsius pugna prospera. Castra Regis expugnat, qui Nilo mergitur. Alexandrini se dedunt. Res Ægyptias componit Cæsar. V. Cappadociam et minorem Armeniam invadit Pharnaces. Huic occurrit Domitius Calvinus, quem prælio superat. VI. Acceptum a Gabinio in Illyria incommodum. Prælium navale, quo a Vatinio, Cæsaris Legato, Octavius pellitur. VII. Cassii agendi ratio in Hispania. Illum nituntur occidere. Ulciscitur. Pars ipsius copiarum alium sibi ducem eligunt. Italiam repetere volens, cum navi deprimitur. VIII. Syriam petit Cæsar. In Pontum contendit. Pharnacem vincit. Romam redit.

COMMENTAIRES

DE CÉSAR.

GUERRE D'ALEXANDRIE,

PAR A. HIRTIUS.

SOMMAIRE.

I. Siége d'Alexandrie. On veut couper l'eau à César. Il lui arrive une légion. Combat naval, où il a le dessus. II. L'ennemi équippe une seconde flotte. Elle est battue dans le port. Prise de l'île du Phare. César reçoit un échec. III. César remet le Roi aux Alexandrins. Arrivée de Mithridate à Peluse avec des troupes de Syrie. Il bat les Égyptiens. IV. César le joint. Son premier succès. Il force le camp du Roi, qui périt dans le Nil. Alexandrie se rend. César règle les affaires d'Egypte. V. Pharnace envahit la Cappadoce et la petite Arménie. Domitius Calvinus lui livre bataille et est défait. VI. Echec en Illyrie, reçu par Gabinius. Combat naval, où Octavius est battu par Vatinius, Lieutenant de César. VII. Conduite de Cassius en Espagne. On veut l'assassiner. Il se venge. Une partie de ses troupes se donne un autre chef. Il veut passer en Italie et périt avec son vaisseau. VIII. César vient en Syrie. Il passe dans le Pont. Il défait Pharnace. Il retourne à Rome.

I. Bello Alexandrino conflato, Cæsar Rhodo atque ex Syria Ciliciaque omnem classem accersit; ex Creta sagittarios, equites ab rege Nabatæorum Malco evocat; tormenta undique conquiri et frumentum mitti auxiliaque adduci jubet. Interim munitiones quotidie operibus augentur atque omnes oppidi partes, quæ minus firmæ esse viderentur, testudinibus atque musculis aptantur: ex ædificiis autem per foramina in proxima ædificia arietes immittuntur, quantumque aut ruinis dejicitur, aut per vim recipitur loci, in tantum munitiones proferuntur. Nam incendio fere tuta est Alexandria, quod sine contignatione ac materia sunt ædificia et structuris atque fornicibus continentur tectaque sunt rudere aut pavimentis. Cæsar studebat maxime, ut, quam angustissimam partem oppidi palus a meridie interjecta efficiebat, hanc, operibus vineisque agendis, a reliqua parte urbis excluderet; illud sperans, primum, ut, quum esset in duas partes urbs divisa, acies uno consilio atque imperio administraretur; deinde, ut laborantibus succurri atque ex altera oppidi parte auxilium ferri posset; in primis vero, ut aqua pabuloque abundaret: quarum alterius rei copiam exiguam, alterius nullam omnino facul-

I. La guerre d'Alexandrie étant allumée, César mande toutes les flottes de Rhodes, de Syrie et de Cilicie, demande des archers en Crète, de la cavalerie à Malchus, Roi des Nabatéens, et donne ordre par-tout de rassembler des machines, de lui envoyer du blé, de lui amener des renforts. Chaque jour cependant il ajoute des ouvrages aux premiers, renforce avec des galeries et des mantelets tous les points de son quartier qui semblent faibles et perce les murs des maisons qu'il occupe, pour attaquer avec le belier les maisons voisines; augmentant l'étendue de ses lignes du terrain des édifices qu'il abat, et de celui qu'il emporte de force. Car Alexandrie est presqu'à l'abri du feu, parce que les maisons n'ont point de charpente; elles sont bâties et voûtées en pierre, avec des toits en argile ou pavés. César avait sur-tout à cœur d'isoler, en poussant des mantelets et des ouvrages, la petite partie de la ville resserrée au midi par un marais. En faisant ainsi de la ville deux parties distinctes, il avait d'abord en vue de s'assurer l'unité de plan et de commandement, et la facilité de secourir de droite et de gauche les postes en danger; mais sur-tout il voulait avoir en abondance le fourrage et l'eau : il n'avait que fort peu de l'une, l'autre lui manquait absolument, et le marais lui procurerait amplement les deux.

tatem habebat; quod utrumque palus large præbere poterat.

Neque vero Alexandrinis in gerendis negotiis cunctatio ulla aut mora inferebatur. Nam in omnes partes, per quas fines Ægyptii Regnumque pertinet, legatos conquisitoresque delectus habendi caussa miserant, magnumque numerum in oppidum telorum atque tormentorum convexerant, et innumerabilem multitudinem adduxerant. Nec minus in urbe maximæ armorum erant institutæ officinæ. Servos præterea puberes armaverant, quibus domini locupletiores victum quotidianum stipendiumque præbebant. Hac multitudine disposita, munitiones semotarum partium tuebantur; veteranas cohortes vacuas in celeberrimis urbis locis habebant, ut quacumque regione pugnaretur, integris viribus ad auxilium ferendum opportunæ essent. Omnibus viis atque angiportis triplicem vallum obduxerant: erat autem quadrato extructus saxo, nec minus quadraginta pedes altitudinis habebat: quæque partes urbi inferiores erant, has altissimis turribus denorum tabulatorum munierant. Præterea alias ambulatorias totidem tabulatorum confixerant; subjectisque eas rotis funibus jumentisque (objectis,) directis plateis in quameumque erat visum partem move-

Les Alexandrins, de leur côté, ne mettaient dans leurs préparatifs ni lenteurs ni remises. Ils avaient envoyé des agens et des commissaires pour faire des levées dans toute l'Egypte et dans les pays de sa dépendance : ils avaient rassemblé dans la ville une grande quantité de traits et de machines, et une multitude innombrable ; et l'on n'en avait pas moins établi dans les murs d'immenses fabriques d'armes. On en avait donné aux esclaves en âge de servir, à qui les maîtres les plus riches fournissaient chaque jour les vivres et la solde. Cette multitude était chargée de défendre les postes éloignés : les vieilles bandes restaient en repos dans les plus beaux quartiers, pour être toujours fraîches et prêtes à se porter par-tout où l'on attaquerait. Ils avaient fermé toutes les rues et les carrefours d'un triple rempart en pierres de taille, qui n'avait pas moins de quarante pieds de haut ; les parties basses de la ville étaient défendues par des tours à dix étages. Ils en avaient établi sur des roues d'autres aussi élevées et mobiles, qu'ils menaient, en terrain uni, par-tout où ils voulaient avec des cordages et des chevaux. La ville, très-riche et très-bien pourvue, leur fournissait tous les matériaux, et ses habitans très-ingénieux et fort intelligens faisaient

bant. Urbs fertilissima et copiosissima omnium rerum apparatus suggerebat. Ipsi homines ingeniosissimi atque acutissimi, quæ a nobis fieri viderant, ea solertia efficiebant, ut nostri illorum opera imitari viderentur; et sua sponte multa reperiebant, unoque tempore et nostras munitiones infestabant et suas defendebant.

Atque hæc principes in conciliis concionibusque agitabant, populum Romanum paulatim in consuetudinem ejus Regni venire occupandi: paucis annis antea Gabinium cum exercitu fuisse in Ægypto; Pompeïum se ex fuga eodem recepisse; ac Cæsarem venisse cum copiis; neque morte Pompeii quidquam profectum, quo minus Cæsar apud se commoraretur: quem si non expulissent, futuram ex Regno provinciam; idque agendum mature: namque eum, interclusum tempestatibus propter anni tempus, recipere transmarina auxilia non posse. Interim, dissensione orta inter Achillam, qui veterano exercitui præerat, et Arsinoën, Regis Ptolemæi minorem filiam, ut supra demonstratum est, quum uterque utrique insidiaretur et summam imperii ipse obtinere vellet, præoccupat Arsinoë per Ganymeden eunuchum, nutritium suum, atque Achillam interficit. Hoc occiso, ipsa sine ullo socio et custode omne imperium obtinebat; exercitus Gany-

ce qu'ils nous voyaient faire avec tant d'adresse, qu'on nous aurait cru les imitateurs. Ils inventèrent même différentes choses et, tout à la fois, ils attaquaient nos ouvrages et défendaient les leurs.

Dans le conseil, dans les assemblées publiques, leurs chefs observaient, « Que le peuple Romain » prenait insensiblement une marche à s'emparer » du Royaume : peu d'années auparavant, Gabi- » nius était en Egypte avec une armée ; Pompée » s'y retirait après sa défaite : César y était venu » avec des troupes et la mort de Pompée ne l'avait » pas empêché d'y séjourner : si on ne le chassait, » le Royaume deviendrait province : et il fallait » se hâter, tandis que le gros temps et la saison » s'opposaient à ce qu'il lui vînt du renfort par » mer. » Il s'était cependant élevé, comme on l'a dit, une dissension entre Achillas, Général de la vieille armée, et la sœur cadette du Roi, Arsinoé. Chacun prétendant à commander en chef, ils se tendaient mutuellement des piéges. Arsinoé prévint Achillas et le fit assassiner par l'eunuque Ganimède, qui l'avait élevée. Cette mort lui assura l'empire sans contrôle et sans partage. Ganimède fut mis à la tête de l'armée, et débuta par redou-

medi transditur: is, suscepto officio, largitionem in milites auget, reliqua pari diligentia administrat.

Alexandria est fere tota suffossa, specusque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur, quæ paulatim spatio temporis liquescit ac subsidit. Hac uti domini ædificiorum atque eorum familia consueverunt: nam, quæ flumine Nilo fertur, adeo est limosa atque turbida, ut multos variosque morbos efficiat: sed ea plebes ac multitudo contenta est necessario, quod fons urbe tota nullus est. Hoc tamen flumen in ea parte urbis erat, quæ ab Alexandrinis tenebatur. Quo facto est admonitus Ganymedes posse nostros aqua intercludi; qui, distributi munitionum tuendarum caussa, vicatim ex privatis ædificiis, specubus et puteis extracta aqua utebantur.

Hoc probato consilio, magnum ac difficile opus aggreditur. Interceptis enim specubus, atque omnibus urbis partibus exclusis, quæ ab ipso tenebantur, aquæ magnum vim ex mari rotis ac machinationibus exprimere contendit. Hanc locis superioribus fundere in partem Cæsaris non intermittebat; quamobrem salsior paulo præter consuetudinem aqua trahebatur ex proximis ædificiis, magnamque hominibus admirationem præbebat, quam ob

bler de profusion envers elle : du reste il dirigea tout avec l'ancienne activité.

Alexandrie est presque toute minée et l'eau du Nil vient par des souterrains dans les maisons particulières, où elle dépose et s'éclaircit avec le temps : les maîtres des maisons et leur famille n'en boivent pas d'autre. Celle que roule le Nil est si trouble, si limoneuse, qu'elle occasionne beaucoup de diverses maladies. Mais le peuple et le grand nombre sont forcés de s'en contenter, parce que la ville n'a pas une fontaine. Le fleuve coulait dans la partie occupée par les Alexandrins. Cela fit penser à Ganimède qu'il pourrait priver d'eau nos soldats, qui, distribués à la défense des postes, allaient tour à tour puiser de l'eau dans les citernes et les puits des maisons particulières.

Goûtant cette idée, il entreprit un grand et difficile travail. Car, ayant intercepté la communication souterraine entre sa partie de la ville et la nôtre, il se mit à élever de la mer avec des roues et des machines une grande quantité d'eau, qu'il faisait couler sans relâche dans le quartier de César. Aussi l'eau tirée des maisons les plus voisines était saumâtre, contre l'ordinaire. Nos gens en furent singulièrement étonnés ; car d'où cela pouvait-il venir ? A peine en croyaient-ils leur

caussam id accidisset; nec satis sibi ipsi credebant, quum se inferiores ejusdem generis ac saporis aqua dicerent uti, atque ante consuessent: vulgoque inter se conferebant et degustando, quantum inter se differrent aquæ cognoscebant. Parvo vero temporis spatio, hæc propior bibi non poterat omnino, illa inferior corruptior jam salsiorque reperiebatur.

Quo facto dubitatione sublata, tantus incessit timor, ut ad extremum casum omnes deducti viderentur, atque alii morari Cæsarem dicerent, quin naves conscendere juberet, alii multo graviorem extimescerent casum; « Quod neque celare Alexandrinos possent in apparanda fuga, quum hi tam parvo spatio distarent ab ipsis; neque, illis imminentibus atque insequentibus, ullus in naves receptus daretur. » Erat autem magna multitudo opidanorum in parte Cæsaris, quam domiciliis ipsorum non moverat, quod ea se fidelem palam nostris esse simulabat et descivisse a suis videbatur; ut, si mihi defendendi essent Alexandrini, quod neque fallaces essent, neque temerarii, multa oratio frustra absumeretur. Quum vero uno tempore et natio eorum et natura cognoscatur, aptissimum esse hoc genus ad proditionem, nemo dubitare potest.

goût, ceux d'au-dessous disant que leur eau était de l'espèce et de la saveur accoutumées. Souvent ils en faisaient la comparaison et le goût leur en prouvait la différence. Mais, en peu de temps, la plus voisine de la ville ne fut du tout plus potable, et déjà celle d'au-dessous se trouvait gâtée et saumâtre.

Alors, tout doute étant levé, la consternation des soldats devint telle, qu'on les aurait cru dans une position désespérée : les uns disaient que César tardait trop à ordonner l'embarquement ; d'autres craignaient de bien plus grands malheurs : « Aussi près qu'on l'était des Alexandrins, on ne » pourrait ni leur cacher les apprêts du départ, ni » se retirer sur la flotte, étant pressé, poursuivi » par eux. » Or il y avait dans le quartier de César un grand nombre d'habitans, qu'il avait laissés dans leurs maisons, parce qu'ils feignaient de nous être fidèles et d'avoir renoncé au parti contraire. Mais ce serait perdre beaucoup de paroles que d'essayer de laver les Alexandrins du reproche de dissimulation et de fausseté ; car, dès qu'on connaît cette nation et son caractère, on est convaincu que c'est l'espèce d'hommes la plus portée à la trahison.

Cæsar suorum timorem consolatione et ratione minuebat : « Nam puteis fossis aquam dulcem posse reperiri affirmabat : omnia enim littora naturaliter aquæ dulcis venas habere. Quod si alia esset littoris Ægyptii natura, atque omnium reliquorum ; tamen, quoniam mare libere tenerent, neque hostes classem haberent, prohiberi sese non posse, quominus quotidie aquam navibus peterent, vel a sinistra parte a Parætonio, vel a dextra ab insula ; quæ diversæ navigationes nunquam uno tempore adversis ventis præcluderentur. Fugæ vero nullum esse consilium non solum iis, qui primam dignitatem haberent, sed ne iis quidem, qui nihil, præterquam de vita, cogitarent : magno negotio impetus hostium adversos ex munitionibus sustineri, quibus relictis, nec loco nec numero pares esse posse : magnam autem moram et difficultatem abscensum in naves habere, præsertim ex scaphis : summam esse contra in Alexandrinis velocitatem, locorumque et ædificiorum notitiam : hos, præcipue in victoria insolentes, præcursuros et loca excelsiora atque ædificia occupaturos ; ita fuga navibusque nostros prohibituros : proinde ejus consilii oblivisce-rentur atque omni ratione esse vincendum cogitarent. »

César rassura ses troupes par des espérances et des raisons. « Il les assurait qu'en creusant des » puits on pouvait trouver de l'eau douce ; car la » nature en a mis des veines sur tous les riva- » ges. Si le sol de l'Egypte ne ressemblait à nul » autre, cependant, puisqu'on était maître de la » mer et que l'ennemi n'avait pas de flotte, rien » ne pouvait empêcher nos vaisseaux de nous ap- » porter de l'eau tous les jours, soit de Paræ- » tonium à gauche, soit de l'île à droite ; les vents » contraires ne pouvant à la fois souffler des deux » côtés. Quant à la fuite, il ne pouvait en être » question, non-seulement pour l'homme qui » avait les premiers principes de l'honneur, mais » pour celui même qui ne pensait qu'à la vie. On » avait beaucoup de peine à résister en face à » l'ennemi derrière un retranchement ; en l'aban- » donnant, on aurait le désavantage de la position » et du nombre. L'embarquement serait fort long » et fort difficile, sur-tout avec des chaloupes : » les Alexandrins avaient l'avantage d'une ex- » trême agilité, connaissaient les lieux et les mai- » sons. Insolens, sur-tout dans le succès, ils nous » devanceraient et, s'emparant des points et des » édifices dominans, nous couperaient la retraite » vers nos vaisseaux. Il fallait donc n'y plus » songer et, par mille raisons, ne penser qu'à » vaincre. »

Hac oratione apud suos habita atque omnium mentibus excitatis, dat Centurionibus negotium, ut, reliquis operibus intermissis, ad fodiendos puteos animum conferant, neve quam partem nocturni temporis intermittant. Quo suscepto negotio, atque omnium animis ad laborem incitatis, magna una nocte vis aquæ dulcis inventa est. Ita operosis Alexandrinorum machinationibus maximisque conatibus non longi temporis labore occursum est.

Eo biduo legio XXXVII ex dedititiis Pompeïanis militibus, cum frumento, armis, telis, tormentis imposita in naves a Domitio Calvino, ad littora Africæ, paulo supra Alexandriam, delata est. Hæ naves Euro, qui multos dies continenter flabat, portum capere prohibebantur : sed loca sunt egregia omni illa regione ad tenendas anchoras. Hi, quum diu retinerentur atque aquæ inopia premerentur, navigio actuario Cæsarem faciunt certiorem. Cæsar, ut per se consilium caperet, quid faciendum videretur, navim conscendit atque omnem classem sequi jussit, nullis nostris militibus impositis; quod, quum longius paulo discederet, munitiones nudare nolebat. Quumque ad eum locum accessisset, qui appellatur Cherronesus, aquandique caussa remiges in terram exposuisset, nonnulli ex numero, quum

Ce discours ayant ranimé tous les esprits, César charge des Centurions de faire, tout autre travail cessant, creuser des puits et de s'en occuper jour et nuit sans relâche. L'entreprise fut poussée avec une ardeur générale et, dans une nuit, on trouva une grande quantité d'eau douce. Ainsi, par quelques heures de travail, on rendit inutiles les machines coûteuses et les grands efforts des Alexandrins.

Deux jours après, la trente et septième légion, formée de Pompéïens, attérit sur la côte d'Afrique, un peu au-dessus d'Alexandrie : Domitius Calvinus les avait fait embarquer avec du blé, des armes, des traits et des machines. L'*eurus* (le vent d'est) qui souffla plusieurs jours de suite, l'empêchait d'entrer dans le port : mais l'ancrage est excellent sur toute cette côte. Retenus là long-temps et pressés par le besoin d'eau, ils dépêchèrent à César un vaisseau léger. Il s'embarqua, pour voir par lui-même ce qu'il conviendrait de faire, et donna l'ordre à toute sa flotte de le suivre, sans prendre de troupes à bord, parce qu'allant un peu loin, il ne voulait pas dégarnir ses lignes. Ayant abordé dans un lieu nommé *Cherronesus*, il mit à terre les rameurs pour faire de l'eau; quelques-uns s'étant écartés pour piller, ils furent enlevés par la cavalerie ennemie, qui apprit d'eux que César

longius a navibus prædatum processissent, ab equitibus hostium sunt excepti : ex iis cognoverunt, Cæsarem ipsum in classe venisse nec ullos milites in navibus habere.

Qua re comperta, magnam sibi facultatem fortunam obtulisse bene gerendæ rei crediderunt. Itaque naves omnes, quas paratas habuerant ad navigandum, propugnatoribus instruxerunt, Cæsarique redeunti eum classe occurrerunt : qui duabus de caussis eo die dimicare nolebat, quod et nullos milites in navibus habebat, et post horam decimam diei res agebatur, nox autem allatura videbatur majorem fiduciam illis, qui locorum notitia confidebant : sibi etiam hortandi suos auxilium defuturum; quod nulla satis idonea esset hortatio, quæ neque virtutem posset notare, neque inertiam. Quibus de caussis naves, quas potuit, Cæsar ad terram detrahit, quem in locum illos successuros non existimabat.

Erat una navis Rhodia in dextro Cæsaris cornu, longe ab reliquis collocata. Hanc conspicati hostes non tenuerunt sese, magnoque impetu quatuor ad eam constratæ naves et complures apertæ contenderunt. Cui coactus est Cæsar ferre subsidium ne turpiter in conspectu contumeliam acciperet ; quanquam, si quid gravius illi accidisset, merito casu-

était sur la flotte et qu'elle n'avait point de soldats à bord.

Croyant, d'après cela, que la fortune leur offrait une bonne occasion, ils chargent de combattans tout ce qu'ils ont de vaisseaux prêts à mettre en mer, et viennent au-devant de César à son retour. Il ne voulait point combattre pour deux raisons: d'abord il n'avait point de troupes à bord, ensuite il était plus de dix heures; or la nuit devait donner plus de confiance à ceux qui connaissaient les lieux : lui-même il n'aurait pas la ressource d'encourager les siens; car toute harangue a peu d'effet, lorsqu'on ne peut observer ni la lâcheté ni la valeur. Il tire donc tout ce qu'il peut de vaisseaux près de terre, dans un lieu où il crut que les ennemis ne s'engageraient pas.

Il y avait à la droite une galère Rhodienne, postée fort loin des autres. Les ennemis, la voyant, ne se contiennent plus; quatre vaisseaux pontés et plusieurs, qui ne l'étaient pas, vont fondre sur elle. César fut forcé de lui porter secours, pour ne pas recevoir en face un insigne affront, quoique, s'il lui fût arrivé malheur, c'eût été par sa faute. Les Rhodiens engagèrent l'action avec

rum judicabat. Prælium commissum est magna contentione Rhodiorum : qui, quum in omnibus dimicationibus et scientia et virtute præstitissent, tum maxime illo tempore totum onus sustinere non recusabant; ne quod suorum culpa detrimentum acceptum videretur. Ita prælium secundissimum est factum. Capta est una hostium quadriremis, depressa est altera : deinde duæ omnibus epibatis nudatæ : magna præterea multitudo in reliquis navibus propugnatorum est interfecta. Quod nisi nox prælium diremisset, tota classe hostium Cæsar potitus esset. Hac calamitate perterritis hostibus, adverso vento leniter flante, naves onerarias Cæsar remulco victricibus suis Alexandriam deducit.

Eo detrimento adeo sunt fracti Alexandrini, quum non jam virtute propugnatorum, sed scientia classiariorum se victos viderent, *** quibus et superioribus locis sublevabantur, ut ex ædificiis defendi possent : et materiam cunctam objicerent, quod nostræ classis oppugnationem etiam ad terram verebantur. Iidem postea quam Ganymedes in concilio confirmavit, sese et eas, quæ essent amissæ, restiturum et numerum adaucturum, magna spe et fiducia veteres reficere naves, accuratiusque huic rei studere atque inservire instituerunt :

beaucoup de résolution : constamment supérieurs en courage et en habileté, ils hésitèrent d'autant moins à soutenir tout le choc, qu'un échec, en ce moment, aurait paru venir de la faute d'un de leurs vaisseaux. Aussi le succès fut complet : on prit aux ennemis une quadrirème, une autre fut coulée bas ; deux en outre perdirent leurs combattans : il y eut de plus un grand nombre de morts sur les autres vaisseaux. Si la nuit n'avait mis fin au combat, César s'emparait de toute la flotte des ennemis. Cette défaite les consterna et, le vent contraire s'étant adouci, César fit entrer dans Alexandrie ses transports, remorqués par ses galères victorieuses.

II. Cet échec abattit d'autant plus les Alexandrins, qu'ils avaient été vaincus non par la valeur des soldats, mais par l'habileté des équipages..... (*Ils tirèrent leurs galères à sec, fort au-dessus de la mer, pour qu'on pût les défendre des maisons, et s'en firent comme un mur de bois,*) craignant que notre flotte ne les attaquât même à terre. Mais quand Ganymède eut assuré dans le conseil et qu'il remplacerait les vaisseaux perdus, et même qu'il augmenterait la flotte, ils reprirent l'espoir et la confiance : redoublant donc de zèle et d'activité pour radouber les vieilles galères

ac, tametsi amplius decem et centum navibus longis in portu navalibusque amiserant, non tamen reparandæ classis cogitationem deposuerunt : videbant enim non auxilia Cæsari, non commeatus supportari posse, si classe ipsi valerent. Præterea nautici homines, et urbis et regionis maritimæ, quotidianoque usu a pueris exercitati, ad naturale ac domesticum bonum refugere cupiebant et, quantum parvulis navigiis profecissent, sentiebant. Itaque omni studio ad parandam classem incubuerunt.

Erant omnibus ostiis Nili custodiæ exigendi portorii caussa dispositæ. Naves veteres erant in occultis Regiæ navalibus, quibus multis annis ad navigandum non erant usi. Has reficiebant ; illas Alexandriam revocabant. Deerant remi ; porticus, gymnasia, ædificia publica detegebant, asseres remorum usum obtinebant : aliud naturalis solertia, aliud urbis copia subministrabat. Postremo non longam navigationem parabant, sed præsentis temporis necessitati serviebant et in ipso portu confligendum videbant. Itaque paucis diebus, contra omnium opinionem, quadriremes duas et viginti, quinqueremes quinque confecerunt. Ad has minores apertasque complures adjecerunt et, in portu periclitati remigio, quid quæ-

quoiqu'ils en eussent perdu dans le port et dans l'arsenal plus de cent et dix, ils ne renoncèrent pas à l'idée de rétablir une flotte : car ils voyaient que, s'ils étaient maîtres de la mer, César ne pourrait recevoir ni vivres ni renforts. Ajoutons que, nés dans une ville et dans un pays maritimes, et chaque jour exercés aux manœuvres dès l'enfance, ils voulaient faire ressource de ces avantages acquis et naturels. Reconnaissant d'ailleurs combien de petits bâtimens leur avaient été utiles, ils s'appliquèrent avec la plus grande ardeur à équiper une flotte.

Il y avait à toutes les bouches du Nil des vaisseaux de garde, pour percevoir les droits, et, dans le fond des arsenaux du Roi, de vieilles galères, hors de service depuis plusieurs années : ils radoubent les unes et rappellent les autres à Alexandrie. On manquait de rames; ils découvrent les portiques, les gymnases, les édifices publics, et des chevrons on fait des rames. La ville leur fournit des ressources pour une chose, leur adresse naturelle pour une autre; enfin ils ne se préparaient pas à tenir long-temps la mer et ne songeaient qu'au besoin du moment, voyant qu'il s'agissait de combattre dans le port même. Ainsi dans peu de jours, contre toute attente, ils eurent vingt et deux quadrirèmes et cinq quinquirèmes. Ils y joignirent beaucoup de petits bâtimens non

que earum efficere posset, idoneos milites imposuerunt, seque ad confligendum omnibus rebus paraverunt. Cæsar Rhodias naves novem habebat, (nam, decem missis, una in cursu littore Ægyptio defecerat,) Ponticas octo, Lycias quinque, ex Asia duodecim. Ex his quinqueremes quinque erant et quadriremes decem : reliquæ infra hanc magnitudinem et pleræque apertæ. Tamen virtute militum confisus, cognitis hostium copiis, se ad dimicandum parabat.

Postquam eo ventum est, ut sibi uterque eorum confideret; Cæsar Pharon classe circumvehitur, adversasque naves hostibus constituit; in dextro cornu Rhodias collocat, in sinistro Ponticas : inter has spatium quadringentorum passuum relinquit, quod satis esse ad explicandas naves videbatur. Post hunc ordinem reliquas naves subsidio distribuit : quæ quamque earum sequatur et cui subveniat, constituit atque imperat. Non dubitanter Alexandrini classem producunt atque instruunt : in fronte collocant duas et viginti, reliquas subsidiarias in secundo ordine constituunt. Magnum præterea numerum minorum navigiorum et scapharum producunt cum malleolis ignibusque; si quid ipsa multitudo et clamor et flamma nostris terroris affere possent.

pontés, essayèrent dans le port les chiourmes et ce que chaque navire pourrait faire, y mirent de bons soldats et se préparèrent de toute manière au combat. César avait huit vaisseaux du Pont, cinq de Lycie, douze d'Asie et neuf de Rhodes, car des dix qu'on lui avait envoyés, l'un avait péri sur les côtes d'Egypte. Dans ce nombre étaient cinq quinquirèmes et quatre quadrirèmes; les autres étaient plus petits et non pontés pour la plupart. Cependant, quoiqu'il connût les forces des ennemis, il se prépare au combat, comptant sur la valeur de ses soldats.

Quand on en fut venu à se fier de part et d'autre à ses moyens, César fait avec sa flotte le tour du Phare, et vient se présenter devant l'ennemi. Il donne l'aile droite aux galères de Rhodes, l'aile gauche à celles de Pont, et laisse entr'elles quatre cents pas, espace qu'il crut suffisant pour les manœuvres: en arrière il poste comme réserve le reste de ses vaisseaux, donnant l'ordre à chacun de suivre et de soutenir celui qu'il lui désigne. Les Alexandrins sortent sans balancer et se mettent en bataille. Leur première ligne était de vingt et deux galères: le surplus formait la seconde et servait de réserve. Ils font avancer en outre un grand nombre de petits bâtimens et de chaloupes avec des traits à feu (2), pour essayer d'intimider nos gens par le nombre, les cris et la flamme.

Erant inter duas classes vada transitu angusto, quæ pertinent ad regionem Africæ: (sic enim prædicant, partem esse Alexandriæ dimidiam Africæ:) satisque diu inter ipsos est expectatum, ab utris transeundi fieret initium; propterea quod, eo qui intrassent, et ad explicandam classem, et ad receptum, si durior accidisset casus, impeditiores fore videbantur. Rhodiis navibus præerat Euphranor, animi magnitudine ac virtute magis cum nostris hominibus, quam cum Græcis, comparandus. Hic ob notissimam scientiam atque animi magnitudinem delectus est ab Rhodiis, qui imperium classis obtineret. Qui ubi Cæsaris animum advertit, *Videris mihi*, inquit, *Cæsar, vereri, si hæc vada primus navibus intraveris, ne prius dimicare cogaris, quam reliquam classem possis explicare. Nobis rem committe, nos prælium sustinebimus, (neque tuum judicium fallemus) dum reliqui subsequantur: hos quidem diutius in nostro conspectu gloriari, magno nobis et dedecori et dolori est.* Cæsar illum adhortatus, atque omnibus laudibus prosecutus, dat signum pugnæ.

Progressas ultra vadum quatuor Rhodias naves circumsistunt Alexandrini atque in eas impetum faciunt. Sustinent illi atque arte solertiaque se explicant: ac tantum doctrina potuit,

Entre les deux flottes était un détroit formé par des bas-fonds, qui tiennent à la côte d'Afrique, dont, au dire des habitans, dépend la moitié de la ville. Chacun des partis attendit assez long-temps que l'autre le franchît; celui qui le ferait devant avoir beaucoup de peine soit à déployer sa ligne, soit à se retirer, s'il avait du dessous. A la tête des Rhodiens était Euphranor, officier à comparer aux Romains plutôt qu'aux Grecs, pour la grandeur d'ame et la bravoure. Sa valeur et son habileté reconnues l'avaient fait choisir par les Rhodiens pour commander leur escadre. Devinant la pensée de César, *César*, lui dit-il, *vous me semblez craindre d'être forcé de combattre, avant d'avoir pu déployer le reste de votre flotte, si vous vous engagez le premier dans ces bas-fonds : chargez-nous-en ; nous ne tromperons point votre attente et nous soutiendrons le choc, tandis que les autres passeront. Il est aussi dur que honteux pour nous de voir ces gens-là nous braver plus long-temps en face.* César lui donne les plus grands éloges, l'excite encore et donne le signal du combat.

Quatre vaisseaux Rhodiens passent le détroit : les Alexandrins les cernent et fondent sur eux. Ils soutiennent le choc, manœuvrent avec art et adresse et font si bien par leur habileté que,

ut in dispari numero nulla transversa hosti objiceretur, nullius remi detergerentur, sed semper venientibus adversæ occurrerent. Interim sunt reliquæ subsecutæ. Tum necessario discessum ab arte est, propter angustias loci, atque omne certamen in virtute constitit. Neque vero Alexandriæ fuit quisquam aut nostrorum, aut oppidanorum, qui aut in opere, aut in oppugnatione occupatum animum haberet, quin altissima tecta peteret atque ex omni prospectu locum spectaculo caperet precibusque et votis victoriam suis ab diis immortalibus exposceret.

Minime autem erat par prælii certamen: nostris enim prorsus neque terra, neque mari effugium dabatur victis, omniaque victoribus erant futura in incerto: illi, si superassent navibus, omnia tenerent; si inferiores fuissent, reliquam tamen fortunam periclitarentur. Simul illud grave ac miserum videbatur, perpaucos de summa rerum ac de salute omnium decretare: quorum si quis aut animo aut virtute cessisset, reliquis etiam esset cavendum, quibus pro se pugnandi facultas non fuisset. Hæc superioribus diebus sæpe numero Cæsar suis exposuerat, ut hoc majori animo contenderent, quod omnium salutem sibi commendatam viderent. Eadem suum quisque contu-

malgré la disproportion du nombre, pas une de leurs galères n'est prise en flanc, pas une n'a ses rames brisées, et qu'elles présentent toujours l'éperon aux assaillans. Cependant les autres les suivent. Trop resserré pour lors, il fallut bien renoncer à l'art et le succès ne dépendit plus que du courage. Il n'y eut dans Alexandrie ni un Romain, ni un ennemi, quelqu'occupé qu'il fût du siége ou des travaux, qui ne gagnât les toits les plus élevés, pour voir de son mieux ce spectacle, et ne fit aux Dieux des vœux et des prières pour le succès de son parti.

La chance au reste n'était pas égale. Vaincus, nous n'avions de retraite, ni par mer ni par terre; vainqueurs, nous n'avions rien d'assuré pour l'avenir. Mais l'ennemi, s'il nous battait, était maître de tout : et, battu, pouvait ensuite essayer d'autres ressources. Il était encore bien dur et bien cruel de voir un succès décisif et le destin de tous dans les mains d'un petit nombre, dont aucun ne pouvait manquer d'énergie et de valeur sans compromettre le reste, qui ne pouvait combattre pour sa défense. César l'avait les jours précédens représenté plus d'une fois aux siens, afin qu'ils se battissent avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils voyaient le salut général remis dans leurs mains. Chacun l'avait répété à son camarade, à son ami, à ses

bernalem, amicum, notum prosequens erat obtestatus, ne suam atque omnium falleret opinionem, quorum judicio delectus ad pugnam proficisceretur. Itaque hoc animo est decertatum, ut neque maritimis nauticisque solertia atque ars præsidium ferret; neque numero navium præstantibus multitudo prodesset, neque flexi ad virtutem ex tanta multitudine viri virtuti nostrorum possent adæquari. Capitur hoc prælio quinqueremis una et biremis cum defensoribus remigibusque et deprimuntur tres, nostris incolumibus omnibus: reliquæ propinquam fugam ad oppidum capiunt, quas protexerunt ex molibus atque ædificiis imminentibus, et nostros adire propius prohibuerunt.

Hoc ne sibi sæpius accidere posset, omni ratione Cæsar contendendum existimavit, ut insulam molemque ad insulam pertinentem in suam redigeret potestatem: perfectis enim magna ex parte munitionibus in oppido, et illam et urbem uno tempore tentari posse confidebat. Quo capto consilio, cohortes decem et levis armaturæ electos, quos idoneos ex equitibus Gallis arbitrabatur, in navigia minora scaphasque imponit: inde alteram insulæ partem distinendæ manus caussa cum constratis navibus aggreditur, præmiis magnis propo-

connaissances, en les conjurant de répondre à l'estime individuelle et générale, qui les avait fait choisir pour combattans. Aussi l'on se battit de manière que le nombre très-supérieur de vaisseaux, l'habitude de la mer, l'art et l'habileté des équipages ne servirent de rien aux ennemis, et que leurs soldats, choisis pour la valeur dans une si forte armée, ne purent rivaliser avec les nôtres en courage. On prit une quinquirème et une birème avec l'équipage et la garnison, et l'on en coula trois à fond, sans en perdre une. Le reste s'enfuit vers la ville et fut si bien défendu des jetées et des maisons voisines, qu'il fut impossible d'en approcher.

Pour que cela ne se répétât pas, César crut devoir tout employer pour s'emparer de l'île et du môle attenant : car, les retranchemens de la ville étant en grande partie finis, il crut pouvoir attaquer à la fois et le môle et la ville du Phare. Ce projet arrêté, il met sur des chaloupes et des barques dix cohortes, avec une troupe légère d'élite, qu'il choisit dans la cavalerie Gauloise; et, pour faire diversion, il attaque l'autre côté de l'île avec des vaisseaux pontés, promettant une grande récompense au premier qui prendra terre. D'abord l'ennemi soutint le choc sans désavantage, combat-

sitis, qui primus insulam cepisset. Ac primo impetum nostrorum pariter sustinuerunt: uno enim tempore et ex tectis ædificiorum propugnabant et littora armati defendebant, quo propter asperitatem loci non facilis nostris aditus dabatur; et scaphis navibusque longis quinque mobiliter et scienter angustias loci tuebantur. Sed ubi, locis primum cognitis vadisque pertentatis, pauci nostri in littore constiterunt atque hos sunt alii subsecuti, constanterque in eos, qui in littore æquo institerant, impetum fecerunt; omnes Pharitæ terga verterunt. His pulsis, custodia portus relicta, ad littora et vicum applicaverunt, seque ex navibus ad tuenda ædificia ejecerunt.

Neque vero diutius ipsi ea munitione se continere potuerunt; etsi erat non dissimile atque Alexandriæ, genus ædificiorum, ut minora majoribus conferantur, turresque editæ et conjunctæ muri locum obtinebant; neque nostri aut scalis, aut cratibus, aut reliquis rebus parati venerant ad oppugnandum. Sed terror hominibus mentem consiliumque eripit et membra debilitat; ut tunc accidit. Qui se in æquo loco ac plano pares esse confidebant, iidem, perterriti fuga suorum et cæde paucorum, triginta pedum altitudine in ædificiis consistere ausi non sunt, seque per molem in mare

tant du toit des maisons et défendant à la fois le rivage, dont l'escarpement rendait l'accès difficile; tandis que des chaloupes et cinq galères habilement manœuvrées nous disputaient les passes. Mais, dès qu'après avoir reconnu le terrain et sondé les gués, quelques soldats eurent pris terre et que, suivis par d'autres, ils chargèrent vivement ce qui était sur le rivage, tous les Pharites tournèrent le dos. Alors ceux des vaisseaux abandonnent la garde du port, rament vers la côte et le bourg et se jettent à terre, pour défendre les maisons.

Ils ne purent même tenir long-temps dans ce poste, quoique l'île fût, en petit, bâtie comme Alexandrie et que des tours élevées, qui se touchaient, leur tinssent lieu de murs; quoique nos troupes fussent venues sans échelles, sans claies, sans tout ce qu'il faut pour un assaut. Mais la peur ôte la présence d'esprit et la force; comme il arriva pour lors. Car, consternés de la fuite des leurs et de la mort de quelques-uns, les mêmes hommes qui, sur un terrain de niveau, croyaient pouvoir se mesurer avec nous, n'osèrent tenir dans des maisons de trente pieds de haut, se précipitèrent du môle dans la mer et nagèrent huit cents pas pour

præcipitaverunt et octingentorum passuum intervallum ad oppidum enataverunt. Multi tamen ex iis capti interfectique sunt; sed numerus captivorum omnino fuit sexcenti.

Cæsar, præda militibus concessa, ædificia diripi jussit; castellumque ad pontem, qui propior erat Pharo, communivit atque ibi præsidium posuit. Hunc fuga Pharitæ reliquerant; fortiorem illum propioremque oppido Alexandrini tuebantur. Sed eum postero die simili ratione aggreditur; quod, his obtentis duobus, omnem navigiorum excursum et repentina latrocinia sublatum iri videbatur. Jamque eos, qui præsidio eum locum tenebant, tormentis e navibus sagittisque depulerat atque in oppidum redegerat, et cohortium trium instar in terram exposuerat; non enim plures consistere angustiæ loci patiebantur: reliquæ copiæ in navibus stationem obtinebant. Quo facto, imperat, pontem adversus hostem prævallari et qua exitus navibus erat fornice exstructo, quo pons sustinebatur, lapidibus oppleri atque obstrui: quorum altero opere effecto, ut nulla omnino scapha egredi posset, altero instituto, omnes Alexandrinorum copiæ ex oppido se ejecerunt et contra munitiones pontis latiore loco constiterunt, eodemque tempore, quæ consueverant navigia per

gagner la ville. Il y en eut pourtant beaucoup de tués ; mais on n'en prit en tout que six cents.

César donna le butin aux soldats, mit les maisons au pillage, fit fortifier le château du bout du pont, du côté du Phare, et y mit garnison. Les Pharites, en fuyant, l'avaient abandonné ; les Alexandrins étaient maîtres d'un second plus fort et plus voisin de la ville. César l'attaqua le lendemain pour la même raison ; il voyait que, maître des deux, il empêcherait leurs excursions subites et leur brigandage par mer. Déjà les flèches et les machines des vaisseaux avaient chassé du poste et repoussé dans la ville la garnison : on avait débarqué trois cohortes à peu près ; il n'y avait pas d'espace pour plus de monde : le reste était en réserve sur les vaisseaux. César ordonne aussitôt de retrancher le pont du côté de l'ennemi, de remplir et d'obstruer avec des pierres l'arche, qui servait d'issue aux bâtimens. On achève ce dernier travail, et il ne pouvait plus sortir une simple chaloupe ; l'autre était commencé, quand toutes les troupes de la ville en sortent et se forment sur un vaste terrain en face du retranchement, en même temps que les barques, qu'ils lâchaient d'ordinaire par dessous les ponts pour brûler nos transports, se postèrent près du môle. Nos gens

pontes ad incendia onerariarum emittere, ad molem constituerunt. Pugnabatur a nostris ex ponte, ex mole; ab illis ex arca, quæ erat adversus pontem, et ex navibus contra molem.

In his rebus occupato Cæsare militesque hortante, remigum magnus numerus et classiariorum ex longis navibus nostris in molem se ejecit. Pars eorum studio spectandi ferebatur, pars etiam cupiditate pugnandi. Hi primum navigia hostium lapidibus ac fundis a mole repellebant ac multum proficere multitudine telorum videbantur. Sed postquam ultra eum locum, ab latere eorum aperto, ausi sunt egredi ex navibus Alexandrini pauci; ut sine signis certisque ordinibus, sine ratione prodierant, sic temere in naves refugere cœperunt. Quorum fuga incitati Alexandrini ex navibus egrediebantur nostrosque aerius perturbatos insequebantur. Simul, qui in navibus longis remanserant, scalas rapere, navesque a terra repellere properabant, ne hostes navibus potirentur. Quibus omnibus rebus perturbati milites nostri cohortium trium, quæ in ponte ac prima mole constiterant, quum post se clamorem exaudirent, fugam suorum viderent, magnam vim telorum adversi sustinerent, veriti ne abtergo circumvenirentur et discessu navium omnino reditu intercluderentur, muni-

combattaient du pont et de la jetée, l'ennemi de la place en face du pont et des barques placées près de la jetée.

Tandis qu'occupé de l'action, César encourageait ses soldats, beaucoup de rameurs et de matelots se jetèrent de nos vaisseaux sur le môle; les uns entraînés par la curiosité, d'autres aussi par le desir de combattre. Ceux-ci d'abord repoussèrent les barques ennemies à coups de pierres et de frondes et la multitude de leurs traits semblait faire beaucoup d'effet. Mais quelques Alexandrins ayant osé débarquer plus loin pour les prendre en flanc, comme ils étaient venus sans enseignes, sans ordre et sans plan, de même ils s'enfuirent sans motif vers les vaisseaux. Leur déroute encourage les Alexandrins, qui débarquent et les poursuivent vivement; et ceux qui sont restés à bord se hâtent d'enlever les échelles et de pousser au large, de peur que l'ennemi ne s'empare des galères. Tout cela effraie les trois cohortes, qui étaient sur le pont et à la tête de la jetée. En butte de face à une grêle de traits, voyant leurs gens en fuite, entendant des cris derrière eux, les soldats craignent d'être pris à dos et, les galères s'éloignant, de n'avoir nul moyen de retraite. Ils abandonnent donc les retranchemens commencés et courent à toutes jambes vers les vaisseaux. Les

tionem in ponte institutam reliquerunt et magno cursu incitati ad naves contenderunt: quorum pars, proximas nacta naves, multitudine hominum atque onere depressa est; pars resistens et dubitans, quid esset capiendum consilii, ab Alexandrinis interfecta est; nonnulli feliciore exitu, expeditas ad anchoram naves consecuti, incolumes discesserunt; pauci, allevati scutis et animo ad conandum nixi, ad proxima navigia adnatarunt.

Cæsar, quoad potuit, cohortando suos ad pontem et munitiones contendere, eodem in periculo versatus est: postquam universos cedere animadvertit, in suum navigium se recepit. Quo multitudo hominum insecuta quum irrumperet, neque administrandi neque repellendi a terra facultas daretur; fore, quod accidit, suspicatus, sese ex navigio ejecit atque ad eas, quæ longius constiterant, naves adnatavit: hinc suis laborantibus subsidio scaphas mittens, nonnullos conservavit; navigium quidem ejus, multitudine depressum militum, una cum hominibus interiit. Hoc prælio desiderati sunt ex numero legionariorum militum circiter quadringenti, et paulo ultra eum numerum classiarii et remiges. Alexandrini eo loco castellum magnis munitionibus multisque tormentis confirmaverunt atque, egestis ex

uns se jettent dans les prochains bâtimens, que leur nombre et leur poids font couler bas : d'autres, hésitant sur le parti à prendre, sont tués en combattant : quelques-uns plus heureux se sauvent en gagnant des vaisseaux à l'ancre : un petit nombre, se soutenant sur le bouclier et trouvant des forces dans son courage, nage jusqu'aux navires voisins.

César resta, tant qu'il le put, encourageant ses soldats, à se soutenir près du pont et du retranchement, et courut le même danger : quand il vit la déroute générale, il passa sur son vaisseau. Mais, comme la foule, qui l'y suivit et s'y jeta, ne permettait ni de manœuvrer, ni même de démarrer, il se douta de ce qui arriverait, sauta dans la mer et nagea vers des navires plus éloignés (3). De là il envoya des chaloupes au secours des malheureux : elles en sauvèrent plusieurs. Sa galère, encombrée de soldats, coula bas et périt avec eux. On perdit dans ce combat environ quatre cents légionnaires et un peu plus de rameurs et de matelots. Les Alexandrins élevèrent dans l'endroit un château très-fort, le garnirent de beaucoup de machines, retirèrent les pierres de la mer, et leurs vaisseaux continuèrent à passer librement sous le pont.

mari lapidibus, libere sunt usi postea ad mittenda navigia.

Hoc detrimento milites nostri tantum abfuerunt ut perturbarentur, ut incensi potius atque incitati magnas accessiones fecerint in operibus hostium expugnandis, in prœliis quotidianis, quandocumque sors obtulerat procurrentibus et erumpentibus Alexandrinis ** manum comprehendi multum operibus, et ardentibus studiis militum : nec divulgata Cæsaris cohortatio subsequi legionum aut laborem, aut pugnandi poterat cupiditatem : ut magis deterrendi et continendi a periculosissimis essent dimicationibus, quam incitandi ad pugnandum.

III. Alexandrini, quum Romanos et secundis rebus confirmari et adversis incitari viderent, neque ullum belli tertium casum nossent ; quo possent esse firmiores, ut conjectura consequi possumus, aut admoniti a Regis amicis, qui in Cæsaris erant præsidiis, aut suo priore consilio, per occultos nuncios Regi probato, legatos ad Cæsarem miserunt, « Ut dimitteret Regem, transireque ad suos pateretur : paratam enim omnem multitudinem esse, confectam tædio puellæ, fiduciario Regno, dominatione crudelissima Ganymedis, facere id, quod Rex imperasset : quo si auctore in Cæsaris fidem amicitiamque venturi essent, nullius periculi.

Loin d'être déconcertés par cet échec, nos soldats en furent plutôt animés et irrités; ils poussèrent vivement les ouvrages du côté de l'ennemi, *et se signalaient journellement, quand il lui arrivait de s'avancer et de faire des sorties..... Tels étaient leur ardeur au travail, leur desir d'en venir aux mains, qu'ils allaient bien plus loin que ne le demandait César;* en sorte qu'il fallait plutôt les contenir et les détourner des actions les plus périlleuses que de les exciter à combattre.

III. Voyant que les succès encourageaient les Romains, que les revers les animaient, et ne connaissant point de troisième chance en guerre, les Alexandrins, dans l'espoir, à ce que l'on conjecture, de renforcer leur parti, députèrent vers César, soit à l'instigation des amis du Roi, qui étaient au quartier des Romains, soit d'après leur propre délibération, approuvée en secret par le Roi. Ils demandèrent « Qu'on relâchât le prince et » qu'on lui permît d'aller les joindre: car tout le » peuple, excédé de la Princesse, de son règne » précaire, de la domination sanguinaire de Ga- » nymède, était prêt à suivre les ordres du Roi; » s'il proposait de se soumettre à César, aucune

timorem multitudini fore impedimento, quo minus se dederent. »

Cæsar, etsi fallacem gentem semperque alia cogitantem, alia simulantem, bene cognitam habebat, tamen petentibus dare veniam utile esse statuit: quod, si quo pacto sentirent ea, quæ postularent, mansurum in fide dimissum Regem credebat; sin, id quod magis illorum naturæ conveniebat, ducem ad bellum gerendum Regem habere vellent, splendidius atque honestius sese contra Regem quam contra convenarum ac fugitivorum manum, bellum esse gesturum. Itaque Regem cohortatus, « Ut consuleret Regno paterno, parceret præclarissimæ patriæ, quæ turpissimis incendiis et ruinis esset deformata, cives suos primum ad sanitatem revocaret, deinde conservaret, fidem populo Romano sibique præstaret; quum ipse tantum ei crederet, ut ad hostes armatos eum mitteret; » dextera dexteram tenens, dimittere cœpit adulta jam ætate puerum. At Regius animus, disciplinis fallacissimis eruditus, ne a gentis suæ moribus degeneraret, flens orare contra Cæsarem cœpit, « Ne se dimitteret: non enim Regnum ipsum sibi conspectu Cæsaris esse jucundius. » Compressis pueri lacrimis, Cæsar ipse commotus, celeriter, si illa sentiret, fore eum

» crainte n'empêcherait la multitude de capi-
» tuler. »

César connaissait bien la fausseté de ce peuple, qui toujours pense d'une façon et parle de l'autre; il crut cependant à propos d'accorder la demande: car, s'ils parlaient sincèrement, il pensait qu'étant relâché, le Roi resterait fidèle: mais si, ce qui était bien plus dans leur caractère, ils voulaient avoir le Roi pour être à leur tête, il serait plus décent et plus glorieux pour lui de faire la guerre contre un Roi, que contre un ramas de vagabonds et d'esclaves fugitifs. Il exhorte donc le prince « A » veiller aux intérêts du trône paternel, à ména-» ger une ville si belle, défigurée par les ruines » et par d'affreux incendies, à ramener d'abord » ses sujets à la raison, à les y maintenir ensuite, » et à lui rester fidèle ainsi qu'au peuple Romain, » puisqu'on se fiait assez en lui, pour l'envoyer à » la tête d'une armée: » et, tenant sa main dans la sienne, il prit congé du jeune Roi, déjà dans l'adolescence. Mais, pour ne point dégénérer des mœurs de sa nation, le prince, parfaitement instruit à feindre, se mit tout en pleurs à prier César de le retenir: « La royauté même ne lui était pas plus » agréable que la compagnie de César. » César, emu lui-même, essuie les larmes du prince, l'assure que, s'il pense ainsi, bientôt ils se reverront, et le remet aux siens. Tel que le coursier

secum affirmans, ad suos dimisit. Ille, ut ex carceribus in liberum cursum emissus, adeo contra Cæsarem acriter bellum gerere cœpit, ut lacrimas, quas in colloquio projecerat, gaudio videretur profudisse. Accidisse hoc complures Cæsaris Legati, amici, Centuriones militesque lætabantur, quod nimia bonitas ejus fallaciis pueri elusa esset: quasi vero id Cæsar bonitate tantum adductus, ac non prudentissimo consilio fecisset.

Quum, duce assumto, Alexandrini nihilo se firmiores factos, aut languidiores Romanos animadverterent; eludentibusque militibus Regis ætatem atque infirmitatem, magnum dolorem acciperent, neque se quidquam proficere viderent; rumoresque existerent, magna Cæsari præsidia terrestri itinere Syria Ciliciaque adduci, (quod nondum Cæsari auditum erat;) commeatum, qui nostris mari supportabatur, intercipere statuerunt. Itaque, expeditis navigiis, locis idoneis ad Canopum in statione dispositis navibus, insidiabantur nostris commeatibus. Quod ubi Cæsari nunciatum est classem jubet expediri atque instrui: præficit huic Tib. Neronem. Proficiscuntur in ea classe Rhodiæ naves atque in his Euphranor, sine quo nulla unquam dimicatio maritima, nulla etiam parum feliciter confecta erat. At fortuna, quæ

libre par la chute de la barrière, ce prince se mit à pousser si vivement la guerre contre César, qu'il parut que les larmes qu'il avait versées dans ses adieux, il les avait répandues de joie. Plusieurs des Lieutenans et des amis de César, des Centurions et des soldats riaient de ce qu'un enfant artificieux s'était joué de sa bonhomie ; comme s'il avait agi par bonté pure et non d'après les motifs les plus sages.

Trouvant qu'avec ce nouveau chef ils n'étaient par devenus plus forts, ni les Romains moins entreprenans ; désolés de ce que les soldats se jouaient de l'âge et de la faiblesse du Roi, voyant que rien n'allait mieux, et le bruit courant qu'il venait de Syrie et de Cilicie, par terre, à César de grands renforts, (ce qu'il ne savait pas encore lui-même,) les Alexandrins résolurent de nous couper les vivres, qui nous venaient par mer : leurs galères prirent donc près de Canope une position convenable, d'où leurs vaisseaux légers guettaient nos convois. César, en étant instruit, ordonne d'équiper et d'armer la flotte et la met aux ordres de Tib. Nero. Les vaisseaux de Rhodes en étaient avec Euphranor, sans lequel il n'y avait jamais de combat naval, et qui n'avait jamais vu de défaite. Mais, bien différente de ce qu'elle avait été, la fortune, qui réserve d'ordinaire ses plus grands revers pour

plerumque eos, quos plurimis beneficiis ornavit, ad duriorem casum reservat, superiorum temporum dissimilis, Euphranorem prosequebatur. Nam, quum ad Canopum ventum esset instructaque utrimque classis conflixisset, et sua consuetudine Euphranor primus prælium commisisset et illic triremem hostium perforasset ac demersisset; proximam longius insecutus, parum celeriter insequentibus reliquis, circumventus ab Alexandrinis est: cui subsidium nemo tulit; sive quod in ipso satis præsidii pro virtute ac felicitate ejus putarent esse, sive quod ipsi sibi timebant. Itaque unus ex omnibus eo prælio bene rem gessit, solus cum sua quadriremi victrice periit.

Sub idem tempus Mithridates Pergamenus, magnæ nobilitatis domi, scientiæque in bello et virtutis, fidei dignitatisque in amicitia Cæsaris, missus in Syriam Ciliciamque initio belli Alexandrini ad auxilia accersenda, magnas copias, quas celeriter, et propensissima civitatum voluntate, et sua diligentia, confecerat, itinere pedestri, quo conjungitur Ægyptus Syriæ, Pelusium adduxit: idque oppidum, firmo præsidio occupatum ab Achilla propter opportunitatem loci, (namque tota Ægyptus maritimo accessu Pharo, pedestri Pelusio, velut claustris, munita existimatur,) repente magnis

ceux qu'elle a le plus favorisés, menaçait Euphranor. Car, quand on fut près de Canope, l'action s'étant engagée entre les deux flottes, il attaqua le premier, suivant sa coutume, et d'abord perça et coula bas une trirème ennemie. Mais, ayant chassé trop loin la plus voisine, et les siennes ne le suivant pas d'assez près, il fut enveloppé par les Alexandrins. Personne ne le secourut; soit qu'on le crût assez fort de son courage et de son bonheur, soit qu'on craignît pour soi-même. Ainsi le seul qui se distingua dans l'action périt seul avec sa quadrirème victorieuse.

Mithridates, d'une illustre maison de Pergame, officier très-brave, très-habile et fort attaché à César, qui l'aimait et le considérait, avait été, dès le début de la guerre d'Alexandrie, envoyé pour chercher des renforts en Syrie et en Cilicie. Les excellentes dispositions des cités et son activité lui procurèrent bientôt de grandes forces, qu'il amena par terre à Péluse. Comme cette place, frontière de la Syrie, passe pour la clef de l'Egypte par terre, comme le Phare l'est par mer, Achillas, à raison de son importance, y avait mis une forte garnison. Mithridates, profitant du nombre de ses troupes, fait donner brusquement l'assaut

circumdatum copiis, multiplici præsidio pertinaciter propugnantibus, et copiarum magnitudine, quas integras vulneratis defessisque subjiciebat, et perseverantia constantiaque oppugnandi, quo die est aggressus, in suam redegit potestatem præsidiumque ibi suum collocavit. Inde, re bene gesta, Alexandriam ad Cæsarem contendit; omnesque eas regiones, per quas iter faciebat, auctoritate ea, quæ plerumque adest victori, pacarat atque in amicitiam Cæsaris redegerat.

Locus est fere regionum illarum nobilissimus, non ita longe ab Alexandria, qui nominatur Delta, quod nomen a similitudine litteræ cepit: nam pars quædam fluminis Nili, mire derivata inter se, duobus itineribus paulatim medium inter se spatium relinquens, diversissimo ad littus intervallo mari conjungitur. Cui loco quum appropinquare Mithridatem Rex cognovisset et transeundum ei flumen sciret, magnas adversus eum copias misit, quibus vel superari delerique Mithridatem, vel sine dubio retineri posse, credebat. Quemadmodum autem optabat eum vinci, sic satis habebat, interclusum a Cæsare a se retineri. Quæ primæ copiæ flumen a Delta transire et Mithridati occurrere potuerunt, prælium commiserunt, festinantes præripere subsequenti-

de tous côtés, remplace les soldats blessés ou fatigués par des hommes frais, triomphe par sa persévérance et sa fermeté de la résistance opiniâtre d'une forte garnison, emporte la place le jour même qu'il l'insulte, y laisse des troupes et, de suite, marche sur Alexandrie, pour joindre César, soumettant tous les pays où il passe, et les attirant au parti de César par l'influence qui suit d'ordinaire le vainqueur.

Assez près d'Alexandrie est un des cantons les plus fameux d'Egypte, nommé Delta, de sa ressemblance avec cette lettre. Il est formé par deux bras du Nil, qui, divergeant peu à peu dans leur cours, se jettent dans la mer fort loin l'un de l'autre. Informé que Mithridates s'approchait de ce canton et sachant qu'il avait le fleuve à passer, le Roi envoie contre lui une grande armée, qu'il jugeait en état de le battre et de le détruire, ou à coup sûr de l'arrêter: au reste, s'il desirait le vaincre, il lui suffisait de le tenir éloigné de César. Les premiers qui passèrent le Nil, rencontrant Mithridates au delà du Delta, se hâtèrent d'engager l'action, pour enlever à ceux qui suivaient leur part dans la victoire. Mithridates attendit leur attaque avec beaucoup de prudence, dans un camp retranché suivant notre méthode. Mais, les voyant s'approcher de ses lignes insolemment

bus victoriæ societatem : quorum impetum Mithridates magna cum prudentia, consuetudine nostra castris vallatis, sustinuit. Quum vero incaute atque insolenter succedere eos munitionibus videret, eruptione undique facta, magnum numerum eorum interfecit. Quod nisi locorum notitia reliqui se texissent, partimque in naves, quibus flumen transierant, recepissent, funditus deleti essent. Qui ut paullulum ab illo timore se recrearunt, adjunctis iis, qui subsequebantur, rursus Mithridatem oppugnare cœperunt.

Mittitur a Mithridate nuncius Cæsari, qui rem gestam perferret : cognoscit ex suis, eadem hæc accidisse, Rex. Ita pene sub idem tempus et Rex ad opprimendum Mithridatem profiscitnr, et Cæsar ad recipiendum. Celeriore fluminis Nili navigatione Rex est usus, in qua magnam et paratam classem habebat. Cæsar eodem itinere uti noluit, ne navibus in flumine dimicaret : sed, circumvectus eo mari, quod Africæ partis esse dicitur, sicuti supra demonstravimus, prius tamen Regis copiis occurrit, quam is Mithridatem aggredi posset, eumque ad se victorem incolumi exercitu recepit. Consederat cum copiis Rex loco natura munito, quod erat ipse excelsior, planitia ex omnibus partibus subjecta, tribus autem ex lateribus

et sans précaution, il fit une sortie générale et leur tua beaucoup de monde; il détruisait le corps entier, si la connaissance des lieux n'en avait sauvé une partie: une autre se réfugia dans les vaisseaux qui l'avaient amenée. Un peu remis de cette frayeur, ils se réunirent à ce qui les suivait et revinrent assiéger Mithridates.

IV. Un courier de sa part informa César de ce qui s'était passé: le Roi, de son côté, reçut la même nouvelle. Il partit donc pour écraser Mithridate, presqu'en même temps que César pour le dégager. Le Roi, qui avait sur le Nil une grande flotte équipée, s'en servit pour aller plus vîte: César, pour éviter un combat sur l'eau, ne voulut pas suivre le même chemin: faisant le tour de la côte, que l'on dit appartenir à l'Afrique, il se trouva cependant en face de l'armée royale, avant qu'elle pût attaquer Mithridates, et reçut de cet officier vainqueur son armée sauve et entière. Le Roi avait pris une position naturellement forte, sur une hauteur, qui dominait la plaine en tout sens. Son camp, de trois côtés, avait des moyens différens de défense: un des flancs touchait au Nil; un autre occupait une crête fort élevée et renfermée

variis genere munitionibus tegebatur : unum latus erat adjectum flumini Nilo; alterum editissimo loco ductum, ut partem castrorum obtineret; tertium palude cingebatur.

Inter castra Regis et Cæsaris iter flumen intercedebat angustum, altissimis ripis, quod in Nilum influebat; aberat autem ab Regis castris millia passuum circiter septem. Rex, quum hoc itinere venire Cæsarem comperisset, equitatum omnem expeditosque delectos pedites ad id flumen misit, qui transitu Cæsarem prohiberent et eminus ex ripis prælium impar inirent : nullum enim processum virtus habebat, aut periculum ignavia subibat. Quæ res incendit dolore milites equitesque nostros, quod tam diu pari prælio cum Alexandrinis certaretur. Itaque eodem tempore equites Germani, dispersi vada fluminis quærentes, partim demissioribus ripis flumen transnarunt; et legionarii, magnis arboribus excisis, quæ longitudine utramque ripam contingerent, projectis, repentinoque aggere injecto, flumen transierunt. Quorum impetum adeo pertimuerunt hostes, ut in fuga spem salutis collocarent : sed id frustra; namque ex ea fuga pauci ad Regem refugerunt, pene omni reliqua multitudine interfecta. Cæsar, re præclarissime gesta, quum subi-

dans le camp ; un troisième était couvert par un marais.

Entre les deux camps, à sept milles environ de celui du Roi, coulait une rivière étroite, mais très-encaissée, qui se jetait dans le Nil. Informé que César venait par ce côté, le Roi détache toute sa cavalerie et de l'infanterie d'élite pour lui disputer le passage et, la rivière entre deux, engager de loin un combat inégal : car le courage n'avait rien à gagner, ni la lâcheté rien à craindre. Nos soldats, infanterie et cavalerie, étaient furieux que l'ennemi tînt si long-temps. Ainsi, les cavaliers Germains s'étant dispersés pour chercher des gués, une partie d'entr'eux, qui trouva des rives moins escarpées, passa la rivière à la nage, en même temps que les légionnaires coupaient des arbres assez longs pour atteindre d'une rive à l'autre, les jetaient en travers, les couvraient à la hâte de fascines et gagnaient l'autre bord. Les ennemis redoutèrent leur choc, au point de ne voir de salut que dans la fuite : ce fut en vain, car fort peu rentrèrent au camp ; presque tout le reste fut tué. Après ce brillant succès, César, jugeant que son approche soudaine inspirerait une grande terreur aux Alexandrins, marcha sans différer au camp du Roi. Mais, le trouvant fort par sa position et dé-

tum adventum suum judicaret magnum terrorem Alexandrinis injecturum, protinus victor ad Regis castra pertendit. Hæc quum et opere magno vallata, et loci natura munita adverteret, confertamque armatorum multitudinem collocatam in vallo videret, lassos itinere ac præliando milites ad oppugnanda castra succedere noluit; itaque, non magno intervallo relicto ab hoste, castra posuit.

Postero die castellum, quod Rex in proximo vico non longe a suis castris muniverat brachiisque cum opere castrorum conjunxerat, vici obtinendi caussa, Cæsar aggressus omnibus copiis expugnat, non quo id minori numero militum consequi difficile factu putaret; sed ut ab ea victoria, perterritis Alexandrinis, protinus castra Regis oppugnaret. Itaque eo cursu, quo refugientes Alexandrinos ex castello in castra sunt milites insecuti, munitionibus successerunt acerrimeque eminus præliari cæperunt. Duabus ex partibus aditus oppugnationis nostris dabatur; una, quam liberum accessum habere demonstravi; altera, quæ mediocre intervallum inter castra et flumen Nilum habebat. Maxima et electissima Alexandrinorum multitudo defendebat eam partem, quæ facillimum aditum habebat. Plurimum autem proficiebant hostes in repellen-

fendu par un bon rempart, qu'il vit couvert de troupes nombreuses, il ne voulut point y donner l'assaut avec des soldats fatigués de la route et du combat : il campa donc à peu de distance de l'ennemi.

Le lendemain on enleva un fort, que le Roi, pour s'assurer un bourg voisin, y avait fait construire, et qui par des lignes communiquait aux ouvrages du camp : César y avait employé toutes ses forces, non qu'il ne crût aisé de l'emporter avec moins de monde ; mais, le succès devant effrayer les Alexandrins, il voulait aussitôt attaquer le camp du Roi. En effet, en poursuivant les ennemis, qui du fort se réfugiaient dans le camp, nos troupes, du même élan, arrivèrent aux retranchemens, qu'elles attaquèrent d'abord très-vivement de loin. On pouvait les assaillir par deux endroits ; par celui qu'on a dit offrir un libre accès, et par un autre, où le camp ne touchait pas tout-à-fait au Nil. Un grand nombre des meilleures troupes des Alexandrins défendait la partie la plus accessible, et l'ennemi, vers le Nil, avait un grand avantage pour blesser et repousser nos combattans, car ils étaient de deux côtés en butte aux traits ; en tête à ceux du

dis vulnerandisque nostris, qui in regione fluminis Nili propugnabant : diversis enim telis nostri figebantur, adversi ex vallo castrorum, aversi ex flumine, in quo multæ naves, instructæ funditoribus et sagittariis, nostros impugnabant.

Cæsar, quum videret, milites acrius præliari non posse, nec tamen multum profici propter locorum difficultatem; quumque animadverteret excelsissimum locum castrorum relictum esse ab Alexandrinis, quod et per se munitus esset, et studio partim pugnandi, partim spectandi, decucurrissent in eum locum, in quo pugnabatur; cohortes illo circuire castra et summum locum aggredi, jussit; hisque Carfulenum præfecit, et animi magnitudine et rei militaris scientia virum præstantem. Quo ut ventum est, paucis defendentibus munitionem, nostris contra militibus acerrime puguantibus, diverso clamore et prælio perterriti Alexandrini, trepidantes in omnes partes discurrere cæperunt. Quorum perturbatione nostrorum animi adeo sunt incitati, ut pene eodem tempore ex omnibus partibus, primi tamen editissimum locum castrorum caperent: ex quo decurrentes magnam multitudinem hostium in castris interfecerunt. Quod periculum plerique Alexandrini fugientes, acervatim

rempart, en queue à ceux que lançaient du fleuve des frondeurs et des archers distribués sur plusieurs vaisseaux.

César voyait ses soldats se battre avec toute l'ardeur possible et faire cependant peu de progrès, à cause de leur mauvaise position, quand il s'aperçut que la crête du camp était dégarnie; l'endroit était fort par lui-même, et les Alexandrins étaient accourus au lieu de l'action, les uns par le desir de combattre, les autres par curiosité. César ordonne à des cohortes de tourner le camp, de marcher aux hauteurs, et leur donne pour chef Carfulénus, officier distingué par sa valeur et ses talens militaires. Il ne trouve aux lignes qu'une poignée d'hommes; nos soldats les attaquent très-vivement. Ces cris éloignés, ce nouveau combat épouvantent les Alexandrins : éperdus, ils courent de tous côtés, et leur trouble échauffe tellement nos troupes que le camp fut forcé par-tout presqu'en même temps, et d'abord néanmoins par celles des hauteurs, qui, fondant delà sur les ennemis, en firent dans le camp un grand carnage. La plupart des Alexandrins, pour fuir ce danger, se précipitèrent en tas du haut du rempart, qui joignait le Nil. Un éboulement ayant étouffé les

se de vallo præcipitaverunt in eam partem, quæ flumini erat adjuncta. Horum primis in ipsa fossa munitionis magna ruina oppressis, ceteri faciliorem fugam habuerunt. Constat fugisse ex castris Regem ipsum, receptumque in navem, et multitudine eorum, qui ad proximas naves adnatabant, demerso navigio periisse.

Re felicissime celerimque gesta, Cæsar, magnæ victoriæ fiducia proximo terrestri itinere Alexandriam cum equitibus contendit, atque ea parte oppidi victor introiit, quæ præsidio hostium tenebatur. Neque eum consilium suum fefellit, quin hostes, eo prælio audito, nihil jam de bello essent cogitaturi. Dignum adveniens fructum virtutis et animi magnitudinis tulit: omnis enim multitudo oppidanorum, armis projectis, munitionibusque suis relictis, veste ea sumpta, qua supplices dominantes deprecari consueverunt, sacrisque omnibus prolatis, quorum religione precari offensos iratosque animos Regum erant soliti, advenienti Cæsari occurrerunt seque ei dediderunt. Cæsar in fidem receptos consolatus, per hostium munitiones in suam partem oppidi magna gratulatione venit suorum; qui non tantum bellum ipsum ac dimicationem, sed etiam talem adventum ejus felicem fuisse lætabantur.

premiers dans le fossé même, le reste se sauva plus facilement. Il est certain que le Roi lui-même s'enfuit du camp : il périt, la barque où il fut reçu, ayant coulé bas, surchargée de la multitude, qui gagnait à la nage les prochains vaisseaux.

Après un succès si prompt et si complet, César, avec la confiance que donne une grande victoire, prit par terre avec sa cavalerie le chemin d'Alexandrie, où il entra par la partie de la ville occupée par les ennemis ; et il ne fut point trompé dans son opinion, qu'à la nouvelle du combat, l'ennemi ne penserait plus à la guerre. Il recueillit, en arrivant, le digne prix de son courage et de sa magnanimité : car tous les habitans, ayant jeté leurs armes et abandonné leurs retranchemens, se revêtirent d'habits de supplians ; et, précédés de tous les objets sacrés, par l'intervention religieuse desquels ils avaient coutume de conjurer la colère des Rois, ils vinrent au devant de César et se livrèrent à lui. César agréa leur soumission, les rassura et, traversant leurs postes, arriva dans son quartier, aux vives acclamations des siens, qui le félicitaient non-seulement du succès de la guerre et de la bataille, mais encore de celui de son retour.

Cæsar, Ægypto atque Alexandria potitus, Reges constituit, quos Ptolemæus testamento scripserat atque obtestatus erat populum Romanum, ne mutarentur. Nam majore ex duobus pueris Rege amisso, minori transdidit regnum, majorique ex duabus filiis, Cleopatræ, quæ manserat in fide præsidiisque ejus: minorem Arsinoën, cujus nomine diu regnasse impotenter Ganymeden docuimus, deducere ex regno statuit; ne qua rursus nova dissensio, prius quam diuturnitate confirmarentur Regum imperia, per homines seditiosos nasceretur. Legione veterana sexta secum reducta, ceteras ibi relinquit, quo firmius esset eorum Regum imperium, qui neque amorem suorum habere poterant, quod fideliter permanserant in Cæsaris amicitia, neque vetustatis auctoritatem, paucis diebus Reges constituti: simul ad imperii nostri dignitatem utilitatemque publicam pertinere existimabat, si permanerent in fide Reges, præsidiis eos nostris esse tutos; et hos, si essent ingrati, posse iisdem præsidiis coërceri. Sic rebus omnibus confectis et collocatis, ipse itinere terrestri profectus est in Syriam.

Dum hæc in Ægypto geruntur, rex Dejotarus ad Domitium Calvinum, cui Cæsar

Maître de l'Egypte et d'Alexandrie, César établit pour Rois ceux que Ptolémée avait nommés par son testament, en conjurant le peuple Romain qu'on n'y changeât rien. Car, l'aîné des fils étant mort, il remit le sceptre au cadet et à Cléopâtre, l'aînée des deux filles, qui n'avait abandonné ni le parti, ni le quartier des Romains. Quant à la cadette, Arsinoé, sous le nom de laquelle Ganymèdes avait long-temps abusé du pouvoir, César résolut de l'éloigner du Royaume, de crainte que des séditieux n'excitassent encore des troubles, avant que le temps eût affermi le pouvoir des nouveaux Rois. César emmena la sixième légion composée de vétérans : il laissa les autres en Egypte pour appuyer l'autorité des Souverains, qui ne pouvaient avoir ni l'amour de leurs sujets, ayant été constamment attachés à César, ni l'ascendant d'un ancien pouvoir, n'étant Rois que depuis peu de jours. César crut en même temps de la dignité Romaine et de l'intérêt public d'assurer l'empire des deux Rois, s'ils restaient fidèles, au moyen de ces troupes, qui pourraient les réprimer, s'ils étaient ingrats. Ayant tout terminé et réglé de la sorte, il prit par terre la route de Syrie.

V. Tandis que cela se passe en Egypte, le Roi Déjotare va trouver Domitius Calvinus, à qui

Asiam finitimasque provincias administrandas transdiderat, venit, oratum, « Ne Armeniam minorem, Regnum suum, neque Cappadociam, Regnum Ariobarzanis, possideri vastarique pateretur a Pharnace : quo malo nisi liberarentur, imperata se facere pecuniamque promissam Cæsari non posse se persolvere. » Domitius, non tantum ad explicandos sumtus rei militaris, quum pecuniam necessariam esse judicaret, sed etiam turpe populo Romano et Cæsari victori, sibique infame, esse statueret, Regna sociorum atque amicorum ab externo Rege occupari; nuncios confestim ad Pharnacem misit, « Armenia Cappadociaque decederet, neve, occupatione belli civilis, populi Romani jus majestatemque tentaret. » Hanc denunciationem quum majorem vim habituram existimaret, si propius eas regiones cum exercitu accessisset; ad legiones profectus, unam ex tribus, tricesimam sextam, secum ducit, duas in Ægyptum ad Cæsarem mittit, litteris ejus evocatas : quarum altera in bello Alexandrino non occurrit, quod itinere terrestri per Syriam erat missa. Adjungit Cn. Domitius legioni tricesimæ sextæ duas a Dejotaro, quas ille disciplina atque armatura nostra complures annos constitutas habebat, equitesque centum : to-

César avait donné le commandement de l'Asie et des provinces voisines, et le prie, « De ne pas souffrir » que Pharnace occupe et dévaste la petite Arménie, » dont il est Roi, ni la Cappadoce, où règne Ario- » barzanes. S'il ne les délivre de ce fléau, ils ne » pourront ni exécuter les ordres de César, ni lui » payer les sommes promises. » Outre que Domitius jugeait cet argent nécessaire pour faire face aux dépenses de l'armée, il trouvait et honteux pour le peuple Romain et pour César victorieux, et déshonorant pour lui-même, qu'un prince étranger envahît les états de nos alliés et de nos amis. Il envoie sur-le-champ dire à Pharnace « De sortir d'Ar- » ménie et de Cappadoce, et de ne point profiter » des embarras de la guerre civile, pour blesser » les droits et la majesté du peuple Romain. » Croyant que cette injonction aurait plus de poids, s'il s'avançait avec une armée, il rejoignit ses légions, prit avec lui la trente-sixième, et fit passer en Egypte les deux que lui demandait César, dont une n'eut point de part à la guerre d'Alexandrie, ayant été envoyée par terre à travers la Syrie. A sa légion Domitius en réunit deux, que, depuis plusieurs années, Déjotarus avait armées et disciplinées à la Romaine, en reçut aussi cent chevaux, en prit autant d'Ariobarzanes et dépêcha P. Sextius au Questeur M. Plætorius, pour qu'il lui amenât la légion qu'il avait formée dans le Pont

tidemque ab Ariobarzane sumit. Mittit P. Sextium ad C. Plætorium, Quæstorem, ut legionem adduceret, quæ ex tumultuariis militibus in Ponto confecta erat; Quinctumque Patisium in Ciliciam ad auxilia accersenda. Quæ copiæ celeriter omnes jussu Domitii Comanæ convenerunt.

Interim legati a Pharnace responsa referunt, « Cappadocia se decessisse, Armeniam minorem recepisse, quam paterno nomine jure obtinere deberet; denique ejus Regni caussa integra Cæsari servaretur: paratum enim se facere, quod is statuisset. » Cn. Domitius, quum animadverteret eum Cappadocia decessisse, non voluntate adductum, sed necessitate, quod facilius Armeniam defendere posset, subjectam suo Regno, quam Cappadociam, longius remotam; quodque omnes tres legiones adducturum Domitium putasset; (ex quibus cum duas ad Cæsarem missas audisset, audacius in Armenia substitisset); perseverare cœpit, uteo quoque Regno decederet: « Neque enim aliud jus esse Cappadociæ atque Armeniæ: nec juste eum postulare, ut in Cæsaris adventum res integra differretur: id enim esse integrum, quod ita esset, ut fuisset. » His responsis datis, cum iis copiis, quas supra scripsi, profectus est in Armeniam, lo-

de soldats de toute espèce, et Q. Patisius en Cilicie, pour demander du renfort. Toutes ces troupes, d'après ses ordres, se réunirent promptement à Comane.

Cependant des envoyés de Pharnace apportèrent sa réponse : « Il avait évacué la Cappadoce et » gardait la petite Arménie, qui devait lui appar- » tenir du chef de son père : au reste il demandait » que, tout restant dans l'état, on s'en référât à » César, quant à ce Royaume; car il était prêt à se » conformer à sa décision. » Domitius vit bien que c'était forcément et non volontairement qu'il avait évacué la Cappadoce, parce qu'il pouvait plus aisément défendre l'Arménie, voisine de ses états, que la Cappadoce plus éloignée, et qu'il avait cru que Domitius amènerait ses trois légions : mais, comme, en apprenant qu'il en était parti deux pour Alexandrie, il s'était cantonné plus hardiment en Arménie, Domitius insista, « Pour qu'il » sortît aussi de ce Royaume; car les droits de » l'Arménie et de la Cappadoce étaient les mêmes, » et il n'était pas juste à lui de demander qu'on » laissât les choses dans l'état jusqu'à l'arrivée de » César; car une chose est dans l'état, quand elle » est comme elle était. » Ayant donné cette ré-

cisque superioribus iter facere instituit: nam ex Ponto a Comanis jugum editum silvestre est, pertinens in Armeniam minorem, quo Cappadocia finitur ab Armenia. Cujus itineris has esse certas opportunitates, quod in locis superioribus nullus impetus repentinus accidere hostium poterat, et quod Cappadocia, his jugis subjecta, magnum commeatus copiam erat subministratura.

Complures interim legationes Pharnaces ad Domitium mittit, quæ de pace agerent, Regiaque munera Domitio ferrent. Ea constanter omnia aspernabatur, « Nec sibi quidquam fore antiquius, quam dignitatem populi Romani et Regna socíorum recuperare, » legatis respondebat. Magnis et continuis itineribus confectis, quum adventaret Nicopolim, (quod oppidum in Armenia minore positum est, plano ipsum loco, montibus tamen altis ab duobus lateribus objectis, satis magno intervallo ab oppido remotis), castra posuit longe a Nicopoli circiter millia passuum septem. Quibus ex castris, quum locus angustus atque impeditus esset transeundus, Pharnaces in insidiis delectos pedites omnesque pene disposuit equites: magnam autem multitudinem pecoris intra eas fauces dissipari jussit, paganosque et oppidanos in iis locis obversari; ut, si amicus

ponse, Domitius partit pour l'Arménie avec les troupes, que l'on a dit, et prit sa route par les montagnes : car, de Comane dans le Pont, une chaîne couverte de bois s'étend jusqu'à la petite Arménie, et la sépare de la Cappadoce. L'avantage de ce chemin était que l'ennemi ne pouvait l'attaquer à l'improviste sur ces hauteurs, et que la Cappadoce, qui était au bas, lui fournirait des vivres en abondance.

Pharnace cependant lui envoie ambassade sur ambassade pour traiter de la paix et lui offrir de riches présens : il rejette constamment ces avances et répond, « Qu'il n'a rien plus à cœur que de main» tenir la dignité du peuple Romain et de recon» vrer les états de ses alliés. » Marchant à grandes journées et sans relâche, il arrive et campe à sept milles environ de Nicopolis, ville de la petite Arménie, située dans une plaine, et cependant flanquée de deux côtés, mais dans un assez grand éloignement, par de hautes montagnes. Comme il avait à passer ensuite un mauvais défilé, Pharnace y met en embuscade de l'infanterie d'élite et presque toute sa cavalerie. Par son ordre, on avait répandu beaucoup de bétail dans cette gorge et des paysans, des bourgeois y circulaient : afin que, s'il s'y engageait comme ami, Domitius ne soupçonnât rien du piége, en voyant aller et venir dans les champs les hommes et le bétail, comme à l'approche

Domitius eas angustias transiret, nihil de insidiis suspicaretur, quum in agris et pecora et homines animadverteret versari, tanquam amicorum adventu; sin vero ut in hostium fines veniret, præda diripienda milites dissiparentur, dispersique cæderentur.

Hæc quum administraret, nunquam tamen intermittebat legatos de pace atque amicitia mittere ad Domitium, quum hoc ipso crederet eum facilius decipi posse. At contra spes pacis Domitio in iisdem castris morandi attulit caussam. Ita Pharnaces, amissa proximi temporis occasione, veritus, ne cognoscerentur insidiæ, suos in castra revocavit. Domitius postero die propius Nicopolim accessit, castraque oppido contulit. Quæ dum muniunt nostri, Pharnaces aciem instruxit suo more atque instituto: in fronte enim simplici directa acie, cornua trinis firmabantur subsidiis. Eadem ratione hæc media collocabantur acie, duobus dextra sinistraque intervallis, simplicibus ordinibus instructis. Perfecit inceptum castrorum opus Domitius, parte copiarum pro vallo instructa.

Proxima nocte Pharnaces, interceptis tabellariis, qui de Alexandrinis rebus litteras ad Domitium ferebant, cognoscit Cæsarem magno in periculo versari, flagitarique a Domitio, ut quamprimum sibi subsidia mitteret, propius-

d'un ami : mais s'il entrait dans le pays en ennemi, les soldats se débanderaient pour faire du butin ; dispersés, on les égorgerait.

Tout en prenant ces mesures, il ne cessait de faire parler de paix et d'amitié à Domitius, comptant, par ce moyen, le tromper plus aisément. Mais au contraire l'espoir d'un arrangement fit Domitius séjourner dans le même camp. Ainsi Pharnace, ayant perdu l'occasion du premier moment, craignit qu'on ne découvrît le piége et rappela ses troupes. Le lendemain, Domitius s'avança vers Nicopolis et campa sous les murs. Tandis que nos troupes se retranchaient, Pharnace mit son armée en bataille à sa manière, le centre sur une ligne unique, les ailes soutenues par trois réserves. En appuyant à droite et à gauche, elles pouvaient se former de même sur une seule ligne, derrière le corps de bataille. Domitius acheva de fortifier son camp, une partie de ses forces restant en avant sous les armes.

La nuit suivante, Pharnace incercepta des courriers qui portaient à Domitius des lettres relatives aux affaires d'Alexandrie : il y vit la position très-critique de César, qui mandait à Domitius de lui envoyer au plutôt des secours et de se rappro-

que ipse Alexandriam per Syriam accederet. Qua cognita re, Pharnaces victoriæ loco ducebat, si trahere tempus posset, quum discedendum celeriter Domitio putaret. Itaque ab oppido, qua facillimum accessum et æquissimum ad dimicandum nostris videbat, fossas duas directas, non ita magno medio intervallo relicto, quatuor pedum altitudinis in eum locum deduxit, quo longius constituerat suam non producere aciem. Inter has fossas aciem semper instruebat. Equitatum autem ab lateribus omnem extra fossam collocabat: qui neque aliter utilis esse poterat et multum numero anteibat nostrum equitatum.

Domitius autem, quum Cæsaris magis periculo, quam suo, commoveretur; neque se tuto discessurum arbitraretur, si conditiones, quas rejecerat, rursus appeteret, aut sine caussa discederet; ex propinquis castris in aciem exercitum eduxit. Tricesimam sextam legionem in dextro cornu collocavit, Ponticam in sinistro, Dejotari legiones in mediam aciem contulit, quibus tamen angustissimum frontis reliquit intervallum, reliquis cohortibus in subsidiis collocatis. Sic utrimque acie instructa, processum est ad dimicandum.

Signo sub idem tempus ab utroque dato, concurritur: acriter varieque pugnatur. Nam

cher d'Alexandrie par la Syrie. Pensant d'après cela que Domitius se retirerait bientôt, il regarda comme une victoire de gagner du temps. Il fit donc tirer depuis la ville, jusqu'à l'endroit qu'il avait résolu de ne pas dépasser avec son armée, deux fossés assez rapprochés et de quatre pieds de profondeur, à travers la partie du terrain qui semblait nous offrir plus de facilités et d'avantage pour combattre. Il se mettait toujours en bataille entre ces fossés, portant en dehors, sur ses flancs, toute sa cavalerie, bien plus nombreuse que la nôtre, et dont il ne pouvait tirer autrement parti.

Plus alarmé pour César, que pour lui-même, et ne voyant aucune sûreté à se retirer, soit qu'à son tour il recherchât les conditions qu'il avait rejetées, soit qu'il partît sans motif, Domitius fit sortir son armée et la mit en bataille. Il plaça la trente et septième légion à la droite, celle du Pont à la gauche, et dans le centre les deux de Déjotarus, auxquelles néanmoins il ne donna que fort peu de front, une partie de leurs cohortes formant la réserve. Tel était l'ordre de bataille respectif quand l'action s'engagea.

Au signal donné des deux côtés en même temps, les armées se chargent : l'on se bat vivement, mais

tricesima sexta legio, quum extra fossam in equitatum Regis impetum fecisset, adeo secundum prælium fecit, ut mœnibus oppidi succederet, fossamque transiret adversosque hostes aggrederetur. At Pontica ex altera parte legio, quum paululum adversa hostibus cessisset, fossam autem circuire (acies) secundo conata esset, ut aperto latere aggrederetur hostem, in ipso transitu fossæ confixa et oppressa est: Dejotari vero legiones vix impetum substinuerunt. Ita victrices Regis copiæ cornu suo dextro mediaque acie converterunt se ad tricesimam sextam legionem; quæ tamen fortiter vincentium impetum sustinuit : magnis copiis hostium circumdata, præsentissimo animo pugnans in orbem, se recepit ad radices montium: quo Pharnaces insequi, propter iniquitatem loci, noluit. Ita, Pontica legione pene tota amissa, magna parte Dejotari militum interfecta, tricesima sexta legio in loca se superiora contulit, non amplius ducentis et quinquaginta desiratis. Ceciderunt eo prælio splendidi ac illustres viri nonnulli Equites Romani. Quo tamen incommodo Domitius accepto, reliquias exercitus dissipati collegit, itineribusque tutis per Cappadociam se in Asiam recepit.

Pharnaces, rebus secundis elatus, quum de

avec un succès différent. Car la trente-sixième légion, ayant chargé la cavalerie du Roi en dehors du fossé, la défit si complettement qu'elle s'avança jusqu'aux murs de la ville et, passant le fossé, prit les ennemis à dos. Mais, d'un autre côté, la légion du Pont, qui, de front, avait perdu quelque terrain, ayant, dans une seconde charge, voulu franchir le fossé, pour prendre en flanc l'ennemi, fut criblée et accablée au passage même du fossé. Quant aux légions de Déjotarus, à peine soutinrent-elles le choc. Ainsi les troupes du Roi, victorieuses à leur aile droite et au centre, se portèrent contre la trente et sixième légion, qui pourtant soutint bravement leur choc. Cernée par une grande armée, elle forma le cercle et, combattant avec une présence d'esprit rare, gagna le pied des montagnes, où Pharnace n'osa la poursuivre, vu l'avantage de sa position. Ainsi, la légion du Pont ayant été presqu'exterminée et la plus grande partie des Déjotariens ayant péri, la trente et sixième légion fit sa retraite sur les hauteurs, sans avoir perdu plus de deux cents cinquanté hommes. Il y eut parmi les morts plusieurs Chevaliers Romains de distinction. Cependant, après cet échec, Domitius recueillit les restes dispersés de l'armée et revint en Asie par un chemin sûr à travers la Cappadoce.

Pharnace, enflé de ce succès et croyant sur César

Cæsare ea, quæ optabat, speraret, Pontum omnibus copiis occupavit: ibique, et victor, et crudelissimus Rex, quum sibi fortunam paternam feliciore eventu destinaret, multa oppida expugnavit, bona civium Romanorum Ponticorumque diripuit, supplicia constituit in eos, qui aliquam formæ atque ætatis commendationem habebant, ea quæ morte essent miseriora; Pontumque nullo defendente, paternum Regnum se recepisse glorians, obtinebat.

VI. Sub idem tempus in Illyrico est incommodum acceptum: quæ provincia superioribus mensibus retenta non tantum sine ignominia, sed etiam cum laude erat. Namque eo missus æstate cum duabus legionibus Q. Cornificius Cæsaris Quæstor pro Prætore, quamquam erat provincia minime copiosa ad exercitus alendos et finitimo bello ac dissensionibus vastata et confecta, tamen prudentia ac diligentia sua, quod magnam curam suscipiebat, ne quo temere progrederetur, et recepit et defendit. Namque et castella complura, locis editis posita, quorum opportunitas castellanos impellebat ad decursiones faciendas et bellum inferendum, expugnavit eaque præda milites donavit: (quæ etsi erat tenuis, tamen in tanta provinciæ desperatione erat grata, præsertim virtute parta:) et quum Octavius ex fuga Phar-

ce qu'il desirait, se jeta sur le Pont avec toutes ses forces : là, vainqueur et Roi féroce, se flattant de suivre les traces de son père et d'être plus heureux, il emporta plusieurs villes, pilla les citoyens Romains et les gens du pays, fit subir des supplices plus cruels que la mort à tout ce qui se faisait un peu remarquer par la figure et l'âge; et, maître du Pont, qu'il trouva sans défense, il se vantait d'avoir recouvré les états de son père.

VI. Vers le même temps on essuya un échec en Illyrie, où depuis plusieurs mois on s'était soutenu non-seulement sans affront, mais avec gloire. César y avait envoyé l'été, comme Propréteur, son Questeur Q. Cornificius avec deux légions; et, quoique le pays offrît peu de ressources pour nourrir une armée, et que le voisinage de la guerre et les divisions l'eussent dévasté et ruiné, cet officier cependant, ayant grand soin de ne pas se hasarder, recouvra la province et s'y maintint par sa prudence et sa vigilance. Car il enleva plusieurs forts, assis sur des hauteurs, dont les habitans se prévalaient de leur position pour faire des courses et commettre des hostilités, et ses troupes en eurent le pillage qui, quoique mince, leur fit plaisir, vu l'état malheureux du pays, et sur-tout étant le prix de la valeur. Comme Octavius, fuyant après l'affaire de Pharsale, se fut jeté dans ce

salici prælii magna classe in illum se sinum contulisset, paucis navibus Jadertinorum, quorum semper in Rempublicam singulare constiterat officium, dispersis Octavianisnavibus potitus, ut vel classe dimicare posset, adjunctis captivis navibus sociorum. Et, quum diversissima parte orbis terrarum Cn. Pompeium victor Cæsar sequeretur compluresque adversarios in Illyricum, propter Macedoniæ propinquitatem, se, reliquiis ex fuga collectis, contulisse audiret, litteras ad Gabinium mittit, uti cum legionibus tironum, quæ nuper erant conscriptæ, proficisceretur in Illyricum, conjunctisque copiis cum Q. Cornificio, si quod periculum provinciæ inferretur, depelleret: sin ea non magnis copiis tuta esse posset, in Macedoniam legiones adduceret: omnem enim illam partem regionemque, vivo Cn. Pompeio, bellum instauraturam esse credebat.

Gabinius, ut in Illyricum venit, hiberno tempore anni ac difficili, sive copiosiorem provinciam existimans, sive multum fortunæ victoris Cæsaris tribuens, sive virtute et scientia sua confisus, quam sæpe in bellis periclitatus, magnas res et secundas ductu ausuque suos gesserat, neque provinciæ facultatibus sublevabatur, quæ partim erat exinanita, partim

golfe avec une flotte nombreuse, Cornificius arma quelques navires des Jadertains, cité qui se signala constamment par son zèle pour la République, et prit à l'ennemi plusieurs vaisseaux qui s'écartèrent des autres, de sorte qu'en joignant ces prises à son escadre, il aurait pu livrer un combat naval. Quand, pour suivre Pompée, César victorieux tournait le dos à ce pays, comme il apprit que, vu la proximité de la Macédoine, plusieurs de ses adversaires se portaient en Illyrie avec ce qu'ils avaient recueilli de fuyards, il écrivit à Gabinius de s'y rendre avec les légions qu'on venait de lever, et, si la province était menacée, de se joindre à Cornificius pour la défendre, ou, s'il ne fallait pas pour cela de grandes forces, de conduire ses légions en Macédoine : car César pensait que, du vivant de Pompée, toute cette contrée serait prête à renouveler la guerre.

Gabinius vint en Illyrie dans une mauvaise saison, en hiver, soit qu'il crût le pays mieux approvisionné, soit qu'il comptât beaucoup sur la fortune de César victorieux, soit qu'il se fût en sa valeur et en son habileté, qui l'avaient souvent fait sortir avec avantage des grandes entreprises, où il s'était engagé sous ses propres auspices (3): mais il ne trouvait aucune ressource dans la pro-

infidelis; neque navibus, intercluso mari tempestatibus, commeatus supportari poterat; magnisque difficultatibus coactus, non ut volebat, sed ut necesse erat, bellum gerebat. Ita, quum durissimis tempestatibus propter inopiam castella aut oppida expugnare cogeretur, crebra incommoda accipiebat; adeoque est a barbaris contemptus, ut, Salonam se recipiens in oppidum maritimum, quod civis Romani fortissimi fidelissimique incolebant, in agmine dimicare sit coactus. Quo prælio duobus millibus militum amplius amissis, Centurionibus duodequadraginta, Tribunis quatuor, cum reliquis copiis Salonam se recepit; summaque ibi difficultate rerum omnium pressus, paucis mensibus morbo periit. Cujus et infelicitas vivi, et subita mors in magnam spem Octavium adduxit provinciæ potiundæ; quem tamen diutius in rebus secundis et fortuna, quæ plurimum in bellis potest, diligentiaque Cornificii et virtus Vatinii versari passa non est.

Vatinius Brundisii quum esset, cognitis rebus, quæ gestæ erant in Illyrico, quum crebris litteris Cornificii ad auxilium provinciæ ferendum evocaretur, et M. Octavium audiret cum barbaris fœdera percussisse, compluri-

vince, en partie épuisée ; en partie infidèle ; et, la mer étant fermée par le gros temps, les vaisseaux ne pouvaient lui apporter des vivres. Sa position critique le réduisit donc à faire la guerre, non comme il le voulait, mais au gré de la nécessité. Ainsi, forcé par la disette d'assiéger des villes et des forts dans la saison la plus rude, il essuya plusieurs échecs, et les Barbares le méprisèrent au point, qu'en se retirant à Salone, ville maritime, peuplée de citoyens Romains très-braves et très-fidèles, il fut obligé d'en venir aux mains. Il perdit dans l'action plus de deux mille soldats, trente et huit Centurions, quatre Tribuns, et se réfugia dans Salone avec le reste de ses troupes. Pressé par le besoin absolu de tout, il y mourut de maladie, quelques mois après. Ses revers pendant sa vie et sa mort soudaine donnèrent à Octavius un grand espoir de s'emparer de l'Illyrie: mais la fortune qui peut beaucoup en guerre, l'activité de Cornificius et la valeur de Vatinius ne le laissèrent pas long-temps jouir de ses succès.

Vatinius apprit à Brindes ce qui s'était passé en Illyrie : Cornificius, par de fréquentes lettres, l'appelait au secours de cette province. Informé de plus que M. Octavius, ayant fait alliance avec les barbares, attaquait de tous côtés nos places, tant

busque locis nostrorum militum oppugnare præsidia, partim classe per se, partim pedestribus copiis per barbaros; etsi, gravi valetudine affectus, vix corporis viribus animum sequebatur, tamen virtute vicit incommodum naturæ difficultatesque hiemis et subitæ præparationis. Nam quum ipse paucas in portu naves longas haberet, litteras in Achaiam ad Q. Kalenum misit, uti sibi classem mitteret. Quod quum tardius fieret, quam periculum nostrorum flagitabat, qui sustinere impetum Octavii non poterant; navibus actuariis, quarum numerus erat satis magnus, magnitudine quamquam non satis justa ad præliandum, rostra imposuit. His adjunctis navibus longis et numero classis aucto, militibus veteranis impositis, quorum magnam copiam habebat, ex omnibus legionibus, qui numero ægrorum relicti erant Brundisii, quum exercitus in Græciam transportaretur, profectus est in Illyricum maritimasque nonnullas civitates, quæ defecerant, Octavioque se transdiderant, partim recipiebat, partim remanentes in suo consilio prætervehebatur; nec sibi ullius rei moram necessitatemque injungebat, quin, quam celerrime posset, ipsum Octavium persequeretur. Hunc oppugnantem Epidaurum terra marique, ubi nostrorum erat præsidium, ad-

par mer avec sa flotte, que par terre au moyen des Barbares; quoique sa santé fût très-mauvaise et qu'il se soutînt à peine, cependant son énergie surmonta ses infirmités et les obstacles de l'hiver et des préparatifs d'un départ subit. Car, n'ayant dans le port que fort peu de galères, il écrivit en Achaïe à Q. Kalénus, de lui envoyer sa flotte : mais comme elle n'arrivait pas aussi vîte que l'exigeait le péril de nos troupes, qui ne pouvaient résister aux efforts d'Octavius, Vatinius, qui avait un assez grand nombre de bâtimens légers, quoique bien petits pour une action, leur adapta des éperons et les joignit à ses galères. Ayant ainsi renforcé sa flotte, sur laquelle il mit des vétérans; (il en avait beaucoup de toutes les légions, qui, quand elles passèrent en Grèce, avaient laissé les malades à Brindes;) il partit pour l'Illyrie, regagna quelques-unes des villes maritimes, qui nous avaient abandonnés pour se livrer à Octavius, et laissa de côté celles qui persistèrent dans leur défection, pensant que le plus urgent et le plus nécessaire était de poursuivre le plus tôt possible Octavius lui-même. Celui-ci attaquait par terre et par mer Epidaure, où nous avions garnison : il fut forcé d'en lever le siége à l'approche de Vatinius, et la place fut délivrée.

ventu suo discedere ab oppugnatione coëgit, præsidiumque nostrum recepit.

Octavius, quum Vatinium classem magna ex parte confectam ex naviculis actuariis habere cognovisset, confisus sua classe, substitit ad insulam Tauridem: qua regione Vatinius insequens navigabat; non quod Octavium ibi restitisse sciret, sed quod eum longius progressum insequi decreverat. Quum propius Tauridem accessisset, distensis suis navibus, quod et tempestas erat turbulenta et nulla suspicio hostis, repente adversam ad se venientem navem, antennis ad medium malum demissis, instructam propugnatoribus animadvertit. Quod ubi conspexit, celeriter vela subduci, demittique antennas jubet et milites armari: et, vexillo sublato, quo pugnandi dabat signum, quæ primæ naves subsequebantur, idem ut facerent, significabat. Parabant se Vatiniani, repente oppressi: parati deinceps Octaviani ex portu procedebant. Instruitur utrimque acies; ordine disposita magis Octaviana, paratior militum animis Vatiniana.

Vatinius, quum animadverteret, neque navium se magnitudine, neque numero parem esse, dimicationis fortunæ rem committere maluit. Itaque primus sua quinqueremi in quadriremem ipsius Octavii impetum fecit. Celer-

Instruit que la flotte de Vatinius était en grande partie composée de petits bâtimens légers, et comptant sur la sienne, Octavius s'arrêta près de l'île de Tauris, dans le parage où le poursuivait Vatinius; non qu'il sut qu'Octavius y était, mais parce qu'il avait résolu de le poursuivre plus loin encore. Quand il fut près de Tauris avec ses vaisseaux dispersés, parce que la mer était très-grosse et qu'il ne s'attendait pas à trouver l'ennemi, Vatinius vit venir à lui tout-à-coup un vaisseau chargé de soldats, ayant ses vergues à mi-mât. A cet aspect, il ordonne aussitôt d'amener les voiles, d'abattre les vergues, de prendre les armes, et, hissant le pavillon de combat, donne aux premiers vaisseaux qui le suivent le signal de faire comme lui. Tandis que les Vatiniens surpris se préparent à l'action, les Octaviens tout prêts sortent du port. De part et d'autre, on se met en bataille; il y a plus d'ordre du côté d'Octavius, plus d'ardeur du côté de Vatinius.

Voyant que l'ennemi avait tout l'avantage soit par le nombre, soit par la force de ses vaisseaux, Vatinius voulut que la fortune en décidât. Ainsi, le premier, il fond avec sa quinquirème sur la quadrirème d'Octavius; celle-ci ramant très-

rime fortissimeque contra illo remigante, naves adversæ rostris concurrunt adeo vehementer, ut navis Octaviana, rostro discusso, ligno contineretur. Committitur acriter reliquis locis prælium concurriturque ad Duces maxime : nam, quum suo quisque auxilium ferret, magnum cominus in angusto mari prælium factum est : quantoque conjunctis magis navibus confligendi potestas dabatur, tanto superiores erant Vatiniani; qui admiranda virtute ex suis navibus in hostium naves transilire non dubitabant et, dimicatione æquata, longe superiores virtute, rem feliciter gerebant. Deprimitur ipsius Octavii quadriremis : multæ præterea capiuntur, aut rostris perforatæ merguntur : propugnatores Octaviani partim in navibus jugulantur, partim in mare præcipitantur. Ipse Octavius se in scapham confert : in quam plures quum confugerent, depressa scapha, vulneratus tamen adnatat ad suum myoparonem. Eo receptus, quum prælium nox dirimeret, tempestate magna velis profugit. Sequuntur hunc suæ naves nonnullæ, quas casus ab illo periculo vindicarat.

At Vatinius, re bene gesta, receptui cecinit ; suisque omnibus incolumibus, in eum se portum victor recepit, quo ex portu classis Octaviana ad dimicandum processerat. Capit ex eo

vivement et très-bravement à sa rencontre, les deux éperons se heurtent si violemment, que celui d'Octavius saute et qu'il ne reste que le bois du vaisseau. Par-tout on se charge avec ardeur, mais snr-tout autour des Généraux : car, chacun accourant au secours du sien, le combat se concentre dans un petit espace. Plus le rapprochement facilitait l'abordage, plus il y avait d'avantage pour les Vatiniens, qui, d'un courage admirable, n'hésitaient pas à s'élancer dans les vaisseaux ennemis : alors, la chance étant égale, leur valeur très-supérieure assurait leur succès. La quadrirème d'Octavius fut coulée à fond, avec plusieurs galères, percées par les éperons : on en prit onze. Les soldats d'Octavius furent ou tués à bord, ou précipités dans la mer. Lui-même, il passa dans une chaloupe, qui coula bas, beaucoup de monde s'y étant jeté : cependant il gagna, quoique blessé, son brigantin à la nage. La nuit ayant mis fin au combat, il s'enfuit à la voile par un très-gros temps, et fut suivi de plusieurs de ses vaisseaux, qui eurent le bonheur de s'échapper.

Vatinius, après ce succès, qui ne lui coûta pas un vaisseau, fit sonner la retraite et relâcha triomphant dans le port d'où la flotte d'Octavius était sortie pour le combattre : il y resta le lende-

prælio penterem unam, triremes duas, dicrotas octo, compluresque remiges Octavianos; posteroque ibi die fuit, dum suas, captivasque naves reficeret. Post diem tertium contendit in insulam Issam, quod eo se recepisse ex fuga credebat Octavium. Erat in ea nobilissimum regionum earum oppidum conjunctissimumque Octavio. Quo ut pervenit, oppidani supplices se Vatinio dediderunt: comperitque, ipsum Octavium parvis paucisque navigiis vento secundo regionem Græciæ petisse, inde ut Siciliam, deinde Africam caperet. Ita brevi spatio, re præclarissime gesta, provincia recepta et Cornificio reddita, classe adversariorum ex illo toto sinu expulsa, victor se Brundisium, incolumi exercitu et classe, recepit.

VII. Iis autem temporibus, quibus Cæsar ad Dyrrhachium Pompeium obsidebat et Palæpharsali rem feliciter gerebat, Alexandriæque cum periculo magno, tum etiam majore periculi fama dimicabat, Q. Cassius Longinus in Hispania Prætor provinciæ ulterioris obtinendæ caussa relictus, sive consuetudine naturæ suæ, sive odio, quod in illam provinciam susceperat Quæstor, ex insidiis ibi vulneratus, magnas odii sui fecerat accessiones; quod vel ex conscientia sua, quum de se mutuo sentire provinciam crederet, vel multis signis et testimo-

main pour réparer ses vaisseaux et ses prises. C'étaient une quinquirème, deux trirèmes, huit birèmes avec beaucoup de rameurs. Le troisième jour, il porta sur l'île d'Issa, croyant qu'Octavius s'y était réfugié. Cette île avait une ville considérable et très-attachée à Octavius. Les habitans vinrent en supplians se rendre à Vatinius, dès qu'il parut, et lui apprirent qu'Octavius, avec quelques petits bâtimens, avait, par un bon vent, porté vers la Grèce, pour, de là, gagner la Sicile et l'Afrique ensuite. Ainsi Vatinius, ayant en peu de temps remporté une victoire brillante, recouvré l'Illyrie, qu'il rendit à Cornificius, et chassé la flotte ennemie de tout le golfe, revint victorieux à Brindes, avec sa flotte et ses troupes en bon état.

VII. Tandis que César assiégeait Pompée près de Dyrrachium, triomphait à Pharsale, et courait dans Alexandrie de grands dangers, qu'exagérait encore la renommée, le Propréteur Cassius Longinus gouvernait l'Espagne ultérieure; et, par un effet, soit de son caractère ordinaire, soit de la haine qu'il avait conçue contre ce pays, où il avait été assassiné pendant sa Questure, il avait beaucoup accru l'aversion qu'on y avoit pour lui. Il n'en pouvait douter; tant d'après sa conscience, jugeant bien qu'il existait entre la province et lui réciprocité de sentimens, qu'à raison de plusieurs

niis eorum, qui difficulter odia dissimulabant, animadvertere poterat; et compensare offensionem provinciæ exercitus amore cupiebat. Itaque quum primum in unum locum exercitum conduxit, sestertios centenos militibus est pollicitus: nec multo post, quum in Lusitania Medobregam oppidum montemque Herminium expugnasset, quo Medobregenses confugerant, ibique Imperator esset appellatus, iterum sestertiis centenis milites donavit. Multa præterea et magna prænia singulis concedebat, quæ speciosum reddebant præsentem exercitus amorem: paulatim tamen et occulte militarem disciplinam severitatemque minuebant.

Cassius, legionibus in hiberna dispositis, ad jus dicendum Cordubam se recipit, contractumque in ea æs alienum gravissimis oneribus provinciæ constituit exsolvere, et, ut largitionis postulat consuetudo, per caussam liberalitatis speciosam plura largitori quærebantur; pecuniæ locupletibus imperabantur; quas Longinus sibi expensas ferri non tantum patiebatur, sed etiam cogebat. In gregem locupletium simultatum caussæ tenues conjiciebantur: neque ullum genus quæstus, aut magni et evidentis, aut minimi et sordidi, prætermittebatur, quo domus et tribunal Imperatoris va-

indices et de la conduite des habitans, qui dissimulaient mal leur haine. Pour la contrebalancer il voulut s'attacher l'armée : ainsi, dès qu'il l'eut réunie, il promit cent sesterces à chaque soldat ; et, peu de temps après, ayant emporté la ville de Medobrega, en Lusitanie, et le mont Herminius, où les Médobregiens s'etaient réfugiés, et l'armée l'ayant salué *Empereur*, il donna cent autres sesterces par tête. Il faisait encore en particulier beaucoup de largesses, qui semblaient pour le moment lui rendre l'armée dévouée, et qui cependant minaient et relâchaient peu à peu la discipline.

Ayant mis les légions en quartiers d'hiver, il vint à Cordoue pour rendre la justice. Afin d'acquitter les dettes qu'il y avait faites, il résolut de surcharger la province ; et, suivant la coutume des prodigues, sous le prétexte spécieux de ses libéralités, il voulait tirer un excédent à son profit. Les riches furent taxés ; et non seulement il souffrait qu'ils lui apportassent cet argent, mais il les y forçait. On accusait d'animosité les gens opulens, sous de légers prétextes ; enfin, chez le Propréteur, comme à son tribunal, on ne négligeait aucune sorte de gain, grand ou petit, important ou sordide. Quiconque avait quelque

caret. Nemo erat, qui modo aliquam jacturam facere posset, quin aut vadimonio teneretur, aut in reos referretur. Ita etiam magna sollicitudo periculorum ad jacturas et detrimenta rei familiaris adjungebatur.

Quibus de caussis accidit, ut, quum Longinus Imperator eadem faceret, quæ fecerat Quæstor, similia rursus de morte ejus provinciales consilia inirent. Horum odium confirmabant nonnulli familiares ejus, qui, quum in illa societate versarentur rapinarum, nihilo minus oderant eum, cujus nomine peccabant; sibique, quod rapuerant, acceptum ferebant; quod intercíderat, aut erat interpellatum, Cassio assignabant. Quintam legionem novam conscribit: augetur odium et ex ipso delectu et sumptu additæ legionis: complentur equitum tria millia, maximisque ornantur impensis: nec provinciæ datur ulla requies.

Interim litteras accepit a Cæsare, ut in Africam exercitum transjiceret, perque Mauritaniam ad fines Numidiæ perveniret; quod magna Pompeio Juba Rex miserat auxilia majoraque missurus existimabatur. Quibus litteris acceptis, insolenti voluptate efferebatur, quod sibi novarum provinciarum et fertilissimi regni tanta oblata esset facultas. Itaque ipse in Lusitaniam proficiscitur, ad legiones accersendas.

chose à perdre était ou tenu de donner caution, ou mis en jugement : aux pertes, aux vexations pécuniaires se joignait ainsi la crainte de malheurs plus grands.

Il en résulta que, Cassius Empereur agissant comme Cassius Questeur, les Espagnols tramèrent aussi de nouveau sa mort. Plusieurs hommes, liés avec lui, nourrissaient cette haine; associés à ses rapines, ils n'en détestaient pas moins celui au nom duquel il malversaient : ils gardaient pour eux ce qu'ils volaient; les mauvais deniers, ce qu'on ne pouvait prendre, c'était le lot de Cassius. Il lève une cinquième légion; nouveau sujet de haine, à raison et de la conscription même et de l'entretien du nouveau corps. Il porte sa cavalerie à trois mille hommes, qu'il équipe à grands frais, et ne donne aucun repos à la province.

Cependant César lui écrit de passer en Afrique avec son armée, et de marcher vers la Numidie à travers la Mauritanie, parce que Cn. Pompéius avait reçu de grands secours du Roi Juba, qui, croyait-on, lui en enverrait de plus grands. Ces lettres le transportèrent de joie; c'était une belle occasion de pressurer de nouvelles provinces, dans le pays le plus fertile. Il passe donc en Lusitanie, pour y prendre les légions et en tirer des renforts,

auxiliaque adducenda ; certis hominibus dat negotium , ut frumentum navesque centum præparentur pecuniæque describerentur atque imperarentur , nc qua res , quum redisset , moraretur. Reditus ejus fuit celerior omnium opinione ; non enim labor aut vigilantia cupienti præsertim aliquid Cassio deerat. Exercitu coacto in unum locum , castris ad Cordubam positis , pro concione militibus exponit, « Quas res Cæsaris jussu gerere deberet ; polliceturque iis, quum in Mauritaniam transjecissent, sestertium centenos se daturum : quintam fore in Hispania legionem. » Ex concione se Cordubam recepit.

Eoque ipso die, meridiana hora , quum in Basilicam iret , quidam Minutius Silo, clicns L. Racilii, libellum, quasi aliquid ab eo postularet, ut miles , ei transdit; deinde post Racilium , (nam is latus Cassii tegebat,) quasi responsum ab eo peteret , celeriter dato loco , quum se insinuasset, sinistra corripit versum dextraque bis ferit pugione. Clamore sublato , fit a conjuratis impetus universis. Munatius Plancus proximum gladio transjicit lictorem. Hoc interfecto, Q. Cassium Legatum vulnerat. Ibi T. Vasius et L. Mergilio, simili confidentia, Plancum municipem suum adjuvant : erant enim omnes Italicenses. Ad ipsum Longinum

et charge quelques agens de lui tenir prêts cent vaisseaux et de vivres, de répartir une contribution et de la lever, afin que rien ne le retarde à son retour. Il revient plus tôt que personne ne le pensait; car ni la fatigue ni l'activité ne lui coûtaient, surtout quand il avait une chose à cœur. L'armée étant rassemblée, il la fait camper près de Cordoue, la harangue, « Lui fait part des ordres de » César, et promet aux soldats cent sesterces, » quand ils seront débarqués en Mauritanie. La » cinquième légion restera en Espagne. « Après ce discours, il rentre à Cordoue.

Le même jour, à midi, lorsqu'il allait au palais, un certain Minutius Silo, client de L. Racilius, qui marchait à côté de Cassius, lui présente un placet, comme un soldat qui demande une grace, puis, comme s'il attendait la réponse, il se glisse promptement derrière Racilius, qui lui fait place, saisit par derrière Longinus de la main gauche et de la droite lui porte deux coups de poignard. Au cri qui s'élève, tous les conjurés se précipitent: Munatius Plancus d'Italica perce de son épée le prochain Licteur, le tue et blesse Q. Cassius. T. Vasius et L. Mergilio, concitoyens et complices de Plancus le secondent. L. Licinius

L. Licinius Squillus involat, jacentemque levibus sauciat plagis.

Concurritur ad Cassium defendendum: semper enim berones compluresque evocatos cum telis secum habere consueverat, a quibus ceteri intercluduntur, qui ad cædem faciendam subsequebantur: quo in numero fuit Calpurnius Salvianus et Manilius Tusculus. Minutius inter saxa, quæ jacebant in itinere, fugiens opprimitur, et, relato domum Cassio, ad eum deducitur. Racilius in proximam se domum familiaris sui confert, dum certum cognosceret, confectusne Cassius esset.

L. Laterensis, quum id non dubitaret, accurrit lætus in castra; militibus vernaculis et secundæ legionis, quibus odio sciebat præcipue Cassium esse, gratulatur: tollitur a multitudine in tribunal, Prætor appellatur: nemo enim in provincia natus, aut vernaculæ legionis miles, aut diuturnitate jam factus provincialis, quo in numero erat secunda legio, non cum omni provincia consenserat in odio Cassii: nam legiones tricesimam et vigesimam primam, paucis mensibus in Italia scriptas, Cæsar attribuerat Longino. Quinta legio ibi nuper erat confecta.

Interim nunciatur Laterensi vivere Cassium. Quo nuncio, dolore magis permotus, quam

Squillus se jette sur Longinus même, étendu par terre, et lui fait de légères blessures.

On accourt pour défendre Longinus ; car, d'ordinaire, il avait toujours avec lui un certain nombre de braves et d'évoqués armés : ils coupent le chemin aux autres conjurés, qui venaient prêter la main, et dont étaient Calpurnius Salvianus et Manilius Tusculus. Minutius, qui fuyait, fut saisi au milieu des pierres, qui se trouvaient dans la rue, et conduit à Cassius, quand on l'eut porté chez lui. Racilius alla près delà, chez un de ses amis, attendre qu'on lui dît au juste si Cassius était mort.

L. Laterensis, qui s'en croyait sûr, accourt tout joyeux au camp ; il félicite la légion *Vernacula* (du pays) et la deuxième, auxquelles il savait que Cassius était sur-tout odieux. La multitude l'élève sur le tribunal et le salue Préteur. Car il n'y avait pas un soldat, soit né dans le pays, soit naturalisé par un long séjour, comme ceux de la deuxième légion, qui ne partageât la haine de toute la Province pour Cassius. Quant à la trentième et à la vingt-unième, elles avaient été levées depuis peu de mois en Italie et confiées par César à Cassius. La cinquième venait d'être formée.

Cependant on annonce à Laterensis que Cassius est vivant. Plus affligé que troublé, il se remet

animo perturbatus, reficit celeriter sese ; et ad Cassium visendum proficiscitur. Re cognita, tricesima legio signa Cordubam infert, ad auxilium ferendum imperatori suo : facit hoc idem vicesima prima : subsequitur has quinta. Quum duæ legiones reliquæ essent in castris, secundani veriti, ne soli relinquerentur, atque ex eo, quid sensissent, judicaretur, secuti sunt factum superiorum : permansit in sententia legio vernacula, nec ullo timore de gradu dejecta est. Cassius eos, qui nominati erant conscii cædis, jubet comprehendi : legionem quintam in castra remittit, cohortibus xxx retentis.

Indicio Minutii cognoscit, L. Racilium et L. Laterensem et Annium Scapulam, maximæ dignitatis et gratiæ provincialem hominem, sibique tam familiarem, quam Laterensem et Racilium, in eadem fuisse conjuratione. Nec diu moratur dolorem suum, quin eos interfici jubeat. Minutium libertis transdit excruciandum ; item Calpurnium Salvianum, qui profitetur indicium conjuratorumque numerum auget ; vere, ut quidam existimant ; ut nonnulli queruntur, coactus. Iisdem cruciatibus affectus L. Mergilio Squillus nominat plures : quos Cassius interfici jubet, exceptis iis, qui se pecunia redemerunt. Nam palam sestertium sexagies cum Calpurnio paciscitur, et cum Q.

promptement et se rend près du Propréteur. A cette nouvelle, la trentième légion entre dans Cordoue, pour secourir son Général; la vingt-unième l'imite et la cinquième ensuite. Il en restait deux : la seconde, craignant de se trouver seule et de faire ainsi connaître ses sentimens, suivit les trois premières; la *Vernacula* ne se démentit pas, et nulle crainte ne la fit revenir sur ses pas. Cassius fit arrêter ceux qu'on désignait pour complices de son assassinat, renvoya la cinquième légion au camp et garda trente cohortes.

L'interrogatoire de Minutius lui apprend que dans la conjuration ont trempé L. Racilius, L. Laterensis et Annius Scapula, homme très-considéré, très en crédit dans la province, et vivant aussi familièrement avec lui, que Laterensis et Racilius. Dans sa colère, il ordonne de les faire mourir aussitôt. Il donne à ses affranchis Minutius et Calpurnius Salvianus à torturer : celui-ci promet des aveux et grossit la liste des conjurés, par ses déclarations; vraies, suivant quelques-uns; extorquées, prétendent plusieurs autres. L. Mergilio Squillus, mis de même à la question, donne de nouveaux noms. Cassius fit mourir tous les accusés, hormis ceux qui se rachetèrent par argent : car Salvianus traita publiquement pour

Sextio quinquagies. Qui si maxime nocentes sunt multati, tamen periculum vitæ dolorque vulnerum, pecunia remissus, crudelitatem cum avaritia certasse significabat.

Aliquot post diebus litteras a Cæsare missas accipit, quibus cognoscit, Pompeïum, in acie victum, amissis copiis fugisse. Qua re cognita, mistam dolori voluptatem capiebat. Victoriæ nuncius lætitiam exprimebat; confectum bellum licentiam temporum intercludebat. Sic erat dubius animi, utrum nihil timere, an omnia licere mallet. Sanatis vulneribus, accersit omnes, qui sibi pecunias expensas tulerant, acceptasque eas jubet referri : quibus parum videbatur imposuisse oneris, ampliorem pecuniam imperat. Æque autem Romanorum delectum instituit, quos ex omnibus conventibus coloniisque conscriptos, transmarina militia perterritos, ad sacramenti redemptionem vocabat. Magnum hoc fuit vectigal, majus tamen creabat odium. His rebus confectis, totum exercitum lustrat. Legiones, quas in Africam ducturus erat, et auxilia mittit ad trajectum : ipse, classem, quam parabat, ut inspiceret, Hispalim accedit ibique moratur; propterea quod edictum tota provincia proposuerat, ut, quibus pecunias imperasset, neque contulis-

soixante mille sesterces, et Sextius pour cinquante mille : ils étaient très-criminels sans doute ; mais, en évaluant ainsi le risque de sa vie et la douleur de ses blessures, il prouvait que l'avarice avait combattu la cruauté.

Quelques jours après, il reçut des lettres de César ; il y vit que Pompée, vaincu, n'avait plus d'armée et fuyait. La nouvelle lui causa un plaisir mêlé de chagrin. En annonçant cette victoire, il témoignait de la joie : mais la fin de la guerre amenait celle de la licence ; en sorte qu'il ne savait ce qu'il aurait préféré, de n'avoir rien à craindre, ou de pouvoir tout oser. Guéri de ses blessures, il fait venir tous les créanciers qu'il avait payés ; et leur ordonne de lui rapporter l'argent ; il taxe plus haut ceux qu'il juge avoir ménagés, fait encore des levées de citoyens Romains dans les communautés et les colonies, et ceux qu'effraye le service d'outre-mer, il les appelle à racheter leur serment. C'était un grand impôt, qui excita une indignation plus grande encore. Cassius fait ensuite la revue de toute son armée, envoie vers le détroit les légions et les auxiliaires destinés pour l'Afrique, se rend lui-même à Hispalis pour inspecter la flotte qu'on y prépare, et y séjourne ; parce qu'il avait fait publier dans toute la province, que ceux qu'il avait imposés, et qui n'avaient pas payé, vinssent l'y trouver. Cet ordre répandit par-tout l'alarme.

sent, se adirent. Quæ evocatio vehementer omnes turbavit.

Interim L. Titius, qui eo tempore Tribunus militum legionis vernaculæ fuerat, nunciat fama, legionem tricesimam, quam Q. Cassius Legatus simul ducebat, quum Læpam ad oppidum castra haberet, seditione facta, Centurionibus aliquot occisis, qui signa tolli non patiebantur, discessisse et ad secundam legionem contendisse, quæ ad fretum alio itinere ducebatur. Cognita re, noctu cum quinque cohortibus unetvicesimanorum egreditur, mane pervenit. Ibi eum diem, ut quid ageretur, perspiceret, moratus, Carmonam contendit. Hic, quum legio tricesima et vigesima prima et cohortes quatuor ex quinta legione totusque convenisset equitatus, audit, quatuor cohortes, a vernaculis oppressas ad Obuculam, cum his ad secundam pervenisse legionem, omnesque ibi se conjunxisse et T. Thorium Italicensem ducem delegisse. Celeriter habito concilio, Marcellum Cordubam, ut eam in potestate retineret, Q. Cassium Legatum Hispalim mittit. Paucis ei diebus affertur, conventum Cordubensem ab eo defecisse, Marcellumque aut voluntate, aut necessitate adductum, (namque id varie nunciabatur,) consentire cum Cordubensibus: duas cohortes legionis quintæ, quæ

Cependant L. Titius, alors Tribun dans la légion *Vernacula*, lui mande, d'après le bruit public, que la trentième, que conduisait son Lieutenant Q. Cassius, s'est soulevée dans le camp près de Læpa, a massacré des Centurions, qui s'opposaient à ce qu'elle enlevât ses enseignes, et s'est mise en chemin pour joindre la deuxième légion, qui se rendait au détroit par une autre route. A cette nouvelle, il part de nuit avec cinq cohortes de la vingt-unième, rencontre au matin la trentième, s'arrête un jour, pour voir de quoi il s'agissait, et marche ensuite à Carmone, où se rassemblèrent la trentième, la vingtième, quatre cohortes de la cinquième et toute sa cavalerie. Il y apprend qu'avec quatre cohortes, qu'elle a enlevées près d'Obucula, la *Vernacula* s'est dirigée vers la seconde légion, qu'elles se sont réunies et ont élu pour chef T. Thorius d'Italica. Ayant tenu conseil à la hâte, il envoie Q. Cassius à Hispalis et Marcellus à Cordoue, pour s'assurer de ces deux places. Peu de jours après, on lui annonce que la communauté de Cordoue s'est déclarée contre lui ; que, soit de son gré, soit forcément, (car les rapports variaient), Marcellus s'est joint aux habitans ; et que deux cohortes de la cinquième légion en garnison dans la ville ont fait de même. Cassius fu-

fuerant Cordubæ in præsidio, idem facere. Cassius, his rebus incensus, movet castra et postero die Segoviam ad flumen Silicense venit. Ibi, habita concione, militum tentat animos: quos cognoscit, non sua, sed Cæsaris absentis caussa, sibi fidissimos esse nullumque periculum deprecaturos, dum per eos Cæsari provincia restitueretur.

Interim Thorius ad Cordubam veteres legiones adducit: ac, ne dissensionis initium natum seditiosa militum suaque videretur natura, simul ut contra Q. Cassium, qui Cæsaris nomine majoribus viribus uti videbatur, æque potentem opponeret dignitatem, Cn. Pompeïo se provinciam recuperare velle palam dictitabat: et forsitan etiam hoc fecerit odio Cæsaris et amore Pompeii, cujus nomen multum poterat apud eas legiones, quas M. Varro obtinuerat: sed, id qua mente commotus fecerit, conjectura sciri non potest; certe hoc præ se Thorius ferebat; milites adeo fatebantur, ut Cn. Pompeii nomen in scutis inscriptum haberent. Frequens legionibus conventus obviam prodit, neque tantum virorum, sed etiam matrum familias, ac prætextatorum; deprecaturque, » Ne hostili adventu Cordubam diriperent: nam se contra Cassium sentire cum omnibus; contra Cæsarem ne facere cogeren-

rieux lève le camp et vient le lendemain à Ségovie sur le Xenil. Là, pour sonder les esprits, il harangue ses soldats et reconnaît que ce n'est pas à lui, mais à César, quoiqu'absent, qu'ils restent fidèles, et qu'ils sont prêts à s'exposer à tout pour conserver la province à César.

Thorius cependant conduit vers Cordoue les vieilles légions et, pour qu'on n'attribue pas l'origine des troubles à l'esprit séditieux des troupes et du chef, pour opposer en même temps une autorité non moins respectable à Cassius, à qui le nom de César semblait donner la prépondérance, il répétait hautement, « Qu'il voulait recouvrer la » province pour Pompée : » peut-être agissait-il en haine de César et par attachement pour Pompée, dont le nom pouvait beaucoup auprès de ces légions, qu'avait commandées M. Varron; mais on ne peut, sur des conjectures, dire quel motif l'animait. Au reste voilà ce qu'il avançait, et les soldats l'avouaient si bien, que le nom de Pompée était inscrit sur leurs boucliers. Les Cordouans, non-seulement les hommes, mais les femmes et les enfans vont en foule au-devant des légions : ils les conjurent, « De ne point piller la ville comme en- » nemie, car ils sont du sentiment général contre » Cassius; et prient qu'on ne les force à rien faire

tur, orare. » Tantæ multitudinis precibus et lacrimis exercitus commotus quum videret, ad Cassium persequendum nihil opus esse Cn. Pompeii nomine et memoria; tamque omnibus Cæsarianis, quam Pompeïanis, Longinum esse in odio, neque se conventum, neque M. Marcellum contra Cæsaris caussam posse perducere, nomen Pompeii ex scutis detraxerunt, Marcellum, qui se Cæsaris caussam defensurum profitebatur, ducem adsciverunt, Prætoremque appellarunt et sibi conventum adjunxerunt castraque ad Cordubam posuerunt.

Cassius eo biduo circiter quatuor millia passuum a Corduba, citra flumen Bætim, in oppidi conspectu, loco excelso facit castra: litteras ad Regem Bogudem in Mauritaniam et ad M. Lepidum Proconsulem in Hispaniam citeriorem mittit, subsidio sibi Provinciæque Cæsaris caussa quamprimum veniret. Ipse hostili modo Cordubensium agros vastat, ædificia incendit.

Cujus rei deformitate atque indignitate legiones, quæ Marcellum sibi ducem ceperant, ad eum concurrerunt, ut in aciem educerentur, priusque confligendi sibi potestas fieret, quam cum tanta contumelia nobilissimæ carissimæque possessiones Cordubensium in conspectu suo rapinis, ferro, flammaque consume-

» contre César. » Touchés des larmes et des prières d'une si grande multitude ; voyant qu'il n'était pas besoin du nom et du souvenir de Pompée pour former un parti contre Cassius, également haï des Césariens et des Pompéïens; et ne pouvant amener ni la communauté, ni Marcellus à se déclarer contre César, les soldats effacent de leurs boucliers le nom de Pompée, prennent pour chef Marcellus, qui s'annonçait pour partisan de César, lui donnent le titre de Préteur, se joignent aux Cordouans et campent sous les murs de la ville.

Deux jours après, Cassius vient camper à la vue de Cordoue, en-deçà du Guadalquivir, sur une hauteur éloignée d'environ quatre milles. Il écrit en Mauritanie au Roi Bogud et dans l'Espagne citérieure au Proconsul M. Lépidus, les priant de venir, pour l'intérêt de César, à son secours et à celui de la province. Cependant il ravage en ennemi les terres de Cordoue et brûle les fermes.

Indignées de cette infamie, les légions, qui avaient pris pour chef Marcellus, accourent vers lui, pour qu'il les fasse sortir et les mette à portée de combattre, plutôt que de laisser si honteusement piller sous leurs yeux et dévaster par le fer et le feu les plus belles et les plus précieuses propriétés des Cordouans. Marcellus regardait comme

rentur. Marcellus, quum confligere miserrimum putaret, quod et victoris et victi detrimentum ad eumdem Cæsarem esset redundaturum; neque suæ potestatis esse; legiones Bætim transdúcit, atque aciem instruit. Quum Cassium contra pro castris suis aciem instruxisse loco superiore videret, caussa interposita, quod is in æquum non descenderet, Marcellus militibus persuadet, ut se in castra recipiant: itaque copias reducere cæpit. Cassius, quo bono valebat, Marcellumque infirmum esse sciebat, aggressus equitatu legionarios se recipientes, complures novissimos in fluminis ripis interfecit. Quum hoc detrimento, quid transitus fluminis vitii difficultatisque haberet, cognitum esset, Marcellus castra Bætim transfert, crebroque uterque legiones in aciem educit; neque tamen confligitur propter locorum difficultates.

Erat copiis pedestribus multo firmior Marcellus: habebat enim veteranas legiones multisque prœliis expertas. Cassius fidei magis, quam virtuti legionum confidebat. Itaque, quum castra castris collata essent et Marcellus locum idoneum castello cepisset, quo prohibere aqua Cassianos posset; Longinus, veritus, ne genere quodam obsidionis clauderetur in regionibus alienis sibique infestis, noctu si-

un grand malheur d'en venir aux mains, la perte du vainqueur et celle du vaincu devant retomber sur César : mais, n'étant pas le maître, il fit passer le Guadalquivir aux légions et les mit en bataille. Cassius, de son côté, forma son armée en avant de ses lignes. Profitant de ce qu'il ne descendait pas dans la plaine, Marcellus engagea ses trouper à revenir au camp : elles se retiraient donc, quand Cassius, se sentant fort et sachant Marcellus faible en cavalerie, fit charger par la sienne les légionnaires et leur tua beaucoup de monde de l'arrière-garde sur les bords du fleuve. Cet échec ayant fait connaître les dangers et la difficulté du passage, Marcellus porta son camp au-delà du Guadalquivir. Les légions furent souvent de part et d'autre en bataille, sans en venir aux mains, à cause des obstacles qu'y mettait la localité.

Marcellus était bien plus fort en infanterie ; il avait de vieilles légions, éprouvées dans beaucoup de combats. Cassius comptait plus sur la fidélité, que sur la valeur des siennes. Or, comme les deux camps se touchaient, Marcellus s'étant emparé d'une position propre pour une redoute, qui interdirait l'aiguade aux Cassiens, Longinus craignit d'être en quelque sorte assiégé dans un pays qui le détestait, quitta son camp de nuit en silence, et se

lentio ex castris proficiscitur celerique itinere Uliam contendit; quod sibi fidele esse oppidum credebat. Ibi adeo conjuncta ponit mœnibus castra, ut et loci natura, (namque Ulia in edito monte posita est,), et ipsa munitione urbis, undique ab oppugnatione tutus esset. Hunc Marcellus insequitur et, quam proxime potest Uliam, castra castris confert; locorumque cognita natura, quo maxime res deducere volebat, necessitate est adductus, ut neque confligeret, (cujus si rei facultas esset, resistere incitatis militibus non poterat,) neque vagari Cassium latius pateretur; ne plures civitates ea paterentur, quæ passi erant Cordubenses. Castellis idoneis locis collocatis, operibusque in circuitu oppidi continuatis, Uliam Cassiumque munitionibus clausit. Quæ priusquam perficerentur, Longinus omnem suum equitatum emisit: quem magno sibi usui fore credebat, si pabulari frumentarique Marcellum non pateretur; magno autem impedimento, si clausus obsidione et inutilis necessarium consumeret frumentum.

Paucis diebus litteris Cassii acceptis, Rex Bogud cum copiis venit; adjungitque ei legionem, quam secum adduxerat, complures-que cohortes auxiliarias Hispanorum. Namque, ut in civilibus dissensionibus accidere

porta par une marche rapide sur Ulia, ville qu'il croyait lui être attachée. Il se posta si près des murs, qu'il était de tous côtés à l'abri d'une attaque, soit par la position, (car Ulia est assise sur une haute montagne,) soit par les fortifications de la ville même. Marcellus le suivit et campa le plus près d'Ulia qu'il le put. Ayant reconnu les lieux, il vit que l'unique plan à suivre était celui qu'il avait sur-tout en vue, de n'en point venir aux mains, (ce qu'ils n'aurait pu refuser aux soldats trop animés, si la chose avait été possible,) et de restreindre les courses de Cassius, pour que d'autres cités ne fussent pas maltraitées comme Cordoue. Il plaça donc des redoutes aux lieux convenables et, poussant ses travaux tout autour de la ville, enferma dans ses lignes Ulia et Cassius. Avant qu'elles fussent achevées, Longinus fit sortir toute sa cavalerie : il crut qu'elle lui serait fort utile, en gênant Marcellus pour ses blés et son fourrage ; et, renfermée par le blocus, loin de lui servir, elle l'embarrasserait beaucoup et consommerait des vivres nécessaires.

Le Roi Bogud, à qui Cassius avait écrit, arriva peu de jours après et vint le joindre avec une légion, qu'il avait amenée, et plusieurs cohortes d'Espagnols auxiliaires. Car, comme il arrive d'ordinaire dans les discordes civiles, plusieurs cités

consuevit, ita temporibus illis in Hispania nonnullæ civitates rebus Cassii stubebant, plures Marcello favebant. Accedit cum copiis Bogud ad exteriores Marcelli munitiones. Pugnatur utrimque acriter, crebroque id accidit, fortuna sæpe ad utrumque transferente victoriam; nec tamen unquam ab operibus depellitur Marcellus.

Interim Lepidus ex citeriore provincia cum cohortibus legionariis xxxv, magnoque numero equitum et reliquorum auxiliorum, venit ea mente Uliam, ut sine ullo studio contentiones Cassii Marcellique componeret. Huic venienti sine dubitatione Marcellus se credit atque offert. Cassius contra suis se tenet præsidiis, sive eo quod plus sibi juris deberi quam Marcello existimabat, sive eo quod, ne præoccupatus animus Lepidi esset obsequio adversarii, verebatur. Ponit ad Uliam castra Lepidus; neque habet a Marcello quidquam divisi. Ne pugnetur, interdicit: ad exeundum Cassium invitat, fidemque suam in re omni interponit. Quum diu dubitasset Cassius, quid sibi faciendum quidve Lepido esset credendum; neque ullum exitum consilii sui reperiret, si permaneret in sententia; postulat, uti munitiones disjicerentur sibique liber exitus daretur. Non tantum induciis factis, sed prope jam

de l'Espagne tenaient le parti de Cassius ; mais la plupart étaient pour Marcellus : l'action fut vive des deux côtés et, comme il arrive souvent, la fortune se déclara tour-à-tour pour l'un et pour l'autre : néanmoins Marcellus ne put être forcé dans ses ouvrages.

Cependant Lépidus part de la province citérieure avec trente et cinq cohortes légionnaires, beaucoup de cavalerie et d'autres troupes auxiliaires, et vient à Ulia, dans l'intention de travailler sans partialité à un arrangement entre Cassius et Marcellus. Dès qu'il approche, Marcellus va le trouver et se remet à lui, sans hésiter. Cassius, au contraire, se tient dans son camp, soit qu'il crût ses droits mieux fondés, soit qu'il craignît que son rival, par sa déférence, n'eût prévenu Lépidus en sa faveur. Lépidus campe près d'Ulia et tout est commun entre Marcellus et lui. Il défend toutes hostilités, invite Cassius à descendre et lui donne sa parole pour garantie absolue. Cassius balance long-temps sur ce qu'il doit faire et sur la confiance que mérite Lépidus : enfin ne voyant pas ce qu'il deviendra, s'il persiste dans son obstination, il demande la démolition des lignes et la liberté de sortir. Non-seulement on avait fait une trève, mais on rasait les ouvrages

constituta opera quum complanarent, custodiæque munitionum essent deductæ, auxilia Regis in id castellum Marcelli, quod proximum erat Regiis castris, neque opinantibus omnibus, (si tamen in omnibus fuit Cassius; nam de hujus conscientia dubitabantur,) impetum fecerunt, compluresque ibi milites oppresserunt. Quod nisi celeriter, indignatione et auxilio Lepidi, prælium esset diremptum; major calamitas esset accepta.

Quum iter Cassio patefactum esset, castra Marcellus cum Lepido conjungit. Lepidus eodem tempore Marcellusque Cordubam, Cassius cum suis, proficiscitur Carmonam. Sub idem tempus Trebonius Proconsul ad provinciam obtinendam venit. De cujus adventu ut cognovit Cassius, legiones, quas secum habuerat, equitatumque in hiberna distribuit: ipse, omnibus suis rebus celeriter correptis, Malacam contendit, ibique adverso tempore navigandi naves conscendit, ut ipse prædicabat, ne se Trebonio et Lepido et Marcello committeret; ut amici ejus dictitabant, ne per eam provinciam minore cum dignitate iter faceret, cujus magna pars ab eo defecerat; ut cæteri existimabant, ne pecunia illa, ex infinitis rapinis confecta, in potestatem cujusquam veniret. Progressus secunda, ut hiberna, tempestate,

déjà presqu'achevés, et l'on avait retiré les postes des retranchemens, quand les troupes de Bogud attaquèrent la redoute de Marcellus la plus voisine du camp du Roi : personne ne s'y attendait, si cependant Cassius l'ignorait ; car on douta fort qu'il n'en eût pas eu connaissance. Les Africains tuèrent beaucoup de monde ; et, sans le prompt secours de Lépidus indigné, qui mit fin au combat, la perte aurait été plus grande.

Cassius ayant le chemin libre, Marcellus se joignit à Lépidus : ils partirent tous deux en même temps avec leurs légions pour Cordoue et Cassius pour Carmone. Vers la même époque le Proconsul Trébonius vint pour commander dans la province. Cassius, dès qu'il sut qu'il arrivait, mit en quartiers d'hiver sa cavalerie et les légions qui lui restaient, ramassa promptement tout ce qu'il avait, partit pour Malaga et s'y embarqua dans une mauvaise saison, pour ne pas, disait-il, être à la merci de Trébonius, de Lépidus et de Marcellus ; pour ne pas, disaient ses amis, traverser, ainsi déchu, la province, dont une grande partie l'avait abandonné ; et, suivant tous les autres, de peur qu'on ne lui enlevât l'argent, fruit de ses rapines sans nombre. Il fit route, par un temps assez beau pour l'hiver, jusqu'à l'Ebre, où il entra pour passer la

quum in Iberum flumen noctis vitandæ caussa se contulisset, inde paulo vehementiore tempestate nihilo periculosius se navigaturum credens, profectus adversis fluctibus, occurrentibus ostio fluminis, in ipsis faucibus, quum neque flectere navem propter vim fluminis, neque directam tantis fluctibus tenere posset, demersa navi periit.

VIII. Quum in Syriam Cæsar ex Egypto venisset atque ab iis, qui Roma venerant ad eum, cognosceret, litterisque urbanis animadverteret, multa Romæ male et inutiliter administrari, neque ullam partem Reipublicæ satis commode geri; quod et contentionibus Tribunitiis perniciosæ seditiones orirentur et, ambitione atque indulgentia Tribunorum militum et qui legionibus præerant, multa contra morem consuetudinemque militarem fierent, quæ dissolvendæ disciplinæ severitatisque essent; eaque omnia flagitare adventum suum videret; tamen præferendum existimavit, quas in provincias regionesque venisset, eas ita relinquere constitutas, ut domesticis dissensionibus liberarentur, jura legesque acciperent, externorum hostium metum deponerent. Hæc in Syria, Cilicia, Asia celeriter se confecturum sperabat; quod hæ provinciæ nullo bello premebantur. In Bithynia ac Ponto plus oneris

nuit : il en partit, ne croyant pas courir plus de danger, quoique la mer fût un peu plus mauvaise; mais, à l'embouchure du fleuve, il trouva la lame venant du large. Ne pouvant ni revirer à cause de la force du courant, ni couper la lame, les vagues étant si fortes, il périt avec son vaisseau.

VIII. De l'Égypte César vint en Syrie. Il y apprit et par ceux qui l'étaient venu trouver de Rome, et par des lettres de cette ville, qu'il y avait beaucoup de désordres et d'abus dans le gouvernement et que toutes les parties de l'administration souffraient, parce que la conduite violente de certains Tribuns du peuple excitait des mouvemens dangereux, et que, par l'ambition et la complaisance des Tribuns des soldats et des Commandans des légions, il se faisait contre les réglemens et les usages militaires beaucoup de choses, tendant au relâchement et à la dissolution de la discipline. Tout cela semblait exiger sa présence : cependant il crut devoir d'abord ramener l'ordre dans les pays et dans les provinces où il se trouvait, étouffer les dissensions domestiques, rétablir la justice et les lois, ôter aux habitans toute crainte des ennemis du dehors. C'est ce qu'il espérait de faire en peu de temps, pour la Syrie, la Cilicie et l'Asie, contrées où tout était paisible ; il voyait

videbat impendere sibi : non enim excessisse Ponto Pharnacem audierat, neque excessurum putabat; quum secundo prælio esset vehementer inflatus, quod contra Domitium Calvinum fecerat. Commoratus fere in omnibus civitatibus, quæ majore sunt dignitate, præmia bene meritis et viritim et publice tribuit: de controversiis veteribus cognoscit ac statuit: Reges, Tyrannos, Dynastas provinciæ, finitimosque, qui omnes ad eum concurrerant, receptos in fidem, conditionibus impositis provinciæ tuendæ ac defendendæ, dimittit et sibi et populo R. amicissimos. Paucis diebus in ea provincia consumptis, Sex. Cæsarem amicum et necessarium suum legionibus Syriæque præficit; ipse eadem classe, qua venerat, proficiscitur in Ciliciam, cujus provinciæ civitates omnes evocat Tarsum, quod oppidum fere totius Ciliciæ nobilissimum fortissimumque est.

Ibi, rebus omnibus provinciæ et finitimarum civitatum constitutis, cupiditate proficiscendi ad bellum gerendum non diutius moratur; magnisque itineribus per Cappadociam confectis, biduum Mazacæ commoratus, venit Comana, vetustissimum et sanctissimum in Cappadocia Bellonæ templum, quod tanta religione colitur, ut Sacerdos ejus Deæ majestate, imperio et potentia secundus a Rege con-

plus de difficultés du côté de la Bithynie et du Pont. Car il n'avait point appris que Pharnace eût évacué le Pont, et ne croyait pas qu'il le fît, enivré qu'il était de sa victoire sur Domitius Calvinus. César s'arrêta dans presque toutes les villes importantes ; récompensa les services des cités et des individus ; connut des anciens différends et les termina ; reconnut pour alliés les Rois, les Princes, les Dynastes de la contrée et des pays voisins, qui s'empressaient sur son passage, à condition qu'ils veilleraient à la défense et à la sûreté de la province, et les congédia tout dévoués à lui et à la République. Au bout de quelques jours passés en Syrie, il en remit le commandement et celui des légions à Sextus César, son intime ami ; puis il partit, sur les mêmes vaisseaux qui l'avaient amené, pour la Cilicie, dont il convoqua toutes les cités à Tarse, qui passe pour en être la ville la plus considérable et la plus forte.

Pressé de partir pour la guerre, il n'y resta que le temps nécessaire pour régler toutes les affaires de la province et des cités voisines, prit à grandes journées son chemin par la Cappadoce, passa deux jours à Mazaca, puis vint à Comana, temple très-ancien et très-révéré de la Cappadoce, où Bellone reçoit un culte si solennel, que son Prêtre, chez ces peuples, est le premier après le Roi, pour l'éclat, la puissance et l'au-

sensu gentis illius habeatur. Id homini nobilissimo Lycomedi Bithynio adjudicavit, qui, Regio Cappadocum genere ortus, propter adversam fortunam majorum suorum mutationemque generis, jure minime dubio, vetustate tamen intermisso, sacerdotium id repetebat. Fratrem autem Ariobarzanis Ariarethen, quum bene meritus uterque eorum de Republica esset, ne aut Regni hereditas Ariarathen sollicitaret, aut heres Regni terreret, Ariobarzani attribuit, qui sub ejus imperio ac ditione esset: ipse iter cœptum simili velocitate conficere cœpit.

Quum propius Pontum finesque Gallogræciæ accessisset, Dejotarus Tetrarches Gallogræciæ tunc quidem pene totius, quod ei neque legibus, neque moribus concessum esse ceteri Tetrarchæ contendebant, sine dubio autem Rex Armeniæ minoris ab Senatu appellatus, depositis Regiis insignibus, neque tantum privato vestitu, sed etiam reorum habitu, supplex ad Cæsarem venit oratum, « Ut sibi ignosceret, quod in ea parte positus terrarum, quæ nulla præsidia Cæsaris habuisset, exercitibus imperiisque in C. Pompeii castris fuisset : neque enim se judicem debuisse esse controversiarum populi Romani, sed parere præsentibus imperiis. »

torité. César conféra ce Sacerdoce à Lycomèdes de Bithynie, qui le réclamait : il sortait des Rois de Cappadoce et son droit était incontestable, quoique les malheurs de ses ancêtres et le changement de dynastie en eussent long-temps interrompu l'exercice. A l'égard d'Ariobarzane et d'Ariarathe son frère, qui avaient bien mérité de la République, il subordonna le second au premier, pour que la succession au trône ne tentât pas l'un et que l'autre ne pût redouter son héritier. César ensuite continua sa route avec la même rapidité.

Quand il approcha du Pont et des frontières de la Galatie, Déjotare, Tétrarque alors de presque toute la Galatie, ce que les autres Tétrarques soutenaient être contraire aux lois et à l'usage, mais sans contredit Roi de la petite Arménie, le Sénat lui en ayant donné le titre, vint trouver César, revêtu, non des ornemens Royaux, ni même de l'habit d'un particulier, mais du costume d'accusé. Il supplia César, « De lui pardonner, si, placé dans une » contrée où César n'avait point de forces, il avait » obéi et fourni des troupes à Pompée : car il avait » dû non s'établir juge des différends du peuple » Romain, mais déférer aux ordres qu'il recevait.

Contra quem Cæsar, « Quum plurima sua commemorasset officia, quæ Consul ei decretis publicis tribuisset; quumque defectionem ejus nullam posse excusationem imprudentiæ recipere coarguisset; quod homo tantæ prudentiæ ac diligentiæ scire potuisset, quis urbem Italiamque teneret; ubi Senatus populusque Romanus, ubi Respublica esset; quis deinde post L. Lentulum, C. Marcellum Consul esset; tamen se concedere id factum superioribus suis beneficiis, veteri hospitio atque amicitiæ, dignitati ætatique hominis, precibus eorum, qui frequentes concurrissent hospites atque amici Dejotari ad deprecandum: de controversiis Tetrarcharum postea se cogniturum esse » dixit: Regium vestitum ei restituit. Legionem autem, quam ex genere civium suorum Dejotarus armatura disciplinaque nostra constitutam habebat, equitatumque omnem ad bellum gerendum adducere jussit.

Quum in Pontum venisset copiasque omnes in unum locum coegisset, quæ numero atque exercitatione bellorum mediocres erant, (excepta enim legione sexta, quam secum adduxerat Alexandria veteranam, multis laboribus periculisque functam, multisque militibus partim difficultate itinerum ac navigationum, partim crebritate bellorum adeo deminutam,

César, en réplique, « Lui rappela plusieurs » avantages qu'il lui avait fait accorder par décret » public, étant Consul. Il lui déclara qu'il allé- » guait en vain son ignorance pour excuse de sa » défection : un homme si sage, si vigilant avait » pu savoir qui était maître de Rome et de l'Italie, » où étaient le Sénat et le peuple Romain, où » résidait le gouvernement, enfin qui l'on avait » nommé Consul après L. Lentulus et C. Marcel- » lus. Cependant il lui pardonnait, comme à un » vieil hôte, à un vieil ami, par égard pour ses » anciens services, pour son mérite, pour son âge, » pour les prières d'un grand nombre d'hôtes et » d'amis, accourus pour intercéder en sa faveur. » César ajouta qu'une autre fois, il connaîtrait de » ses différends avec les Tétrarques, » et lui rendit les habits Royaux, en lui ordonnant de lui amener toute sa cavalerie, avec la légion qu'il avait formée de ses sujets, armés et disciplinés à la Romaine.

César entra dans le Pont et réunit ses troupes sur un point. Elles étaient peu nombreuses et peu aguerries ; car, avec la sixième légion, venue avec lui d'Alexandrie et composée de vétérans éprouvés par beaucoup de fatigues et de dangers, mais réduite à moins de mille hommes, soit par une multitude de combats, soit par ce qu'elle avait souffert dans les marches et sur mer, il n'avait que trois

ut minus mille hominum in ea esset; reliquæ erant tres legiones, una Dejotari, duæ, quæ in eo prælio, quod Cn. Domitium fecisse cum Pharnace scripsimus, fuerunt); legati a Pharnace missi Cæsarem adeunt atque in primis deprecantur, « Ne ejus adventus hostilis esset: facturum enim omnia Pharnacem, quæ imperata essent; maximeque commemorabant, nulla Pharnacem auxilia contra Cæsarem Pompeïo dare voluisse; quum Dejotarus, qui dedisset, tamen ei satisfecisset. »

Cæsar respondit « Se fore æquissimum Pharnaci, si, quæ polliceretur, repræsentaturus esset. Monuit autem, ut solebat, mitibus verbis, legatos, ne aut Dejotarum sibi objicerent, aut nimis eo gloriarentur beneficio, quod auxilia Pompeïo non misissent: nam se neque libentius facere quidquam, quam supplicibus ignoscere; neque provinciarum publicas injurias condonare iis posse, qui fuissent in se officiosi: id ipsum, quod commemorassent, officium utilius Pharnaci fuisse, qui providisset, ne vinceretur, quam sibi, cui Dii immortales victoriam tribuissent. Itaque se magnas et graves injurias civium Romanorum, qui in Ponto negociati essent, quoniam in integrum restituere non posset, concedere Pharnaci: nam neque interfectis amissam vitam, neque

légions, celle de Déjotare et les deux qui s'étaient trouvées à la bataille entre Pharnace et Domitius. Des envoyés de Pharnace viennent cependant trouver César et le supplient, avant tout, « De ne pas » s'avancer comme ennemi; car Pharnace en pas- » serait par tout ce qu'il ordonnerait. Ils lui rap- » pellent sur-tout que Pharnace n'a point voulu » donner de secours à Pompée, comme a fait Dé- » jotare, qui pourtant est rentré en grace. »

César répondit, « Qu'il traiterait favorablement » Pharnace, s'il effectuait ce qu'il promettait; » mais il avertit les envoyés, avec douceur, sui- » vant sa coutume, de ne plus parler de Déjo- » tare et de ne point trop se targuer de n'avoir pas » fourni de secours à Pompée; car il ne se portait » à rien plus volontiers qu'à pardonner aux sup- » plians: mais, lui eût-on rendu service, il ne pou- » vait excuser des violences notoires envers des » provinces. Le fait même, dont ils parlaient, » avait été plus utile à Pharnace, qui avait évité » d'être vaincu, qu'à lui-même, à qui les Dieux » avaient donné la victoire. Il oublierait donc la » violence et la barbarie de Pharnace envers les » citoyens Romains qui commerçaient dans le » Pont, puisque le mal était irréparable; car on » ne pouvait rendre ni la vie aux morts, ni aux

exsectis virilitatem restituere posse : quod quidem supplicium gravius morte cives Romani subissent. Ponto vero decederet confestim, familiasque publicanorum remitteret, ceteraque restitueret sociis civibusque Romanis, quæ penes eum essent. Si fecisset, jam tunc sibi mitteret munera ac dona, quæ, bene rebus gestis, Imperatores ab amicis accipere consuessent: » miserat enim Pharnaces coronam auream. His responsis datis legatos remisit.

At Pharnaces omnia liberaliter pollicitus, quum festinantem ac properantem Cæsarem speraret libentius etiam crediturum suis promissis, quam res paterctur; quo celerius honestiusque ad res magis necessarias proficisceretur, (nemini enim erat ignotum, plurimis de caussis ad urbem Cæsarem revocari,) lentius agere, decedendi diem postulare longiorem, pactiones interponere, in summa frustrari cœpit. Cæsar, cognita calliditate hominis, quod aliis temporibus natura facere consueverat, tunc necessitate fecit adductus, ut celerius omnium opinione manum consereret.

XI. Zela est oppidum in Ponto, positu ipso, ut in plano loco, satis munitum : tumulus enim naturalis, velut manu factus, excelsiore undique fastigio sustinet murum. Circumpositi sunt

» mutilés la virilité; perte plus cruelle que la mort » pour des citoyens Romains. Mais Pharnace devait sur-le-champ évacuer le Pont, relâcher les » familles des traitans, et rendre aux citoyens et » aux alliés de Rome tout ce dont il était détenteur. » L'ayant fait, il pourrait envoyer les dons et les » présens que les Généraux victorieux avaient » coutume de recevoir des amis du nom Romain :» (Pharnace lui avait envoyé une couronne d'or.) Il congédia les Ambassadeurs avec cette réponse.

Pharnace n'hésita pas à tout promettre : il espérait que César, très-pressé, se fierait plus aisément qu'il ne devait à sa parole, ayant un prétexte honnête pour aller au plus vîte, où des objets plus importans l'attendaient : car personne n'ignorait que plusieurs motifs le rappelaient à Rome. Pharnace agit donc avec lenteur, demande plus de temps pour se retirer, y met des conditions et cherche enfin à éluder ses promesses. César, découvrant son astuce, fit alors par nécessité ce qu'en d'autres temps il faisait par caractère, et résolut d'en venir aux mains plus tôt que personne s'y attendait.

IX. Zéla est une place du Pont, assez forte d'assiette pour une ville en plaine; car elle est en entier bâtie sur un tertre naturel, qui semble un ouvrage de l'art. Tout autour sont plusieurs hautes collines,

huic oppido magni multique, intercisi vallibus, colles: quorum editissimus unus, qui, propter victoriam Mithridatis et infelicitatem Triarii detrimentumque exercitus nostri, superioribus locis atque itineribus pene conjunctus oppido, magnam in illis partibus habet nobilitatem; nec multo longius millibus passuum tribus abest ab Zela. Hunc locum Pharnaces, veteribus paternorum felicium castrorum refectis operibus, copiis omnibus suis occupavit.

Cæsar, quum ab hoste millia passuum quinque castra posuisset videretque eas valles, quibus Regia castra munirentur, eodem intervallo sua castra munituras, si modo ea loca hostes priores non cepissent, quæ multo erant propiora Regis castris; aggerem comportari jubet intra munitiones. Quo celeriter collato, proxima nocte, vigilia quarta, legionibus omnibus expeditis, impedimentisque in castris relictis, prima luce, neque opinantibus hostibus, eum ipsum locum cepit, in quo Mithridates secundum prælium adversus Triarium fecerat. Huc omnem comportatum aggerem e castris servitia agerent, jussit; ne quis ab opere miles discederet, quum spatio non amplius mille passuum intercisa vallis castra hostium divideret ab opere incepto Cæsaris castrorum.

entrecoupées de vallons : l'une, très-élevée, est fameuse dans le pays par la victoire de Mithridates, le malheur de Triarius et la défaite de notre armée : elle n'est pas à plus de trois milles de la ville, à laquelle elle tient presque par des chemins pratiqués sur les hauteurs. Pharnace y prit poste avec toute son armée, après avoir rétabli les ouvrages du camp, si heureux pour son père.

César en vint camper à cinq milles ; et, comme il vit que les vallées, qui faisaient la force du camp du Roi, feraient aussi celle du sien, si les ennemis ne s'emparaient pas avant lui d'une position qui était bien plus près d'eux, il ordonna d'apporter dans le camp des fascines; ce qui se fit promptement. La nuit suivante, à la quatrième veille, il part avec les légions, laissant les bagages au camp, et, sans que l'ennemi s'y attende, s'empare à la pointe du jour du lieu même où Mithridates avait vaincu Triarius, puis y fait transporter toutes les fascines par les valets de l'armée, afin qu'aucun soldat ne quitte l'ouvrage; parce qu'entre le camp des ennemis et les ouvrages commencés, il n'y avait qu'un vallon large au plus de mille pas.

Pharnaces, quum id repente prima luce animadvertisset, copias suas omnes pro castris instruxit, quas, interposita tanta locorum iniquitate, consuetudine magis pervulgata militari credebat instrui Cæsar, vel ad opus suum tardandum, quo plures in armis tenerentur, vel ad ostentationem Regiæ fiduciæ, ne munitione magis quam manu defendere locum Pharnaces videretur. Itaque deterritus non est, quo minus, prima acie pro vallo instructa, reliqua pars exercitus opus faceret. At Pharnaces, impulsus sive loci felicitate; sive auspiciis et religionibus inductus, quibus obtemperasse eum postea audiebamus; sive paucitate nostrorum, qui in armis erant, comperta, quum more operis quotidiani magnam illam servorum multitudinem, quæ aggerem portabat, militum esse credidisset; sive etiam veterani fiducia exercitus sui, quem bis et vigesies in acie conflixisse, et vicisse legati ejus gloriabantur; simul contemptu exercitus nostri, quem pulsum a se, Domitio duce, sciebat; inito consilio dimicandi, descendere prærupta valle cœpit. Cujus aliquandiu Cæsar irridebat inanem ostentationem et eo loco militum coarctationem, quem in locum nemo sanus hostis subiturus esset: quum interim Pharnaces eodem gradu, quo præruptam descenderat in

Au point du jour, Pharnace, voyant tout à coup l'état des choses, mit son armée entière en bataille devant son camp : mais le trajet était si périlleux que César crut qu'il faisait cela par une habitude assez commune en guerre; soit pour retarder les travaux, en nous tenant plus de monde sous les armes; soit pour afficher la confiance et ne point paraître compter plus sur ses retranchemens, que sur ses troupes. César se contenta donc de mettre au-delà du fossé sa première ligne en bataille, laissant au travail le reste de l'armée. Mais Pharnace avait résolu de combattre, déterminé, soit par le bonheur du local; soit par des idées superstitieuses et des présages, auxquels on apprit depuis qu'il avait déféré; soit par la persuasion que nous avions peu de monde sous les armes, opinion que lui donna le grand nombre d'esclaves qui portaient les fascines, et qu'il crut être, comme de coutume, autant de soldats; soit même par sa confiance en sa vieille armée, qui, comme ses envoyés s'en targuaient, avait combattu et vaincu vingt et deux fois en bataille rangée, et par son mépris pour la nôtre, qu'il avait battue, quand Domitius la commandait; il se mit donc à descendre la colline, malgré son escarpement. César crut quelque temps que c'était une bravade et riait de le voir entasser des soldats dans une position où jamais homme sensé ne se serait mis : cependant, du même pas dont il était des-

vallem, ascendere adversus arduum collem instructis copiis cœpit.

Cæsar, incredibili ejus vel temeritate, vel fiducia motus, neque opinans imparatusque oppressus, eodem tempore milites ab operibus vocat, arma capere jubet, legiones opponit, aciem instruit: cujus rei subita trepidatio magnum terrorem attulit nostris. Nondum ordinibus instructis, falcatæ Regiæ quadrigæ permistos milites perturbant; quæ tamen celeriter multitudine telorum opprimuntur. Insequitur has acies hostium et clamore sublato confligitur, multum adjuvante natura loci, plurimum Deorum immortalium benignitate: qui quum omnibus casibus belli intersunt, tum præcipue eis, quibus nihil ratione potuit administrari.

Magno atque acri cominus prælio facto, dextro cornu, quo veterana legio sexta erat collocata, initium victoriæ natum est. Ab ea parte quum in proclive detruderentur hostes; multo tardius, sed tamen iisdem Diis adjuvantibus, sinistro cornu mediaque acie, totæ profligantur copiæ Regis: quæ quam facile subierant iniquum locum, tam celeriter gradu pulsæ premebantur loci iniquitate. Itaque multis militibus partim interfectis, partim suorum ruina oppressis, qui velocitate effu-

cendu dans le vallon, Pharnace montait à pic la colline opposée, avec son armée en bataille.

Cette présomption, ou cette témérité incroyable étonna César : attaqué contre son attente et pris au dépourvu, il retire les soldats du travail, leur fait prendre les armes, place les légions, les met en bataille, le tout à la fois et avec une précipitation qui jeta beaucoup de trouble parmi nos troupes. Avant qu'elles fussent démêlées et formées, les chars armés de faux y causèrent du désordre; mais ils furent bientôt accablés de traits. Leur corps d'armée les suivait ; un cri s'élève et nous en venons aux mains, très-favorisés par la position, bien plus encore par les Dieux immortels, qui président à tous les événemens de la guerre, et surtout à ceux où l'habileté n'a rien à faire.

Après un combat fort vif et corps à corps, la victoire se déclara d'abord à l'aile droite, où se trouvait la sixième légion de vétérans, qui renversa l'ennemi dans le vallon : ensuite, graces aux Dieux, mais bien plus tard, la gauche et le corps de bataille culbutèrent le reste des Pharnaciens. Aussi facilement ils avaient gravi l'escarpement, aussi rapidement les poursuivit-on sur la pente. Ils eurent donc beaucoup d'hommes tués, ou étouffés par la chute de leurs camarades : ceux que leur agilité put sauver, ayant jeté leurs armes en traver-

gere poterant, armis tamen projectis, vallem transgressi, nihil ex loco superiore inermes proficere poterant. At nostri, victoria elati, subire iniquum locum munitionesque aggredi non dubitarunt. Defendentibus autem iis cohortibus castra, quas Pharnaces præsidio reliquerat, celeriter castris hostium sunt positi. Interfecta multitudine omni, aut capta suorum, Pharnâces cum paucis equitibus profugit: cui nisi castrorum oppugnatio facultatem attulisset liberius profugiendi, vivus in Cæsaris potestatem adductus esset.

Tali victoria, toties victor Cæsar, incredibili est lætitia affectus, quod maximum bellum tanta celeritate confecerat; eratque subiti periculi recordatione lætior, quod victoria facilis ex difficillimis rebus acciderat. Ponto recepto, præda omni Regia militibus condonata, postero die cum expeditis equitibus ipse proficiscitur: legionem sextam decedere ad præmia atque honores accipiendos in Italiam jubet: auxilia Dejotari domum remittit: duas legiones cum Cœlio Vinciano in Ponto reliquit.

Ita per Gallo-Græciam Bithyniamque in Asiam iter facit, omniumque earum provinciarum de controversiis cognoscit et statuit: jura in Tetrarchas, Reges, civitates distribuit. Mi-

sant le vallon, ne purent, désarmés, se défendre de la hauteur. Nos troupes, animées par le succès, la gravirent sans hésiter, pour attaquer le camp: il fut bientôt pris, n'étant défendu que par les cohortes que Pharnace y avait laissées de garde. Ce prince, après avoir vu prendre ou massacrer toute son armée, s'enfuit avec quelques cavaliers. Si l'attaque du camp ne lui avait donné le temps de se sauver, il tombait vivant au pouvoir de César (4).

Après tant de victoires, César eut encore une joie incroyable de celle-ci, qui terminait si promptement une guerre menaçante: et le souvenir du danger subit qu'il avait couru le charmait d'autant plus, qu'il était sorti de la plus difficile position par une victoire facile. Ayant recouvré le Pont, il abandonne tout le butin Royal à son armée et part le lendemain avec quelque cavalerie légère. Il donne l'ordre à la sixième légion de venir en Italie recueillir des récompenses et des honneurs mérités, renvoie à Déjotare ses troupes, et laisse Cœlius Vincianus dans le Pont avec deux légions.

Il vint ensuite en Asie par la Gallo-Grèce et la Bithynie, statua, les parties entendues, sur les différends de toutes ces provinces, et détermina les droits des Tétrarques, des Rois et des cités. Nous

thridatem Pergamenum, a quo rem feliciter celeriterque gestam in Ægypto supra scripsimus, Regio genere ortum, disciplinis etiam Regiis educatum (nam eum Mithridates, Rex Asiæ totius, propter nobilitatem Pergamo parvulum secum asportaverat in castra multosque tenuerat annos), Regem Bosphori constituit, quod sub imperio Pharnacis fuerat; provinciasque populi Romani a barbaris atque inimicis Regibus, interposito amicissimo Rege, munivit. Eidem Tetrarchiam (legibus) Gallo-Græcorum, jure gentis et cognationis adjudicavit, occupatam et possessam paucis ante annis a Dejotaro. Neque tamen usquam diutius moratus est, quam necessitas urbanarum seditionum pati videbatur.

Rebus felicissime celerrimeque confectis, in Italiam celerius omnium opinione venit.

avons parlé de l'activité de Mithridates de Pergame et de ses succès en Egypte. Issu de Rois, il avait reçu lui-même une éducation Royale; car Mithridates, Roi de toute l'Asie, l'avait à raison de sa naissance emmené tout enfant dans son camp et l'y avait retenu plusieurs années. César le fit Roi du Bosphore, qui avait dépendu de Pharnace; donnant ainsi, dans un prince tout dévoué, un rempart à nos provinces contre les barbares et les Rois ennemis. Il y ajouta, d'après les droits de sa naissance et les lois de la nation, la Tétrarchie de la Gallo-Grèce, usurpée et possédée par Déjotare depuis quelques années. Nulle part cependant César ne s'arrêta plus long-temps que ne le permettaient les troubles de Rome.

Ayant très-heureusement et très-promptement tout terminé, il vint en Italie, plus tôt que personne ne le pensait.

NOTES

SUR LA GUERRE D'ALEXANDRIE.

(1) Dès le temps de Suétone, c'est lui qui nous l'apprend dans la Vie de César, c. 56, on ne connaissait pas l'auteur de ce Livre; je ne crois donc pas qu'on puisse aujourd'hui mettre en tête un nom d'auteur. Les manuscrits y placent celui de *Hirtius* ou d'*Oppius*, sans doute d'après Suétone. Mais les copistes de ce Livre, qui l'ont présenté sous le nom de *César*, de *Celse*, de *Suétone*, ne se sont pas moins trompés que ceux qui l'ont fait écrire par *Hirtius Pansa*; ne faisant qu'un individu des deux Consuls de l'an 711, Hirtius et Pansa D'après l'épître adressée à Balbus, qu'on lit en tête du Liv. VIII de la Guerre des Gaules, il est vraisemblable que ce commentaire et celui de la Guerre d'Alexandrie sont du même auteur. Morus.

Oudendorp n'en a pas moins conservé dans le titre le nom de *Hirtius*, et je crois qu'il a bien fait, puisqu'en général on le lui attribue. Oe.

J'ai fait de même.

(2) Cette circonstance est rappelée par Suétone, *in Julio*, c. 4. Il ajoute que César nagea deux cents pas, ne faisant usage que de la main droite, ayant la gauche élevée au-dessus de l'eau, pour ne pas mouiller ses tablettes, et traînant avec les dents son *paludamentum*, afin de ne pas le laisser au pouvoir des ennemis. Cependant Appien et

Dion assurent que les Alexandrins le recueillirent et en firent un trophée.

(3) *Sous ses propres auspices :* il n'y avait que le Général en chef qui eût qualité pour prendre les auspices. L'expression, *auspicioque suo*, exprime donc que Gabinius avait été revêtu d'un commandement indépendant. En effet il gouvernait la Syrie en qualité de Proconsul, lorsqu'il ramena dans ses états Ptolemée, père de Cléopâtre.

(4) A cette occasion, il se récria plus d'une fois sur le bonheur de Pompée, qui avait dû une grande partie de sa gloire à ses succès contre un ennemi si peu redoutable.

AFFAIRES DE ROME.

En arrivant à Rome, César y trouva tout en combustion. Sa victoire de Pharsale n'avait été connue que par le bruit public, ou par des lettres particulières: il n'avait pas voulu paraître se faire gloire du malheur d'une partie de ses concitoyens, en informant authentiquement le Sénat de leur défaite. Quoi qu'il en soit, l'Italie, qui le reconnaissait déjà, demeura calme, tant qu'elle fut gouvernée par Servilius. Il nomma César Dictateur pour l'année où l'on allait entrer; et comme il était trop éloigné pour que l'on pût sans inconvénient demander et attendre ses ordres, on lui donna pour Maître de la cavalerie Marc-Antoine. L'absence du Dictateur, qui devait présider aux élections, et dont les intentions sur le choix des Magistrats n'étaient

pas connues, fit qu'il n'y en eut d'autres au premier janvier dans tout l'Empire, que César, Marc-Antoine, les Tribuns du peuple, et les Ediles Plébéïens.

Le Dictateur étant enfermé dans Alexandrie, toute l'autorité se trouvait dans les mains de son Général de cavalerie, et elle ne pouvait guères être plus mal placée. Antoine n'était que soldat. Ses débauches, sa passion pour le vin, la société des bateleurs et des femmes perdues, qui l'entouraient, ne pouvaient lui attirer la considération ni publique, ni particulière : mais, en s'avilissant, il avait dissipé sa fortune. Revêtu du pouvoir, il eut recours aux rapines et aux exactions, vendit publiquement la justice, et dépouilla plusieurs citoyens de leurs biens, pour les faire passer à d'autres : l'on sent que, dans l'état des choses, les prétextes ne pouvaient lui manquer. Cependant la ville jouissait de la tranquillité sous le gouvernement militaire, quand l'ambition de Dolabella vint la troubler.

Ce jeune Patricien, gendre de Cicéron, s'était attaché à César. Il avait du talent, du courage, et des dettes. Voulant tout à la fois et se débarrasser de ses créanciers, et s'assurer de nombreux amis, il se fait, comme Clodius, adopter par un Plébéïen, est élu Tribun du Peuple, et sur-le champ promulgue (1) une loi pour l'abolition des dettes, et de suite une autre, qui, comme celle de Cœlius (2), exemptait les locataires du paiement des loyers. Deux de ses collègues s'y étant opposés, il en résulta de vives discussions, puis des querelles, enfin des voies de fait et des combats.

Antoine, dit-on, favorisa d'abord les vues de Dolabella, qui lui étaient plus avantageuses en effet qu'à tout autre :

---

(1) On appelait promulguer une loi, l'exposer, gravée sur des tables d'airain, dans le Forum, afin que tout citoyen pût en prendre une connaissance plus précise qu'à la lecture qu'on en faisait en public.

(2) *Voy.* au Liv. III de la Guerre Civile, p. 285.

mais, ayant soupçonné le Tribun d'une intrigue avec sa femme, il se joignit au Sénat, qui s'opposait de tout son pouvoir au nouveau projet de loi. Dolabella se faisait suivre par une foule de gens armés : Antoine se fit autoriser à veiller à la sureté de la ville de concert avec les autres Tribuns, défendit le port d'armes à tout ce qui n'était pas soldat, et fit entrer dans Rome des troupes, qu'il joignit à sa garde habituelle. Le Tribun, soutenu par la multitude, tint tête au Sénat et aux soldats d'Antoine. Les nouvelles que l'on recevait peignaient comme très-critique alors la position de César dans Alexandrie; et, si Dolabella parut se modérer un instant, quand on apprit l'issue des affaires en Egypte, la guerre de Pharnace, où s'engagea le Dictateur, fit bientôt disparaître une circonspection due aux circonstances.

En ce moment Antoine quitta Rome: la douzième légion refusait de passer en Sicile, jusqu'à ce qu'on eût acquitté les promesses qu'on lui avait faites; et ses

chefs, ayant voulu la ramener aux lois de la discipline, avaient été forcés, à coups de pierre, de chercher leur salut dans la fuite. A son exemple, les anciennes légions déclarèrent qu'elles ne marcheraient, qu'après avoir reçu ce qu'on leur devait. On ignore quel fut le succès du voyage d'Antoine. Il établit pour gouverneur de Rome, en son absence, son oncle L. César, homme respectable de toutes manières, mais peu propre à lutter contre Dolabella : aussi la sédition vint-elle à son comble. Les débiteurs et les créanciers, formant comme deux armées, s'emparaient des postes avantageux, et s'attaquaient, au centre de la ville, et par le fer et par le feu. Tel était l'acharnement, que les Vestales s'enfuirent de leur temple, emportant les choses sacrées, qu'elles n'y crurent pas en sureté.

Antoine étant de retour, le Sénat le chargea de nouveau de pourvoir à la sureté publique. Le Tribun, toujours plus audacieux, ayant assigné le jour où il

voulait faire passer ses lois, se barricade dans la place et, comme s'attendant à soutenir un siége, élève des tours en bois, pour défendre les approches. Antoine de son côté rassemble des troupes dans le Capitole, force les ouvrages, met en pièces les tables où les prétendues lois étaient gravées, se saisit de quelques séditieux et les fait précipiter de la roche Tarpéïenne. Cependant les troubles ne cessèrent qu'à la nouvelle de la défaite de Pharnace ; et la présence de César put seule tranquilliser entièrement les esprits.

Il reçut à son retour de vives plaintes et contre Antoine et contre Dolabella : mais ils lui avaient été ; ils pouvaient encore lui être utiles ; il leur pardonna. Et comment aurait-il recherché ses partisans, puisqu'il ne rechercha pas ceux de Pompée ? Cependant il avait besoin de fonds, et pour couvrir ses dépenses passées, et pour celles qu'allait entraîner la guerre d'Afrique. Ainsi, outre les grandes sommes que lui valut l'or co-

ronaire (1), il fit des emprunts considérables soit aux villes, soit aux particuliers; et, ces ressources ne suffisant pas, il jugea nécessaire de faire vendre les biens de ceux qui avaient péri dans la guerre.

En même temps il travaillait à se concilier la faveur du Peuple, que la guerre avait réduit à la plus grande misère. Ainsi, outre ce qu'il avait fait précédemment pour les débiteurs, il leur fit remise de tous les arrérages échus depuis le commencement de la guerre civile : et, par une autre ordonnance, les citoyens qui n'avaient qu'un loyer de deux mille sesterces à Rome, et de cinq cents dans le reste de l'Italie, furent exemptés du paiement d'une année.

Il commença pareillement à récom-

(1) L'usage était que les villes, qui s'intéressaient aux succès d'un Général, lui offrissent des couronnes d'or après la victoire. Quand au lieu de couronnes, elles en donnaient la valeur, on appelait cet argent *coronaire*.

penser ses compagnons d'armes, donnant aux uns des Sacerdoces, aux autres des Magistratures. Quoiqu'il restât fort peu de temps jusqu'au premier janvier, il nomma Consuls, pour le reste de l'année, Vatinius avec Kalénus ; et, pour avoir plus de places à donner, il porta le nombre des Préteurs à dix. L'un fut Salluste, presqu'aussi fameux par son luxe et ses débauches, que par ses écrits. Vatinius n'était pas moins décrié du côté des mœurs.

Mais si des nominations pareilles ne pouvaient guères convenir qu'à lui, qui faisait céder toute autre considération aux services qu'il avait reçus, il n'y avait que lui non plus qui fût d'un caractère assez élevé pour mettre sitôt en place des hommes qui avaient porté les armes contre lui ; du nombre fut Sulpicius, Consul de l'an 701, qui eut le gouvernement de l'Achaïe.

César se fit ensuite nommer Consul et continuer Dictateur pour l'année suivante, et se donna pour collègue au

Consulat et pour Maître de la cavalerie, M. Lépidus, qu'il laissa pour le représenter à Rome et dans l'Italie. Rien ne semblait plus arrêter son départ pour l'Afrique, lorsqu'il fut retardé par une violente sédition, qui éclata parmi ses vieilles troupes en Campanie.

Elles souffraient impatiemment que l'on n'eût pas encore acquitté ce qu'on leur avait promis ; et, d'autant plus insolentes qu'elles se jugeaient nécessaires, elles reclamèrent avec hauteur et leurs récompenses et même leur congé, comme ayant servi le temps exigé par la loi. Dans le nombre, se distinguait par son arrogance la dixième légion, jusqu'alors si attachée à César, et qu'il avait toujours particulièrement affectionnée. César, hors d'état de les satisfaire, leur fait déclarer par le Préteur Sallustius, « Que, la guerre d'Afrique terminée, il » les gratifiera de mille deniers, au-delà » de ce qu'il leur a déjà promis. »

Ils regardèrent cette offre comme une insulte, outragèrent le Préteur, qui cou-

rut risque de la vie, partirent sur-le-champ et marchèrent à Rome, en faisant par-tout le dégat ; ils tuèrent même, entr'autres personnes, Cosconius et Galba, deux anciens Préteurs.

César, craignant pour la ville, en fait fermer les portes, et distribue, pour la défendre, les troupes qu'il avait à sa disposition. Mais, loin de s'y renfermer lui-même, il va, malgré les instances de ses amis, trouver les mutins au champ de Mars, dès qu'ils y sont arrivés, monte sur son tribunal et, d'une voix menaçante, leur demande : « Ce » qui les a fait venir et ce qu'ils prétendent. » Déconcertés d'une démarche si fière, ils n'osèrent même parler du retard des récompenses promises, et lui représentèrent seulement, « Que, brisés » de fatigues, épuisés de sang par tant » de campagnes, de marches et de ba» tailles, ils méritaient bien leur congé.» *Je vous le donne*, repart César à l'instant ; puis après un moment de silence, *et cependant*, ajouta-t-il, *quand j'aurai*

triomphé avec d'autres soldats, je m'acquitterai vis-à-vis de vous de mes promesses.

Surpris d'être congédiés au moment où ils se croyaient nécessaires; craignant de se voir enlever, par de nouveaux venus, la gloire d'une victoire qui devait être la dernière ; confondus même de l'assurance nouvelle qu'on leur donnait de leur récompense, et dans un pareil moment, ils restaient interdits et muets : de son côté, le Dictateur voulait descendre du tribunal, comme n'ayant plus rien à dire. Mais ses amis le conjurent de ne pas s'en tenir à un langage si sec avec les anciens compagnons de ses victoires. Il cède à leurs instances, et commence son discours non par le mot de *Soldats*, ordinaire aux autres Généraux, ni par celui de *Camarades*, qui était le sien, mais par celui de *Romains;* annonçant par-là qu'il ne considérait plus comme soldats les hommes qu'il venait de licencier.

Alors ils rompent le silence, ils s'é-

crient qu'ils sont soldats ; ils ont recours aux plus humbles prières, protestent de leur repentir, demandent par grace de passer en Afrique, promettant de vaincre seuls l'ennemi, quelles que soient les forces, et s'offrent même à être décimés, s'il l'exige. César déclara qu'il ne voulait point de sang, mais qu'il devait casser des soldats, qui, pleins de vigueur, refusaient de servir leur Général. Enfin il se laissa vaincre aux supplications et accorda comme faveur ce qu'il desirait vivement sans doute. Mais il fut inexorable pour la dixième légion, à laquelle il fit des reproches amers de son ingratitude. Désespérée de n'avoir pu obtenir son pardon, ce fut malgré lui, ou du moins sans son ordre, qu'elle vint en Afrique. Il s'en servit ; mais, ayant pris les noms des plus séditieux, il les exposa par-tout où le péril était le plus grand, et ceux qui échappèrent aux dangers ne furent pas à l'abri de tout chatiment. Il les priva du tiers de leur part dans le butin et, lors de la distribution des

terres en Italie, du tiers de la quantité qu'il leur avait promise.

La sédition appaisée, il ne pensa plus qu'à passer en Afrique.

SUITES DE LA BATAILLE DE PHARSALE.

Quand la nouvelle de la défaite de Pompée arriva à Dyrrachium, il est superflu de dire que la consternation y fut extrême. On n'y pensa qu'à fuir; les uns, à l'exemple de Labiénus, pour continuer la guerre; d'autres, comme Cicéron, pour chercher la tranquillité sous la protection du vainqueur. Mais Caton, qui commandait dans la ville, se crut obligé de conserver à Pompée, s'il vivait encore, les troupes qu'il en avait reçues. Tous, quoi qu'il en soit, firent voile pour Corcyre, rendez-vous général de la flotte, où se réunirent les Commandans des diverses escadres, et Cnéïus, fils aîné de Pompée.

On y tint un conseil de guerre, où Caton, d'après les lois, déférait le com-

mandement à Cicéron comme Proconsul : mais celui-ci, loin d'accepter le commandement, déclara : « Qu'il fallait » non pas seulement mettre bas les ar- » mes, mais les jeter. » A ce discours, le jeune Pompée le perçait de son épée, si Caton ne se fût mis entre deux. Cicéron se retira à Brindes, pour y attendre les ordres de César; Metellus Scipion passa en Mauritanie; et Cassius (1), différent du meurtrier de César, prit la route du Pont, espérant y mettre les armes à la main à Pharnace.

Pour Caton, il se mit avec la plus grande partie de la flotte à la recherche de Pompée, qu'il supposa s'être dirigé vers la Lybie ou l'Egypte. Il recueillit à Patras Faustus Sylla, Pétréïus, et plusieurs autres fugitifs; côtoyant ensuite la Crète, il vint au promontoire Paliure, dans la Cyrénaïque, où il apprit la mort de Pompée par Sextus son fils et par sa veuve Cornélie.

(1) *Voyez* la note 18 du Liv. III de la Guerre Civile, page 445.

Alors ceux qui l'avaient suivi se partagèrent encore. Tout ce qui n'avait tenu personnellement qu'à Pompée regarda ses engagemens comme dissous par sa mort et se dispersa en attendant une occasion de recourir à la clémence du vainqueur. Cassius, un des assassins de César, fut du nombre. Cornélie retourna en Italie, sachant qu'elle n'avait rien à craindre. Mais d'autres en grand nombre, soit zèle pour la liberté, soit méfiance de César, déclarèrent à Caton qu'ils avaient résolu de le suivre et de lui obéir, s'il vouloit être leur chef. Il accepta le commandement; et, s'étant présenté devant Cyrène, il y fut reçu, quoiqu'on en eût quelques jours avant fermé les portes à Labiénus : les deux fils de Pompée étaient avec Caton.

Scipion trouva des ressources en Afrique pour renouveler la guerre. Varus y commandait deux légions qu'il y avait levées, comme on l'a vu dans le premier Livre de la Guerre Civile; la défaite de Curion avait encore plus attaché

au parti Pompéïen Juba, qui en avait eu la gloire : Considius, qui avait dès l'origine une légion dans Adrumète, avait sans doute, ainsi que Varus, profité du temps pour augmenter ses forces; et Caton vint les joindre avec plus de dix mille hommes. Ne pouvant à cause de la saison, les aller trouver par mer, il avait pris son chemin par terre et, dans trente jours, était arrivé de Cyrène à la grande Leptis, marchant constamment le premier, le javelot à la main, dans des sables arides, sans jamais monter à cheval.

En arrivant il rétablit l'intelligence entre Scipion et Varus, qui, depuis longtemps à la tête de la province, ne se souciait pas d'en céder le commandement. L'un et l'autre le déférèrent à Caton : mais son respect pour les lois le lui fit refuser : il n'avait été que Préteur et Scipion était Consulaire. A son exemple, Varus reconnut Scipion. Il ne paraît pas qu'il se soit élevé de difficultés de la part d'Afranius, quoiqu'il eût lui-même

été Consul, et moins encore de celle de Pétréïus et de Labiénus, qui n'avaient été que Préteurs.

Juba voulait détruire Utique, comme une ville dévouée à César; mais Caton s'y opposa. Il en eut le gouvernement, et l'on verra les mesures qu'il prit pour n'avoir rien à craindre des habitans. On sent que l'Afrique dut être le point de ralliement de tout ce qui se sauva, soit de Pharsale, soit des diverses provinces qui se soumirent à César. Les forces de Scipion devinrent telles, que, suivant Cicéron, on craignait en Italie qu'il n'y passât avec son armée, tandis que César était retenu par les affaires de l'Egypte et de l'Asie. Mais il aurait fallu pour cela un autre Général que Scipion. Sa naissance, une haine implacable pour César et le courage d'un soldat faisaient tout son mérite : personnellement incapable de grandes vues, sa présomption le rendait en outre inaccessible aux bons conseils.

C. JULII CÆSARIS

COMMENTARII.

DE BELLO AFRICANO.

COMMENTAIRES

DE CESAR.

GUERRE D'AFRIQUE.

Digitized by Google

C. JULII CÆSARIS
COMMENTARII.

DE BELLO AFRICANO,
AUCTORE HIRTIO (1).

COMPENDIUM.

I. Transit Cæsar in Africam : complura recipit oppida. II. Pugna cum Labieno. Nunciato Scipionis adventu, Cæsar castra communit accuratius. III. Castra ponit Scipio adversus Cæsarem, qui se suis continet. IV. Appellunt Cæsari auxilia et commeatus. Ad Scipionem contendit. Equestri prælio profligantur hostes. Pugnam vitat Scipio. GRANDO SAXEA. *V. Copias conjungunt Scipio et Juba. Cæsar multoties prospere pugnat. Sævit in quosdam præfectos. Scipio plures defectiones patitur. Jubæ arrogantia. VI. Res maritimæ. Cæsi Labieni insidiatores. VII. Inopia adductus, Cæsar e castris proficiscitur. Compluribus oppidis potitur. Pugna ad Tegeam. VIII. Thapsum obsidere instituit Cæsar. Ad Thapsum profligatur Scipio. IX. Mors Catonis. Se dedunt Utica, Usceta, Adrumetum, Zama, Thapsus : pereunt Juba, Petreius, Afranius, Faustus Sylla, Scipio. Romam Cæsar revertitur.*

I. CÆSAR, itineribus justis confectis, nullo die intermisso, ad diem quartum decimum Kal. Januarii Lilybæum pervenit, statimque

Digitized by Google

Tome V. Page 1.

15
16
17
Scombraria Pr.
Carthago-Nova
Ilercaonum
Ilercavonia
Ilergetes
Ilergetum
Ilurgis
Ilurgavonenses
Iberus
Iberia
Ilergetum
Ilergetes
Sicoris
Ilerda
Ilerdenses
Ilerdaum Pr.
37

COMMENTAIRES
DE CÉSAR.

GUERRE D'AFRIQUE.

PAR A. HIRTIUS (1).

SOMMAIRE.

I. César passe en Afrique. Plusieurs villes se rendent à lui. II. Combat avec Labiénus. A la nouvelle de l'approche de Scipion, César se retranche avec plus de soin. III. Scipion vient camper devant César, qui se tient renfermé. IV. César reçoit des vivres et des renforts. Il se met en campagne. Combat de cavalerie où il a le dessus. Scipion refuse la bataille. PLUIE DE PIERRES. *V. Juba se joint à Scipion. Avantages réitérés que remporte César. Il sévit contre quelques officiers. Désertion au camp de Scipion. Hauteur de Juba. VI. Affaire sur mer. Embuscade de Labiénus défaite. VII. César lève son camp, faute de blé. Il prend quelques villes. Combat près de Tegea. VIII. César met le siége devant Thapsus. Bataille de Thapsus, perdue par Scipion. IX. Mort de Caton. Reddition d'Utique, d'Uscéta, d'Adrumète, de Zama, de Thapsus. Mort de Pétréius, de Juba, d'Afranius, de Faustus Sylla, de Scipion. César retourne à Rome.*

I. Sans forcer sa marche, mais sans faire de séjour, César arriva le 14. des Calendes de Janvier à Lilybée. Aussitôt il fit connaître qu'il voulait

ostendit, sese naves velle conscendere; quum non amplius legionem tironum haberet unam equitesque vix sexcentos. Tabernaculum secundum littus ipsum constituit, ut prope fluctus verberaret. Hoc eo consilio fecit, ne quis sibi moræ quidquam fore speraret, et ut omnes in dies horasque parati essent. Incidit per id tempus, ut tempestates ad navigandum idoneas non haberet; nihilo tamen minus in navibus remiges militesque continere et nullam prætermittere occasionem profectionis; quum præsertim ab incolis ejus provinciæ nunciarentur adversariorum copiæ, equitatus infinitus, legiones Regiæ quatuor, levis armaturæ magna vis, Scipionis legiones decem, elephanti centum et viginti, classesque esse complures; tamen non deterrebatur, animoque et spe confidebat. Interim in dies et naves longæ adaugeri et onerariæ complures eodem concurrere et legiones tironum convenire, in his veterana legio quinta, equitum ad duo millia.

Legionibus collectis sex et equitum duobus millibus, ut quæque prima legio venerat, in naves longas imponebatur, equites autem in onerarias. Ita majorem partem navium antecedere jussit et insulam petere Aponianam, quæ non abest a Lilybæo. Ipse parum commoratus, bona paucorum vendit publice: deinde Allieno

s'embarquer, quoiqu'il n'eût encore qu'une légion de nouvelle levée, avec six cents chevaux au plus : car il plaça sa tente si près de la mer, que les flots la battaient presque, et cela pour que personne ne s'attendît au moindre retard et que chacun fût prêt au jour et à la minute. Quoique le mauvais temps ne permît pas de tenir la mer, il n'en consigna pas moins à bord les rameurs et les soldats, pour ne laisser échapper aucune occasion de partir; sur-tout d'après ce que disaient les Siciliens des forces de l'ennemi, qui devait avoir une cavalerie innombrable, beaucoup d'infanterie légère, quatre légions à Juba, dix à Scipion, cent vingt éléphans et plusieurs escadres. Mais tout cela ne l'effrayait pas; il comptait sur son courage et sur sa fortune. Le nombre de ses galères et celui de ses transports grossissait cependant chaque jour : il lui vint aussi des légions de nouvelle levée, avec la cinquième, composée de vétérans, et de la cavalerie.

Ayant réuni six légions et deux mille chevaux, et fait passer, à mesure qu'elles arrivaient, les légions sur les galères et la cavalerie sur les transports, il fait partir en avant la plus grande partie de sa flotte, avec ordre de gagner l'île Aponiana, qui n'est pas loin de Lilybée. Il reste encore un peu de temps à terre, vend à l'encan les biens de

Prætori, qui Siciliam obtinebat, de omnibus rebus præcipit et de reliquo exercitu celeriter imponendo. Datis mandatis, ipse navem conscendit a. d. sextum Kal. Januarii et reliquas naves statim est consecutus. Ita vento certo celerique navigio vectus, post diem quartam cum longis paucis navibus in conspectum Africæ venit : namque onerariæ reliquæ, præter paucas, vento dispersæ atque errabundæ diversa loca petierunt. Clupeam classe prætervehitur, inde Neapolim ; complura præterea castella et oppida non longe a mari relinquit.

Postquam Adrumetum accessit, ibi præsidium erat adversariorum, cui præerat C. Considius, et, a Clupeis secundum oram maritimam cum equitatu Adrumeti, Cn. Piso cum Maurorum circiter tribus millibus apparuit. Ibi paulisper Cæsar ante portum commoratus, dum reliquæ naves convenirent, exponit exercitum, cujus numerus in præsentia fuit peditum tria millia, equitum centum et quinquaginta ; castrisque ante oppidum positis, sine injuria cujusquam consedit ; prohibetque omnes a præda. Oppidani interim muros armatis complent : ante portam frequentes considunt ad se defendendum : quorum duarum numerus legionum intus erat. Cæsar, circum oppidum

quelques particuliers, donne ses ordres au Préteur Alliénus, qui commandait en Sicile, tant pour faire embarquer promptement le surplus de l'armée que pour les autres affaires, puis met en mer le six des Calendes de Janvier et rejoint bientôt sa flotte. Profitant d'un vent frais et de la marche de son vaisseau, il se trouve le quatrième jour à la vue de l'Afrique avec quelques galères seulement : car la plupart des transports, dispersés par le vent, relâchèrent à l'aventure en divers endroits. Il dépasse Clupéa, Néapolis et plusieurs autres villes ou châteaux peu éloignés de la mer, et s'approche d'Adrumète.

Ses adversaires y avaient une garnison, commandée par C. Cousidius : Cn. Piso, avec la cavalerie de la place et trois mille Maures environ, parut, le long du rivage, du côté de Clupéa. César resta quelque temps devant le port, attendant ses autres vaisseaux, puis (2) débarquant son armée, qui n'était alors que de trois mille fantassins et de cent cinquante chevaux, il campa, sans coup férir, devant Adrumètes, et défendit absolument de piller. Cependant les murs de la ville se couvrent de soldats : un corps nombreux se met en défense devant la porte; il y avait dans la place la valeur de deux légions. César en fait le tour à cheval, en reconnaît l'assiette et rentre au camp. Plusieurs le blâmaient, le taxaient d'imprudence, pour n'avoir

vectus, natura loci perspecta, redit in castra. Non nemo culpæ ejus imprudentiæque assignabat, quod neque unum locum gubernatoribus præfectisque, quem peterent, præceperat; neque, ut mos ipsius consuetudoque superioribus temporibus fuerat, tabellas signatas dederat, ut, in tempore iis perlectis, locum certum peterent universi. Quod minime Cæsarem fefellerat: namque nullum portum terræ Africæ, quo classes decurrerent, pro certo tutum ab hostium præsidio fore suspicabatur; sed fortuitu oblatam occasionem egressus aucupabatur.

L. Plancus interim Legatus petit a Cæsare, ut sibi daret facultatem cum Considio agendi, si posset aliqua ratione perduci ad sanitatem. Itaque, data facultate, litteras conscribit et eas captivo dat perferendas in oppidum ad Considium. Quo simul atque captivus pervenisset litterasque, ut erat mandatum, Considio porrigere cœpisset, priusquam acciperet ille, *Unde*, inquit, *istas?* Tum captivus: *Imperatore a Cæsare.* Tunc Considius, *Unus est*, inquit, *Scipio Imperator hoc tempore populi Romani.* Deinde in conspectu suo captivum statim interfici jubet litterasque nondum perlectas, sicut erant signatæ, dat homini certo ad Scipionem perferendas.

pas assigné de rendez-vous positif à ses officiers et à ses pilotes, et pour ne leur avoir point donné, comme c'était autrefois son usage constant, des ordres cachetés, qui, s'ouvrant à jour fixe, indiquent le rendez-vous général. Cela n'avait point échappé à César : mais il pensait que, dans quelque port qu'on abordât, on y trouverait garnison ennemie ; une fois à terre, il épiait un hasard, une occasion favorable.

Cependant son Lieutenant L. Plancus lui demande la permission de traiter avec Cousidius et d'essayer de le ramener à la raison. César y consent, Pison écrit et charge un prisonnier de sa lettre. Cet homme arrive et suivant ses ordres présente la lettre à Considius : avant de la prendre, *De qui est-elle*, demande-t-il ? *De l'Empereur César*, répond le prisonnier. *Le peuple Romain*, reprend Considius, *n'a d'Empereur en ce moment que Scipion :* et faisant aussitôt égorger le porteur en sa présence, il envoie la lettre à Scipion par un homme sûr, sans l'avoir lue ni décachetée.

Postquam, una nocte et die ad oppidum consumpta, neque responsum ullum a Considio dabatur; neque ei reliquæ copiæ succurrebant; neque equitatu abundabat; et ad oppidum oppugnandum non satis copiarum habebat, et eas tironum; neque primo adventu convulnerari exercitum volebat; et oppidi egregia munitio, difficilisque ad oppugnandum erat accessus; et nuntiabantur auxilia magna equitatus oppidanis suppetias venire; non est visa ratio ad oppugnandum oppidum commorandi, ne, dum in ea re Cæsar esset occupatus, circumventus a tergo ab equitatu hostium laboraret.

Itaque, castra quum movere vellet, subito ex oppido erupit multitudo atque equitatus subsidio uno tempore eis casu succurrit, qui erat missus ab Juba ad stipendium accipiendum, castraque, unde Cæsar egressus iter facere cœperat, occupant et ejus agmen extremum insequi cœperunt. Quæ res quum animadversa esset, subito legionarii consistunt, et equites, quamquam erant pauci, tamen contra tantam multitudinem audacissime concurrunt. Accidit res incredibilis, ut equites minus triginta Galli Maurorum equitum duo millia loco pellerent urgerentque in oppidum. Postquam repulsi et conjecti erant intra munitiones, Cæsar iter

Après avoir campé vingt-quatre heures devant la ville, voyant que Considius ne répondait pas; que le reste de l'armée n'arrivait pas; qu'il manquait de cavalerie; que, pour assiéger la place, il avait trop peu de monde, et que c'était même des conscrits; ne voulant pas d'ailleurs courir d'abord le risque d'un échec devant une place très-forte et d'un accès difficile, qui, de plus, attendait un puissant secours en cavalerie; César ne crut pas à propos de s'arrêter à en faire le siége, de peur que, tandis qu'il s'en occuperait, la cavalerie ennemie, répandue sur ses derrières, ne le molestât.

Il levait donc son camp, lorsque tout à coup un gros d'ennemis sort de la place; et, dans l'instant même, le hasard leur amène pour renfort un corps de cavalerie, que Juba envoyait recevoir sa solde. Ils occupent le camp dont César venait de sortir, et se mettent à harceler l'arrière-garde. Aussitôt les légionnaires s'arrêtent tout court et la cavalerie, quoique très-peu nombreuse, charge cette multitude avec la dernière audace. Il arriva une chose incroyable; c'est que moins de trente cavaliers Gaulois en firent plier deux mille Maures et les chassèrent dans la ville. La plaine étant nettoyée, César se remit en marche; mais, comme les ennemis, plus d'une fois repoussés jusques dans

constitutum ire contendit. Quod quum sæpius facerent, et modo insequerentur, modo rursus ab equitibus in oppidum repellerentur; cohortibus paucis ex veteranis, quas secum habebat, in extremo agmine collocatis, et parte equitatus, iter leniter cum reliquis facere cœpit. Ita, quanto longius ab oppido discedebatur, tanto tardiores ab insequendum erant Numidæ. Interim in itinere ex oppidis et castellis legationes venire, polliceri frumentum paratosque, quæ imperasset, facere. Itaque eo die castra posuit ad oppidum Ruspinam Kalendis Januariis.

Inde movit et pervenit ad oppidum Leptin, liberam civitatem et immunem. Legati ex oppido veniunt obviam; libenter se omnia facturos, quæ vellet, pollicentur. Itaque, Centurionibus ad portas oppidi et custodiis impositis, ne quis miles in oppidum introiret, aut injuriam faceret cuipiam incolæ, non longe ab oppido secundum littus facit castra. Eodem naves onerariæ et longæ nonnullæ casu advenerunt; reliquæ, ut est ei nunciatum, incertæ locorum, Uticam versus petere visæ sunt. Interim Cæsar a mari non digredi, neque mediterranea petere, propter navium errorem, equitatumque in navibus omnem continere, ut arbitror, ne agri vastarentur; aquam in

leurs murs par la cavalerie, revenaient sans cesse à la charge, César mit à l'arrière-garde le peu de cohortes de vétérans qu'il avait, avec une partie de sa cavalerie, et continua d'avancer lentement avec le reste. Aussi plus on s'éloignait de la ville, plus les Numides se rallentissaient. Cependant, chemin faisant, il venait à César des députés des villes et des châteaux lui offrir des vivres et demander ses ordres. Ce jour-là, qui était celui des Calendes de Janvier, il campa près de Ruspina.

Il en partit pour Leptis, ville indépendante et franche, dont les députés vinrent au devant de lui, déclarant qu'on était prêt à exécuter ses ordres. Ayant donc mis aux portes des Centurions et des corps de garde, pour qu'aucun soldat n'entrât dans la ville et qu'on ne fît tort à qui que ce fût, il campa sur le rivage à peu de disance. Plusieurs galères ou transports y abordèrent par hasard; le reste, qui ne savait où attérir, on l'avait vu, disait-on, porter vers Utique. Cependant, à raison de cette déviation, César ne s'écarte point de la mer pour pénétrer dans l'intérieur, retient dans les vaisseaux la cavalerie, sans doute pour qu'elle ne ravageât pas la campagne, et donne ordre d'embarquer de l'eau. Les rameurs s'en occupaient, lorsque

naves jubet comportari. Remiges interim, qui aquatum e navibus exierant, subito equites Mauri, neque opinantibus Cæsarianis, adorti, multos jaculis convulneraverunt, nonnullos interfecerunt: latent enim in insidiis cum equis inter convalles et subito existunt, non ut in campo cominus depugnent.

Cæsar interim in Sardiniam nuncios cum litteris et in reliquas provincias finitimas dimisit, ut sibi auxilia, commeatus, frumentum, simul atque litteras legissent, mittenda curarent: exoneratisque partim navibus longis, Rabirium Postumum in Siciliam ad secundum commeatum accersendum mittit. Interim cum decem navibus longis ad reliquas naves onerarias conquirendas, quæ deerrassent, et simul mare tuendum ab hostibus, jubet proficisci. Item C. Sallustium Crispum Prætorem ad Cercinam insulam versus, quam adversarii tenebant, cum parte navium ire jubet; quod ibi magnum numerum frumenti esse audiebat. Hæc ita imperabat itaque unicuique præcipiebat, ut, fieri posset nec-ne, locum nullum excusatio haberet, nec moram tergiversatio. Ipse interea, ex perfugis et incolis cognitis conditionibus Scipionis, et qui cum eo contra se bellum gerebant, miserari, (Regium enim equitatum in provincia Africa Scipio alebat,)

la cavalerie Maure tombe sur eux à l'improviste, en blesse plusieurs à coups de dards et en tue quelques-uns : car elle se met en embuscade dans les fonds, et se montre tout-à-coup, mais non pour se battre corps à corps en plaine.

César cependant envoie des exprès en Sardaigne et dans les autres provinces voisines, avec ordre de lui faire passer, au reçu de ses lettres, des renforts, des vivres et du blé. Il décharge une partie de ses galères et dépêche Rabirius Postumus en Sicile, pour en amener un second convoi. En même temps il détache dix galères, tant pour aller à la recherche de ses transports égarés, que pour maintenir la sureté de la mer, et fait partir le Préteur C. Sallustius Crispus avec une escadre pour l'île de Cercina, dont les ennemis étaient maîtres, parce qu'on disait qu'ils y avaient rassemblé beaucoup de blé. Ses ordres à chacun étaient si positifs qu'ils ne laissaient, ni prétextes d'impossibilité à alléguer, ni faux-fuyans à l'incertitude. Apprenant cependant par les déserteurs et par les indigènes où en étaient réduits Scipion et ses partisans, (ils entretenaient la cavalerie de Juba aux dépens de la province d'Afrique;) César gémit de voir des hommes assez insensés pour aimer mieux être

tanta homines esse dementia, ut mallent Regis esse vectigales, quam cum civibus in patria in suis fortunis esse incolumes.

Cæsar a. d. tertium. Non. Januarii castra movet: Leptique sex cohortium præsidio cum Saserna relicto, ipse rursus, unde pridie venerat, Ruspinam cum reliquis copiis convertit; ibique sarcinis exercitus relictis, ipse cum expedita manu proficiscitur circum villas frumentatum, oppidanisque imperat, ut plaustra jumentaque omnia sequantur. Itaque magno frumenti invento numero, Ruspinam redit. Hoc cum idcirco existimo fecisse, ne maritima oppida post se vacua relinqueret, præsidioque firmata ad classim receptacula muniret.

Itaque, ibi relicto P. Saserna, fratre ejus, quem Lepti proximo oppido reliquerat, cum legione, jubet comportari ligna in oppidum quamplurima: ipse cum cohortibus septem, quæ ex veteranis legionibus in classe cum Sulpicio et Vatinio rem gesserant, ex oppido Ruspina egressus, proficiscitur ad portum, qui abest ab oppido millia passuum duo, ibique classem sub vesperum cum ea copia conscendit. Omnibus in exercitu insciis et requirentibus Imperatoris consilium, magno metu ac tristitia sollicitabantur. Parva enim cum

tributaires d'un Roi, que de jouir paisiblement de leurs biens dans leur patrie.

César leva son camp le troisième des Nones de Janvier et, laissant six cohortes et Saserna dans Leptis, revint avec le reste à Ruspina, d'où il était parti la veille. Il y déposa les bagages de l'armée et partit avec un camp volant pour aller chercher du blé dans les fermes, donnant ordre aux Ruspiniens de le suivre avec tous leurs charriots et leurs bêtes de somme : il découvrit beaucoup de blé et revint à Ruspina. Il en agissait ainsi, je crois, pour ne point laisser dépourvues derrière lui les places maritimes, où ses garnisons assureraient un asile à sa flotte.

Laissant ensuite dans la ville avec une légion P. Saserna, frère de celui qui commandait à Leptis, avec ordre de rassembler le plus de bois possible, il sort de Ruspina avec sept cohortes de vétérans, qui avaient servi sur mer sous Sulpicius et Vatinius, marche vers le port, qui était à deux milles, et s'y embarque sur le soir avec sa troupe. Tous dans l'armée ignoraient, tous se demandaient le projet du Général ; ce n'était que tristesse, inquiétude et crainte : car avec peu de troupes, novices en outre, et qui toutes n'étaient pas à terre, ils se voyaient en tête beaucoup d'infanterie, une

copia, et ea tironum, neque omni exposita, in Africa contra magnas copias, et insidiosæ nationis, equitatumque innumerabilem, se expositos videbant; neque quidquam solatii in præsentia, neque auxilium in suorum consilio animadvertebant, nisi in ipsius Imperatoris vultu, vigore, mirabilique hilaritate; animum enim altum et erectum præ se gerebat. Huic acquiescebant homines, et in ejus scientia et consilio omnia sibi proclivia omnes fore sperabant.

Cæsar, in navibus una nocte consumpta, jam cœlo albente, quum proficisci conaretur, subito navium pars, de qua timebat, ex errore eodem conferebatur. Hac re cognita, Cæsar celeriter de navibus imperat omnes egredi atque armatos in littore reliquos advenientes milites exspectare. Itaque, sine mora navibus eis in portum receptis, et advectis militum equitumque copiis, rursus ad oppidum Ruspinam redit atque, ibi castris constitutis, ipse cum cohortibus expeditis triginta frumentatum est profectus. Ex eo est cognitum Cæsaris consilium, illum cum classe navibus onerariis, quæ deerrassent, subsidio ire clam hostibus voluisse, ne casu imprudentes suæ naves in classem adversariorum inciderent: neque eam rem eos voluisse scire, qui in præsidiis

nation perfide, une cavalerie innombrable. Sans confiance dans leurs autres officiers, rien dans leur position ne les rassurait que l'énergie de leur Général, sa gaîté singulière, son air où se peignaient la grandeur et l'élévation de son ame. Les soldats se reposaient sur lui, persuadés que, par sa prudence et son habileté, tout leur prospérerait.

César, ayant passé la nuit à bord, essayait de partir à l'aube du jour, quand le hasard amena tout-à-coup au même lieu les vaisseaux pour lesquels il craignait. A cette vue, il fait promptement débarquer ses vétérans, pour attendre en armes les arrivans sur le rivage. Ayant donc fait aussitôt entrer les bâtimens dans le port, il en tire l'infanterie et la cavalerie, revient camper près de Ruspina, puis en repart avec trente cohortes sans bagages, pour chercher du blé. Son retour fit connaître son dessein, qui était d'aller avec sa flotte, à l'insçu des ennemis, au-devant de ses transports égarés, de crainte que le hasard ne les fît donner sans s'en douter dans l'escadre ennemie : et, de peur que la multitude des ennemis ne décourageât nos garnisons à cause de leur faiblesse, il avait voulu leur cacher son départ.

relicti sui milites fuissent, uti nihil propter suorum paucitatem et hostium multitudinem metu deficerent.

II. Interim, quum jam Cæsar progressus esset a castris circiter millia passuum tria, per speculatores et antecessores equites nunciatur ei, copias hostium haud longe a se visas. Et hercle cum eo nuncio pulvis ingens conspici cœptus est. Hac re cognita, Cæsar celeriter jubet equitatum universum, cujus copiam habuit in præsentia non magnam, et sagittarios, quorum parvus numerus, ex castris arcessi, atque ordinatim signa se leniter consequi: ipse antecedere cum paucis armatis. Jamque quum procul hostis conspici posset, milites in campo jubet galeari et pugnam parari: quorum omnino numerus fuit triginta cohortium, cum equitibus quadringentis et sagittariis ci..

Hostes interim, quorum dux erat Labienus et duo Pacidii, aciem dirigunt mirabili longitudine, non peditum, sed equitum, confertam; et inter eos levis armaturæ Numidas et sagittarios pedites interposuerant et ita condensaverant, ut procul Cæsariani pedestres copias arbitrarentur; et dextrum ac sinistrum cornu magnis equitum copiis firmaverant. Interim Cæsar aciem dirigit simplicem, ut poterat, propter paucitatem: sagittarios ante aciem

II. César ayant fait environ trois milles, ses coureurs et ses éclaireurs lui annoncèrent que l'ennemi n'était pas loin : et, dans le fait, on aperçut à l'instant une très-grande poussière. Sur cela César mande promptement du camp toute sa cavalerie, dont il n'avait pour l'instant que fort peu, et ses archers, qui n'étaient là qu'une poignée, commande à l'infanterie de le suivre lentement en ordre de bataille, et se porte en avant avec quelques soldats : quand il découvre l'ennemi dans le lointain, il ordonne de lacer les casques et de se préparer au combat. Il avait trente cohortes en tout, quatre cents chevaux, cent cinquante archers.

Cependant les ennemis, commandés par Labiénus et les deux Pacidius, formèrent une ligne d'une longueur extraordinaire, non d'infanterie, mais de cavalerie, entremêlée d'infanterie légère Numide et d'archers à pied, et si serrée, que de loin les Césariens crurent que tout était infanterie. La droite et la gauche étaient flanquées par une nombreuse cavalerie. César, à raison du petit nombre de ses troupes, n'en put faire qu'une ligne. Il plaça les archers sur son front et la cavalerie sur les

constituit : equites dextro sinistroque cornu opponit, et ita præcipit, ut providerent, ne multitudine equitatus hostium circumvenirentur : existimabat enim, se eum pedestribus copiis aeie instructa dimicaturum.

Quum utrimque exspectatio fieret, neque Cæsar se removeret, et eum suorum paucitate contra magnam vim hostium artificio magis, quam viribus, decernendum videret ; subito adversariorum equitatus sese extendere et in latitudinem promovere collesque complecti et Cæsaris equitatum extenuare simulque ad circumeundum comparare se cœperunt. Cæsariani equites eorum multitudinem ægre sustinebant. Acies interim mediæ quum concurrere conarentur, subito ex condensis turmis pedites Numidæ levis armaturæ eum equitibus procurrunt et inter legionarios milites jaeula conjiciunt. Hie, quum Cæsariani in eos impetum fecissent, illorum equites refugiebant : pedites interim resistebant, dum equites rursus, cursu renovato, peditibus suis succurrerent.

Cæsar, novo genere pugnæ oblato, quum animadverteret ordines suorum in procurrendo turbari, (pedites enim, dum equites longius a signis persequuntur, latere nudato, a proximis Numidis jaculis vulnerabantur ; equites autem hostium pilum militis cursu

ailes, en lui recommandant de prendre bien garde de se laisser envelopper par la nombreuse cavalerie de l'ennemi : car il croyait en venir aux mains avec de l'infanterie, en bataille rangée.

De part et d'autre on attendait, et César ne bougeait pas, voyant bien qu'avec une poignée d'hommes contre un ennemi si nombreux, la tête avait plus à faire que la main ; quand, tout-à-coup, la cavalerie ennemie commence à se déployer : elle s'étend, embrasse les collines, force la nôtre à prolonger sa ligne et se dispose à l'envelopper : celle-ci se soutenait avec peine contre cette multitude. Cependant, au moment où les corps de bataille allaient en venir aux mains, tout-à-coup, de la ligne serrée de Labiénus, il se détache de la cavalerie avec de l'infanterie légère Numide, qui vient lancer ses traits aux légionnaires. Ceux-ci les chargent ; la cavalerie s'enfuit ; et cependant l'infanterie fait ferme, jusqu'à ce que la cavalerie, faisant volte-face, ne revienne la soutenir.

César voyant que, dans ce nouveau genre de combat, ses troupes, en chargeant, rompaient leurs rangs ; qu'en poursuivant trop loin la cavalerie, ou prêtait le flanc nu aux traits des prochains Numides ; et que l'ennemi, fuyant au galop, évitait facilement les javelots ; il fit défendre dans les

facile vitabant), edicit per ordines, ne quis miles a signis quatuor pedes longius procederet. Equitatus interim Labieni, suorum multitudine confisus, Cæsaris paucitatem circumire conatur: equites Juliani pauci, multitudine hostium defessi, equis convulneratis, paulatim cedere : hostis magis magisque instare. Ita puncto temporis omnibus legionariis ab hostium equitatu circumventis, Cæsarisque copiis in orbem compulsis, intra cancellos omnes conjecti pugnare cogebantur.

Labienus in equo, capite nudo, versari in prima acie, simul suos cohortari, nonnumquam legionarios Cæsaris ita appellare : *Quid tu*, inquit, *miles tiro*, *tam feroculus es ? Vos quoque iste verbis infatuavit. In magnum mehercule vos periculum impulit. Misereor vestri.* Tum miles : *Non sum*, inquit, *tiro, Labiene, sed de legione decima veteranus.* Tum Labienus: *Non agnosco*, inquit, *signa Decumanorum.* Tum miles : *Jam me, qui sim, intelliges.* Simul cassidem de capite dejecit, ut cognosci ab eo posset, atque ita pilum, viribus contortum, dum in Labienum mittere contendit, equi graviter adverso pectori affixit; et ait: *Labiene, Decumanum militem, qui te petit, scito esse.* Omnium tamen animi in terrorum conjecti, et maxime tironum : circumspicere enim Cæ-

rangs de dépasser les enseignes de plus de quatre pieds. Cependant la cavalerie de Labiénus, comptant sur sa supériorité, tâche d'envelopper les minces escadrons de César; accablés par cette multidude, qui blessait leurs chevaux, ils perdent du terrain peu à peu; l'ennemi les presse de plus en plus; et toute l'armée, enveloppée dans un instant, est forcée de se former en cercle et de combattre emprisonnée.

Labiénus, à cheval et tête nue, parcourt les premiers rangs : tantôt il encourage les siens; quelquefois s'adressant aux soldats de César : *Quoi*, leur dit-il, *petits conscrits, vous faites les méchans ! Cet homme vous a donc aussi fait tourner la tête par ses harangues ! Il vous a, certes, mis dans un mauvais pas, et je vous plains.* Alors un soldat, *Labiénus*, répondit-il, *je ne suis pas un conscrit, mais un vétéran de la dixième. Je n'en reconnais pas les enseignes*, reprit Labiénus. *Moi, du moins*, réplique le soldat, *tu sauras qui je suis.* Aussitôt il ôte son casque, pour se faire connaître, et lui lance avec roideur son javelot, qui s'enfonce dans le poitrail du cheval : *Sache, Labiénus*, ajoute-t-il, *que le coup vient d'un soldat de la dixième.* La terreur cependant était dans tous les cœurs, sur-tout chez les nouveaux

sarem, neque amplius facere, nisi hostium jacula vitare.

Cæsar interim, consilio hostium cognito, jubet aciem in longitudinem quam maximam porrigi, et alternis conversis cohortibus; ut una post alteram ante signa tenderet. Ita coronam hostium dextro sinistroque cornu mediam dividit; et unam partem ab altera exclusam equitibus intrinsecus adortus cum peditatu, telis conjectis in fugam vertit; neque longius progressus, veritus insidias, se ad suos recipit. Idem altera pars equitum peditumque Cæsaris facit. His rebus gestis et procul hostibus repulsis convulneratisque, ad sua præsidia sese, sicut erat instructus, recipere cœpit.

Interim M. Petreïus et Cn. Piso cum equitibus Numidis mille et centum electis, peditatuque ejusdem generis satis grandi, ex itinere recta subsidio suis occurrunt. At hostes, suis ex terrore firmatis rursusque renovatis animis, legionarios, conversis equitibus, se recipientes novissimos adoriri et impedire cœperunt, quo minus se in castra reciperent. Hac re animadversa, Cæsar jubet signa converti et medio campo redintegrari prælium. Quum ab hostibus eodem modo pugnaretur,

soldats : ils regardaient César et ne faisaient plus que parer les traits de l'ennemi (3).

Mais César, voyant le dessein de Labiénus, ordonne d'étendre la ligne autant que possible, et fait faire demi-tour à une cohorte sur deux, l'une faisant ainsi face en avant, l'autre en arrière. Ayant par-là rompu de droite et de gauche le cercle des ennemis et séparé la moitié de leurs troupes de l'autre, il les charge de front avec sa cavalerie et son infanterie, dont les javelots les mettent en fuite ; et, sans les poursuivre au loin, dans la crainte de quelque piége, il revient sur ses pas. Le reste de son infanterie et de sa cavalerie fait de même. Après cette action, où l'ennemi fut repoussé très-loin et fort maltraité, César se mit en marche pour regagner son camp, en conservant son ordre de bataille.

Cependant M. Pétréïus et Cn. Pison, avec une assez nombreuse infanterie Numide, et onze cents cavaliers d'élite de la même nation, venaient renforcer Labiénus. Ils le rencontrent en route, et les ennemis, revenus de leur terreur et reprenant courage, tournent bride et recommencent à harceler l'arrière-garde, pour empêcher sa retraite. Voyant cela, César ordonne de faire face et de recommencer le combat en plaine. Mais, les ennemis, continuant d'escarmoucher sans en venir aux mains; comme les chevaux de notre faible

nec cominus ad manus rediretur, Cæsarisque equites jumenta, ex nausea recenti, siti, languore, paucitate, vulneribus defatigata, ad insequendum hostem perseverandumque cursum tardiora haberent, dieique pars exigua jam reliqua esset; cohortibus equitibus circumdatis imperat, ut uno ictu contenderent, neque remitterent, donec ultra ultimos colles hostes repulissent atque eorum essent potiti. Itaque signo dato, quum jam hostes languide negligenterque tela mitterent, subito immittit cohortes turmasque suorum: atque, puncto temporis, hostibus nullo negotio campo pulsis, post collemque dejectis, nacti locum atque ibi paulisper commorati, ita ut erant instructi, leniter se ad suas recipiunt munitiones: itemque adversarii male accepti, tum demum se ad sua præsidia contulerunt.

Interim, ea re gesta et prælio dirempto, ex adversariis perfugæ plures ex omni hominum genere et præterea intercepti hostium complures equites peditesque: ex quibus cognitum est hostium consilium, eos hac mente et conatu venisse, ut novo atque inusitato genere prælii tirones legionariique pauci perturbati, Curionis exemplo, ab equitatu circumventi opprimerentur: et ita Labienum dixisse pro concione, « Tantam sese multitu-

cavalerie, malades encore de la mer, blessés, accablés de soif et de fatigue, ne pouvaient ni longtemps ni vivement poursuivre les ennemis, et qu'il restait fort peu de jour ; César ordonne aux cohortes, flanquées par la cavalerie, de charger à la fois, et de ne s'arrêter qu'après avoir repoussé l'ennemi par-delà les dernières collines et s'en être emparées. Ainsi, lorsque déjà l'ennemi lançait mollement et négligemment ses traits, tout-à-coup, au signal, les cohortes et la cavalerie s'élancent et, dans un clin d'œil, elles ont sans effort balayé la plaine et rejeté les ennemis au-delà de la colline : y trouvant une position, elles y restent quelques instans, puis rentrent au camp au petit pas, en gardant leur ordre de bataille ; tandis que l'ennemi mal mené se retirait enfin dans ses quartiers.

Cependant plusieurs déserteurs de toute espèce se rendirent après le combat ; on avait fait aussi beaucoup de prisonniers, cavaliers ou fantassins. On apprit d'eux que les ennemis étaient venus avec le dessein et l'espoir d'intimider par un genre d'attaque extraordinaire et nouveau les conscrits, même les vétérans peu nombreux de César, qui, cernés par la cavalerie comme l'armée de Curion, seraient exterminés de même : et Labiénus avait dit dans le conseil « Que telle était la multitude

dinem auxiliorum adversariis subministraturum, ut etiam cædendo in victoria fatigati vincerentur, atque a suis superarentur : » quippe qui in illorum sibi confideret multitudine ; primum, quod audierat, Romæ legiones veteranas dissentire, neque in Africam velle transire ; deinde, quod triennio in Africa suos milites consuetudine retentos fideles jam sibi effecisset, maxima autem auxilia haberet Numidarum equitum levisque armaturæ. Præterea ex fuga prælioque Pompeiano Labienus, quos secum a Brundisio transportaverat, equites Germanos Gallosque, ibique postea ex hybridis libertinis servisque conscripserat, armaverat, equoque frenato uti condocuerat. Præterea Regia auxilia, elephantes centum et viginti, equitatusque innumerabilis : deinde legiones conscriptæ ex cujusque modi genere amplius duodecim. Hac spe atque ea audacia inflammatus Labienus, cum equitibus Gallis Germanisque mille et sexcentis, Numidarum sine frenis octo millibus, præterea Petreiano auxilio adhibito, equitibus mille et centum, peditum ac levis armaturæ quater tanto, sagitariis ac funditoribus hippotoxotisque compluribus ; his copiis pridie Non. Januarii, post diem tertium quam Africam attigit, in campis planissimis purissimisque ab hora diei

» d'auxiliaires qu'il opposerait aux Césariens, que, » las de tuer, épuisés par la victoire même, ils » seraient à la fin accablés. » Car il se fiait beaucoup sur le grand nombre de ses troupes, d'abord parce qu'il avait ouï dire qu'il y avait à Rome du mécontentement parmi les vieilles légions et qu'elles refusaient de passer en Afrique : il comptait ensuite sur la fidélité de ses soldats, qu'il s'était attachés depuis trois ans qu'il était en Afrique : il était soutenu par beaucoup d'infanterie légère et de cavalerie Numides : il avait en outre de la cavalerie Germaine et Gauloise, qui, partie avec lui de Brindes, s'était échappée de la défaite de Pharsale : il avait encore levé, armé et dressé à se servir du frein des métifs, des affranchis et des esclaves du pays : le parti pouvait de plus disposer des forces de Juba, de cent vingt éléphans, d'une innombrable cavalerie, enfin de douze légions, formées de toute espèce de gens. Delà l'espoir de Labiénus, qui, fier de ses moyens, à la tête de seize cents chevaux Germains ou Gaulois, de huit mille Numides sans frein, d'onze cents autres amenés par Pétréïus, de quatre fois autant d'infanterie et de troupes légères et d'un grand nombre de frondeurs et d'archers à pied et à cheval, vint attaquer César la veille des Nones de Janvier, le quatrième jour du débarquement : c'est contre cette multitude qu'on se battit depuis la cinquième heure,

quinta ad solis occasum est decertatum. In eo prælio Petreius graviter ictus ex acie recessit.

Cæsar interim castra munire diligentius, præsidia firmare majoribus copiis, vallumque ab oppido Ruspina usque ad mare deducere, et a castris alterum eodem, quo tutius ultro citroque commeare auxiliaque sine periculo sibi succurrere possent: tela tormentaque ex navibus in castra comportare: remigum partem ex classe Gallorum, Rhodiorum epibatarumque armare et in castra evocare, uti, si posset, eadem ratione, qua adversarii, levis armatura interjecta inter equites suos interponeretur: sagittariisque ex omnibus navibus Ityreis, Syriis et cujusque generis ductis in castra compluribus, frequentabat suas copias: (audiebat enim, Scipionem post diem tertium ejus diei, quo prælium factum erat, appropinquare, copias suas cum Labieno et Petreïo conjungere, cujus copiæ legionum octo et equitum quatuor millium esse nunciabatur:) officinas ferrarias instruere, sagittas telaque uti fierent complura, curare, glandes fundere, sudes comparare, litteras in Siciliam nunciosque mittere, ut sibi crates materiemque congererent ad arietes, cujus inopia in Africa esset: præterea ferrum plumbumque mitteretur. Et animum etiam advertebat, frumento se in Africa,

jusqu'au coucher du soleil. Pétréïus, grièvement blessé dans le combat, quitta l'armée.

César cependant se retranche avec plus de soin, renforce ses postes, et tire jusqu'au port deux tranchées, l'une partant de Ruspina, l'autre de son camp, afin de communiquer avec la mer et de recevoir sans danger ses renforts. Il fait venir des vaisseaux au camp des traits et des machines, prend et arme une partie des matelots, soit Gaulois, soit Rhodiens, pour essayer d'entremêler, à l'exemple de l'ennemi, de l'infanterie légère avec sa cavalerie, et grossit son armée des archers de tous les vaisseaux, Ituréens, Syriens et autres. Car le bruit courait, trois jours après le combat, que Scipion allait se réunir à Labiénus et à Pétréïus avec ses troupes, qui, disait-on, consistaient en huit légions et quatre mille chevaux. César établit des forges, fait fabriquer quantité de flèches et de traits, fondre des balles et préparer des pieux : il écrit en Sicile de lui envoyer du plomb et du fer, avec des claies et du bois, qui manquait en Afrique pour les béliers. Il n'oublie pas qu'il n'aura de blé que du dehors ; car, l'année précédente, on n'avait pas fait la moisson en Afrique, les ennemis ayant compris dans la conscription les laboureurs à gages : de plus, ils avaient emmagasiné les grains dans quelques places bien fortifiées, affamé toute la campagne, ruiné, rasé

nisi importatitio, uti non posse : priore enim anno, propter adversariorum delectus, quod stipendiarii aratores milites essent facti, messem non esse factam : præterea ex omni Africa frumentum adversarios in pauca oppida et bene munita comportasse, omnemque regionem Africæ exinanisse frumento : oppida, præter pauca, quæ ipsi suis præsidiis tueri poterant, reliqua dirui atque deleri : et eorum incolas intra sua præsidia coëgisse commigrare; agros desertos ac vastatos esse.

Hac necessitate Cæsar coactus, privatos ambiendo et blande appellando aliquantulum frumenti numerum in sua præsidia congesserat et eo parce utebatur. Opera interim ipse quotidie circumire et alternas cohortes in statione habere, propter hostium multitudinem. Labienus saucios suos, quorum numerus maximus fuit, jubet in plostris deligatos Adrumetum deportari. Naves interim Cæsaris onerariæ errabundæ male vagabantur, incertæ locorum atque castrorum suorum : quas singulas scaphæ adversariorum complures adortæ incenderant atque expugnaverant. Hac re nunciata, Cæsar classes circum insulas portusque disposuit; quo tutius commeatus supportari posset.

M. Cato interim, qui Uticæ præerat, Cn. Pompeïum filium multis verbis assidueque

les villes où ils ne pouvaient mettre de troupes, et ravagé le plat-pays, dont ils avaient forcé les habitans à se retirer dans les places à garnison.

Dans cet état de gêne, César, par ses sollicitations et ses caresses, obtint des particuliers et emmagasina un peu de blé, qu'il économisait. Chaque jour cependant il visitait les ouvrages, où, vu le nombre des ennemis, il avait de garde une cohorte sur deux. Labiénus fit attacher sur des charriots et conduire à Adrumète ses nombreux blessés. Pendant cela, les transports de César erraient à l'aventure, ne sachant où il campait; et les ennemis, les attaquant un à un avec des chaloupes, en avaient enlevé et brûlé plusieurs. César l'ayant appris, fit croiser autour des îles et des ports, pour la sureté de ses convois.

Dans ce temps, M. Cato, qui commandait à Utique, ne cessait de stimuler par ses discours et

objurgare non desistebat. *Tuus*, inquit, *pater istuc ætatis quum esset et animadvertisset, Rempublicam ab audacibus sceleratisque civibus oppressam, bonosque aut interfectos, aut exsilio multatos, patria civitateque carere, gloria et animi magnitudine elatus, privatus atque adolescentulus, paterni exercitus reliquiis collectis, pene oppressam funditus et deletam Italiam, urbemque Romanam, in libertatem vindicavit : idemque Siciliam, Africam, Numidiam, Mauritaniam mirabili celeritate armis recepit. Quibus ex rebus sibi eam dignitatem, quæ est per gentes clarissima notissimaque, conciliavit; adolescentulusque atque Eques Romanus triumphavit. Atque ille non ita amplis rebus patris gestis, neque tam excellenti majorum dignitate parta, neque tantis clientelis nominisque claritate præditus, in Rempublicam est ingressus : tu contra, et patris nobilitate et dignitate et per te ipse satis animi magnitudine diligentiaque præditus, nonne eniteris et proficisceris ad paternas clientelas, auxilium tibi Reique publicæ atque optimo cuique efflagitatum.*

His verbis hominis gravissimi incitatus adolescentulus, cum naviculis cujusquemodi generis triginta, inibi paucis rostratis, profectus

ses reproches le fils de Pompée, Cnéius. *A votre âge*, lui disait-il, *votre père, simple particulier, voyant la République opprimeé par d'audacieux scélérats, et les gens de bien, sans cité, sans patrie, exilés ou massacrés; votre père, poussé par sa grandeur d'ame et par l'amour de la gloire, recueillit, presqu'enfant, les débris de l'armée de son père et remit en liberté Rome et l'Italie bouleversée et presqu'anéantie; puis, avec une prodigieuse rapidité, il recouvra par les armes la Sicile, l'Afrique, la Numidie, la Mauritanïe: c'est ce qui lui valut chez les nations une considération et une renommée si brillantes, et le fit triompher tout jeune, n'étant que Chevalier Romain. Et, quand il entra dans la carrière, il n'avait pour lui ni tant d'exploits de son père, ni tant de considération acquise par ses aïeux, ni des cliens si nombreux, ni un nom si célèbre: et vous, au contraire, qui avez pour vous la réputation et l'illustration de votre père, et, par vous-même, la grandeur d'ame et l'activité nécessaires, vous ne ferez aucun effort! Vous n'irez pas dans les pays, dont votre père fut le patron, solliciter des secours pour vous, pour la République, pour tous les gens de bien!*

Echauffé par les discours d'un si grave personnage, le jeune homme, avec trente barques de toute espèce, dont quelques-unes à éperons, part

ab Utica est in Mauritaniam, Regnumque Bogudis est ingressus; expeditoque exercitu, numero servorum, liberorum, duorum millium, cujus partem inermem, partem armatam habuerat, ad oppidum Ascurum accedere cœpit: in quo oppido præsidium fuit Regium. Pompeïo adveniente, oppidani, usque eo passi propius eum accedere, donec ad ipsas portas ac murum appropinquaret, subito eruptione facta, prostratos perterritosque Pompeianos in mare passim navesque compulerunt. Ita re male gesta, Cn. Pompeius filius naves inde avertit, neque postea littus attigit classemque ad insulas Baleares versus convertit.

Scipio interim cum iis copiis, quas paulo ante demonstravimus, Uticæ grandi præsidio relicto, profectus, primum Adrumeti castra ponit: deinde ibi paucos dies commoratus, noctu itinere facto, cum Petreii et Labieni copiis se conjungit; atque, unis castris factis, tria millia passuum longe considunt. Equitatus interim eorum circum Cæsaris munitiones vagari atque eos, qui pabulandi aut aquandi gratia extra vallum progressi essent, excipere; ita omnes adversarios intra munitiones continere. Qua re Cæsariani gravi annona sunt conflictati, ideo, quod nondum neque ab Sicilia, neque ab Sardinia commeatus supportatus erat;

d'Utique pour les états de Bogud en Mauritanie et, débarquant deux mille hommes libres ou esclaves, les uns armés et les autres sans armes, s'approche d'Ascurum, qui avait garnison Royale; elle le laisse venir jusques sous les murs et aux portes même, fait alors une sortie, culbute les Pompéïens et les rejette consternés dans la mer ou dans leurs vaisseaux. Après cet échec, le jeune Pompée, sans aborder autre part, fit route pour les îles Baléares.

III. Cependant Scipion, laissant une forte garnison dans Utique, vint d'abord, avec les forces que l'on a dit, camper près d'Adrumète, resta là quelques jours, en partit de nuit pour faire sa jonction avec Pétréïus et Labiénus, et, ne formant qu'un camp avec eux, prit position à trois milles de Ruspina. Leur cavalerie voltigeait autour des retranchemens de César, enlevant ceux qui sortaient pour aller au fourrage et à l'eau. Ainsi tout le monde était forcé de rester au camp, ce qui occasionna une grande disette; parce qu'il n'était encore venu de convois ni de Sicile, ni de Sardaigne, vu que, dans la saison, on ne pouvait sans danger tenir la mer; et César, n'étant maître

neque per anni tempus in mari classes sine periculo vagari poterant ; neque amplius millia passuum sex terræ Africæ quoquo versus tenebant pabulique inopia premebantur. Qua necessitate coacti veterani milites equitesque, qui multa terra marique bella confecissent et periculis inopiaque tali sæpe essent conflictati, alga e littore collecta et aqua dulci eluta et ita jumentis esurientibus data, vitam eorum producebant.

Dum hæc ita fierent, Rex Juba, cognitis Cæsaris difficultatibus copiarumque paucitate, non est visum dari spatium convalescendi augendarumque ejus opum. Itaque, comparatis equitum magnis peditumque copiis, subsidio suis, egressus e Regno, ire contendit. P. Sitius interim et Rex Bogud, conjunctis suis copiis, cognito Regis Jubæ egressu, propius ejus Regnum copias suas admovere, Cirtamque, oppidum ejus Regni opulentissimum, adorti, paucis diebus pugnando capiunt et præterea duo oppida Getulorum : quibus quum conditionem ferrent, ut oppido excederent idque sibi vacuum transderent conditionemque repudiassent, postea ab eis capti interfectique sunt omnes. Inde · progressi, agros oppidaque vexare non desistunt. Quibus rebus cognitis, Juba, quum jam non

que d'un terrain de six mille pas au plus en tout sens, manquait absolument de fourrage. Dans cette extrémité les vétérans et les cavaliers, qui, ayant long-temps fait la guerre sur mer et sur terre, s'étaient souvent trouvés dans une gêne et un besoin pareils, ramassaient au rivage de l'algue, qu'ils lavaient dans l'eau douce et donnaient aux chevaux affamés pour prolonger leur existence.

Instruit de la situation critique de César et de la faiblesse de son armée, le Roi Juba ne crut pas devoir lui laisser le temps de se renforcer et d'augmenter ses moyens. Ainsi, rassemblant beaucoup d'infanterie et de cavalerie, il sortit de ses états pour soutenir ses alliés. P. Sitius et le Roi Bogud, informés de son départ, réunissent leurs forces, marchent vers la Numidie, assiégent et prennent d'assaut au bout de quelques jours Cirta, la ville la plus opulente du pays, et de plus deux villes des Gétules. On leur avait demandé de les remettre évacuées; ils refusèrent, furent pris de vive force et tous égorgés. Sitius et Bogud continuèrent à désoler les villes et la campagne. Sur ces nouvelles, que Juba reçut presqu'au moment de joindre Scipion, il crut plus à propos d'aller défendre son pays que de hasarder, en venant au secours d'autrui, d'être chassé de ses états et de

longe a Scipione atque ejus ducibus abesset, capit consilium, satius esse, sibi suoque Regno subsidio ire, quam dum alios adjuturus proficisceretur, ipse suo Regno expulsus, forsitan utraque re expelleretur. Itaque rursus se recipere atque auxilia a Scipione etiam abduxit, sibi suisque rebus timens, elephantisque triginta relictis, suis finibus oppidisque suppetias profectus est.

Cæsar interim, quum de suo adventu dubitatio in provincia esset, neque quisquam crederet, ipsum, sed aliquem Legatum cum copiis in Africam venisse, conscriptis litteris circum provinciam, omnes civitates facit de suo adventu certiores. Interim nobiles homines ex suis oppidis profugere et in castra Cæsaris devenire et de adversariorum ejus acerbitate crudelitateque commemorare cœperunt. Quorum lacrimis querelisque Cæsar commotus, quum antea constitisset in stativis castris, æstate inita, cunctis copiis auxiliisque accitis, bellum cum adversariis gerere instituit; litterisque celeriter in Siciliam ad Allienum et Rabirium Postumum conscriptis et per catascopum missis, « Ut sine mora, aut ulla excusatione hiemis ventorumque; exercitus sibi quam celerrime transportaretur: Africam provinciam perire funditusque everti a suis inimi-

perdre des deux côtés. Il retourna donc sur ses pas, et même, craignant pour lui et pour son Royaume, il retira ses troupes auxiliaires à Scipion, excepté trente éléphans, et partit pour défendre son pays et ses places.

Cependant on doutait, en Afrique, que César y fût en personne : tout le monde croyait que c'était non pas lui, mais un de ses Lieutenans qui avait débarqué avec des troupes. Il écrivit donc des circulaires pour prévenir toutes les villes de son arrivée. Sur cela, plusieurs hommes distingués s'enfuient vers lui, et lui font le détail des rigueurs, des cruautés de ses ennemis. Leurs plaintes, leurs pleurs émurent César : il s'était jusques-là tenu dans son camp d'hiver; il résolut de se mettre en campagne au commencement de l'été, quand il aurait reçu ses troupes et ses renforts; il écrivit donc sur-le-champ par un aviso en Sicile au Préteur Alliénus et à Rabirius Postumus et leur manda « Que, sans retard, sans alléguer la » saison ni les vents, ils lui amenassent ses trou- » pes dans le plus bref délai. L'Afrique périssait ; » les ennemis la ruinaient de fond en comble : leur » scélératesse, leur perfidie ne laisseraient à ses

cis: quod nisi celeriter sociis foret subventum, præter ipsam Africam terram nihil, ne tectum quidem, quo se reciperent, ab illorum scelere insidiisque reliquum futurum.» Atque ipse in tanta erat festinatione et exspectatione, ut postero die, quam misisset litteras nunciumque in Siciliam, classem exercitumque morari diceret, noctes diesque oculos mentemque ad mare dispositos directosque haberet. Nec mirum: animadvertebat enim villas exuri, agros vastari, pecus diripi trucidarique, oppida castellaque dirui deserique, principesque civitatum aut interfici, aut in catenis teneri, liberos eorum obsidum nomine in servitutem abripi: iis se in miseriis suamque fidem implorantibus auxilio propter copiarum paucitatem esse non posse. Milites interim in opere exercere, castra munire, turres, castella facere molesque jacere in mare non intermittere.

Scipio interim elephantos hoc modo condocefacere instituit. Duas instruxit acies: unam funditorum contra elephantos, quæ quasi adversariorum locum obtineret et contra eorum frontem adversam lapillos minutos mitteret: deinde in ordinem elephantos constituit: post illos autem aciem suam instruxit, ut, quum ab adversariis lapides mitti cœpissent et elephanti perterriti se ad suos convertissent,

» amis, si on ne les secourait promptement, que la » terre nue, sans un toit où se retirer.» Et tels étaient son empressement et son impatience que, le lendemain du départ du courrier, il disait que la flotte et l'armée tardaient beaucoup : nuit et jour il avait l'esprit et les yeux dirigés et fixés sur la mer. Et rien d'étonnant ; car il voyait brûler les fermes, ravager la campagne, enlever et tuer le bétail, ruiner les villes et les châteaux, dont on chassait les habitans, massacrer ou mettre aux fers les premiers des cités, et, sous le nom d'ôtages, réduire leurs enfans en esclavage ; sans que le petit nombre de ses troupes lui permît, dans cette désolation, de prêter l'assistance qu'on implorait. Il ne cessait cependant d'exercer le soldat aux travaux, de fortifier son camp, d'élever des tours et des redoutes, et de pousser des jetées dans la mer.

Scipion, dans le même temps, essaya ce moyen pour dresser ses éléphans. Il forma deux corps : l'un de froudeurs, figurant l'ennemi, se plaçait en face de ces animaux rangés en bataille et leur lançait de petits cailloux ; derrière eux était le sien, qui, lorsqu'ils voulaient se retirer, effarouchés par les pierres, leur en jetait de son côté, pour les faire marcher contre l'ennemi. Méthode longue et difficile : car cet animal grossier, tou-

rursus a sua acie lapidibus missis, eos converterent adversum hostem; quod ægre tardeque fiebat: rudes enim elephanti, multorum annorum doctrina usuque vetusto vix edocti, tamen communi periculo in aciem producuntur.

Dum hæc ad Ruspinam ab utrisque ducibus administrantur, C. Virgilius, Prætorius, qui Thapso oppido maritimo præerat, quum animadvertisset naves singulas cum exercitu Cæsaris, incertas locorum atque castrorum suorum vagari, occasionem nactus, navem, quam ibi habuit actuariam, complet militibus et sagittariis; eidem scaphas de navibus adjungit ac singulas naves Cæsarianas consectari cœpit: et, quum plures adortus esset, pulsus fugatusque inde discessit. Sed cum nec sic desisteret periclitari, forte incidit in navem, in qua erant duo Titii, Hispani adolescentes, Tribuni legionis quintæ, quorum patrem Cæsar in Senatum legerat, et cum his T. Salienus Centurio legionis ejusdem, qui M. Messalam Legatum obsederat Messanæ et seditiosissima oratione apud eum est usus; idemque et pecuniam et ornamenta triumphi Cæsaris retinenda et custodienda curaverat et ob has caussas timebat sibi. Hic propter conscientiam peccatorum suorum persuasit adolescentibus, ne repugna-

jours imparfaitement instruit, même après plusieurs années de leçons et d'exercices, est dans un combat également à craindre pour les deux armées.

Tandis que les deux Généraux s'occupaient ainsi près de Ruspina, C. Virgilius, ancien Préteur, qui commandait à Thapsus, ville maritime, ayant aperçu des navires qui couraient la mer isolément, chargés de troupes pour César et ne sachant où le trouver, saisit l'occasion et remplit de soldats et d'archers un vaisseau léger qu'il avait: il y joint des chaloupes et se met à la poursuite de ces navires isolés. Il en attaqua plusieurs qui le repoussèrent et le mirent en fuite : mais, comme il ne se décourageait pas, le hasard lui fit rencontrer celui qui portait les deux Titius, Tribuns de la cinquième légion, jeunes Espagnols, dont César avait fait entrer le père au Sénat, et, avec eux, T. Saliénus, Centurion de la même légion, qui avait comme assiégé dans Messine le Lieutenant M. Messala et lui avait adressé les discours les plus séditieux : de plus il avait fait saisir et retenir l'argent et les ornemens triomphaux de César; aussi n'était-il pas sans crainte. Sachant bien ce qu'il méritait, il persuada aux jeunes gens de ne pas résister et de se rendre à Virgilius. Celui-ci les

rent seseque Virgilio transderent. Itaque deducti a Virgilio ad Scipionem, custodibus transditi, et post diem tertium sunt interfecti. Qui quum ducerentur ad necem, petisse dicitur major Titius a Centurionibus, uti se priorem, quam fratrem, interficerent; idque ab eis facile impetrasse atque ita esse interfectos.

Turmæ interim equitum, quæ pro vallo in stationibus esse solebant ab utrisque Ducibus, quotidie minutis prœliis inter se pugnare non intermittunt: nonnunquam etiam Germani Gallique Labieniani cum Cæsaris equitibus, fide data, inter se colloquebantur. Labienus interim cum parte equitatus Leptim oppidum, cui præerat Saserna cum cohortibus tribus, oppugnare, ac vi irrumpere conabatur: quod a defensoribus, propter egregiam munitionem oppidi et tormentorum multitudinem, facile et sine periculo defendebatur. Quod ubi ejus facere equitatus sæpius non intermittebat et quum forte ante portam turma densa adstitisset; scorpione accuratius misso, atque eorum Decurione percusso, et ad terram defixo, reliqui perterriti, fuga se in castra recipiunt. Quo facto postea sunt deterriti oppidum tentare.

Scipio interim fere quotidie non longe a suis castris passibus trecentis instruere aciem ac, majore diei parte consumpta, rursus se

conduisit à Scipion qui leur douna des gardes et, trois jours après, les fit périr. En allant à la mort, l'aîné demanda, dit-on, aux Centurions à la recevoir le premier; il l'obtint facilement et tous deux périrent ainsi.

Chaque jour cependant les grand'-gardes de cavalerie des deux armées ne cessaient d'escarmoucher. Quelquefois aussi la cavalerie Germaine et Gauloise de Labiénus causait, sur parole, avec celle de César. A cette époque Labiénus essaya d'enlever de vive force, avec une partie de sa cavalerie, Leptis, où Saserna commandait trois cohortes : mais la place était si bien fortifiée et si bien pourvue de machines, qu'elle se défendait sans peine et sans crainte. Cette cavalerie néanmoins revenait toujours à la charge; enfin un jour un gros escadron étant devant une des portes, un trait de scorpion bien dirigé vint frapper et clouer à terre le Commandant : sa troupe épouvantée s'enfuit et revint au camp. Cela dégoûta l'ennemi d'inquiéter dorénavant la place.

Pendant cela, Scipion se mettait chaque jour en bataille à moins de trois cents pas de son camp, y restait la plus grande partie du jour, puis ren-

in castra recipere. Quod quum sæpius fieret, neque ex Cæsaris castris quisquam prodiret, neque propius ejus copias accederet; despecta patientia Cæsaris exercitusque ejus, universis copiis productis, elephantisque turritis triginta ante aciem instructis, quam latissime potuit porrecta equitum peditumque multitudine, uno tempore progressus, haud ita longe a Cæsaris castris constitit in campo. Quibus rebus cognitis, Cæsar jubet milites, qui extra munitiones processerant, quique pabulandi, aut lignandi, aut etiam muniendi gratia vallem petierant, quique ad eam rem opus erant, omnes intra munitiones minutatim modestcque sine tumultu aut terrore se recipere atque in opere consistere: equitibus autem, qui in statione fuerant, præcipit, ut usque eo locum obtinerent, in quo paulo ante constitissent, donec ab hoste missum telum ad se perveniret: quod si propius accederetur, quam honestissime se intra munitiones reciperent. Alii quoque equitatui edicit, uti quisque suo loco paratus armatusque præsto esset.

At hæc non ipse per se coram, quum de vallo perspecularetur; sed mirabili peritus scientia bellandi, in Prætorio sedens, per speculatores et nuncios imperabat, quæ fieri

trait dans ses lignes. L'ayant souvent fait sans que César quittât les siennes et s'avançât, il méprisa sa patience et celle de l'armée, fit sortir toutes ses troupes, plaça en première ligne trente éléphans chargés de tours et, donnant tout le front possible à son infanterie et à sa cavalerie nombreuse, il mit à la fois toute son armée en mouvement et se porta dans la plaine, assez près du camp de César. Sur cela, César envoie l'ordre aux soldats sortis pour fourrager, pour faire du bois, pour chercher des choses nécessaires aux fortifications, à tous ceux enfin qui étaient occupés au dehors, de rentrer à la file, sans bruit, sans confusion, sans s'effrayer, et de se rendre à leur poste : il enjoint à la grand'-garde de cavalerie de se reporter où elle était un peu auparavant et de s'y maintenir jusqu'à ce que l'ennemi soit à la portée du trait ; s'il avançait encore, elle rentrerait au camp dans le meilleur ordre possible. Le reste de la cavalerie devait se tenir en armes et prêt à marcher, chaque escadron à son poste.

Et tous ces ordres, il ne les donnait pas sur le rempart, en observant l'ennemi ; mais, sachant merveilleusement la guerre, il les faisait porter, assis dans le Prétoire, par des coureurs et des

volebat : animadvertebat enim , quamquam magnis essent copiis adversarii freti , tamen sæpe a se fugatis, pulsis perterritisque, et concessam vitam , et ignota peccata ; quibus rebus nunquam tanta suppeteret ex ipsorum inertia conscientiaque animi victoriæ fiducia, ut castra sua adoriri auderent. Præterea ipsius nomen auctoritasque magna ex parte eorum exercitus minuebat audaciam : tum egregiæ munitiones castrorum et valli fossarumque altitudo et extra vallum styli cæci, mirabilem in modum consiti , vel sine defensoribus aditum adversariis prohibebant. Scorpionum , catapultarum ceterorumque telorum , quæ ad defendendum solent parari , magnam copiam habebat. Atque hæc propter exercitus sui præsentis paucitatem et tirocinium præparaverat ; non , hostium vi et metu commotus , patientem se timidumque hostium opinioni præbebat. Neque idcirco copias, quamquam erant paucæ tironumque, non educebat in aciem , quod victoriæ suorum diffideret ; sed referre arbitrabatur cujusmodi victoria esset futura: turpe enim sibi existimabat , tot rebus gestis tantisque exercitibus devictis, tot tam claris victoriis partis , ab reliquis copiis adversariorum suorum , ex fuga collectis , se cruentam adeptum existimari victoriam. Ita-

ordonnances. Au reste, quelles que fussent les forces des ennemis, comme il les avait souvent fait trembler, battus, mis en fuite, qu'il leur avait accordé la vie et le pardon du passé, il ne pensait pas que leur lâcheté, que le cri de leur conscience leur permissent jamais de compter assez sur la victoire, pour oser attaquer son camp. En outre, son nom et sa réputation en imposaient beaucoup à leur armée. Ensuite la grande force de ses lignes, la hauteur du rempart, la profondeur des fossés, des chausses-trappes, parfaitement disposées au-dehors, auraient suffi pour défendre le camp, eût-il été sans troupes. Il était de plus amplement pourvu de scorpions, de catapultes et de tous les traits en usage pour la défensive. Il avait fait ces apprêts à cause du petit nombre et de l'inexpérience de ses troupes. Mais, bien qu'il parût aux ennemis circonspect jusqu'à la timidité, il ne les craignait pas: quoique son armée fût faible et mal aguerrie, s'il n'acceptait pas la bataille, ce n'était pas qu'il doutât de la victoire; mais l'essentiel pour lui c'était l'espèce de cette victoire. Car, après tant d'exploits, tant de succès éclatans, après avoir battu de si puissantes armées, il aurait trouvé honteux qu'on pût dire que la défaite d'un reste de fuyards ralliés lui avait coûté beaucoup de sang. Il avait donc résolu de souffrir leurs bravades et leur insolence, jusqu'à ce que le

que constituerat, gloriam exsultationemque eorum pati, donec sibi veteranarum legionum pars aliqua in secundo commeatu occurrisset.

Scipio interim, paulisper, ut ante dixi, in eo loco commoratus, ut quasi despexisse Cæsarem videretur, paulatim reducit suas copias in castra et, concione advocata, « De terrore suo, desperationeque exercitus Cæsaris verba facit et, cohortatus suos, victoriam propriam se eis brevi daturum pollicetur. » Cæsar jubet milites rursus ad opus redire et, per caussam munitionum, tirones in labore defatigare non intermittit. Interim Numidæ Getulique diffugere quotidie ex castris Scipionis et, partim in Regnum se conferre, partim, quod ipsi majoresque eorum beneficio C. Marii usi fuissent Cæsaremque ejus affinem esse audiebant, in ejus castra perfugere catervatim non intermittunt. Quorum ex numero electis hominibus illustrioribus, Getulis, litteris ad suos cives datis, cohortatus, ut manu facta se suosque defenderent, et ne suis inimicis adversariisque dicto audientes essent, mittit.

Dum hæc ad Ruspinam fiunt, legati ex Achilla, civitate libera, etiam undique ad Cæsarem veniunt; « Seque paratos, quæcumque imperasset, et libenti animo facturos

second convoi lui amenât quelques cohortes de vétérans.

Scipion, cependant, après avoir resté dans la plaine le temps qu'il fallait pour paraître avoir nargué César, ramène lentement ses troupes au camp et, convoquant de suite les soldats, il leur parle « De la terreur qu'il inspire, de la consternation de l'armée de César, et leur promet sous » peu une victoire décisive. » César ordonne de retourner à l'ouvrage et, sous prétexte de se fortifier, ne cesse d'endurcir au travail ses nouveaux soldats. Cependant il déserte chaque jour du camp de Scipion des Numides et des Gétules. Les uns se retirent dans le Royaume de Juba; les autres se rendent par bandes au camp de César, ayant ouï dire qu'il était allié de Marius, dont ils avaient reçu des bienfaits eux et leurs pères. César choisit les plus distingués des Gétules et les charge de lettres pour leurs concitoyens, qu'il exhorte à ne plus recevoir d'ordres de ses ennemis et à se réunir pour se défendre eux et leurs familles.

Tandis que cela se passait près de Ruspina, il vint à César des députés de tous côtés, entr'autres de la cité libre d'Achilla, « Qui offrait d'exécuter

pollicentur : tantum orare et petere ab eo, ut sibi præsidium daret, quo tutius id et sine periculo facere possent : se et frumentum, et quæcumque res eis suppeteret, communis salutis gratia subministraturos. » Quibus rebus facile a Cæsare impetratis, præsidioque dato, C. Messium, Ædilitia functum potestate, Achillam jubet proficisci. Quibus rebus cognitis, Considius Longus, qui Adrumeti cum duabus legionibus et equitibus septingentis præerat, celeriter, ibi parte præsidii relicta, cum octo cohortibus Achillam ire contendit. Messius, celerius itinere confecto, prior Achillam cum cohortibus pervenit. Considius interim, quum ad urbem cum copiis accessisset et animadvertisset, præsidium Cæsaris ibi esse, non ausus periculum suorum facere, nulla re gesta pro multitudine hominum, rursus Adrumetum se recipit : deinde, paucis post diebus equestribus copiis a Labieno adductis, rursus Achillanos, castris positis, obsidere cœpit.

IV. Per id tempus C. Sallustius Crispus, quem paucis ante diebus missum a Cæsare cum classe demonstravimus, Cercinam pervenit. Cujus adventu C. Decimius, Quæstorius, qui ibi cum grandi familiæ suæ præsidio præerat commeatui, parvulum navigium nactus con-

» sur-le-champ ses ordres : seulement elle deman-
» dait instamment une garnison, afin de pouvoir
» agir sans crainte et sans danger. Alors, pour le
» bien de la cause commune, elle fournirait du
» blé et tout ce qui dépendait d'elle. » César lui accorda sans peine sa demande et lui envoya une garnison, commandée par l'ex-Édile C. Messius. Sur cette nouvelle, C. Considius, qui était avec deux légions et sept cents chevaux dans Adrumète, y en laisse une partie et part promptement avec huit cohortes pour Achilla. Il y fut prévenu par Messius, qui fit plus de diligence. Considius, en approchant de la ville, s'aperçut que César y avait garnison : il ne voulut point exposer sa troupe et rentra dans Adrumète, sans avoir rien fait qui répondît à ses forces. Mais quelques jours après, Labiénus lui ayant amené de la cavalerie, il revint assiéger la place.

IV. Dans le même temps le Préteur Sallustius Crispus, que César avait, comme on l'a vu, fait partir quelques jours auparavant avec une escadre, arrive à Cercina. L'île avait pour garnison la suite très-nombreuse de l'ex-Questeur C. Décimius, chargé de l'intendance des vivres ; mais, à l'appro-

scendit ac se fugæ commendat. Sallustius interim Prætor, a Cercinitanis receptus, magno numero frumenti invento, naves onerarias, quarum ibi satis magna copia fuit, complet atque in castra ad Cæsarem mittit. Allienus interim Proconsul e Lilybæo in naves onerarias imponit legiones tredecimam et quartam decimam et equites Gallos octingentos, funditorum sagittariorumque mille, ac secundum commeatum in Africam mittit ad Cæsarem: quæ naves, ventum secundum nactæ, quarta die in portum ad Ruspinam, ubi Cæsar castra habuerat, incolumes pervenerunt. Ita Cæsar, duplici lætitia ac voluptate uno tempore auctus, frumento auxiliisque, tandem suis exhilaratis annonaque levata, sollicitudinem deponit, legiones equitesque, ex navibus egressos, jubet ex languore nauseaque reficere; dimissos in castella munitionesque disponit.

Quibus rebus Scipio, quique cum eo essent commirari et requirere: « C. Cæsarem, qui ultro consuesset bellum inferre ac lacessere prælio, subito commutatum non sine magno consilio suspicabantur. » Itaque ex ejus patientia in magnum timorem conjecti, ex Getulis duos, quos arbitrabantur suis rebus amicissimos, magnis præmiis pollicitationibusque

che du Préteur, il se jeta dans une barque et prit la fuite. Sallustius cependant, accueilli par les habitans de l'île, y trouva beaucoup de blé, avec un assez grand nombre de transports, qu'il en remplit et qu'il fit partir pour le camp de César. D'un autre côté, le Proconsul Alliénus embarqua sur des transports, à Lilybée, la treizième et la quatorzième légions, sept cents cavaliers Gaulois et mille archers ou frondeurs, et fit partir ce second convoi, qui, profitant d'un bon vent, arriva sans perte, le quatrième jour, au camp de César, près de Ruspina. Il reçut ainsi tout à la fois des renforts et du blé, double motif de satisfaction et de joie : la gaîté revint enfin et l'on ne craignit plus la disette. César, sorti d'inquiétude, fait débarquer les légions et la cavalerie, leur ordonne d'aller se remettre du mal de mer, et les distribue dans les redoutes et dans les lignes.

Cette conduite étonne Scipion et ses amis : « César, se disent-ils, si disposé d'ordinaire à » prendre l'offensive, à provoquer l'ennemi, ne » devait pas, sans de grands motifs, avoir changé » tout-à-coup. » Ainsi, très-alarmés de son inaction, ils engagent, par de magnifiques promesses, deux Gétules, qu'ils croyaient leur être tout dévoués, à passer comme déserteurs dans le camp

propositis, pro perfugis speculandi gratia in Cæsaris castra mittunt. Qui simul ad eum sunt deducti, petierunt, ut sibi liceret sine periculo verba proloqui. Potestate facta, *Sæpenumero*, inquiunt, *Imperator, complures Getuli, qui sumus clientes C. Marii et propemodum omnes cives Romani, qui sunt in legione quarta et sexta, ad te voluimus in tuaque præsidia confugere; sed custodiis equitum Numidarum, quo id sine periculo minus faceremus, impediebamur: nunc, data facultate, pro speculatoribus missi a Scipione, ad te cupidissime venimus, ut perspiceremus, num quæ fossæ aut insidiæ elephantis ante castra portasque valli factæ essent; simulque consilia vestra contra easdem bestias comparationemque pugnæ cognosceremus atque ei renunciaremus.* Qui, collaudati a Cæsare stipendioque donati, ad reliquos perfugas deducuntur: quorum orationem celeriter veritas comprobavit. Namque postero die ex legionibus iis, quas Getuli nominaverunt, milites legionarii complures a Scipione in castra Cæsaris perfugerunt.

Dum hæc ad Ruspinam geruntur, M. Cato, qui Uticæ præerat, delectus quotidie libertinorum, Afrorum, servorum denique et cujusquemodi generis hominum, qui modo per ætatem arma ferre poterant, habere atque

de César, pour leur servir d'espions. Conduits en sa présence, ils demandent la permission de parler sans avoir rien à craindre et, l'ayant obtenue : *Empereur*, lui disent-ils, *beaucoup de Gétules que nous sommes dans la quatrième légion et dans la sixièmes, cliens de C. Marius et presque tous citoyens Romains, nous avons voulu souvent nous refugier dans ton camp ou dans tes places : mais les gardes de cavalerie Numide nous empêchaient de le faire sans danger. Aujourd'hui nous le pouvons et nous accourons avec empressement, comme espions de Scipion, pour découvrir si, devant les portes et en avant du camp, tu n'as point quelque fosse, quelque piége qui attendent ses éléphans, pour savoir ton plan de défense contre ces bêtes, et tes dispositions quant à la bataille, afin de lui en rendre compte.* » César leur donna des éloges, les prit à sa solde et les fit conduire au quartier des déserteurs. Les faits confirmèrent bientôt leur rapport ; car, le lendemain, beaucoup de soldats, des légions qu'ils avaient citées, passèrent dans le camp de César.

Tandis que cela se passait près de Ruspina, M. Cato, commandant à Utique, faisait des levées journalières d'affranchis, d'Africains, d'esclaves enfin et de gens de toute espèce, pourvu qu'ils fussent d'âge à porter les armes, et les en-

sub manum Scipionis in castra submittere non intermittit. Legati interim ex oppido Tisdro, in quo tritici modium millia tercentum comportata fuerant a negotiatoribus Italicis aratoribusque, ad Cæsarem venere; quantaque copia frumenti apud se sit, docent; simulque orant, « Ut sibi præsidium mittat, quo facilius et frumentum et copiæ suæ conserventur. » Quibus Cæsar in præsentia gratias agit præsidiumque brevi tempore se missurum dicit; cohortatusque ad suos cives jubet proficisci. P. Sitius interim, cum copiis Numidiæ fines ingressus, castello in monte loco munito locato, in quod Juba belli gerendi gratia et frumentum et res ceteras, quæ ad bellum usui solent esse, comportaverat, vi expugnando, est potitus.

Cæsar, postquam legionibus veteranis duabus, equitatu levique armatura copias suas ex secundo commeatu auxerat, naves sex onerarias statim jubet Lilybæum ad reliquum exercitum transportandum proficisci: ipse sexto Kal. Febr. circiter vigilia prima imperat, speculatores apparitoresque omnes ut sibi præsto essent. Itaque, omnibus insciis neque suspicantibus, vigilia tertia jubet omnes legiones ex castris educi atque se consequi ad oppidum Ruspinam versus, in quo ipse præsidium habuit, et

voyait aussitôt à Scipion. — Cependant il vint à César des députés de Tisdrum, où des négocians d'Italie et des cultivateurs avaient déposé trois cent mille boisseaux de blé : les députés en informent César et le prient « De leur envoyer une » garnison, pour la plus grande sûreté de ces » grains et la leur propre. » César les remercie pour le moment, les encourage à persister, leur promet des troupes sous peu, et les renvoie chez eux. — Dans le même temps, P. Sitius, étant rentré en Numidie, attaqua et prit d'assaut un château, très-fort par son assiette sur une montagne, dans lequel Juba avait fait un amas de vivres et de tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

A peine César se vit-il renforcé par la cavalerie, l'infanterie légère et les deux vieilles légions du second convoi, qu'il fit partir pour Lilybée six vaisseaux, afin de lui amener le reste de ses troupes. Le six des Calendes de Février, il mande à la première veille tous ses éclaireurs et ses ordonnances ; puis à la troisième, sans que personne le sçût ou le soupçonnât, il ordonne à toutes les légions de sortir du camp et de le suivre vers Ruspina, ville où il avait garnison, et la première qui se fût déclarée pour lui. De là, prenant à gauche, il conduit l'armée, par une pente douce, au bord

quod primum ad amicitiam ejus accessit. Inde parvulam proclivitatem digressus, sinistra parte campi propter mare legiones ducit. Hic campus mirabili planicie patet millia passuum quindecim; quem jugum ingens, a mari ortum neque ita prælatum, velut theatri efficit speciem. In hoc jugo colles sunt excelsi pauci; in quibus singulæ turres speculæque singulæ perveteres erant collocatæ: quarum apud ultimam præsidium et statio fuit Scipionis.

Postquam Cæsar ad jugum, de quo docui, ascendit atque in unumquemque collem turres castellaque facere cœpit (atque ea minus semihora efficit) et postquam non ita longe ab ultimo colle turrique fuit, quæ proxima fuit castris adversariorum, in qua docui esse præsidium stationemque Numidarum; paulisper commoratus, perspectaque natura loci, equitatu in statione disposito, legionibus opus attribuit, brachiumque medio jugo ab eo loco, ad quem pervenerat, usque ad eum, unde egressus erat, jubet dirigi ac muniri. Quod postquam Scipio Labienusque animadverterunt, equitatu omni ex castris educto acieque equestri instructa, a suis munitionibus circiter passus mille progrediuntur pedestremque copiam in secunda acie, minus passus quadringentos a castris suis, constituunt.

de la mer, dans nne plaine de quinze milles, singulièrement unie, et couronnée par une longue chaîne de collines assez peu élevées, qui en font comme un amphithéâtre. Cette crête a quelques éminences et sur chacune étaient des tours et des guérites très-anciennes : Scipion avait, près de la dernière, un poste et un corps-de-garde.

César, ayant gagné ces hauteurs, ordonna d'élever sur chaque tertre des tours et des redoutes, ce qui fut l'affaire d'une demi-heure : parvenu près de la colline et de la tour voisines du camp de Scipion, qui, comme on l'a dit, y avait un poste et un détachement de Numides, il s'arrêta quelques instans, reconnut les lieux, puis, ayant posté sa cavalerie, partagea le travail entre les légions et donna l'ordre de tirer et de fortifier une ligne par le milieu de la crête, du point d'où il était parti, jusqu'au point où il était arrivé. Dès que Scipion et Labiénus s'en aperçoivent, ils font sortir toute leur cavalerie, la mettent en bataille, et se portent à mille pas environ en avant de leur camp et à quatre cents de leur infanterie, qu'ils placent en seconde ligne.

Cæsar in opere milites adhortari neque adversariorum copiis moveri. Jam quum non amplius passuum mille et quingentos inter hostium aciem suasque munitiones esse animadvertisset intellexissetque, ad impediendos milites suos et ab opere depellendos hostem propius accedere, necesseque haberet, legiones a munitionibus deducere; imperat turmæ Hispanorum, ut ad proximum collem propere accurrerent præsidiumque inde deturbarent locumque caperent; eodemque jubet levis armaturæ paucos consequi subsidio. Qui missi, celeriter Numidas adorti, partim vivos capiunt, nonnullos equites fugientes convulneraverunt locoque sunt potiti. Postquam id Labienus animadvertit, quo celerius iis auxilium ferret, ex acie instructa equitatus sui prope totum dextrum cornu avertit atque suis fugientibus suppetias ire contendit. Quod ubi Cæsar conspexit, Labienum ab suis copiis longius abscessisse; equitatus sui alam sinistram ad intercludendos hostes immisit.

Erat in eo campo, ubi ea res gerebatur, villa permagna, quatuor turribus exstructa, quæ Labieni prospectum impediebat, ne posset animadvertere ab equitatu Cæsaris se interludi. Itaque non prius vidit turmas Julianas,

César, sans s'inquiéter de ce mouvement, encourage ses troupes au travail. Enfin, les ennemis n'étant plus qu'à quinze cents pas de ses tranchées, il vit que leur but en s'approchant était d'arrêter et de faire quitter l'ouvrage. Se trouvant forcé de retirer les légions, il ordonne donc à la cavalerie Espagnole de gagner à toute bride la colline voisine, d'en déloger les ennemis et de s'y poster; il la fait soutenir par quelqu'infanterie légère. Ces troupes chargent vivement les Numides, en prennent une partie, blessent beaucoup de fuyards et s'emparent de l'endroit. Dès que Labiénus aperçut ce qui se passait, pour aller plus vîte au secours de ses gens, il prend presque toute l'aile droite de sa ligne de cavalerie et court soutenir les fuyards : César, quand il le voit éloigné du gros de sa troupe, détache la cavalerie de son aile gauche pour le couper.

Dans la plaine, où se passait l'affaire, était une vaste maison de campagne, flanquée de quatre tours; elle empêchait Labiénus de voir que la cavalerie de César le tournait : aussi ne la découvrit-il que quand il se sentit pris à dos. Aussitôt la

quam suos cædi a tergo sensit. Ex qua re subito in terrorem converso equitatu Numidarum, recta in castra fugere contendit. Galli Germanique, qui restiterant, ex superiore loco et post tergum circumventi, fortiterque resistentes, conciduntur universi. Quod ubi legiones Scipionis, quæ pro castris erant instructæ, animadverterunt, metu ac terrore obcæcatæ, omnibus portis in sua castra fugere cœperunt. Postea, Scipione ejusque copiis campo collibusque exturbatis atque in castra compulsis, quum receptui Cæsar cani jussisset equitatumque omnem intra suas munitiones recepisset, campo purgato, animadvertit mirifica corpora Gallorum Germanorumque, qui partim ejus auctoritatem erant ex Gallia secuti, partim pretio pollicitationibusque adducti ad eum se contulerant; nonnulli, qui, ex Curionis prælio capti conservatique parem gratiam in fide partienda præstare voluerant. Horum corpora, mirifica specie amplitudineque, cæsa toto campo ac prostrata diverse jacebant.

His rebus gestis, postero die Cæsar ex omnibus præsidiis cohortes deducit atque omnes suas copias in campo instruxit. Scipio, suis male acceptis, occisis vulneratisque, intra suas continere se munitiones cœpit. Cæsar, instructa acie, secundum infimas jugi radices,

terreur est dans la cavalerie Numide, qui s'enfuit droit au camp. Les Gaulois et les Germains firent ferme ; mais, attaqués de front par les troupes des hauteurs et pris à revers, ils périrent tous, après une vigoureuse résistance. A la vue de ce massacre, les légions, que Scipion avait eu bataille devant son camp, s'y refugièrent par toutes les portes, aveuglées de crainte et de terreur. Quand on eut chassé des collines et de la plaine et rejeté dans son camp Scipion et son armée, César, ayant fait sonner la retraite et rentrer toute sa cavalerie dans ses lignes, jeta les yeux sur les cadavres des Gaulois et des Germains, dont les uns avaient suivi Labiénus de la Gaule par considération pour lui, les autres avaient été gagnés par argent et par promesses; plusieurs, pris dans le combat de Curion et sauvés de la mort, avaient voulu reconnaître ce bienfait par leur fidélité. Leurs corps, d'une taille, d'une beauté singulières, gissaient étendus çà et là dans la plaine.

Le lendemain, César tire de leurs différens postes toutes ses cohortes et met son armée entière en bataille dans la plaine. Scipion, qui avait eu des tués et des blessés, tint renfermées dans son camp ses troupes maltraitées. César s'en approche au petit pas, en suivant le pied des montagnes ;

propius munitiones leniter accessit : jamque minus mille passuum ab oppido Uzita, quod Scipio tenebat, aberant legiones Julianæ, quum Scipio, veritus, ne oppidum amitteret, unde aquari reliquisque rebus sublevari ejus exercitus consueverat, eductis omnibus copiis, quadruplici acie instructa ex instituto suo, prima equestri turmatim directa, elephantisque turritis interpositis armatisque, suppetias ire contendit. Quod ubi Cæsar animadvertit, arbitratur, Scipionem ad dimicandum paratum ad se certo animo venire; is eo loco, quo paulo ante commemoravi, ante oppidum constitit, suamque aciem mediam eo oppido texit; dextrum sinistrumque cornu, ubi elephanti erant, in conspectu patenti adversariorum constituit.

Quum jam prope solis occasum Cæsar exspectavisset, neque ex eo loco, quo constiterat, Scipionem progredi propius se animadvertisset, locoque se magis defendere, si res coëgisset, quam in campo cominus consistere audere; non est visa ratio propius accedendi eo die ad oppidum, quoniam ibi præsidium grande Numidarum esse cognoverat, hostesque mediam aciem suam oppido texisse; sibique difficile factu esse intellexit, simul et oppidum uno tempore oppugnare, et in acie in cornu dextro et sinistro ex iniquiore loco

déjà ses légions n'étaient pas à un mille d'Uzita, qu'occupait l'ennemi, quand Scipion, craignant de perdre cette place, dont il tirait de l'eau et diverses choses, fit sortir toute son armée, la rangea selon sa coutume sur quatre lignes, dont la première de cavalerie, entremêlée d'éléphans armés et portant des tours, et marcha pour secourir la ville. César crut qu'il s'avançait dans l'intention positive d'en venir aux mains; mais Scipion fit halte en arrière de la ville, qui couvrait ainsi son centre, ne mettant en prise que ses deux aîles où étaient ses éléphans.

Après avoir attendu presque jusqu'au coucher du soleil, voyant que Scipion ne faisait pas un pas de plus en avant, et que, s'il était forcé de combattre, il se défendrait dans sa position, plutôt que de hasarder le choc en plaine; et songeant sur-tout que ses soldats, restés à jeûn sous les armes depuis le matin, étaient harassés; César ne jugea pas à propos, pour ce jour-là, de s'approcher plus près de la ville. Il savait que les ennemis y avaient un gros corps de Numides et, comme elle couvrait leur centre, il trouvait difficile de donner l'assaut, en même temps que ses deux ailes se battraient dans

pugnare, præsertim quum milites a mane diei jejuni sub armis stetissent defatigati. Itaque reductis suis copiis in castra, postero die propius eorum aciem instituit exporrigere munitiones.

Interim Considius, qui Achillam octo cohortibus stipendiariis Numidis Getulisque obsidebat, ubi C. Messius cohortibus præerat, diu multumque expertus, magnisque operibus sæpe admotis, et iis ab oppidanis incensis, quum proficeret nihil, subito nuncio de equestri prælio allato commotus, frumento, cujus in castris copiam habuerat, incenso, vino, oleo, ceterisque rebus, quæ ad victum parari solent, corruptis, Achillam, quam obsidebat, deseruit atque, itinere per Regnum Jubæ facto, copias cum Scipione partitus, Adrumetum se recipit.

Interea ex secundo commeatu, quem a Sicilia miserat Allienus, navis una, in qua fuerat Q. Cominius et L. Ticida Eques Romanus, ab residua classe quum erravisset delataque esset vento ad Thapsum, a Virgilio scaphis naviculisque actuariis excepta est et ad Scipionem deducta. Item altera navis triremis ex eadem classe, errabunda ac tempestate ad Ægimurum delata, a classe Vari et M. Octavii est capta; in qua milites veterani cum

une position désavantageuse. Il ramena donc ses troupes au camp et, le lendemain, poussa ses tranchées du côté de l'ennemi.

Dans le même temps, Considius avec huit cohortes soldées de Gétules et de Numides assiégeait Achilla, défendue par C. Messius. Après des tentatives réitérées, après avoir fait de grands ouvrages que brûlèrent les assiégés, sur la nouvelle subite de l'issue du combat de cavalerie, il jette au feu les blés dont son camp était bien fourni, gâte le vin, l'huile et les autres vivres, lève le siége, passe par les états de Juba, partage ses troupes avec Scipion et rentre dans Adrumète.

Cependant, du second convoi qu'Alliénus avait envoyé de Sicile, il s'était écarté un vaisseau qui portait Q. Cominius, et L. Ticida, Chevalier Romain. Le vent l'ayant poussé vers Thapsus, il fut enlevé par les chaloupes et les barques légères de Virgilius, qui les conduisit à Scipion. Une trirème de même convoi, qui s'égara de même, fut portée par le gros temps vers Ægimurus et prise par l'escadre de Varus et d'Octavius. Elle avait à bord des vétérans, un Centurion et plusieurs conscrits.

uno Centurione et nonnulli tirones fuerunt: quos Varus, asservatos sine contumelia, deducendos curavit ad Scipionem. Qui, postquam ad eum pervenerunt et ante suggestum ejus constiterunt, *Non vestra*, inquit, *sponte vos, certo scio, sed illius scelerati vestri Imperatoris impulsu et imperio coactos, cives et optimum quemque nefarie consectari. Quos quoniam fortuna in nostram detulit potestatem, si, id quod facere debetis, Rempublicam cum optimo quoque defenditis, certum est vobis vitam et pecuniam donare. Quapropter, quid sentiatis, proloquimini.* Hac habita oratione, Scipio, quum existimasset pro suo beneficio sine dubio ab iis gratias sibi actum iri, potestatem iis dicendi fecit.

Ex eis Centurio legionis quartæ decimæ, *Pro tuo*, inquit, *summo beneficio, Scipio, tibi gratias ago, (non enim Imperatorem te appello,) quod mihi vitam incolumitatemque, belli jure capto, polliceris: et forsan isto uterer beneficio, si non ei summum scelus adjungeretur. Egone contra Cæsarem, Imperatorem meum, apud quem ordinem duxi, ejusque exercitum, pro cujus dignitate victoriaque amplius sex et triginta annis depugnavi, adversus armatusque consistam? Neque ego istud facturus sum, et te magnopere, ut de negotio desistas, adhortor. Contra cujus enim copias contendas, si minus antea expertus es, licet nunc*

Varus, sans les maltraiter, les envoya sous bonne garde à Scipion. Rendus en sa présence, aux pieds de son tribunal, *Je sçais*, leur dit-il, *que ce n'est point de vous-même, mais par les ordres et l'impulsion de votre scélérat de Général que vous persécutez méchamment les citoyens et tous les gens de bien : Ainsi, la fortune vous ayant mis en notre pouvoir, si, comme vous le devez, vous voulez vous réunir à tous les honnêtes gens pour défendre la République, je vous promets et la vie et de l'argent. D'après cela, déclarez vos sentimens.* Ainsi parla Scipion et, ne doutant pas qu'ils ne le remerciassent de sa clémence, il leur permit de répondre.

Alors un Centurion de la quatorzième, *Je te rends graces*, dit-il, *Scipion, car je ne t'appelle pas Empereur, de l'extrême bonté que tu as de m'offrir la vie et toute sûreté, à moi, ton prisonnier de guerre, et peut-être accepterais-je ce bienfait, s'il ne se rattachait au dernier des crimes. Qui, moi, je porterais les armes contre César, mon Empereur, de qui je tiens mon grade, et contre son armée; moi, qui, trente et six ans et plus, ai combattu pour son honneur et pour sa gloire ! Non, je ne le ferai pas et je t'invite fort à renoncer toi-même à tes projets. Car, si tu n'as pas encore éprouvé à quels hommes tu as à faire,*

cognoscas. Elige ex tuis cohortem unam, quam putas esse firmissimam, et constitue contra me; ego autem ex meis commilitonibus, quos nunc in tua tenes potestate, non amplius decem sumam: tunc ex virtute nostra intelliges, quid ex tuis copiis sperare debeas.

Postquam hæc Centurio præsenti animo adversus opinionem ejus est locutus, ira percitus Scipio atque animi dolore incensus annuit Centurionibus quid fieri vellet; atque ante pedes Centurionem interficit reliquosque veteranos a tironibus jubet secerni. *Abducite*, inquit, *istos, nefario scelere contaminatos, et cæde civium saginatos.* Sic extra vallum deducti sunt et cruciabiliter interfecti. Tirones autem jubet inter legiones dispertiri et Cominium cum Ticida in conspectum suum prohibet adduci. Qua ex re Cæsar commotus, eos, quos in stationibus cum longis navibus apud Thapsum custodiæ caussa in salo esse jusserat, ut suis onerariis longisque navibus præsidio essent, ob negligentiam ignominiæ caussa dimittendos ab exercitu, gravissimumque in eos edictum proponendum curavit.

Per id tempus fere Cæsaris exercitui res accidit incredibilis auditu. Namque Virgiliarum signo confecto, circiter vigilia secunda noctis, nimbus cum saxea grandine subito est exortus

tu peux le savoir à l'instant. Choisis et me mets en tête la cohorte sur laquelle tu comptes le plus; moi, je ne prendrai que dix de mes camarades, aujourd'hui tes prisonniers; et tu verras, à notre valeur, ce que tu dois attendre de tes soldats.

A ce discours du Centurion, si contraire à son attente et prononcé de sang-froid, Scipion, outré de confusion et bouillant de colère, fait un signe à ses Centurions et l'autre tombe mort à ses pieds; puis, faisant séparer les conscrits des vétérans, *Emmenez*, dit-il, *ces scélérats, noircis de crimes et gorgés du sang des citoyens.* Ils furent conduits hors du camp et cruellement massacrés. Il répartit les conscrits dans ses légions et défendit de faire paraître devant lui Cominius et Ticida. César, vivement touché de ce malheur, venu de la négligence de ceux qu'il avait envoyés avec des galères croiser à la hauteur de Thapse, pour la sûreté de ses convois, les chassa de l'armée en les notant d'ignominie et les signala par une proclamation infamante.

Il arriva dans ce temps, à l'armée de César, une chose incroyable. Car vers la seconde veille, après le coucher des Pléïades, il s'éleva tout-à-coup un violent orage, accompagné d'une grêle de

ingens. Ad hoc autem incommodum accesserat, quod Cæsar, non more superiorum temporum, in hibernis exercitum continebat, sed in tertio quartoque die, procedendo propiusque hostem accedendo, castra communiebat; opereque faciendo, milites se circumspiciendi non habebant facultatem. Præterea ita ex Sicilia exercitum transportaverat, ut, præter ipsum militem et arma, neque vas, neque mancipium, neque ullam rem, quæ usu militi esse consuevit, in naves imponi pateretur. In Africa autem non modo sibi quidquam non acquisierant aut paraverant; sed etiam, propter annonæ caritatem, ante parata consumpserant. Quibus rebus attenuati, oppido perquam pauci sub pellibus acquiescebant: reliqui, ex vestimentis tentoriolis factis atque arundinibus scopisque contextis, permanebant. Itaque, subito imbre grandineque consecuta, gravati pondere, tenebris aquaque omnes subruti disjectique, nocte intempesta, ignibus exstinctis rebusque ad victum pertinentibus omnibus corruptis, per castra passim vagabantur, sentisque capita contegebant. Eadem nocte quintæ legionis pilorum cacumina sua sponte arserunt.

V. Rex interim Juba, de equestri prælio Scipionis certior factus, evocatusque ab eodem

pierres (4). Pour surcroît d'inconvénient, César n'avait point ses troupes barraquées, suivant l'ancien usage en hiver : car, comme on faisait tous les trois ou quatre jours un mouvement pour se rapprocher des ennemis, il fallait se retrancher, et le soldat, sans cesse à l'ouvrage, n'avait pas le temps de songer à soi. De plus, en partant de Sicile, on n'avait embarqué que la troupe et ses armes, sans permettre de recevoir à bord ni bagages, ni valets, ni rien de ce qui est à l'usage habituel du soldat : et non-seulement il n'avait rien gagné, rien pu économiser en Afrique, mais la cherté des vivres avait consommé ses épargnes. Aussi, dans ce dénuement, très-peu d'hommes couchaient-ils sous des peaux : le reste couvrait de ses vêtemens un tissu des joncs et de roseaux, et couchait sous cette espèce de tente. Surpris en cet état par la pluie et la grêle qui la suivit, accablés du poids des pierres, fuyant, dans l'obscurité d'une nuit affreuse, leurs huttes renversées, culbutées par l'orage, qui éteignit les feux et gâta tous les vivres, ils erraient dans le camp, se couvrant la tête de leurs boucliers. Cette même nuit, les pointes des javelots de la cinquième légion s'enflammèrent d'elles-mêmes.

V. Cependant, à la nouvelle du combat de cavalerie, Juba, pressé par les lettres de Scipion,

litteris, Præfecto Sabura cum parte exercitus contra Sitium relicto, ut sic, quum ipse aliquid auctoritatis haberet, exercitus Scipionis a terrore Cæsaris liberaretur, cum tribus legionibus, equitibusque frenatis octingentis, Numidis sine frenis, peditibusque levis armaturæ grandi numero, elephantisque triginta egressus e Regno, ad Scipionem est profectus. Postquam ad eum pervenit, castris Regiis seorsum positis, cum eis copiis, quas commemoravi, haud ita longe a Scipione consedit. (Erat in castris Cæsaris superiori tempore magnus terror; et, exspectatione copiarum Regiarum, exercitus ejus magis suspensiore animo ante adventum Jubæ commovebatur: postquam vero castra castris contulit, despectis ejus copiis, omnem terrorem deponit. Ita, quam antea absens habuerat auctoritatem, eam omnem præsens dimiserat). Quo facto facile fuit intellectu, Scipioni additum animum fiduciamque Regis adventu: nam postero die universas suas Regisque copias, cum elephantis sexaginta productas in aciem, quam speciosissime potuit, instruxit; ac, paulo longius progressus a suis munitionibus, haud ita diu commoratus, se recepit in castra.

Cæsar postquam animadvertit, Scipioni auxilia fere, quæ expectasset, omnia convenisse,

laisse une partie de son armée et son Lieutenant Sabura vis-à-vis de Sitius et, se flattant que sa présence serait assez imposante pour rassurer l'armée de Scipion, sort de ses états et va le joindre avec trois légions, huit cents cavaliers Numides usant du frein, un grand nombre d'autres qui ne s'en servaient pas, beaucoup d'infanterie légère et trente éléphans. Arrivé près de Scipion, le Roi campe séparément à peu de distance, avec toutes ses forces. Avant l'arrivée de Juba (5), tandis qu'on l'attendait, l'inquiétude, l'alarme même étaient dans le camp de César : dès qu'il fut proche, on méprisa ses troupes et toute la terreur s'évanouit. Ainsi sa présence dissipa la haute idée, que, de loin, on avait de lui. Mais il fut aisé de voir que sa venue avait rendu le courage et la confiance à Scipion : car, le lendemain, il fit sortir toutes ses troupes, celles du Roi, soixante éléphans, les mit en bataille avec le plus d'étalage qu'il put, s'éloigna de ses lignes un peu plus que de coutume, resta quelques instans et se retira.

Voyant que Scipion avait reçu presque tous les renforts qu'il attendait et pensant qu'il ne refuse-

neque moram pugnandi ullam fore, per jugum summum cum copiis progredi cœpit et brachia protinus ducere et castella munire, propiusque Scipionem capiendo loca excelsa occupare, contendit. Adversarii, magnitudine copiarum confisi, proximum collem occupaverunt atque ita longius sibi progrediendi eripuerunt facultatem. Ejusdem collis occupandi gratia Labienus consilium ceperat et, quo propiore loco fuerat, eo celerius occurrerat.

Erat convallis, satis magna latitudine, altitudine prærupta, crebris locis speluncæ in modum subrutis, quæ erant transgrediendæ Cæsari ante, quam ad eum collem, quem capere volebat, perveniretur; ultraque eam convallem olivetum vetus, crebris arboribus condensum. Hic quum Labienus animadvertisset, Cæsarem, si vellet eum locum occupare, prius necesse esse convallem olivetumque transgredi, eorum locorum peritus in insidiis cum parte equitatus levique armatura consedit: et præterea post montem collesque equites in occulto collocaverat, ut, quum ipse ex improviso legionarios adortus esset, ex colle se equitatus ostenderet et, re duplici perturbatus Cæsar ejusque exercitus, neque retro regrediundi, neque ultra procedendi oblata facultate, circumventus conciderctur. Cæsar,

rait plus la bataille, César s'avança par les sommets et fit aussitôt ouvrir des tranchées et construire des redoutes pour se rapprocher de lui, en occupant les hauteurs. De leur côté, les ennemis, se fiant dans leur nombre, s'emparèrent de la colline voisine et nous ôtèrent ainsi la faculté d'aller plus loin. Labiénus, qui en avait eu l'idée, étant plus près de cette position, y arriva le premier.

Entre les deux armées était un vallon assez large, mais à flancs roides et parsemés de fondrières ou d'espèces de cavernes : avant d'arriver à la colline dont il voulait se saisir, César avait à passer ce vallon d'abord, ensuite un bosquet épais de vieux oliviers. Labiénus, qui connaissait les lieux, voyant que, si César voulait occuper la hauteur, il lui fallait nécessairement traverser le vallon et le bosquet, se mit en embuscade avec de l'infanterie légère et une partie de sa cavalerie : le reste, qu'il cacha derrière la colline, devait se montrer sur le sommet au moment où, lui-même, il tomberait à l'improviste sur les légionnaires. Ainsi César et son armée, déconcertés par une double attaque et ne pouvant ni avancer ni reculer, seraient enveloppés et taillés en pièces. César, précédé par sa cavalerie et ne se méfiant de rien, arrivait à l'endroit fatal, quand les gens de Labiénus, ayant oublié

equitatu ante præmisso, inscius insidiarum, quum ad eum locum venisset, abusi sive obliti præceptorum Labieni, sive veriti, ne in fossa ab equitibus opprimerentur, rari ac singuli de rupe prodire et summa petere collis: quos Cæsaris equites consecuti partim interfecerunt, partim vivorum sunt potiti: deinde protinus collem petere contenderunt atque eum, decusso Labieni præsidio, celeriter occupaverunt. Labienus cum parte equitum vix fuga sibi peperit salutem.

Hac re per equites gesta, Cæsar legionibus opera distribuit atque in eo colle, quo erat potitus, castra munivit. Deinde ab suis maximis castris per medium campum, e regione oppidi Uzitæ, quod inter sua castra et Scipionis in planitie positum erat tenebaturque a Scipione, duo brachia instituit duci et ita erigere, ut ad angulum dextrum sinistrumque ejus oppidi convenirent. Id hac ratione opus instruebat, ut, quum propius oppidum copias admovisset, oppugnareque cœpisset, tecta latera suis munitionibus haberet, ne, ab equitatus multitudine circumventus, ab oppugnatione deterreretur; præterea, quo facilius colloquia fieri possent et, si qui perfugere vellent, id quod antea sæpe acciderat magno cum eorum periculo, tum facile et sine periculo

leurs ordres, ou les exécutant mal, ou craignant que la cavalerie ne les écrasât dans leurs trous, en sortent de tous côtés un à un et gagnent la hauteur: la cavalerie les poursuivit, en tua une partie, prit le reste, et, gravissant aussitôt la colline, s'en empara dans un instant, après avoir culbuté le détachement de Labiénus. A peine se sauva-t-il par la fuite, avec une partie de sa cavalerie.

Après cet exploit de la sienne, César partagea l'ouvrage aux légions et se retrancha sur la colline dont il s'était emparé. Puis, de son grand camp, à travers la plaine où est Uzita, qui se trouvait entre lui et Scipion, qui en était maître, il entreprit de pousser deux tranchées, dirigées de manière à embrasser les deux angles de la place. Son but en cela c'était, lorsqu'il ferait avancer son armée vers la ville et qu'il l'attaquerait, d'avoir ses flancs couverts, sans pouvoir être pris à dos et dérangé de l'assaut par la nombreuse cavalerie de l'ennemi: cela faciliterait en outre les pourparlers, et ceux qui le voudraient déserteraient sans peine et sans danger, ce qu'ils ne faisaient jusques-là qu'en s'exposant beaucoup: de plus, en se rapprochant des ennemis, il verrait s'ils avaient l'intention de combattre: enfin, pour dernier motif, il serait

fieret. Voluit etiam experiri, quum propius hostem accessisset, habcretne in animo dimicare. Accedebat etiam ad reliquas caussas, quod is locus depressus erat, puteique ibi nonnulli fieri poterant: aquatione enim longa et angusta utebantur. Dum hæc opera, quæ ante dixi, fiebant a legionibus, interim pars aciei ante opus instructa sub hoste stabat. Equites barbari levisque armatura prœliis minutis cominus dimicabant.

Cæsar ab eo opere quum jam sub vesperum copias in castra reduceret, magno incursu, cum omni equitatu, levique armatura, Juba, Scipio, Labienus, in legionarios impetum fecerunt. Equites Cæsariani, vi universæ subitæque hostium multitudinis pulsi, parumper cesserunt: quæ res aliter adversariis cecidit. Namque Cæsar, ex medio itinere copiis reductis, equitibus suis auxilium tulit. Equites autem, adventu legionum animo addito, conversis equis in Numidas, cupide insequentes dispersosque, impetum fecerunt atque eos convulneratos usque in castra Regia repulerunt multosque ex iis interfecerunt. Quod ni in noctem prœlium esset conjectum, pulvisque vento flatus omnium prospectu offecisset, Juba cum Labieno capti in potestatem Cæsaris venissent, equitatusque cum levi arma-

dans un fond, où l'on pourrait creuser des puits ; or il était à l'étroit pour l'eau, qu'on allait chercher au loin. Tandis qu'une partie des légions s'occupait de ces travaux, l'autre, en bataille vis-à-vis de l'ennemi, couvrait les travailleurs. Cependant la cavalerie des Numides et leur infanterie légère escarmouchaient.

Comme César ramenait ses troupes au camp déjà sur le tard, Juba, Scipion, Labiénus avec toute leur cavalerie et leur infanterie légère fondent avec impétuosité sur notre cavalerie qui, cédant au choc inattendu de cette multitude, perdit du terrain : mais la chance tourna ; car César, qui était à moitié chemin, ramena son infanterie au secours de sa cavalerie. Elle reprit courage à l'approche des légions, tourna bride et fondit sur les Numides, qui la poursuivaient vivement et sans ordre, en blessa, en tua beaucoup, et les repoussa jusques dans le camp du Roi. Si l'affaire n'avait pas eu lieu de nuit et que la poussière, chassée par le vent, n'eût pas aveuglé les combattans, Labiénus et Juba tombaient au pouvoir de César, et leur infanterie légère était complettement exterminée. — Il est incroyable combien cependant Scipion perdait de soldats de la qua-

tura funditus ad internecionem deletus esset. Interim incredibiliter ex legionibus quarta et sexta Scipionis milites diffugere, partim in castra Cæsaris, partim in quas quisque poterat regiones pervenire: itemque equites Curioniani, diffisi Scipioni ejusque copiis, complures se eodem conferebant.

Dum hæc circum Uzitam ab utrisque Ducibus administrantur, legiones duæ, nona et decima, ex Sicilia navibus onerariis profectæ, quum jam non longe a portu Ruspinæ abessent, conspicatæ naves Cæsarianas, quæ in statione apud Thapsum stabant, veriti, ne in adversariorum, ut insidiandi gratia ibi commorantium, classem inciderent, imprudentes vela in altum dederunt ac, diu multumque jactati, tandem multis post diebus siti inopiaque confecti, ad Cæsarem pervenerunt. Quibus legionibus expositis, memor in Italia pristinæ licentiæ militaris ac rapinarum certorum hominum, parvulam modo caussulam nactus Cæsar, quod C. Avienus, Tribunus militum decimæ legionis, navem commeatu, familia sua atque jumentis occupavisset, neque militem unum ab Sicilia sustulisset, postero die de suggestu, convocatis omnium legionum Tribunis Centurionibusque,

trième légion et de la sixième : les uns se rendaient au camp de César, les autres par-tout où ils pouvaient. Il vint aussi beaucoup des cavaliers de Curion, qui n'avaient plus de confiance dans Scipion ni dans ses troupes.

Tandis que cela se passait près d'Uzita, la neuvième légion et la dixième, venant de Sicile sur des transports, approchaient du port de Ruspina; quand, à la vue des galères de César, stationnées près de Thapsus, elles craignirent de tomber dans une escadre ennemie, postée là pour les surprendre, prirent étourdiment le large et, long-temps balottées, n'arrivèrent au camp que plusieurs jours après, mourant de faim et de soif. Quand elles furent débarquées, César se rappelant l'indiscipline et les rapines de certaines gens en Italie, et trouvant un léger prétexte en ce qu'Aviénus, Tribun de la dixième légion, avait pris un vaisseau pour ses vivres, ses chevaux et sa suite, sans y embarquer un seul soldat, il convoqua le lendemain tous les Tribuns et les Centurions et, de son tribunal,

Maximè vellem inquit, *homines suæ petulantiæ, nimiæque libertatis, aliquando finem fecissent, meæque lenitatis, modestiæ, patientiæque rationem habuissent. Sed quoniam ipsi sibi neque modum, neque terminum constituunt; quo ceteri dissimiliter se gerant, egomet ipse documentum more militari constituam. C. Aviene, quod in Italia milites populi Romani contra Rempublicam instigasti, rapinasque per municipia fecisti; quodque mihi Reique publicæ inutilis fuisti et pro militibus tuam familiam jumentaque in naves imposuisti; tuaque opera militibus tempore necessario Respublica caret: ob eas res, ignominiæ caussa, ab exercitu meo te removeo, hodieque ex Africa abesse, et, quantum potest, proficisci jubeo. Itemque te, A. Fonteï, quod Tribunus militum seditiosus malusque civis fuisti, ab exercitu dimitto. T. Saliene, M. Tiro, C. Clusinas, quum ordines in meo exercitu beneficio, non virtute consecuti, ita vos gesseritis, ut neque bello fortes, neque pace boni aut utiles fueritis, et magis in seditione concitandisque militibus adversus vestrum Imperatorem, quam pudoris modestiæque fueritis studiosiores; indignos vos esse arbitror, qui in meo exercitu ordines ducatis, missosque facio, et, quantum potest, abesse ex Africa jubeo.* Itaque transdidit eos Centurionibus; et singulos, non amplius singulis

J'aurais bien desiré, leur dit-il, *que certaines gens, ayant égard à ma modération, à ma douceur, à ma patience, eussent mis un terme à leurs excès et à leur licence. Mais, puisqu'ils ne se prescrivent ni règle ni mesure, je vais, moi, d'après les lois militaires, en faire un exemple, pour que les autres agissent différemment. C. Aviénus, tu as en Italie soulevé contre la République ses propres soldats; tu as rançonné des villes municipales; tu ne m'as pas été plus utile qu'à l'Etat; tu as chargé un vaisseau de ta suite, de tes chevaux, au lieu d'y prendre des soldats, que la République n'a point eu ce moment par ta faute : pour ces motifs, je te renvoie de l'armée, en te notant d'ignominie, et t'ordonne de quitter l'Afrique dès ce jour, autant que possible. Toi, A. Fontéius, je te casse, comme Tribun séditieux et mauvais citoyen : et vous, M. Saliénus, M. Tiro, C. Clusinas, parce que vous devez vos grades à la faveur et non au mérite, que vous n'avez été ni braves dans la guerre, ni bons et utiles dans la paix, et que vous vous êtes toujours plus appliqués à soulever contre votre Empereur les soldats séditieux, qu'à vous conduire avec décence et retenue; je vous juge indignes d'être officiers dans mon armée, je vous congédie et vous ordonne de quitter l'Afrique le plus tôt possible.* Il les remit à des Centurions et les fit embarquer

additis servis, in navi imponendos separatim curavit.

Getuli interim perfugæ, quos cum litteris mandatisque a Cæsare missos supra docuimus, ad suos cives perveniunt; quorum auctoritate facile adducti, Cæsarisque nomine persuasi, a Rege Juba desciscunt celeriterque cuncti arma capiunt contraque Regem facere non dubitant. Quibus rebus cognitis, Juba, distentus triplici bello, necessitate coactus, de suis copiis, quas contra Cæsarem adduxerat, sex cohortes in fines Regni sui mittit, quæ essent præsidio contra Getulos.

Cæsar, brachiis perfectis, promotisque eo usque, quo telum ex oppido adjici non posset, castra munit, balistis scorpionibusque crebris ante frontem castrorum contraque oppidum collocatis, defensores muri deterrere non intermittit: eoque quinque legiones ex superioribus castris deducit. Qua facultate oblata, illustriores notissimique conspectum amicorum propinquorumque efflagitabant, atque inter se colloquebantur. Quæ res quid utilitatis haberet, Cæsarem non fallebat. Namque Getuli ex equitatu Regio nobiliores, equitumque Præfecti, quorum patres cum Mario ante meruerant, ejusque beneficio agris finibusque donati, post Syllæ victoriam sub Hiempsalis

séparément, ne leur laissant à chacun qu'un esclave.

Cependant les déserteurs Gétules, à qui César avait, comme on l'a vu, donné des lettres et des instructions, arrivent chez leurs concitoyens, que leur influence, appuyée du nom de César, amena sans peine à se détacher de Juba; ils prennent tous les armes aussitôt et n'hésitent pas à agir contre le Roi. Sur cette nouvelle, Juba, engagé dans trois guerres, fut forcé, pour couvrir ses états contre les Gétules, d'y renvoyer six des cohortes qu'il avait amenées à Scipion.

Ayant achevé et poussé ses tranchées aussi loin qu'on le pouvait, sans se mettre à portée du trait, César fortifie un second camp, y conduit cinq légions de l'ancien; et, mettant beaucoup de scorpions et de balistes en batterie contre la ville, il les fait jouer sans cesse, pour balayer les murs. Dans cette proximité, les gens les plus distingués et les plus connus demandaient à voir leurs amis et leurs parens et s'entretenaient avec eux. César n'ignorait pas l'utilité de ces entrevues : en effet les plus nobles des Gétules, officiers dans la cavalerie du Roi, saisirent l'occasion et, la nuit, quand les feux furent allumés, se jetèrent dans le camp de César, le plus voisin d'Uzita, avec environ mille cavaliers ou valets : leurs pères avaient servi sous Marius,

Regis erant potestate dati, occasione capta, nocte jam luminibus accensis, cum equis calonibusque suis circiter mille perfugiunt in Cæsaris castra, quæ erant in campo proxime Uzitæ locata.

Quod postquam Scipio, quique cum eo erant, cognoverunt, quum commoti ex tali incommodo essent, fere per id tempus M. Aquinium cum C. Saserna colloquentem viderunt. Scipio mittit ad Aquinium, « Nil attinere eum cum adversariis colloqui. » Quum nihilo minus ejus sermonem nuncius ad se referret, « Se restare, ut reliqua, quæ vellet, perageret, » viator postea ab Juba ad eum est missus, qui diceret, audiente Saserna : *Vetat te Rex colloqui.* Quo nuncio perterritus discessit et dicto audiens fuit Regi. Usu venisse hoc civi Romano, et ei, qui a populo Romano honores accepisset, incolumi patria fortunisque omnibus, Jubæ barbaro potius obedientem fuisse, quam aut Scipionis obtemperasse nuncio, aut, cæsis ejusdem partis civibus, incolumem reverti malle ! Atque etiam superbius Jubæ factum, non in M. Aquinium, hominem novum parvumque Senatorem, sed in Scipionem, hominem illa familia, dignitate, honoribus præstantem. Nam, quum Scipio sagulo purpureo ante Regis adventum uti solitus

qui pour récompense leur avait donné des terres et des domaines ; mais Sylla vainqueur les avait soumis au Roi Hiempsal.

Scipion et ses confédérés furent consternés en apprenant cette perte ; et, comme on vit, dans le même temps M. Aquinius en conférence avec C. Saserna, Scipion lui fit dire, « Qu'il ne lui conve-» nait point de converser avec les ennemis. » Le messager de Scipion lui ayant rapporté la réponse d'Aquinius, « Qui demeurait pour achever ce qu'il » avait à dire, » un huissier vint, de la part de Juba, et lui dit, Saserna présent : *Le Roi vous défend tout pourparler.* Il obéit en tremblant à l'ordre du Roi et se retira. Un citoyen, un homme que le peuple Romain avait élevé aux honneurs, (quand la patrie, quand les fortunes particulières étaient saines et sauves,) obéir à un barbare, à Juba, plutôt que de déférer au message de Scipion, ou de revenir sans risque dans sa patrie, après avoir vu périr les citoyens de son parti ! Juba en agit plus insolemment encore, non vis-à-vis d'un Aquinius, homme de la veille et petit Sénateur, mais à l'égard de Scipion, d'un personnage de cette extraction, de cette importance, de ce rang. Car, comme il portait d'ordinaire une saye de pour-

esset, dicitur Juba cum eo egisse, « Non oportere illum eodem uti vestitu, atque ipse uteretur. » Itaque factum est, ut Scipio ad album sese vestitum transferret et Jubæ, homini superbissimo inertissimoque, obtemperaret.

Postero die universas omnium copias de castris omnibus deducunt et, supercilium quoddam excelsum nacti, non longe a Cæsaris castris aciem constituunt atque ibi consistunt. Cæsar item producit copias celeriterque iis instructis ante suas munitiones, quæ erant in campo, constitit; sine dubio existimans ultro adversarios, quum tam magnis copiis auxiliisque Regis essent præditi promptiusque prosiluissent, ante se concursuros propiusque se accessuros. Equo circumvectus legionesque cohortatus, signo dato, accessum hostium aucupabatur: ipse enim a suis munitionibus longius non sine ratione non procedebat, quod in oppido Uzitæ, quod Scipio tenebat, hostium erant cohortes armatæ. Eidem autem oppido ad dextrum latus ejus cornu erat oppositum; verebaturque, ne, si prætergressus esset, ex oppido eruptione facta, ab latere eum adorti conciderent. Præterea hæc quoque eum caussa tardavit, quod erat locus quidam perimpeditus ante aciem Scipionis, quem suis impedimento ad ultro occurrendum fore existimabat.

pre, le Roi en arrivant lui fit entendre, dit-on, « Qu'il ne convenait pas qu'ils fussent tous deux » vêtus de la même couleur. » Scipion prit donc le blanc, pour complaire au plus lâche et au plus vain des hommes.

VI. Le lendemain les ennemis font sortir toutes leurs forces de leurs deux camps et les forment assez près de celui de César, sur une éminence, où ils restent en bataille. César fait de même sortir son armée, la met promptement en ordre et la porte au-delà de ses lignes de la plaine, regardant comme certain, qu'attendu le nombre de ses troupes, renforcées par celles du Roi, Scipion, qui s'était avancé si brusquement, lui épargnerait le chemin et s'approcherait davantage. César parcourt les rangs à cheval, encourage chaque légion, donne *le mot*, puis attend que l'ennemi s'avance. Il avait ses raisons pour ne pas trop s'éloigner de ses tranchées. Scipion avait dans Uzita des cohortes ; or César, ayant son aile droite tout près de la ville, craignait, s'il la dépassait, que l'on ne fît une sortie et que l'on n'entamât son flanc. Une chose l'arrêtait encore, c'est qu'en avant du front de Scipion était un très-mauvais pas, qui pouvait empêcher le soldat de charger librement.

Non arbitror esse prætermittendum, quemadmodum exercitus utriusque fuerunt in aciem instructi. Scipio hoc modo aciem direxit. Collocabat in fronte suas et Jubæ legiones ; postea autem Numidas in subsidiaria acie ita extenuatos et in longitudinem directos, ut procul simplex esse acies media a legionariis militibus videretur; in cornibus autem duplex esse existimabatur. Elephantos dextro sinistroque cornu collocaverat, æqualibus inter eos intervallis interjectis : post autem elephantos, armaturas leves Numidasque substituerat auxiliares. Equitatum frenatum universum in suo dextro cornu disposuerat. Sinistrum enim cornu oppido Uzita claudebatur, neque erat spatium equitatus explicandi. Propterea Numidas levisque armaturæ infinitam multitudinem ad dextram partem suæ aciei opposuerat, fere interjecto non minus mille passuum spatio, et ad collis radices magis appulerat longiusque ab adversariorum suisque copiis promoverat: id hoc consilio, ut, quum acies duæ inter se concucurrissent initio certaminis, paulo longius ejus equitatus circumvectus ex improviso clauderet multitudine sua exercitum Cæsaris, atque perturbatum jaculis configeret. Hæc fuit ratio Scipionis ea die præliandi.

Cæsaris autem acies hoc modo fuit collocata,

Digitized by Google

Je crois devoir placer ici l'ordre de bataille des deux armées ; voici celui de Scipion. Ses légions et celles de Juba étaient en première ligne et les Numides en réserve, mais étendus et développés de manière que le centre semblait aux légionnaires n'avoir qu'une seule ligne, et qu'aux ailes il en paraissait deux. Les éléphans étaient sur la droite et sur la gauche à des distances égales, et derrière eux de l'infanterie légère, avec les Numides *auxiliaires*. Scipion avait porté sur sa droite toute sa cavalerie régulière ; il n'aurait pu la déployer sur sa gauche, que couvrait Uzita. Par la même raison il avait posté les Numides et ses innombrables troupes légères derrière sa droite, mais à près de mille pas plus loin, les adossant à la colline et leur faisant déborder de beaucoup les deux armées : son dessein était, qu'au moment du premier choc, cette cavalerie, se développant encore, vînt surprendre à dos l'armée de César et l'accabler de traits. Tel fut, ce jour-là, l'ordre de bataille de Scipion.

Voici celui de César, en allant de la gauche à

ut ab sinistro ejus cornu ordiar et ad dextrum perveniam. Habuit in sinistro cornu legionem nonam et decimam ; in dextro cornu tricesimam et vigesimam nonam ; in media acie tredecimam, quartam decimam, vigesimam octavam, vigesimam sextam. In media autem acie ipsum dextrum cornu ; in secundam aciem fere, earum legionum partem cohortium collocaverat : præterea ex tironum legionibus paucas adjecerat. Tertiam autem aciem in sinistrum suum cornu contulerat, et usque ad aciei suæ mediam legionem porrexerat, et ita collocaverat, uti sinistrum suum cornu triplex esset. Id eo consilio fecerat, quod suum dextrum latus munitionibus adjuvabatur ; sinistrum autem, ut equitatus hostium multitudini resistere posset, laborabat, eodemque suum omnem contulerat equitatum : et, quod ei parum confidebat, præsidio his equitibus legionem quintam præmiserat levemque armaturam inter equites interposuerat. Sagittarios varie passimque, locis certis maximeque in cornibus, collocaverat.

Sic utrorumque exercitus instructi, non plus passuum trecentorum interjecto spatio, quod forte ante id tempus acciderat nunquam, quin dimicaretur, a mane usque ad horam decimam diei perstiterunt. Jamque Cæsar

la droite. Il avait à sa gauche la neuvième et la dixième; à sa droite, la trentième et la vingt-neuvième; au centre la treizième, la quatorzième, la vingt-huitième et la vingt-sixième. Mais sa droite ne faisait qu'un avec son corps de bataille; et, d'une partie des cohortes des légions qui la composaient, il avait formé comme une seconde ligne, en y joignant quelques cohortes de conscrits. Il tripla sa gauche en y portant toute sa troisième ligne, qu'il disposa sur deux lignes, et qui s'étendit jusqu'au centre du corps de bataille. Il avait en cela considéré que sa droite était couverte par ses retranchemens, et que sa gauche aurait peine à tenir contre l'innombrable cavalerie de l'ennemi. Toute la sienne était à cette aile; mais, comme il la jugeait trop faible, il l'entremêla d'infanterie légère et la fit soutenir par la cinquième légion. Il distribua ses archers çà et là, sur-tout sur les ailes.

Dans cette position, les deux armées, n'étant qu'à trois cents pas l'une de l'autre, firent ce qui n'était peut-être jamais arrivé, restèrent en bataille depuis le matin jusqu'à la dixième heure, sans en venir aux mains. Comme César commençait à ramener ses troupes, toute la cavalerie sans

dum exercitum reducere intra munitiones suas cœpisset, subito universus equitatus ulterior Numidarum Getulorumque sine frenis ad dextram partem se movere propiusque Cæsaris castra, quæ erant in colle, se conferre cœpit; frenatus autem Labieni eques in loco permanere legionesque distinere: quum subito pars equitatus Cæsaris cum levi armatura, contra Getulos injussu ac temere longius progressi paludemque transgressi, multitudinem hostium sustinere pauci non potuerunt; levique armatura deserti, ac pulsi convulneratique, uno equite amisso, multis equis sauciis, levis armaturæ viginti septem occisis, ad suos refugerunt. Quo secundo equestri prælio facto, Scipio lætus in castra nocte copias reduxit.

Quod proprium gaudium bellantibus fortuna tribuere non decrevit: namque postero die Cæsar cum parte equitatus sui Leptim, frumenti gratia, misit. In itinere prædatores equites Numidas Getulosque ex improviso adorti circiter centum partim occiderunt, partim vivorum potiti sunt. Cæsar interim quotidie legiones in campum deducere atque opus facere vallumque et fossam per medium campum ducere, adversariorumque excursionibus iter officere non intermittit. Scipio item munitiones contra facere et, ne jugo a Cæsare ex-

freins, Numide et Gétule, se met soudain en mouvement sur la droite et se porte vers le camp, que César avait sur la colline; tandis que la cavalerie régulière de Labiénus reste en place et tient les légions en échec. Une partie de la cavalerie de César marche contre les Gétules, avec quelque infanterie légère, sans en avoir l'ordre, pousse trop loin, franchit témérairement un marais et, trop faible pour résister au grand nombre des ennemis, abandonnée par l'infanterie légère, est battue, perd un homme, en a plusieurs de blessés avec plusieurs chevaux etse réfugie vers les légions: l'infanterie légère eut vingt et six tués. Tout joyeux de ce succès, Scipion ramena son armée dans son camp à la nuit.

Mais la fortune n'accorde pas en guerre un bonheur constant. Car César, ayant envoyé le lendemain une partie de sa cavalerie chercher du blé à Leptis, elle surprit en chemin un parti de maraudeurs Numides et Gétules et leur prit ou tua une centaine d'hommes. Chaque jour cependant César faisait sortir les légions; il continuait ses travaux et tirait à travers la plaine un rempart avec son fossé, ne cessant de travailler à resserrer l'ennemi. Scipion, de son côté, fait des contre-lignes et s'approche des hauteurs, de peur d'en être coupé. Tandis que les deux chefs s'occupaient

cluderetur approperare. Ita Duces utrique et in operibus occupati erant et nihilo minus equestribus prœliis inter se quotidie dimicabant.

Interim Varus classem, quam antea Uticæ hiemis gratia subduxerat, cognito legionis septimæ et octavæ ex Sicilia adventu, celeriter deducit illamque Getulis remigibus epibatisque complet; insidiandique gratia ab Utica progressus, Adrumetum eum quinque et quinquaginta navibus pervenit. Cujus adventus inscius Cæsar, L. Cispium eum classe viginti septem navium Thapsum versus in stationem præsidii gratia commeatus sui, mittit: itemque Q. Aquilam eum tredecim navibus longis Adrumetum eadem de caussa præmittit. Cispius, quo erat missus, celeriter pervenit: Aquila, tempestate jactatus, promontorium superare non potuit, atque angulum quemdam tutum a tempestate nactus, cum classe se longius a prospectu removit. Reliqua classis in salo ad Leptim, egressis remigibus passimque in litore vagantibus, partim in oppido victus sui mercandi gratia progressis, vacua a defensoribus stabat. Quibus rebus Varus ex perfugis cognitis, occasionem nactus, vigilia secunda Adrumeto ex Cothone egressus, primo mane Leptim universa classe vectus, naves oncrarias,

de ces ouvrages, leur cavalerie en venait chaque jour aux mains.

VI. Cependant Varus, instruit que la septième légion et la huitième arrivaient de Sicile, fait sortir promptement sa flotte du port d'Utique, où il l'avait retirée pendant l'hiver, y met des matelots et des rameurs Gétules, part pour croiser et vient à Adrumète avec cinquante et cinq vaisseaux. César, n'en sachant rien, envoie L. Cispius se poster avec vingt et sept bâtimens à la hauteur de Thapsus, pour protéger son convoi, et détache, pour le même motif, Q. Aquila vers Adrumète avec treize galères. Cispius arriva promptement à sa croisière; Aquila, battu par la tempête, ne put doubler le cap et, trouvant une anse à l'abri, s'y mit avec ses vaisseaux, tout-à-fait hors de vue. Le reste de la flotte était dans la rade de Leptis, sans un homme à bord pour la défendre. Tous les rameurs étaient à terre; une partie se promenait sur le rivage, l'autre était à la ville pour acheter des vivres. Varus l'apprend par des déserteurs, saisit l'occasion, sort du port d'Adrumète à la seconde veille, arrive de grand matin à Leptis avec toute sa flotte, brûle les transports les plus avancés en mer et prend sans opposition deux quinquirèmes, qui n'avaient personne à bord.

quæ longius a portu in salo stabant, incendit et penteres duas vacuas a defensoribus, nullo repugnante, cepit.

Cæsar interim celeriter per nuncios in castris, quum opera circuiret, certior factus, quæ aberant a portu millia passuum sex, equo admisso, omissis omnibus rebus, celeriter pervenit Leptim: ibique hortatus, omnes ut se naves consequerentur, primum ipse navigiolum parvum conscendit; in cursu Aquilam, multitudine navigiorum perterritum atque trepidantem, nactus, hostium classem sequi cœpit. Interim Varus, celeritate Cæsaris audaciaque motus, cum universa classe, conversis navibus, Adrumetum versus fugere contendit. Quem Cæsar in millibus passuum quatuor consecutus, recuperata quinqueremi cum omnibus suis epibatis atque etiam hostium custodibus centum triginta, in ea nave captis, triremem hostium proximam, quæ in repugnando erat commorata, onustam remigum epibatarumque cepit; reliquæ naves hostium promontorium superarunt atque Adrumetum in Cothonem se universæ contulerunt. Cæsar eodem vento promontorium superare non potuit atque, in salo in anchoris ea nocte commoratus, prima luce Adrumetum accedit ibique, navibus one-

César visitait les travaux, quand un courrier lui annonça la chose. Il quitte tout, court à bride abattue à Leptis, éloigné de six milles, exhorte toute la flotte à le suivre, se jette le premier dans un brigantin, prend en passant Aquila, tout étourdi, tout effrayé du nombre des vaisseaux ennemis, et se met à leur poursuite. Varus, étonné de la diligence et de l'audace de César, vire de bord et s'enfuit avec toute sa flotte vers Adrumète. César le poursuivit quatre milles, reconvra l'une de ses quinquirèmes avec tous ses matelots et même cent trente soldats ennemis de garnison, et prit avec tout son équipage une trirème, qui, en se défendant, était restée en arrière. Les autres vaisseaux ennemis doublèrent le cap et se jetèrent tous dans le port d'Adrumète. Le vent manqua à César pour dépasser la pointe : il passa la nuit à l'ancre. Au point du jour, il s'approcha d'Adrumète, brûla les transports qui étaient en rade, emmena les autres vaisseaux ou les chassa dans le port : puis, ayant attendu quelque temps, pour voir si Varus en viendrait par hasard à un combat naval, il revint à son camp.

rariis, quæ erant extra Cothonem, incensis, omnibusque reliquis aliis aut subductis, aut in Cothonem compulsis, paulisper commoratus, si forte vellent classe dimicare, rursus se recepit in castra.

In ea nave captus est P. Vestrius, Eques Romanus, et P. Ligarius, Afranianus, quem Cæsar in Hispania cum reliquis dimiserat et postea se ad Pompeïum contulerat; inde ex prælio effugerat in Africamque ad Varum venerat: quem ob perjurium perfidiamque Cæsar jussit necari: P. Vestrio autem, quod ejus frater Romæ pecuniam imperatam numeraverat et quod ipse suam caussam Cæsari probaverat, se, a Nasidii classe captum, quum ad necem duceretur, beneficio Vari esse servatum, postea facultatem sibi nullam datam transeundi, ignovit.

Est in Africa consuetudo incolarum, ut in agris et in omnibus fere villis sub terra specus, condendi frumenti gratia, clam habeant atque id propter bella maxime hostiumque subitum adventum præparent. Qua de re Cæsar certior per indicem factus, tertia vigilia legiones duas cum equitatu mittit a castris suis millia passuum decem atque inde magno numero frumenti onustos recepit in castra. Quibus rebus cognitis, Labienus, progressus

Sur la trirème qu'il avait prise étaient P. Vestrius, Chevalier Romain, et P. Ligarius, un Afranien, qui, relâché par César en Espagne avec beaucoup d'autres, avait depuis rejoint Pompée et, s'étant sauvé de Pharsale, était venu trouver Varus en Afrique. César le fit mourir à cause de son parjure et de sa perfidie. Quant à P. Vestrius, il lui pardonna, tant parce que son frère avait payé sa contribution à Rome, que parce qu'il prouva qu'ayant été pris sur mer par Nasidius, on le conduisait à la mort, quand Varus lui sauva la vie, et qu'il n'avait eu depuis aucune occasion de rejoindre César.

C'est une coutume en presque toutes les fermes d'Afrique d'avoir dans les champs des cachettes souterraines pour mettre le blé, sur-tout à raison des guerres et des incursions subites de l'ennemi. César, sur les indices qu'il reçut, fit partir à la troisième veille, pour un lieu distant de dix milles, deux légions et de la cavalerie, qui revinrent chargées de blé. Labiénus, l'ayant appris, suit la chaîne de collines où les Césariens avaient passé la veille, campe avec deux légions à sept milles de

a suis castris millia passuum septem, per jugum et collem, per quem Cæsar pridie iter fecerat, ibi castra duarum legionum facit; atque ibi ipse quotidie, existimans Cæsarem eadem sæpe frumentandi gratia commeaturum, cum magno equitatu levique armatura insidiaturus locis idoneis consedit.

Cæsar interim de insidiis Labieni ex perfugis certior factus, paucos dies ibi commoratus, dum hostes quotidiano instituto, sæpe idem faciendo, in negligentiam adducerentur, subito mane imperat, porta Decumana legiones se octo veteranas eum parte equitatus sequi; atque, equitibus præmissis, neque opinantes insidiatores subito, in convallibus latentes, levi armatura concidit circiter quingentos; reliquos in fugam turpissimam conjecit. Interim Labienus cum universo equitatu fugientibus suis suppetias occurrit. Cujus vim multitudinis quum equites pauci Cæsariani jam sustinere non possent, Cæsar instructas legiones hostium copiis ostendit. Quo facto perterrito Labieno ac retardato, suos equites recepit incolumes. Postero die Juba Numidas eos, qui, loco amisso, fuga se receperant in castra, in cruce omnes suffixit.

VII. Cæsar interim, quoniam frumenti inopia premebatur, copias omnes in castra con-

Scipion, choisit un lieu pour s'embusquer et s'y tient avec beaucoup de cavalerie et d'infanterie légère, persuadé que les Césariens par le même motif prendraient souvent la même route.

César, informé de son plan par des déserteurs, attend quelques jours, pour que l'ennemi vienne à se négliger par suite de l'habitude et de l'uniformité. Puis, tout-à-coup, il sort par la porte Décumane avec huit légions de vétérans et une partie de sa cavalerie : celle-ci le dévance, surprend dans leurs vallons les troupes embusquées, tue cinq cents hommes d'infanterie légère et met le reste dans la plus honteuse déroute. Labiénus vient au secours des fuyards avec toute sa cavalerie ; mais au moment où celle de César ne pouvait plus soutenir le choc de cette multitude, il paraît avec ses légions en bataille. Labiénus étonné s'arrête et César retire sans perte sa cavalerie. Juba fit le lendemain mettre en croix tous les Numides, qui, chassés de leur poste, s'étaient réfugiés au camp.

VII. Cependant, pressé par le besoin de blé, César réunit toutes ses troupes dans son ancien

ducit; atque præsidio Lepti, Ruspinæ, Achillæ relicto, Cispio Aquilæque classe transdita, ut alter Adrumetum, alter Thapsum mari obsiderent, ipse castris incensis, quarta noctis vigilia, acie instructa, impedimentis in sinistra parte collocatis, ex eo loco proficiscitur et pervenit ad oppidum Agar; quod a Getulis sæpe antea oppugnatum summaque vi per ipsos oppidanos erat defensum. Ibi in campo castris unis positis, ipse frumentatum circum villas cum parte exercitus profectus, magno invento hordei, olei, vini, fici numero, pauco tritici, atque recreato exercitu, rediit in castra. Scipio interim, cognito Cæsaris discessu, cum universis copiis per jugum Cæsarem subsequi cœpit atque ab ejus castris millia passuum sex longe, trinis castris dispartitis copiis, consedit.

Oppidum erat Zeta, quod aberat a Scipione millia passuum decem, ad ejus regionem et partem castrorum collocatum, a Cæsare autem diversum ac remotum, quod erat ab eo longe millia passuum octodecim. Huc Scipio legiones duas frumentandi gratia misit. Quod postquam Cæsar ex perfuga cognovit, castris ex campo in collem ac tutiora loca collocatis, atque ibi præsidio relicto, ipse quarta vigilia egressus, præter hostium castra proficiscitur cum

camp, laisse garnison dans Leptis, dans Achilla, dans Ruspina, met sa flotte aux ordres de Cispius et d'Aquila, les chargeant de bloquer l'un Adrumète et l'autre Thapsus, brûle son camp à la quatrième veille, part en ordre de bataille, ayant ses bagages sur la gauche, et vient près d'Agar, ville que ses habitans avaient seuls défendue avec vigueur plus d'une fois contre les Gétules, qui l'attaquaient. César établit un camp unique dans la plaine, alla lui-même, avec une partie de l'armée, chercher du blé dans la campagne et revint au camp avec beaucoup d'orge, d'huile, de vin, de figues et un peu de froment; ce qui procura des rafraîchissemens à l'armée. Scipion, instruit de son départ, l'avait suivi par les hauteurs et vint former à six milles de lui trois camps, où il distribua la sienne.

A dix milles en arrière et dans la direction de ses camps, il avait la ville de Zeta, bien plus éloignée de César, qui en était à dix-huit milles : Scipion envoya deux légions y chercher du blé. César, qui l'apprend par un déserteur, transporte de la plaine son camp dans une position plus forte sur une colline, y laisse une garde, part à la quatrième veille, dépasse le camp des ennemis et s'empare de Zeta. On lui dit que les légions de Scipion étaient plus loin dans la campagne; mais,

copiis et oppido potitur. Legiones Scipionis comperit longius in agris frumentari et, quum eo contendere conaretur, animadvertit, copias hostium iis legionibus occurrere suppetias: quæ res ejus impetum retardavit. Itaque, capto C. Mutio Regino, Equite Romano, Scipionis familiarissimo, qui ei oppido præerat, et P. Atrio equite Romano de conventu Uticensi, et camelis duobus et viginti Regis adductis, præsidio ibi cum Oppio Legato relicto, ipse se recipere cœpit ad castra.

Quum jam non longe a castris Scipionis abesset, quæ eum necesse erat prætergredi, Labienus Afraniusque, cum omni equitatu levique armatura ex insidiis adorti, agmini ejus extremo se offerunt, atque ex collibus primis existunt. Quod postquam Cæsar animadvertit, equitibus suis hostium vi oppositis, sarcinas legionarios in acervum jubet comportare atque celeriter signa hostibus inferre. Quod postquam cœptum est fieri, primo impetu legionum equitatus et levis armatura hostium nullo negotio loco pulsa et dejecta est de colle. Quum jam Cæsar existimasset, hostes pulsos deterritosque finem lacessendi facturos, et iter cœptum pergere cœpisset; iterum celeriter ex proximis collibus erumpunt atque eadem ratione, qua ante dixi,

comme il se mettait à leur poursuite, il aperçut l'ennemi qui venait à leur secours : ce qui l'arrêta. Laissant donc dans la ville une garnison, sous les ordres du Lieutenant Oppius, il se mit en marche pour regagner son camp, emmenant avec lui C. Mutius Reginus, intime ami de Scipion et commandant de Zeta, P. Atrius, Chevalier Romain du ressort d'Utique, et vingt et deux chameaux du Roi.

César approchait des camps de Scipion qu'il était forcé de côtoyer, lorsqu'Afranius et Labiénus, qui s'étaient embusqués avec toute leur cavalerie et leur infanterie légère, se montrent sur les prochaines collines et menacent l'arrière-garde. César, se voyant attaqué, leur oppose sa cavalerie et donne ordre aux légionnaires de mettre leur bagage dans un tas et de fondre aussitôt sur l'ennemi. A peine l'eurent-ils fait, que, du premier choc, ils chassèrent et culbutèrent sans peine de la colline cette cavalerie et cette infanterie. Croyant que les ennemis battus et intimidés cesseraient de le harceler, César se remettait en marche, lorsque, renouvelant leur première manœuvre, les Numides s'élancent des hauteurs et chargent les légions : ils avaient une infanterie légère d'une agilité merveilleuse, habituée à combattre dans les rangs de

in Cæsaris legionarios impetum faciunt Numidæ levisque armaturæ, mirabili velocitate præditi, qui inter equites pugnabant et una pariterque cum equitibus accurrere et refugere consueverant. Quum hoc sæpius facerent et Julianos proficiscentes insequerentur et refugerent instantes, propius non accederent et singulari genere pugnæ uterentur, eosque jaculis convulnerare satis esse existimarent; Cæsar intellexit, nihil aliud illos conari, nisi ut se cogerent castra in eo loco ponere, ubi omnio aquæ nihil esset; ut exercitus ejus jejunus, qui a quarta vigilia usque ad horam decimam diei nihil gustasset, ac jumenta siti perirent.

Quum jam ad solis occasum esset, et non totos centum passus in horis quatuor esset progressus, equitatu suo propter equorum interitum extremo agmine remoto, legiones invicem ad extremum agmen evocabat. Ita vim hostium, placide leniterque procedens, per legionarium militem commodius sustinebat. Interim equitum Numidarum copiæ dextra sinistraque per colles præcurrere coronæque in modum cingere multitudine sua Cæsaris copias; pars agmen extremum insequi. Cæsaris autem non amplius tres aut quatuor milites veterani si se convertissent et pila

la cavalerie, à s'avancer et à se replier avec la même rapidité. Comme ils réitéraient ce manège, attaquant, si l'on marchait, fuyant, si on les pressait, n'approchant pas, et, dans leur singulière façon de combattre, se contentant de blesser quelquel hommes à coups de traits; César vit que leur unique but était de le forcer à camper dans un endroit absolument sans eau, pour faire périr de soif et les chevaux et les hommes, qui n'avaient rien pris depuis la quatrième veille; or il était dix heures.

Comme le soleil allait déjà se coucher et qu'on n'avait pas fait cent pas en quatre heures, César, dont la cavalerie avait perdu beaucoup de chevaux, la retira de l'arrière-garde où, tour-à-tour, il fait passer les légions; et, soutenant ainsi sans peine le choc des ennemis, il s'achemine lentement et paisiblement. Alors la cavalerie Numide le dévance de droite et de gauche par les collines, enferme par sa multitude, l'armée comme dans un cercle, tandis que le reste harcèle l'arrière-garde. Mais, si trois ou quatre vétérans au plus se retournaient et leur lançaient avec roideur leurs javelots, les Numides, eussent-ils été plus de deux mille, tournaient le dos jusqu'au dernier; et bientôt ils reve-

viribus contorta in Numidas infestos conjecissent, amplius duo millium numero ad unum terga vertebant, ac rursus ad aciem passim, conversis equis, se colligebant atque in spatio consequebantur et jacula in legionarios conjiciebant. Ita Cæsar, modo procedendo, modo resistendo, tardius itinere confecto, noctis hora prima omnes suos ad unum in castris incolumes, sauciis decem factis, reduxit. Labienus, circiter trecentis amissis, multis vulneratis, defessis instando omnibus, ad suos se recepit. Scipio interim legiones productas cum elephantis, quos ante castra in acie, terroris gratia, in conspectu Cæsaris collocaverat, reducit in castra.

Cæsar contra ejusmodi hostium genera copias suas, non ut Imperator exercitum veteranum victoremque maximis rebus gestis, sed ut lanista tirones gladiatores condocefaecre: quo pede se reciperent ab hoste, et quemadmodum obversi adversariis, et in quantulo spatio resisterent; modo procurrerent, modo recederent, comminarenturque impetum; ac prope quo loco et quemadmodum tela mitterent, præcipit. Mirifice enim hostium levis armatura anxium exercitum nostrum atque sollicitum habebat: quia et equites deterrebat prælium inire, propter equorum interitum,

naient, se ralliaient, se rapprochaient et lançaient leurs traits aux légionnaires. César, tantôt marchant, tantôt s'arrêtant, avançait avec lenteur ; aussi ne rentra-t-il au camp qu'à une heure de nuit. Il eut en tout dix hommes blessés et pas un de tué. Labiénus, ayant eu environ trois cents morts et beaucoup de blessés, ramena dans son camp ses troupes épuisées par leurs attaques réitérées. Scipion, qui, pour inquiéter César, avait mis en bataille en avant de son camp son armée et ses éléphans, les fit rentrer de même.

Contre un ennemi de cette espèce, César se mit à dresser ses soldats, non comme un Général forme une armée victorieuse de vétérans, qui ont fait des prodiges, mais comme un maître d'escrime instruit des gladiateurs novices : il leur montre de quel pied il faut rétrograder; comment et dans quel espace faire, en se retournant, tête à l'ennemi ; la manière d'avancer, de reculer, de feindre une attaque ; et presque comment et d'où lancer le javelot. Car l'infanterie légère des ennemis inquiétait, tourmentait singulièrement nos troupes. Les cavaliers ne se souciaient pas de l'attaquer, parce qu'elle tuait leurs chevaux à coups de traits : le

quod eos jaculis interficiebat ; et legionarium militem defatigabat propter velocitatem : gravis enim armaturæ miles simul atque ab his insectatus constiterat , in eosque impetum fecerat , illi veloci cursu facile periculum vitabant. Quibus ex rebus Cæsar vehementer commovebatur : quia , quodcumque prælium quoties erat commissum , equitatu suo , sine legionario milite , hostium equitatui levique armaturæ eorum nullo modo par esse poterat. Sollicitabatur autem his rebus , quod nondum hostium legiones cognoverat, et quonam modo sustinere se posset ab eorum equitatu levique armatura , quæ erat mirifica , si legiones quoque accessissent.

Accedebat etiam hæc caussa , quod elephantorum magnitudo multitudoque militum animos detinebat in terrore : cui uni rei tamen invenerat remedium. Namque elephantos ex Italia transportari jusserat , quo et miles noster speciemque et virtutem bestiæ cognosceret , et cui parti corporis ejus telum facile adjici posset ; ornatusque ac loricatus elephantus quum esset , quæ pars ejus corporis nuda sine tegmine relinqueretur , ut eo tela conjicerentur ; præterea , ut jumenta bestiarum odorem , stridorem , speciem , consuetudine capta non reformidarent. Quibus ex rebus largiter erat

soldat légionnaire, elle le fatiguait par son agilité. Dès que, harcelé par elle, il faisait face et chargeait, elle lui échappait sans peine par la rapidité de sa course. Tout cela donnait à César beaucoup de souci : car, s'il se livrait un combat quelconque, sa cavalerie, sans légionnaires, ne pouvait tenir en aucune sorte contre la cavalerie et l'infanterie légère des ennemis. Une autre inquiétude, c'était qu'il ne connaissait pas encore les légions de Scipion et ne savait comment il résisterait à sa cavalerie et à son excellente infanterie légère, si les légions s'y joignaient.

Ajouter à cela que la grandeur et le nombre des éléphans intimidaient les soldats : à ceci pourtant cependant il avait trouvé remède. Car il avait fait venir d'Italie des éléphans, pour que le soldat pût connaître et la nature et le caractère de ces animaux et la partie du corps où l'on pouvait facilement les blesser, et celles qui restaient découvertes et vulnérables, quand l'animal était caparaçonné et bardé : c'était encore afin que les chevaux, s'y accoutumant, ne craignissent plus l'odeur, le cri, ni la figure de ces bêtes. Il avait parfaitement réussi, car les légionnaires les palpaient et connaissaient leur pésanteur ; les cavaliers leur lan-

consecutus: nam et milites bestias manibus pertractabant earumque tarditatem cognoscebant, equitesque in eos pila præpilata conjiciebant; atque in consuetudinem equos patientia bestiarum adduxerat.

Ob has caussas, quas supra commemoravi, sollicitabatur Cæsar, tardiorque et consideratior erat factus et ex pristina bellandi consuetudine celeritateque excesserat. Nec mirum. Copias enim habebat, in Gallia bellare consuetas locis campestribus et contra Gallos, homines apertos minimeque insidiosos, qui per virtutem, non per dolum, dimicare consueverunt: tum autem erat ei laborandum, ut consuefaceret milites, hostium dolos, insidias, artificia cognoscere et, quid sequi, quid vitare conveniret. Itaque, quo hæc celerius conciperent, dabat operam, ut legiones non in uno loco contineret, sed per caussam frumentandi huc atque illuc raptaret: ideo quod hostium copias ab se suoque vestigio non discessuras existimabat. Atque post diem tertium productas accuratius suas copias sicut instruxerat, propter hostium castra prætergressus, æquo loco invitat ad dimicandum. Postquam eos abhorrere videt, reducit sub vesperum legiones in castra.

Legati interim ex oppido Vacca, quod fini-

çaient des javelines boutonnées, et leur patience avait familiarisé les chevaux avec elles.

Tous les motifs qu'on vient de dire rendaient César inquiet, lent, circonspect : ce n'était plus sa manière ordinaire de faire la guerre, son ancienne vivacité : et rien d'étonnant. Il avait des troupes accoutumées dans la Gaule à se battre en plaine et contre les Gaulois, hommes francs, sans artifice, qui emploient dans les combats le courage et non la ruse : mais il lui fallait habituer ici les soldats à connaître les finesses de l'ennemi, ses piéges, ses stratagêmes, et ce qu'on devait faire, et ce qu'on devait éviter. Aussi, pour qu'ils fussent plus tôt au fait, il avait soin de ne pas tenir ses légions stationnaires et, sous prétexte de chercher du blé, il les menait çà et là, convaincu que l'ennemi ne le perdait pas de vue. Trois jours après, il mit son armée en bataille avec soin, dépassa le camp des ennemis et leur offrit le combat en rase campagne : voyant qu'ils s'y refusaient, il ramena le soir ses légions au camp.

Cependant il vint à César des députés de Vacca,

timum fuit Zetæ, cujus Cæsarem potitum esse demonstravimus, veniunt, petunt et obsecrant, « Ut sibi præsidium mittat; se res complures, quæ utiles bello sint, administraturos. » Per id tempus, Deorum voluntate studioque erga Cæsarem, transfuga suos cives facit certiores, « Jubam Regem celeriter cum copiis suis, antequam Cæsaris præsidium eo perveniret, ad oppidum adcucurrisse atque, adveniente multitudine circumdata, eo potitum; omnibusque ejus oppidi incolis ad unum interfectis, dedisse oppidum diripiendum delendumque militibus. »

Cæsar interim, lustrato exercitu ad diem duodecimum Kal. April., postero die productis universis copiis, processus a suis castris millia passuum quinque, a Scipionis circiter duorum millium interjecto spatio, in acie constitit. Postquam satis diuque adversarios a se ad dimicandum invitatos supersedere pugnæ animadvertit, reducit copias. Postero die castra movet atque iter ad oppidum Sarsuram, ubi Scipio Numidarum habuerat præsidium frumentumque comportaverat, ire contendit. Quod ubi Labienus animadvertit, cum equitatu levique armatura agmen ejus extremum carpere cœpit: atque ita lixarum mercatorumque, qui plostris merces portabant, inter-

ville voisine de Zeta, dont on a vu que César s'était emparé. Ils demandent, ils supplient, « Qu'on » leur envoie une garnison : ils fourniront plu- » sieurs objets utiles à l'armée. » Les Dieux, qui veillaient sur César, voulurent qu'en ce moment un fuyard vînt avertir ses concitoyens, « Que le » Roi, étant accouru en toute hâte à Vacca, y » avait devancé la garnison de César, avait cerné » la place avec sa nombreuse armée, l'avait prise, » en avait égorgé jusqu'au dernier habitant, puis » l'avait fait saccager et détruire par ses soldats. »

César, ayant passé la revue de son armée le douze des Calendes d'Avril, fit sortir le lende- main toutes ses troupes et vint se mettre en ba- taille à cinq milles de son camp, à deux milles de celui de Scipion. Il s'y tint assez long-temps, pro- voquant les ennemis au combat et, voyant qu'ils ne l'acceptaient pas, il ramena ses troupes. Le lendemain il leva le camp et prit le chemin de Sar- sura, où Scipion avait des magasins de blé et une garnison de Numides. Aussitôt Labiénus se mit à harceler l'arrière-garde avec sa cavalerie et son in- fanterie légère : ayant pris quelques charriots et quelques denrées, appartenant tant aux vivandiers qu'aux marchands, il s'enhardit jusqu'à s'appro- cher effrontément des légions, pensant que le sol-

ceptis sarcinis, addito animo, propius audaciusque accedit ad legiones; quod existimabat, milites sub onere ac sub sarcinis defatigatos pugnare non posse. Quæ res Cæsarem non fefellerat: namque expeditos ex singulis legionibus tricenos milites esse jusserat. Itaque eos, in equitatum Labieni immissos, turmis suorum suppetias mittit. Tum Labienus, conversis equis, signorum conspectu perterritus, turpissime contendit fugere, multis ejus occisis, compluribus vulneratis. Milites legionarii ad sua se recipiunt signa atque iter inceptum ire cœperunt. Labienus per jugum summum collis dextrorsus procul subsequi non desistit.

Postquam Cæsar ad oppidum Sarsuram venit, inspectantibus adversariis interfecto præsidio Scipionis, quum suis auxilium ferre non auderent, fortiter repugnante P. Cornelio, Scipionis evocato, qui ibi præerat, atque a multitudine circumvento interfectoque, oppido potitur; atque ibi frumento exercitui dato, postero die ad oppidum Tisdrum pervenit, in quo Considius per id tempus fuerat cum grandi præsidio cohorteque sua gladiatorum. Cæsar, oppidi natura perspecta, atque inopia ab oppugnatione ejus deterritus, protinus profectus circiter millia passuum quatuor ad

dat, accablé du poids de son bagage, serait hors d'état de combattre. Cela n'avait pas échappé à César; car il avait commandé par légion trois cents hommes, qui n'avaient que leurs armes : il les envoya donc au secours de sa cavalerie, qu'attaquait celle de Labiénus. Effrayé par la vue des enseignes, il tourna bride et prit honteusement la fuite, ayant eu beaucoup de tués et de blessés. Les légionnaires réjoignirent leurs corps et continuèrent leur chemin. Labiénus prit à droite et ne cessa de suivre de loin par le sommet des collines.

Arrivé devant Sarsura, César, à la vue des ennemis qui n'osèrent la secourir, emporta la place, qui fut bravement défendue par un évoqué de Scipion, P. Cornélius, qui y commandait. Il périt accablé par le nombre et la garnison eut le même sort. César, ayant distribué le blé à son armée, vint le lendemain à Tisdrum, où Considius était avec une forte garnison et sa cohorte de gladiateurs. César reconnut la place et la disette l'empêcha de l'attaquer. Partant donc aussitôt, il alla camper à quatre milles environ, dans un lieu qui avait de l'eau, y resta trois jours et revint dans

aquam fecit castra atque, inde quarta die egressus, redit rursus ad ea castra, quæ ad Agar habuerat. Idem facit Scipio atque in antiqua castra copias reducit.

Thabenenses interim, qui sub ditione et potestate Jubæ esse consuessent, in extrema ejus Regni regione, maritima locati, interfecto Regio præsidio, legatos ad Cæsarem mittunt; rem a se gestam docent; petunt orantque, ut suis fortunis, de populo Romano quod bene meriti essent, auxilium ferret. Cæsar, corum consilio probato, M. Crispum Tribunum cum cohorte et sagittariis tormentisque compluribus præsidio Thabenam mittit. Eodem tempore ex legionibus omnibus milites, qui aut morbo impediti, aut, commeatu dato, cum signis non potuerant ante transire in Africam, ad millia quatuor, equites quadringenti, funditores sagittariique mille, uno commeatu Cæsari occurrerunt. Itaque cum his copiis et omnibus legionibus eductis, sicut erat instructus, octo millibus passuum a suis castris, ab Scipionis vero quatuor millibus passuum longe constitit in campo.

Erat oppidum infra castra Scipionis, nomine Tegea, ubi præsidium equestre circiter duo millium numero habere consueverat. Eo equitatu dextra sinistraque directo ab oppidi

son camp près d'Agar. Scipion reprit aussi son ancien campement.

Cependant les habitans de Thabena, sujets de Juba, placés à l'extrémité maritime de ses états, égorgent la garnison Royale, députent vers César, lui racontent la chose et lui demandent, le supplient, puisqu'ils ont bien mérité du peuple Romain, de leur donner du secours. Il approuve leur conduite et leur envoie le Tribun M. Crispus avec une cohorte, des archers et beaucoup de machines. César, dans le même temps, reçut d'un seul convoi quatre mille légionnaires, qui, retenus par maladie, ou absens par congé, n'avaient pu suivre leurs Aigles en Afrique, quatre cents cavaliers et mille archers ou frondeurs. Avec ce renfort et toutes ses légions en ordre de bataille, César se porte dans la plaine à huit milles de son camp, à quatre de celui de Scipion.

Au-dessous du camp de Scipion était Tégea, ville où il tenait d'ordinaire deux mille hommes de cavalerie. Il les poste sur la droite et sur la gauche de la place, fait sortir ses légions, et les

lateribus, ipse, legionibus ex castris eductis atque in jugo inferiore instructis, non longius fere millium passus ab suis munitionibus progressus, in acie constitit. Postquam diutius in uno loco Scipio commorabatur et tempus diei in otio consumebatur; Cæsar equitum turmas suorum jubet in hostium equitatum, qui ad oppidum in statione erat, facere impressionem; levemque armaturam, sagittarios funditoresque eodem submittit. Quod ubi cœptum est fieri et equis concitatis Juliani impetum fecissent; Pacidius suos equites exporrigere cœpit in longitudinem, ut haberent facultatem turmas Julianas circumfundere, et nihilo minus fortissime acerrimeque pugnare. Quod ubi Cæsar animadvertit, trecentos, quos ex legionibus habere expeditos consueverat, ex legione, quæ proxima ei prælio in acie constiterat, jubet equitatui succurrere. Labienus interim suis equitibus auxilia equestria summittere sauciisque ac defatigatis integros recentioribusque viribus equites subministrare. Postquam equites Juliani quadringenti vim hostium, ad quatuor millia numero, sustinere non poterant et a levi armatura Numidarum vulnerabantur minutatimque cedebant; Cæsar alteram alam mittit, qui satagentibus celeriter occurrerent. Quo facto

met en bataille au pied des collines, sans s'éloigner de ses lignes de guères plus d'un mille. Comme il ne faisait aucun mouvement et que le jour se perdait dans l'inaction, César ordonne à quelques escadrons d'attaquer la cavalerie ennemie postée près de la ville et les fait soutenir par de l'infanterie légère, des archers et des frondeurs. Les Césariens, en exécution de cet ordre, ayant chargé ventre à terre, Pacidius déploie sa cavalerie sur un grand front, afin de pouvoir envelopper celle de César, et combat cependant avec beaucoup d'ardeur et de bravoure. César, voyant sa manœuvre, détache de la légion la plus voisine de l'ennemi les trois cents hommes, qui, comme de coutume, n'avaient que leurs armes, et les envoie au secours de sa cavalerie. De son côté, Labiénus fait passer du renfort à la sienne et remplace les hommes blessés ou fatigués par des troupes fraîches et qui n'ont pas donné. Voyant que ses quatre cents cavaliers, en butte d'ailleurs à l'infanterie légère Numide, ne pouvaient se soutenir contre quatre mille et pliaient insensiblement, César fait charger promptement par un autre corps de cavalerie l'ennemi qui pressait le premier. Alors les Césariens animés fondent tous ensemble sur l'ennemi, le mettent en fuite, lui tuent, lui blessent beaucoup de monde, le poursuivent trois milles, le rejettent jusques sur les hauteurs et rejoignent l'armée. César

sui sublati universi, in hostes impressione facta, in fugam adversarios dederunt, multis occisis, compluribus vulneratis: insecuti per tria millia passuum, usque in colles hostibus adactis, se ad suos recipiunt. Cæsar in horam decimam commoratus, sicut erat instructus, se ad sua castra recepit, omnibus incolumibus. In quo prælio Pacidius, graviter pilo per cassidem caput ictus, compluresque duces, ac fortissimus quisque, interfecti vulneratique sunt.

VIII. Postquam nulla conditione cogere adversarios poterat, ut in æquum locum descenderent legionumque periculum facerent; neque ipse propius hostem castra ponere propter aquæ penuriam se posse animadvertebat; adversarios non eorum virtute confidere, sed aquarum inopia fretos, despicere se intellexit: pridie Non. Apr. tertia vigilia egressus ab Agar, sedecim millia nocte progressus, ad Thapsum, ubi Virgilius cum grandi præsidio præerat, castra ponit, oppidumque eo die circummunire cœpit locaque idonea opportunaque complura præsidiis occupare; ne hostes intrare ad se ac loca interiora capere possent. Scipio interim, cognitis Cæsaris consiliis, ad necessitatem adductus dimicandi, ne per summum dedecus fidissimos suis rebus Thapsitanos et Virgilium amitteret, confestim Cæ-

attendit jusqu'à la dixième heure et revint au camp en ordre de bataille, sans perte d'un seul homme. Dans le combat Pacidius fut grièvement blessé à la tête, d'un coup de javelot dans le casque, et plusieurs officiers, tous des plus braves, furent tués ou blessés.

VIII. Voyant qu'il ne pouvait, d'aucune façon, forcer les ennemis à descendre en plaine et à éprouver leurs légions, ni porter son camp plus près d'eux, parce qu'il n'y avait pas d'eau, César sentit que, s'ils le narguaient, ce n'était point par confiance en leur valeur, mais que la rareté d'eau les rassurait. Ainsi, la veille des Nones d'Avril, il partit d'Agar à la troisième veille, fit seize milles dans la nuit, vint camper devant Thapsus, où Virgilius commandait une forte garnison, commença dans l'instant la circonvallation, et s'assura par des détachemens de plusieurs postes avantageux, pour que l'ennemi ne pût ni venir à lui, ni s'établir près de la place. Sur cela, Scipion, se voyant ainsi forcé de combattre pour ne pas sacrifier, à son grand déshonneur les Thapsitains, ses très-fidèles partisans, et Virgilius, suivit aussitôt César par

sarem per superiora loca consecutus, millia passuum octo a Thapso binis castris consedit.

Erat stagnum salinarum, inter quod et mare angustiæ quædam non amplius mille et quingentos passus intererant; quas Scipio intrare et Thapsitanis auxilium ferre conabatur: quod futurum Cæsarem non fefellerat. Namque pridie in eo loco castello munito, ibique cohortium trium præsidio relicto, ipse cum reliquis copiis lunatis castris Thapsum operibus circummunivit. Scipio interim, exclusus ab incepto itinere, supra stagnum, postero die et nocte confecta, cœlo albente, non longe a castris præsidioque, quod supra commemoravimus, mille quingentis passibus, ad mare versus consedit et castra munire cœpit. Quod postquam Cæsari nunciatum est, milite ab opere deducto, castris præsidio Asprenate Proconsule cum legionibus duabus relicto, ipse cum expedita copia in eum locum citatim contendit: classisque parte ad Thapsum relicta, reliquas naves jubet post hostium tergum quam maxime ad littus appelli signumque suum observare; quo signo dato, subito clamore facto, ex improviso hostibus aversis incuterent terrorem, ut perturbati ac perterriti respicere post terga cogerentur.

Quo postquam Cæsar pervenit et animad-

les hauteurs et vint former deux camps à huit milles de Thapsus.

Il existait un marais salant, entre lequel et la mer était une langue de terre, qui n'avait pas plus de quinze cents pas de largeur : Scipion voulait y passer pour secourir Thapsus, et César s'y était attendu ; car, la veille, il y avait construit une redoute et laissé trois cohortes de garnison : puis avec le reste de ses troupes, ayant formé près de Thapsus un camp en demi-lune, il avait commencé d'enfermer la ville. Scipion, trouvant le chemin fermé, passe au-dessus du marais un jour et une nuit, puis prend position dès l'aube et commence à se retrancher, sur le bord de la mer, à moins de quinze cents pas de la redoute et du détachement dont on a parlé. César, l'apprenant, retire les soldats du travail, laisse à la garde du camp le Proconsul Asprénas avec deux légions et, prenant le reste de ses troupes, sans bagages, accourt au lieu que l'on a dit. Il laisse une partie de sa flotte devant Thapsus et donne ordre à l'autre de s'approcher le plus près possible du rivage, sur les derrières de l'ennemi, d'observer le signal qu'il ferait, et de pousser alors tout-à-coup de grands cris, pour effrayer et déconcerter l'ennemi surpris et le forcer à tourner la tête.

A son arrivée, trouvant l'armée de Scipion en

vertit aciem pro vallo Scipionis, elephantosque dextro sinistroque cornu collocatos et nihilo minus partem militum castra non ignaviter munire; ipse, acie triplici collocata, legione decima septimaque dextro cornu, octava et nona sinistro, oppositis quinque legionibus in media acie, ante ipsa cornua quinis cohortibus contra bestias collocatis, sagittariis, funditoribus in utrisque cornibus dispositis, levique armatura inter equites interjecta, ipse pedibus circum milites concursans, virtutesque veteranorum præliaque superiora commemorans blandeque appellans, animos eorum excitabat. Tirones autem, qui nunquam in acie dimicassent, hortabatur, « Ut veteranorum virtutem æmularentur eorumque famam, nomen, locumque, victoria parta, cuperent possidere. »

Itaque in circumeundo exercitum animadvertit, hostes circa vallum trepidare, atque ultro citroque pavidos concursare et, modo se intra portas recipere, modo inconstanter immoderateque prodire. Quum idem a pluribus animadverti cœptum esset; subito Legati evocatique obsecrare Cæsarem, « Ne dubitaret signum dare: victoriam sibi propriam a Diis immortalibus portendi. » Dubitante Cæsare atque eorum studio cupiditatique resi-

bataille, ayant les éléphans sur sa droite et sur sa gauche, et couvrant une partie des soldats qui travaillait avec ardeur à fortifier le camp, César range son armée sur trois lignes, la droite formée de la dixième légion et de la septième, la gauche de la huitième et de la neuvième, le centre de cinq légions; place en outre cinq cohortes à chaque aile vis-à-vis des éléphans, distribue ses archers et ses frondeurs par égale partie sur ses flancs et jette son infanterie légère dans les intervalles de sa cavalerie. Puis, parcourant à pied les rangs, il rappelle aux vétérans leur valeur et leurs anciens succès, et, par des mots obligeans, échauffe leur courage; les nouvelles levées, qui n'avaient jamais vu de bataille, il les exhorte, « A » rivaliser de valeur avec les vétérans et à brûler » d'acquérir, par la victoire, leur renom, leur » gloire et leur rang. »

En parcourant l'armée, il remarqua du trouble vers le camp ennemi; les soldats effrayés couraient çà et là, tantôt entrant, tantôt sortant sans ordre et comme par accès. Plusieurs s'en étant aperçu de même, les Lieutenans et les évoqués conjurent César, « De ne pas hésiter à donner le si- » gnal : les Dieux lui présagent une victoire dé- » cisive. » César balançait; il résistait à leur ardeur, à leurs instances : il leur répétait « Que cette » espèce de sortie ne lui convenait pas; » enfin il

stente, « Sibique, eruptione pugnari, non placere » clamitante, et etiam atque etiam aciem sustentante, subito dextro cornu, injussu Cæsaris, tubicen, a militibus coactus, canere cœpit. Quo facto, ab universis cohortibus signa in hostem cœpere inferri; quum Centuriones pectore adverso resisterent, vique continerent milites, ne injussu Imperatoris concurrerent, nec quidquam proficerent. Quod postquam Cæsar intellexit, incitatis militum animis resisti nullo modo posse, signo *Felicitatis* dato, equo admisso, in hostem contra principes ire contendit.

A dextro interim cornu funditores sagittariique concita tela in elephantos frequentes injiciunt. Quo facto, bestiæ, stridore fundarum lapidumque perterritæ, sese convertere et suos post se frequentes stipatosque proterere et in portas valli semifactas ruere contendunt. Item Mauri equites, qui in eodem cornu cum elephantis erant, præsidio deserti, principes fugiunt. Ita celeriter bestiis circumitis, legiones vallo hostium sunt potitæ et, paucis acriter repugnantibus interfectis, reliqui concitati in castra, unde pridie erant egressi, confugiunt.

Non videtur esse prætermittendum de virtute militis veterani quintæ legionis. Nam,

faisait tout pour retenir l'armée, quand, sans son ordre, un trompette, forcé par les soldats, sonne subitement la charge à l'aile droite : aussitôt toutes les cohortes s'ébranlent et marchent à l'ennemi. En vain les Centurions se jettent au-devant, resistent, emploient la force, pour qu'on n'attaque pas sans l'ordre du Général; tout est inutile. Quand César voit l'impossibilité absolue de contenir l'ardeur des troupes, il donne pour *mot* BONHEUR, pique des deux, gagne la tête, et marche à l'ennemi (6).

Cependant, à l'aile droite, les archers et les frondeurs accablent de traits les éléphans, qui, effrayés par le sifflement des pierres et des frondes, se retournent sur leurs propres gens rangés derrière eux en ordre serré, les foulent aux pieds et se précipitent vers les portes ébauchées du camp. Dénuée de leur appui, la cavalerie Maure de la même aile s'enfuit la première. Ainsi, bientôt débarassées des éléphans, les légions s'emparent du camp des ennemis, dont un petit nombre fut tué en se défendant avec courage : le reste s'enfuit à toutes jambes vers le camp, qu'il avait quitté la veille.

Je ne crois pas devoir omettre ici l'énergie d'un vétéran de la cinquième légion. Un éléphant de-

quum in sinistro cornu elephantus, vulnere ictus et dolore concitatus, in lixam inermem impetum fecisset, eumque sub pede subditum, deinde genu innixus, pondere suo, proboscide erecta vibrantique, stridore maximo premeret atque enecaret, miles hic non potuit pati, quin se armatum bestiæ offerret. Quem postquam elephantus ad se telo infesto venire animadvertit, relicto cadavere, militem proboscide circumdat atque in sublime extollit armatum. Qui in ejusmodi periculo quum constanter agendum sibi videret, gladio proboscidem, qua erat circumdatus, cædere, quantum viribus poterat, non destitit: quo dolore adductus elephantus, milite abjecto, maximo cum stridore cursuque conversus ad reliquas bestias se recepit.

Interim Thapso qui erant præsidio, ex oppido eruptionem porta maritima faciunt et, sive ut suis subsidio occurrerent, sive ut, oppido deserto, fuga salutem sibi pararent, egrediuntur; atque ita per mare umbilici fine ingressi, terram petebant: qui a servis puerisque, qui in castris erant, lapidibus pilisque prohibiti terram attingere, rursus se in oppidum receperunt.

Interim, Scipionis copiis prostratis passimque toto campo fugientibus, confestim Cæsa-

l'aile gauche, blessé grièvement et furieux de douleur, s'était jeté sur un valet sans armes, l'avait mis sous ses pieds, puis s'agenouillant sur lui, la trompe élevée et menaçante, il l'écrasait et l'étouffait par son poids, en poussant de grands hurlemens. Ce vétéran ne put s'empêcher de marcher à la bête, qui, le voyant venir le javelot haut, quitte le cadavre, entoure le soldat de sa trompe et l'enlève de terre. Mais, sentant qu'il ne fallait pas s'oublier dans un danger pareil, le vétéran ne cesse de frapper de toutes ses forces avec son épée sur la trompe qui le liait; jusqu'à ce que, vaincu par la douleur, l'éléphant le laisse tomber et s'enfuit vers les autres, en poussant des hurlemens affreux.

Cependant la garnison de Thapsus fit une sortie par la porte de mer; et, soit pour aller au secours des siens, soit pour évacuer la place et se sauver par la fuite, elle entra dans l'eau jusqu'à la ceinture, cherchant à gagner la terre: mais les esclaves et les valets restés au camp l'en ayant empêchée à coups de pierres et de traits, elle rentra dans la ville.

Les ennemis étant défaits et fuyant épars dans la plaine, les légions de César les poursuivent aussi-

ris legiones consequi, spatiumque se non dare colligendi. Qui postquam ad ea castra, quæ petebant, perfugerunt, ut, refectis castris, rursus sese defenderent; ducem aliquem requirunt, quem respicerent, cujus auctoritate imperioque rem gererent. Qui postquam adverterunt neminem ibi esse præsidio, protinus, armis abjectis, in Regia castra fugere contendunt. Quo postquam pervenerunt, ea quoque ab Julianis teneri vident. Desperata salute, in quodam colle consistunt atque, armis demissis, salutationem more militari faciunt: quibus miseris ea res parvo præsidio fuit. Namque milites veterani, ira et dolore incensi, non modo, ut parcerent hosti, non poterant adduci, sed etiam ex suo exercitu illustres urbanos, quos auctores appellabant, complures aut vulnerarunt, aut interfecerunt: in quo numero fuit Tullius Rufus, Quæstorius, qui, pilo transjectus consulto a milite, interiit: item Pompeïus Rufus brachium gladio percussus, nisi celeriter ad Cæsarem adcucurrisset, interfectus esset. Quo facto complures Equites Romani Senatoresque perterriti ex prælio se receperunt, ne a militibus, qui ex tanta victoria licentiam sibi assumpsissent immoderate peccandi, impunitatis propter maximas res gestas spe, ipsi quoque interfi-

tôt, sans leur donner le temps de se reconnaître. Arrivés au camp, où ils couraient, dans l'espoir de s'y rallier et de se défendre, ils cherchent un chef, afin de le reconnaître et d'agir d'après ses instructions et ses ordres : n'en rencontrant point, ils jettent aussitôt leurs armes et s'enfuient vers le camp du Roi, qu'ils trouvèrent occupé par les Césariens. Alors, désespérant de se sauver, ils s'arrêtent sur une colline, baissent leurs armes et font le salut militaire ; ce qui ne servit guères à ces malheureux. Car telle était la fureur et la rage des vétérans, que non-seulement on ne put obtenir d'eux d'épargner les vaincus, mais même qu'ils blessèrent ou tuèrent plusieurs citoyens distingués, les traitant de fauteurs des ennemis. Du nombre fut l'ex-Questeur Tullius Rufus, qu'un soldat tua de propos délibéré d'un coup de javelot. Pompéius Rufus reçut un coup d'épée dans le bras, et périssait, s'il ne s'était promptement réfugié près de César. Effrayés de ces violences, plusieurs Sénateurs et Chevaliers Romains quittèrent le champ de bataille, craignant d'être aussi victimes des soldats, qui se permettaient les derniers excès, ivres d'un si grand succès et persuadés qu'il leur assuroit l'impunité. Ainsi tous les soldats de Scipion furent égorgés jusqu'au dernier, aux yeux même de César, qu'ils imploraient et qui demandait instamment leur grace.

cerentur. Itaque ii omnes Scipionis milites, quum fidem Cæsaris implorarent, inspectante ipso Cæsare et a militibus deprecante, eis uti parcerent, ad unum sunt interfecti.

Cæsar, trinis castris potitus, occisisque hostium decem millibus fugatisque compluribus, se recepit, quinquaginta militibus amissis, paucis sauciis, in castra ac statim ex itinere ante oppidum Thapsum constitit, elephantosque sexaginta quatuor ornatos armatosque cum turribus ornamentisque capit, captos ante oppidum instructos constituit : id hoc consilio, si posset Virgilius, quique cum eo obsidebantur, rei male gestæ suorum indicio a pertinacia deduci. Deinde ipse Virgilium appellavit invitavitque ad deditionem suamque lenitatem et clementiam commemoravit. Quem postquam animadvertit responsum sibi non dare, ab oppido recessit. Postero die, Divina re facta, concione advocata, in conspectu oppidanorum milites collaudat : totumque exercitum veteranum donavit; præmia fortissimo cuique ac bene merenti, pro suggestu tribuit.

Ac statim inde digressus, C. Rebilo Proconsule cum tribus ad Thapsum legionibus, et Cn. Domitio cum duobus Tisdræ, ubi Considius præerat ad obsidendum relictis, M. Mes-

Après avoir tué dix mille hommes aux ennemis et mis le reste en fuite, César, maître de leurs trois camps, se retira dans le sien, ayant eu cinquante soldats tués et quelques blessés. Aussitôt avec soixante et quatre éléphans, qu'il avait pris, bardés, caparaçonnés et chargés de tours, il se mit en bataille devant Thapsus, afin que Virgilius et sa garnison, instruits de la défaite de leurs amis, revinssent, s'il était possible, de leur obstination. Il appela même Virgilius, en l'invitant à se rendre et lui représentant sa douceur et sa clémence. Comme on ne lui répondit point, il se retira. Le lendemain, ayant sacrifié aux Dieux, il convoque l'assemblée à la vue des Thapsitains, fait l'éloge des troupes, accorde une gratification à tous les vétérans, et, de son tribunal, distribue des récompenses personnelles, d'après la bravoure et le mérite.

Il part aussitôt, laisse au Proconsul C. Rébilus trois légions pour continuer le siége de Thapsus, deux à Cn. Domitius pour faire celui de Tisdrum, où commandait Considius; détache M. Messalla

sallsa Uticam ante præmisso cum equitatu, ipse eodem iter facere contendit. Equites interim Scipionis, qui ex prælio fugerant, quum Uticam versus iter facerent, perveniunt ad oppidum Paradam. Ubi quum ab incolis non reciperentur, ideo quod fama de victoria Cæsaris præcucurrisset; vi oppido potiti, in medio foro lignis coacervatis omnibusque rebus eorum congestis, ignem subjiciunt atque ejus oppidi incolas cujusque generis ætatisque vivos constrictosque in flammam conjiciunt atque ita acerbissimo afficiunt supplicio: deinde protinus Uticam perveniunt.

Superiore tempore M. Cato, quod Uticensibus propter beneficium legis Juliæ parum in suis partibus præsidii esse existimaverat, plebem inermem oppido ejecerat et ante portam Bellicam castris fossaque parvula dumtaxat munierat, ibique custodiis circumdatis, habitare coëgerat; Senatum autem oppidi custodia tenebat. Eorum castra ii equites adorti expugnare cœperunt, ideo quod eos partibus Cæsaris favisse sciebant, ut, eis interfectis, eorum pernicie dolorem suum ulciscerentur: Uticenses, animo addito ex Cæsaris victoria, lapidibus fustibusque equites repulerunt. Itaque, postquam castra non potuerant potiri, Uticam se in oppidum conjecerunt atque ibi

vers Utique avec sa cavalerie, et le suit. Cependant celle de Scipion, qui avait pris la même route, se présenta devant Parada. La nouvelle de la victoire de César l'y avait devancée, et les habitans refusèrent de la recevoir : mais, ayant pris la ville d'assaut, elle tira d'eux la plus cruelle vengeance. Car, dressant au milieu de la place publique un bûcher, elle y entassa leurs effets, y mit le feu, les y jeta vivans et garottés, sans distinction d'âge ni de sexe, puis partit aussitôt pour Utique.

IX. Jugeant ne pouvoir guères compter sur les habitans de cette ville, à cause des avantages qu'elle avait reçus de la loi Julia, Caton en avait désarmé précédemment et chassé la populace, qu'il avait forcée de se retirer, en dehors de la porte *de la Guerre*, dans un camp défendu par un fossé très-petit et surveillé par des troupes : le Sénat était gardé à vue. La cavalerie fugitive, qui savait que les Uticensiens tenaient pour César, essaya d'emporter leur camp, pour venger par leur mort la honte de sa défaite : mais, animés par la victoire de César, ils se défendirent avec des pierres et des bâtons. Ayant échoué devant le camp, elle se jette dans la ville, massacre plusieurs habitans, force et pille leurs maisons. Voyant qu'il ne pou-

multos Uticenses interfecerunt domosque eo rum expugnaverunt ac diripuerunt. Quibus quum Cato persuadere nulla ratione quiret, ut secum oppidum defenderent et cæde rapinisque desisterent, et, quid sibi vellent, sciret; sedandæ eorum importunitatis gratia, singulis sestertios centum divisit. Idem Sylla Faustus fecit ac de sua pecunia largitus est: unaque cum iis ab Utica proficiscitur atque in Regnum ire contendit.

Complures interim ex fuga Uticam perveniunt. Quos omnes Cato convocatos una cum trecentis, qui pecuniam Scipioni ad bellum faciendum contulerant, hortatur, ut servitia manumitterent, oppidumque defenderent. Quorum quum partem assentire, partem animum mentemque perterritam atque in fuga destinatam habere intellexisset; amplius de ea re agere destitit navesque iis attribuit, ut, in quas quisque partes vellet, profiscicerctur. Ipse omnibus rebus diligentissime constitutis, liberis suis L. Cæsari, qui tum ei pro Quæstore fuerat, commendatis, et sine suspicione, vultu atque sermone, quo superiore tempore usus fuerat, quum dormitum isset, ferrum intro clam in cubiculum tulit atque ita se transjecit. Qui quum anima nondum exspirata concidisset et, impetu facto in cubi-

vait en aucune façon obtenir d'elle ni de défendre avec lui la place, ni de s'abstenir du meurtre et du pillage, et sentant ce qu'elle voulait de lui, Caton, pour s'en défaire, lui distribue cent sesterces par tête : Sylla Faustus en donne autant de sa bourse et part avec elle pour les états de Juba.

Cependant beaucoup de fuyards arrivent à Utique. Caton les assemble avec trois cents personnes, qui avaient fourni de l'argent à Scipion pour la guerre, et les exhorte à mettre en liberté leurs esclaves et à défendre la ville. Il y en avait de cet avis : mais comme il vit que la plupart, abattus et consternés, avaient résolu de fuir, il ne leur parla plus de rien et leur donna des vaisseaux pour aller où ils voudraient. Pour lui, après avoir mis le meilleur ordre à ses affaires et recommandé ses enfans à L. César, alors son Questeur, il alla se coucher sans qu'on soupçonnât rien, parlant de son ton, ayant son air ordinaires. Il avait emporté secrettement une épée et s'en perça. Comme il tomba, respirant encore, son médecin et ses domestiques, avertis par le bruit, forcent sa porte, referment et bandent sa plaie : mais lui, de ses mains, il arrache avec férocité

culum ex suspicione, medicus familiaresque continere atque vulnus obligare cœpissent, ipse suis manibus vulnus crudelissime divellit atque animo præsenti se interemit. Quem Uticenses quamquam oderant partium gratia, tamen propter ejus singularem integritatem, et quod dissimillimus reliquorum ducum fuerat, quodque Uticam mirificis operibus munierat turresque auxerat, sepultura afficiunt. Quo interfecto, L. Cæsar, ut aliquid sibi ex ea re auxilii pararet, convocato populo, concione habita, cohortatur omnes, « Ut portæ aperirentur : se in Cæsaris clementia magnam spem habere. » Itaque, portis patefactis, Utica egressus, Cæsari Imperatori obviam profiscicitur. Messalla, ut erat imperatum, Uticam pervenit, omnibusque portis custodias ponit.

Cæsar interim, a Thapso progressus, Usceta̍m pervenit, ubi Scipio magnum frumenti numerum, armorum, telorum ceterarumque rerum, cum parvo præsidio habuerat. Id adveniens potitur : deinde Adrumetum pervenit. Quo quum sine mora introisset, armis, frumento pecuniaque considerata, Q. Ligario, C. Considio filio, qui tum ibi fuerant, vitam concessit. Deinde eodem die Adrumeto egressus, Livineïo Regulo ibi cum legione relicto, Uticam ire contendit. Cui in itinere fit obvius

l'appareil et se fait périr de sang-froid. Utique le haïssait, à cause de son parti ; cependant les habitans lui donnèrent la sépulture, en considération de sa parfaite intégrité, de sa conduite toute opposée à celle des autres chefs, enfin des superbes ouvrages et des nouvelles tours dont il avait fortifié la ville. Après sa mort, L. César, voulant en tirer quelque avantage, convoque le peuple, le harangue et l'engage à ouvrir ses portes, assurant qu'il espérait beaucoup de la clémence de César. Ainsi l'on ouvrit les portes et Lucius sortit au-devant de César. Messalla, suivant ses ordres, arrive à Utique et s'assure de toutes les portes.

César, cependant, s'avança de Thapsus vers Usceta, où Scipion avait beaucoup d'armes, de blé, de traits et d'autres objets, avec une faible garnison, qui se rendit à son arrivée. Il vint ensuite devant Adrumète, y fut reçu de suite, fit dresser l'état du blé, des armes et de l'argent et donna la vie à Q. Ligarius et à C. Considius le fils, qui s'y trouvaient. Il y laissa Livinéius Regulus avec une légion et le même jour en repartit pour Utique. En chemin il trouva L. César, qui, se jetant à ses pieds, lui demanda la vie pour

L. Cæsar subitoque se ad genua projecit vitamque sibi, nec amplius quidquam, deprecatur: cui Cæsar facile et pro sua natura, et pro instituto, concessit: item Cæcinæ, C. Ateïo, P. Atrio, L. Cellæ, patri et filio, M. Eppio, M. Aquinio, Catonis filio, Damasippique liberis ex sua consuetudine tribuit; circiterque luminibus accensis Uticam pervenit, atque extra oppidum ea nocte mansit.

Postero die mane oppidum introiit; concioneque advocata, Uticenses incolas cohortatus, gratias pro eorum studio erga se agit; cives autem Romanos negotiatores et eos, qui inter trecentos pecunias contulerant Varo et Scipioni, multis verbis accusatos, de eorum sceleribus longiori habita oratione, ad extremum, ut sine metu prodirent, edicit: « Se eis dumtaxat vitam concessurum; bona quidem eorum se venditurum, ita tamen, qui eorum bona sua redemisset, se bonorum venditionem inducturum et pecuniam multæ nomine relaturum, ut incolumitatem retinere possent. » Quibus metu exsanguibus de vitaque ex suo promerito desperantibus, subito oblata salute, libentes cupidique conditionem acceperunt: petieruntque a Cæsare, ut universis trecentis uno nomine pecuniam imperaret. Itaque bis millies sestertium his impo-

toute grace. Il l'obtint facilement, d'après le caractère et l'usage de César, qui traita de même Cécina, C. Atéïus, P. Atrius, L. Cella père et fils, M. Eppius, M. Aquinius, le fils de Caton, et les enfans de Damasippus. Les flambeaux étaient allumés, quand il arriva devant Utique : il passa la nuit en dehors la ville.

Le lendemain matin il y entre, et, convoquant l'assemblée, « Il loue les habitans et les remercie » de leur affection pour lui. Quant aux négo- » cians Romains et aux trois cents, qui avaient » fourni de l'argent à Varus et à Scipion, il » tonne contr'eux, s'étend sur l'énormité de leur » crime et finit par déclarer qu'ils peuvent se » montrer sans crainte : mais il ne leur accordait » que la vie; on vendrait leurs biens; et néan- » moins, s'ils voulaient les racheter, il les admet- » trait à enchérir, recevrait le prix comme amende » et leur garantirait la propriété. » Glacés de frayeur et n'attendant que la mort, qu'ils méritaient, quand ils se virent offrir inopinément leur grace, ils en acceptèrent les conditions avec des transports de joie et prièrent César de les taxer tous collectivement : il exigea deux millions de grands sesterces, payables au peuple Romain dans le cours de trois ans, en six paiemens. Loin qu'au-

sito, ut per triennium sex pensionibus populo Romano solverent, nullo eorum recusante ac se eodem die demum natos prædicantes, læti gratias agunt Cæsari.

Rex interim Juba, ut ex prælio fugerat, una cum Petreïo interdiu in villis latitando, tandem, nocturnis itineribus confectis, in Regnum pervenit atque ad oppidum Zamam, ubi ipse domicilium, conjuges liberosque habebat, quo ex cuncto Regno omnem pecuniam carissimasque res comportaverat, quodque initio bello operibus maximis munierat, accedit. Quem oppidani, antea rumore exoptato de Cæsaris victoria audito, ob has caussas oppido prohibuerunt, quod, bello contra populum Romanum suscepto, in oppido Zama lignis congestis, maximam in medio foro pyram construxerat; ut, si forte bello foret superatus, omnibus rebus eo coacervatis, dehinc civibus cunctis interfectis eodemque projectis, igne subjecto, tum demum se ipse insuper interficeret atque una cum liberis, conjugibus, civibus cunctaque gaza Regia cremaretur. Postquam Juba ante portas diu multumque primo minis pro imperio egisset cum Zamensibus; deinde, quum se parum proficere intellexisset, precibus quoque orasset uti se ad suos Deos penates admitterent; ubi eos in sententia

cun se plaignît, ils remercièrent César, déclarant qu'ils dataient de ce jour une seconde vie.

Cependant le roi Juba, se cachant de jour dans les fermes et voyageant de nuit, parvint enfin dans ses états avec Pétréïus, son compagnon de fuite, et s'approcha de Zama sa capitale, où étaient ses femmes et ses enfans : il y avait aussi déposé tout l'argent du Royaume, avec ses effets les plus précieux, et l'avait extrêmement fortifiée au commencement de la guerre. Mais les habitans, déjà prévenus de sa defaite très-desirée, lui refusèrent l'entrée, parce qu'en déclarant la guerre au peuple Romain, il avait fait dresser dans la place publique un immense bûcher, avec le projet, s'il était vaincu, d'y entasser les effets et d'y jeter les cadavres de tous les habitans égorgés, d'y mettre le feu, de se tuer lui-même alors et de s'y brûler avec ses enfans, ses femmes, ses sujets et ses trésors. Il resta long-temps devant les portes, parla d'abord d'un ton impérieux ; puis, voyant ses menaces inutiles, il descendit aux prières et supplia qu'on le reçut dans sa maison. Trouvant les habitans insensibles à ses prières comme à ses menaces et résolus de ne pas l'admettre, il demanda qu'on lui rendît ses femmes et ses enfans, pour les emmener avec lui : et, comme il n'obtenait rien, pas même

perstare animadvertit, nec minis nec precibus suis moveri, quo magis se reciperent; tertio petit ab eis, ut sibi conjuges liberosque redderent, ut secum eos asportaret. Postquam sibi nihil omnino oppidanos responsi reddere animadvertit, nulla re ab iis impetrata, ab Zama discedit atque ad villam suam cum M. Petreïo paucisque equitibus se confert.

Zamenses interim legatos de iis rebus ad Cæsarem Uticam mittunt petuntque ab eo, « Uti ante quam Rex manum colligeret seseque oppugnaret, sibi auxilium mitteret : se tamen paratos esse, sibi quoad vita suppeteret, oppidum seque ei reservare. » Legatos collaudatos Cæsar domum jubet antecedere ac suum adventum prænunciare. Ipse, postero die Utica egressus, cum equitatu ire in Regnum contendit. Interim in itinere ex Regiis copiis duces complures ad Cæsarem veniunt orantque, ut sibi ignoscat. Quibus supplicibus venia data, Zamam perveniunt. Rumore interim perlato de ejus lenitate clementiaque, propemodum omnes Regni equites Zamam perveniunt ad Cæsarem ab eoque sunt metu periculoque liberati.

Dum hæc utrobique geruntur, Considius, qui Tisdræ cum familia sua, gladiatoria manu, Getulisque præerat, cognita cæde suorum,

une réponse, il s'éloigna de la ville et se retira dans sa maison de campagne, avec Pétréïus et quelques cavaliers.

Cependant des députés de Zama vont à Utique rendre compte de tout à César et le prient, « D'en» voyer du secours, avant que le Roi puisse as» sembler des forces pour assiéger la ville : ils sont » résolus cependant de se conserver à César, eux » et la place, tandis qu'ils auront un souffle de » vie. » César donne des éloges aux députés et leur ordonne de prendre les devants et d'annoncer son arrivée. En effet dès le lendemain il partit avec sa cavalerie. Sur la route, plusieurs officiers de l'armée Royale vinrent le supplier de leur pardonner : ils obtinrent leur grace et le suivirent à Zama. Le bruit de sa douceur et de sa clémence s'étant bientôt répandu, presque tous les nobles du Royaume y affluèrent près de César, qui les délivra de la crainte et du danger.

Pendant ce temps, Considius, qui était dans Tisdrum avec sa suite, une troupe de gladiateurs et des Gétules, instruit de la défaite de Sci-

Domitiique et legionum adventu perterritus, desperata salute, oppidum deserit, sequc clam cum paucis barbaris pecunia onustus subducit atque in Regnum fugere contendit: quem Getuli, sui comites, in itinere, prædæ cupidi, concidunt sequc in quascumque potuere partes conferunt. C. interim Virgilius, postquam terra marique clausus se nihil proficere intellexit, suosque interfectos aut fugatos, M. Catonem Uticæ sibi ipsum manus intulisse, Regem vagum a suisque desertum ab omnibus aspernari, Saburam ejusque copias ab Sitio esse deletas, Uticæ Cæsarem sine mora receptum, de tanto exercitu reliquias esse nullas, quæ sibi suisque liberis prodessent; a Caninio Proconsule, qui eum obsidebat, fide accepta, seque et sua omnia et oppidum Proconsuli transdit.

Rex interim Juba, ab omnibus civitatibus exclusus, desperata salute, quum jam cœnatus esset cum Petreïo, ut per virtutem interfecti esse viderentur, ferro inter se depugnant: atque firmior imbecilliorem Juba Petreïum facile ferro consumpsit. Deinde ipse sibi quum conaretur gladio transjicere pectus, nec posset, precibus a servo suo impetravit, ut se interficeret, idque obtinuit.

pion, effrayé de l'approche de Domitius et de ses légions, et désespérant de se défendre, se dérobe de la ville, chargé d'argent, et s'enfuit avec quelques barbares vers les états de Juba ; mais, avides de butin, les Gétules ses compagnons le tuèrent en route, puis chacun d'eux alla où il put. Quant à Virgilius, voyant qu'investi par mer et par terre il n'avait aucune ressource, que ses amis étaient en fuite ou morts, que Caton s'était lui-même ôté la vie, qu'errant, abandonné des siens, Juba n'inspirait qu'un mépris général; que Sitius avait détruit Sabura et son armée, que César était entré dans Utique sans résistance, et qu'il ne restait rien de tant de forces pour le délivrer lui et ses enfans, il accepta la parole du Proconsul Caninius Rebilus, qui l'assiégeait, et se rendit corps et biens avec la place.

Rebuté cependant par toutes les villes et désespérant de se sauver, Juba, après avoir soupé avec Pétréïus, se bat contre lui, pour paraître avoir fini bravement l'un et l'autre. Juba plus vigoureux tue Pétréïus sans peine : voulant ensuite et ne pouvant se percer de son épée, il supplia un esclave de lui ôter la vie et l'esclave y consentit.

P. interim Sitius, pulso exercitu Saburæ Præfecti Jubæ, ipsoque interfecto, quum iter cum paucis per Mauritaniam ad Cæsarem faceret, forte incidit in Faustum Afraniumque, qui eam manum habebant, qua Uticam diripuerant, iterque in Hispaniam tendebant et erant numero circiter mille et quingenti. Itaque celeriter nocturno tempore insidiis dispositis, eos prima luce adortus, præter paucos equites, qui ex primo agmine fugerant, reliquos aut interficit, aut in deditionem accipit; Afranium et Faustum vivos capit cum conjuge et liberis. Paucis post diebus, dissensione in exercitu orta, Faustus et Afranius interficiuntur. Pompeïæ cum Fausti liberis Cæsar incolumitatem suaque omnia concessit.

Scipio interim cum Damasippo et Torquato et Plætorio, Rustiano navibus longis, diu multumque jactati, quum Hispaniam peterent, ad Hipponem Regium deferuntur, ubi classis P. Sitii per id tempus erat: a qua pauciora ab amplioribus circumventa navigia deprimuntur; ibique Scipio cum iis, quos paulo ante nominavi, interiit.

Cæsar interim, Zamæ auctione Regia facta bonisque eorum venditis, qui cives Romani

A la même époque, Sitius, après avoir défait l'armée du Lieutenant de Juba, Sabura, qui fut tué, traversait avec peu de monde la Mauritanie, pour rejoindre César. Le hasard lui fit rencontrer Afranius avec Faustus et la même bande qui avait saccagé Utique : ils se dirigeaient vers l'Espagne, au nombre d'environ quinze cents. Sitius, à la faveur de la nuit, s'embusque promptement, et tombe sur eux au petit jour : il ne se sauva que quelques cavaliers de l'avant-garde; le reste se rendit ou fut tué. On prit vivans Afranius et Faustus, avec sa femme et ses enfans. Quelques jours après, Afranius et Faustus périrent, dans un mouvement séditieux des troupes. César accorda la vie et tous leurs biens aux enfans de Faustus et à Pompëïa sa veuve.

Cependant, après avoir été long-temps le jouet de la mer en voulant gagner l'Espagne, Scipion, avec Damasippus, Torquatus et Plætorius Rustianus, fut poussé vers Hippone-la-Royale, où ses galères furent enveloppées et coulées bas par la flotte bien plus forte de Sitius. Là périrent Scipion et ceux que j'ai nommés.

Dans le même temps, après avoir fait vendre à l'encan les biens tant de Juba que des citoyens

contra populum Romanum arma tulerant, præmiisque Zamensibus, qui de Rege excludendo consilium ceperant, tributis, vectigalibusque Regiis abrogatis, ex Regnoque provincia facta, atque ibi Crispo Sallustio Proconsule cum imperio relicto, ipse Zama egressus Uticam se recepit. Ibi bonis venditis eorum, qui sub Juba Petreïoque ordines duxerant, item Thapsitanis sestertium vigesies, conventui eorum tricesies; Adrumetanis tricesies, conventui eorum quinquagies, multæ nomine imponit: civitates bonaque eorum ab omni injuria rapinisque defendit. Leptitanos, quorum superioribus annis Juba bona diripuerat, et ad Senatum questi per legatos, atque arbitris a Senatu datis sua receperant, tricies centenis millibus pondo olei in annos singulos multat, ideo quod initio, per dissensionem principum, societatem cum Juba inierant eumque armis, militibus, pecunia juverant. Tisdritanos, propter humilitatem civitatis, certo numero frumenti multat.

His rebus gestis, Idibus Junii Uticæ classem conscendit, et post diem tertium Carales in Sardiniam pervenit. Ibi Sulcitanos, quod Nasidium ejusque classem receperant, copiisque juverant, sestertium centies multat et pro de-

Romains, qui avaient porté les armes contre la République, et récompensé les habitans de Zama, pour n'avoir pas reçu le Roi, César abolit les impôts et les subsides Royaux, fit du Royaume une province, y laissa pour Gouverneur le Proconsul Crispus Sallustius et quitta Zama pour revenir à Utique. Il y vendit les biens des Centurions qui avaient servi sous Pétréïus et Juba, condamna les Thapsitains à vingt mille sesterces d'amende, leur ressort à trente mille ; les Adrumétains à trente mille et leur ressort à cinquante mille ; préservant au reste les cités et les individus de tout pillage et de toute violence. Les Leptitains, que Juba jadis avait pillés et qui, s'en étant plaints au Sénat, avaient été indemnisés à dire d'arbitres, furent imposés à trois cent milliers d'huile par an, parce que, la division s'étant mise entre leurs chefs, ils s'étaient d'abord alliés avec Juba et lui avaient fourni des armes, des soldats et de l'argent. Les Tisdritains, vu le peu d'importance de la cité, ne furent taxés qu'à une certaine quantité de blé.

Ensuite César s'embarqua le jour des Ides de Juin, et vint en trois jours d'Utique à Carales en Sardaigne. Là, parce que les Sulcitains avaient reçu Nasidius et sa flotte et lui avaient fourni des secours, il les mit à cent mille sesterces

cumis octavas pendere jubet bonaque paucorum vendit : et a. d. tertium Kal. Quinctilis naves conscendit ; et a Caralibus secundum terram provectus, duodetrigesimo die, eo quod tempestatibus in portubus cohibebatur, ad urbem Romam venit.

d'amende, les imposa au huitième au lieu du dixième et vendit les biens de quelques-uns : puis, s'embarquant avant le jour à Carales, le troisième des Calendes de Quintilis (7), il côtoya la terre, et, souvent retenu dans les ports par le mauvais temps, n'arriva que le vingt et huitième jour à Rome.

NOTES

SUR LA GUERRE D'AFRIQUE.

(1) L'Auteur de ce livre n'est pas bien connu, comme nous l'apprenons de Suétone, *in Julio, c.* 56. Ainsi les noms d'*Oppius*, de *Hirtius*, de *César*, que portent les manuscrits, sont ou controuvés ou donnés au hasard. *Voyez* la note 1. du Liv. précédent. *Juste-Lipse* met celui-ci au-dessus de la plupart des écrits des Romains pour la simplicité, pour la pureté, pour tous les genres de mérite et le juge plus digne de César, que les Commentaires même de la Guerre des Gaules et de la Guerre Civile. Mais je ne puis être de son avis, lorsque j'y rencontre des mots trop étrangers au style de César, des constructions vicieuses, une négligence qui n'a rien d'agréable. Et certes, que quelqu'un, quittant la lecture des Commentaires de César, ouvre immédiatement ce Livre, il ne trouvera pas, je crois, une légère différence de style; ne fût-ce que l'*intérim* qui s'y répète jusqu'à satiété. Guischard, qui n'a pas examiné le style, mais la chose, en convenant de l'habileté de l'écrivain, se plaint souvent de sa concision, qui devient de l'obscurité : il pense qu'il a laissé trop à faire à ceux qui veulent examiner les choses à fond, et croit même y avoir découvert des additions d'une main étrangère. Morus.

Oudendorp a laissé, comme on le fait généralement, le nom d'*Hirtius* dans le titre; et, comme c'est l'usage,

j'ai cru devoir en faire autant. Guischard croit que *Julius Celsus* a retouché l'ouvrage d'Hirtius et y a mis du sien ; d'où vient le mélange de locutions barbares qu'on y rencontre. Ob.

(2) César tomba en débarquant, ce qui pouvait faire un mauvais effet sur les soldats, qui, comme le reste du peuple, croyaient beaucoup aux présages. César, qui ne l'ignorait pas, sut tirer de sa chute un heureux augure : *Afrique*, s'écria-t-il, *je te tiens.*

(3) Dans cette occasion, César voyant fuir un Porte-enseigne, l'arrêta et le fit retourner, en lui disant : *Tu te trompes : c'est de ce côté que sont les ennemis.*

(4) *Voyez* à la fin de la Vie de César, de quelle manière il rassura son armée.

(5) J'ai traduit littéralement *saxea grando*, par une *grêle de pierres* : si ce n'avait été que simplement de la grêle, pourquoi l'auteur traiterait-il le fait d'*incroyable* ?

(6) Plutarque prétend que César, ayant, au commencement de l'action, ressenti une attaque d'épilepsie, ne put voir le combat ; ce qui ne s'accorde pas avec notre auteur, qui le représente agissant au moment de l'attaque et après la défaite. Autrement il faudrait que l'accès eût été bien court, vu le peu de durée de l'affaire.

(7) C'est notre mois de Juillet, en latin *Julius*, du nom de famille de César qui lui fut donné depuis. Ce mois était le cinquième de l'année, parce que, telle que l'avait établie Numa, elle commençait au mois de Mars.

AFFAIRES DE ROME.

CÉSAR n'avait passé que cinq mois et demi en Afrique, à compter depuis le jour de son débarquement jusqu'à celui de son départ : il revint à Rome un peu moins de huit mois après en être sorti. Le Sénat prévenant son arrivée, lui avait décerné tous les honneurs qu'il put imaginer et dont quelques-uns respiraient la plus basse flatterie. Il ordonna qu'il y eût quarante jours de supplications ; que, lorsque César triompherait, son char serait attelé de chevaux blancs, comme le char du soleil, et précédé de soixante et douze licteurs ; que, dans le Capitole, en face de Jupiter, il lui serait élevé une statue sur un char de triomphe, avec le globe sous ses pieds et cette inscription, A CÉSAR DEMI-DIEU. De plus il fut revêtu pour trois ans de

la charge nouvelle d'*Inspecteur des Mœurs* et pour dix ans de la Dictature.

Excepté l'inscription de la statue, César accepta tous ces honneurs ; et, voulant s'en montrer digne, il développa dans son premier discours au Sénat les principes qu'il voulait suivre. D'abord il dissipa des craintes trop bien fondées, d'après la conduite qu'avaient tenue Marius et Sylla : il déclara, « Que la » victoire et le pouvoir étaient pour lui » des motifs de clémence et de généro- » sité. » *Car*, dit-il, *qui doit se montrer plus bienfaisant que celui qui a plus de moyens de l'être? Qui doit se permettre moins d'écarts que celui qui peut ce qu'il veut? Qui doit être plus prudent, plus circonspect dans l'usage des dons qu'il tient des Dieux, que celui qui en reçut davantage? A qui importe-t-il plus de gérer sagement ce dont il jouit, qu'à celui qui a le plus à perdre? Et ne croyez pas que je songe à me modeler sur Sylla : je veux être votre chef et non votre maître, vous gouverner et non*

vous tyranniser. Pour vous servir, je serai Consul et Dictateur, pour faire du mal à quelqu'un je ne serai qu'un particulier.

Ces sentimens, qui étaient bien réellement les siens, il en renouvela l'assurance devant le Peuple; et, comme on vit qu'il se conduisait en conséquence, on se remit par degrés de la consternation où les esprits étaient tombés. Mais la haine de ceux qui avaient dû craindre le plus, celle des Grands, ne fut qu'assoupie.

César, jouissant enfin de quelque repos, célébra, dans le cours d'un mois quatre triomphes : il triompha successivement des Gaules, de l'Egypte, du Pont, et de Juba, avec toute la magnificence qui était dans son caractère, et porta la recherche jusqu'à varier la matière même des ornemens, qui furent alternativement d'écaille, d'ivoire, de citronnier et d'acanthe. Le triomphe des Gaules fut le plus brillant : il offrait, en or, les simulacres enchaînés de l'Océan,

du Rhin et du Rhône ; et, dans la foule de prisonniers, qui précédaient le char, on remarquait le malheureux Vercingétorix, dévoué par avance à la mort, pour qui César, après l'avoir tenu six ans dans les fers, aurait dû, ce semble, témoigner quelque chose de cette générosité, qu'il faisait paraître vis-à-vis de ses ennemis personnels.

Le char ayant rompu dans la marche, César n'arriva que de nuit au Capitole, dont il monta le degrés à genoux, à la lueur des lustres que portaient quarante éléphans, rangés à droite et à gauche.

Le triomphe d'Alexandrie offrait le Nil captif et la tour du Phare tout en feu. Deux tableaux représentaient la mort de Pothin et d'Achillas. La sœur de Cléopâtre, Arsinoé, y parut comme prisonnière : elle fut remise ensuite en liberté.

Le triomphe sur Pharnace n'eut de remarquable que le tableau sur lequel était gravée en gros caractère la fameuse lettre, VENI, VIDI, VICI ; *je suis venu, j'ai vu, je vaincu.*

Enfin dans le triomphe sur Juba, parut son fils, encore enfant et portant le même nom. Il reçut depuis à Rome une excellente éducation, devint même un auteur illustre, et finit par rentrer comme Roi dans une partie du patrimoine de ses pères.

On voit que César eut soin de ne point insulter au malheur des Romains qu'il avait vaincus : Sylla, au milieu de ses proscriptions, en avait donné l'exemple.

On sait jusqu'où l'usage autorisait les soldats, qui suivaient la marche triomphale de leur Général, à porter la licence dans leurs chansons. Ceux de César ne l'épargnèrent pas : outre ce qu'ils se permirent d'ordurier contre ses mœurs, ils lui reprochèrent de les avoir fait vivre d'herbe près de Dyrrachium ; manière indirecte d'exprimer leur mécontentement sur la prétendue modicité de leurs récompenses. Mais un de leurs chants grivois devint une espèce de prophétie : *si tu es un honnête homme*, s'écriaient-

ils, *tu seras puni; si tu es injuste, tu régneras.* On ne peut douter en effet que sa grande clémence n'ait causé sa perte.

Les récompenses, qu'il distribua, furent de 20,000 sesterces par chaque soldat vétéran, du double pour les Centurions, du quadruple pour les Tribuns et les cavaliers, sans parler des terres où il les établit. Cent cinquante mille citoyens Romains reçurent chacun dix boisseaux de blé, dix livres d'huile et quatre cents sesterces. Vingt et deux mille tables, toutes servies avec profusion, furent en outre dressées pour le Peuple entier dans les rues de la ville. Il joignit à cela des spectacles en tout genre : combats de gladiateurs, où des Chevaliers Romains et même un ancien Sénateur, avec un homme de race Prétorienne, parurent dans l'arène; jeux athlétiques, dans le champ de Mars; représentations de batailles navales sur un lac creusé tout exprès; tournois à la Troyenne; courses dans le Cirque, où des jeunes gens de distinction menèrent

des chars à deux, à quatre chevaux, et coururent conduisant deux chevaux et voltigeant de l'un sur l'autre ; chasses de bêtes de toute espèce pendant cinq jours ; et pour dernier spectacle une bataille, où parurent de part et d'autre cinq cents fantassins, trois cents cavaliers et vingt éléphans.

Ajoutons les spectacles représentés en diverses langues dans les différens quartiers de la ville, tragédies, comédies, et l'espèce de farce connue sous le nom de *mime*. Labérius, Chevalier Romain, qui excellait à composer ce genre de pièces, joua lui-même dans un mime de sa façon, à la prière de César, qu'il n'osa refuser, et qui paya cette complaisance 500,000 sesterces. Pendant ces jeux, telle fut l'affluence à Rome, que les étrangers, ne trouvant où se loger, campaient dans les carrefours et dans les rues, et que plusieurs personnes furent étouffées dans la presse, entr'autres deux Sénateurs. Ce fut par ces fêtes que César célébra non-seulement ses triomphes,

mais la dédicace de la nouvelle place, dont il avait embelli Rome, et celle d'un temple construit à ses frais en l'honneur de *Vénus Mère*, comme tige de la maison des *Jules :* il y comprenait en outre les honneurs qu'il voulait rendre à la mémoire de sa fille Julie, morte pendant qu'il était dans les Gaules.

La dépense énorme que tout cela dut occasionner fut peut-être à peine couverte par les sommes que César fit porter à son triomphe. Elles montaient, dit-on, à 65,000 talens (environ 390,000,000 fr.), outre 2,822 couronnes d'or, pesant 20,414 livres Romaines, ou près de 16,000 des nôtres.

A ces soins fastueux en succédèrent de plus importans. Pour réparer les forces de l'Italie, épuisée par la quantité de citoyens qu'avait dévorés la Guerre Civile, et par les colonies envoyées en diverses provinces au-delà de la mer (1),

(1) Suétone fait monter le nombre des colons ainsi dispersés à quatre-vingt mille hommes.

il assura des récompenses aux citoyens qui auraient plusieurs enfans : il défendit à tout citoyen non soldat, ayant plus de vingt ans et moins de quarante, d'être plus de trois ans absent d'Italie : aucun fils de Sénateur ne put en sortir, s'il n'accompagnait un Magistrat : enfin un tiers des pâtres et des bergers dut être de condition libre. Les riches n'employant en cette qualité que des esclaves, le bas peuple, sans moyens d'existence, ne pouvait se marier, vu l'impuissance où il était d'élever ses enfans.

Le luxe croissait de jour en jour ; il voulut y mettre des entraves : il défendit, en général, l'usage des litières, des habits de pourpre et des perles, et ne le permit qu'à certaines personnes et pendant certains jours. Il réprima sur-tout le luxe de la table, ayant des agens dans le marché pour s'emparer des denrées défendues, et même, quand leur vigilance avait été trompée, faisant enlever par des licteurs et des soldats ces mets tout apprêtés et déjà servis sur la table des particuliers.

Ami des beaux-arts, il voulut les encourager : pour fixer à Rome les médecins et les professeurs de littérature, et pour en attirer d'autres, il leur donna le droit de bourgeoisie. La reforme du Calendrier date aussi de cette époque. L'année établie par Numa était lunaire ; et telle avait été la négligence ou l'ignorance de ceux qui devaient, au moyen des intercalations, la ramener au cours du soleil, qu'elle le devançait en ce moment de soixante-sept jours, et que, comme le mois intercalaire de vingt et trois jours tombait cette année, elle fut de quatre cents quarante et cinq jours (1). César, que cette reforme regardait comme souverain Pontife, se servit, pour l'effectuer, de Sosigènes, astronome d'Alexandrie ; et comme la nouvelle disposition de l'année, rendue solaire, dérangeait forcément l'ordre des jours où tombaient d'ordinaire soit les

(1) Guischard veut qu'elle n'ait été que de quatre cents vingt et deux jours, le mois intercalaire compris.

fêtes, soit les assemblées du Peuple, soit les séances du Sénat et des Tribunaux, etc., le Dictateur respectant les usages, chargea un homme intelligent de faire, sur ce point, cadrer autant que possible le nouveau système avec l'ancien ordre des temps.

On sait que ce Calendrier reformé est celui dont on se sert encore, à quelques rectifications près, faites par ordre de Grégoire XIII, pour lui donner toute l'exactitude dont il est susceptible.

Ces lois et ces ordonnances furent bien reçues ; mais il paraît qu'on ne vit pas d'aussi bon œil la multiplication des charges, qui lui procurait plus de places à donner. Il rendit aussi la jouissance de leurs droits à ceux de ses partisans qui en avaient été privés par les Censeurs et même par des condamnations solennelles, et on le trouva mauvais; et plus mauvais encore qu'il admît dans le Sénat des gens que leur basse naissance, ou leurs anciens emplois rendaient indignes de siéger dans cette illustre assem-

blée, et des hommes déshonorés par des vices de toute espèce, et même par des crimes.

Mais que pouvait-il de moins pour ceux qui l'avaient servi que de les rétablir dans leurs droits ? Quant à la bassesse de la naissance et des emplois, jamais elle n'avait été un obstacle pour parvenir même aux premières charges : Varron, Consul à Cannes, était fils d'un boucher. On peut regarder ce reproche comme venant de l'aristocratie, qui conservait sinon son ancien pouvoir, au moins son ancienne hauteur. Il en est de même de l'admission dans le Sénat des Gaulois *demi-barbares*. A qui, dans un état guerrier par essence, convenait-il mieux, préjugé à part, de donner les places qu'à ceux qui les avaient gagnées à la pointe de leur épée ? Etait-ce aux vaincus de se plaindre que leurs vainqueurs fussent assis auprès d'eux ? Telle était cependant la hauteur Romaine, que le Peuple même ne vit pas cette innovation avec plaisir.

En ce qui concerne les hommes flétris pour leurs vices, je ne prétends par excuser César : mais qu'on lise Cicéron, bien favorable sans doute à Pompée ; l'on verra ce qu'il pensait des chefs de son parti, à commencer par le Censeur Ap. Claudius, son prédécesseur dans le gouvernement de la Cilicie, et l'on conviendra que les deux partis réunis auraient été loin de pouvoir completter le Sénat en gens de bien.

On a vu quel acharnement M. Marcellus, Consul de l'an 701, avait témoigné contre César : après la bataille de Pharsale, il s'était retiré à Mitylène ; César, à la prière du Sénat, lui permit cette année de revenir à Rome. Nous avons la harangue de remercîment de Cicéron. César pardonna de même à Ligarius, qu'il regardait pourtant comme un ennemi irréconciliable : il avait raison ; Ligarius fut un de ses meurtriers. Cicéron plaida pour lui, et vers la même époque composa son éloge de Caton, auquel César répondit par une diatribe anecdotique.

Pompée, parti d'Utique, comme on l'a vu dans la guerre d'Afrique, avait fait de grands progrès en Espagne. Cette province, de tout temps très-affectionnée à Pompée, serait peut-être cependant restée fidèle au vainqueur, qui, lors de la capitulation d'Afranius, de Pétréïus et de Varron, l'avait traitée avec douceur: il fallut, pour la rejeter dans un parti déjà terrassé, la conduite aussi cruelle qu'impolitique de Cassius Longinus, qui eut le commandement de l'Espagne ultérieure, c'est-à-dire, de la Bétique et de la Lusitanie. On a vu, dans le Livre de la Guerre d'Alexandrie le détail de ses excès, la vengeance que voulurent en prendre les Espagnols, celle qu'à son tour il en tira, la défection d'une partie de ses troupes, enfin son départ et sa mort.

Le calme parut se rétablir quand Trébonius lui succéda, mais il ne dura guères : la fermentation avait été trop forte pour se rasseoir aussi subitement. Les mécontens, qui craignaient d'ailleurs

que César ne chatiât tôt ou tard l'insulte faite à son autorité, apprirent donc avec joie que Scipion avait réuni des forces considérables en Afrique : ils lui députèrent en secret pour s'unir à lui et ce fut sans doute par une suite de cette liaison que Caton excita le jeune Pompée à passer en Espagne. Il tomba malade aux îles Baléares ; mais ceux qui donnaient l'impulsion allèrent en avant, gagnèrent les troupes, (ce qui dut être facile pour les deux légions, qui, du temps de Cassius, s'étaient déjà déclarées, comme on l'a vu, pour Pompée,) et soulevèrent la plus grande partie de la province, dont ils expulsèrent Trébonius. Deux Chevaliers Romains, T. Scapula et Q. Aponius, se mirent à la tête des légions, en attendant le jeune Cnéïus, qui vint en prendre le commandement, dès que sa santé le lui permit.

Il sçut forcer son caractère dur et féroce à des manières caressantes ; et son nom, ses largesses, faites aux dépens de ceux qui lui résistèrent, lui firent trou-

ver beaucoup de partisans. Son autorité fut reconnue presque dans toute l'Espagne; il grossit encore son armée, en enrôlant les esclaves qui venaient s'offrir et qu'il affranchissait; il recueillit en outre quelques débris de l'armée d'Afrique; Sextus son frère, Labiénus et Varus lui amenèrent des vaisseaux; enfin il se vit treize légions et une flotte. Ne pouvant réduire un ennemi si puissant, les Lieutenans de César, de concert avec les cités qui lui restaient fidèles, le pressaient de venir lui-même. Il partit donc de Rome et vint en vingt et cinq jours à Obulco près de Cordoue. Chemin faisant, il composa un poëme intitulé *le Voyage*. Cnéïus ne pensait pas qu'il arrivât sitôt, et déjà cependant il avait retiré ses troupes du reste de l'Espagne, pour les concentrer dans la Bétique.

C. JULII CÆSARIS
COMMENTARII.

DE BELLO HISPANIENSI.

AUCTORE INCERTO (1).

COMPENDIUM.

I. Devenit in Hispaniam Cæsar. Uliam obsidione liberat. II. Ateguam oppugnat; oppido potitur. III. Nonnullas urbes recipit. IV. Pugnatur ad Mundam: victoria Cæsaris. V. Mundæ oppugnatio. Fugiunt duo Pompeii. Cæsar Cordubam, Hispalim, Astam recipit. VI. Cn. Pompeïus interficitur. Munda capta. Ursao obsessum.

I. PHARNACE superato, Africa recepta, qui ex iis præliis cum adolescente Cn. Pompeïo profugissent, quum et ulterioris Hispaniæ potitus esset, dum Cæsar muneribus dandis in Italia detinetur, quo facilius præsidia contra compararet Pompeïus, in fidem uniuscujusque civitatis confugere cœpit. Ita partim precibus, partim vi, bene magna comparata manu, provinciam vastare. Quibus in rebus nonnullæ civitates sua sponte auxilia mittebant, item nonnullæ portas cludebant. Ex quibus si qua oppida vi ceperat, quum aliquis ex ea civitate

Tome III. page 439.

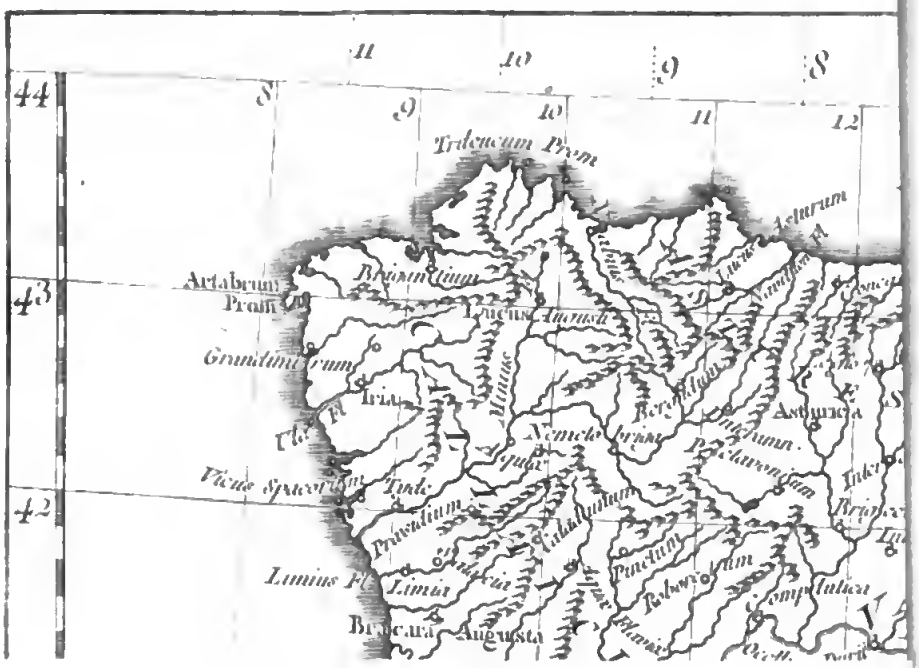

COMMENTAIRES DE CÉSAR.

GUERRE D'ESPAGNE.

AUTEUR INCERTAIN (1).

SOMMAIRE.

I. César arrive en Espagne. Il fait lever le siége d'Ulia. II. Il attaque Atégua, qui se rend. III. Prise de quelques places par César. IV. Bataille de Munda, gagnée par César. V. Siége de Munda. Fuite des deux Pompées. César entre dans Cordoue, dans Hispalis, dans Asta. VI. Mort de Cn. Pompéius. Prise de Munda. Siége d'Ursao.

I. PHARNACE ayant été défait et l'Afrique recouvrée, tout ce qui s'était sauvé se réunit au jeune Cnéïus Pompéïus, qui, tandis que César s'arrêtait en Italie à distribuer des récompenses, s'établit dans l'Espagne ultérieure. Pour accroître ses moyens de défense, il implora l'assistance des cités; et, moitié gré, moitié force, ayant formé un corps assez nombreux, il ravagea le pays. Plusieurs villes lui envoyaient volontairement des secours; plusieurs aussi lui fermaient leurs portes. S'il en forçait une de celles-ci, dont quelqu'habitant eût parfaitement servi son père, et que cet

optime de Cn. Pompeïo meritus civis esset; propter pecuniæ magnitudinem aliqua ei inferebatur caussa, ut, eo de medio sublato, ex ejus pecunia latronum largitio fieret. Ita paucis commodis hoste hortato, majores augebantur copiæ. Ob hoc, crebris nunciis in Italiam missis, civitates contrariæ Pompeïo auxilia sibi depostulabant.

C. Cæsar Dictator III, designatus IV, multis itineribus ante confectis, quum celer festinatione ad bellum conficiendum in Hispaniam convenisset, legati Cordubenses, qui a Cn. Pompeïo discesserant, Cæsari obviam veniunt: a quibus nunciabatur, « Nocturno tempore oppidum Cordubam capi posse, quod nec opinantibus adversariis ejus provinciæ potitus esset, simulque tabellarii capti essent, qui a Cn. Pompeïo dispositi omnibus locis essent, qui certiorem Cn. Pompeïum de Cæsaris adventu facerent. « Multa præterea verisimilia proponebant. Quibus rebus adductus, quos Legatos ante exercitui præfecerat, Q. Pedium et Q. Fabium Maximum, de suo adventu facit certiores, ut, quem sibi equitatum ex provincia fecissent, præsidio mitterent. Ad quos celerius, quam ipsi opinati sunt, appropinquavit, neque, ut ipse voluit, equitatum sibi præsidio habuit.

homme fût riche, on trouvait un prétexte pour s'en défaire, et l'on gratifiait des scélérats de sa dépouille. Se donnant ainsi des partisans à peu de frais, Cnéïus augmentait ses forces. Aussi les cités déclarées contre lui envoyaient-elles courriers sur courriers en Italie demander du secours.

Dictateur pour la troisième fois et désigné pour la quatrième, César, après plusieurs courses, vint en toute diligence en Espagne pour terminer cette guerre. Il trouve en chemin des députés de Cordoue, ennemis de Pompée, qui le préviennent, « Qu'on peut de nuit enlever cette ville, parce » que l'ennemi ne croyait pas encore César en Es» pagne, et qu'on avait arrêté les courriers que » Cnéïus avait mis par-tout, pour être averti de » son approche. » Ils ajoutaient beaucoup de choses vraisemblables. Sur cela, César informe de son arrivée ses Lieutenans Q. Pédius et Q. Fabius Maximus, afin qu'ils lui envoient pour escorte la cavalerie, qu'ils avaient levée dans le pays; mais il ne l'eut point, les ayant rejoints beaucoup plus tôt qu'ils ne croyaient.

Erat idem temporis Sex. Pompeïus frater, qui cum præsidio Cordubam tenebat, quod ejus provinciæ caput esse existimabatur: ipse autem Cn. Pompeïus adolescens Uliam oppidum oppugnabat, et fere jam aliquot mensibus ibi detinebatur. Quo ex oppido, cognito Cæsaris adventu, legati, clam præsidia Cn. Pompeii, Cæsarem quum adissent, petere cœperunt, ut sibi primo quoque tempore subsidium mitteret. Cæsar eam civitatem omni tempore optime de populo Romano meritam esse sciens, celeriter sex cohortes secunda vigilia jubet proficisci parique equites numero; quibus præfecit hominem ejus provinciæ notum, et non parum scientem, L. Junium Paciecum. Qui quum ad Cn. Pompeii præsidia venisset, incidit idem temporis, ut tempestate adversa vehementique vento afflictaretur aditus: quem vis tempestatis ita obscurabat, ut vix proximum cognoscere posses. Cujus incommodum summam utilitatem ipsis præbebat. Ita, quum ad locum venerunt, jubet binos equites incedere et recta per adversariorum præsidia ad oppidum contendere: mediisque eorum præsidiis quum quæreretur, *Qui essent;* unus ex nostris respondit: « Ut silcat verbum facere; nam id temporis conari ad murum accedere, ut oppidum capiant: » et partim tempestate im-

Cordoue, qui passe pour la capitale de la province, avait une garnison aux ordres de Sextus Pompéïus ; son frère Cnéïus assiégeait Ulia, qui l'arrêtait déjà depuis quelques mois. Informée de l'arrivée de César, cette ville lui adresse des députés, qui, se dérobant aux postes ennemis, viennent le prier de la secourir au plus tôt. Sachant que cette cité de tout temps avait très-bien servi la République, César fait partir à la seconde veille six cohortes, avec un nombre égal de cavalerie, sous les ordres de L. Junius Paciécus, homme connu dans la province et très-bon officier. Quand il fut près des postes de Pompée, il survint un violent orage, accompagné d'un vent impétueux et d'une obscurité si grande, qu'à peine voyait-on son voisin. Ce temps affreux fut très-utile à Paciécus ; car, étant à portée, il ordonne à deux cavaliers de se détacher et de marcher droit à la ville, à travers les postes ennemis. S'y trouvant engagés, comme on leur demandait, « Qui ils étaient ; » l'un répondait aux sentinelles, « De ne dire mot, » parce qu'en ce moment on approchait du mur, » pour essayer de surprendre la ville : » Ainsi, l'orage d'une part rendant les gardes bien moins vigilans, et la réponse les retenant de l'autre, Paciécus approcha de la porte, donna le signal et fut introduit dans la place. Il y laissa une partie de ses troupes; et le reste, infanterie et cavalerie,

pediti vigiles non poterant diligentiam præstare, partim illo responso deterrebantur. Quum ad portam appropinquassent, signo dato, ab oppidanis sunt recepti, et pedites equitesque, clamore facto, dispositis ibi partim, qui remansere, eruptionem in adversariorum castra fecerunt. Sic illud quum inscientibus accidisset, existimabat magna pars hominum, qui in iis castris fuissent, se prope captos esse.

Hoc misso ad Uliam præsidio, Cæsar, ut Pompeïum ab ea oppugnatione deduceret, ad Cordubam contendit; ex quo itinere loricatos viros fortes cum equitatu ante præmisit: qui, simul in conspectum oppidi se dederunt, in equis recipiuntur. Hoc a Cordubensibus nequaquam poterat animadverti. Appropinquantibus, ex oppido bene magna multitudo ad equitatum concidendum quum exissent, loricati, ut supra scripsimus, ex equis descenderunt et magnum prælium fecerunt, sic ut ex infinita hominum multitudine pauci in oppidum se reciperent. Hoc timore adductus Sex. Pompeïus litteras fratri misit, ut celeriter sibi subsidio veniret; ne prius Cæsar Cordubam caperet, quam ipse illo venisset. Ita Cn. Pompeïus, Ulia prope capta, litteris fratris

fit, en poussant de grands cris, une sortie sur les assiégeans, qui, ne s'y attendant pas, crurent, la plupart, être perdus.

Ayant secouru la place, César, pour en faire lever le siége, marcha sur Cordoue, précédé par sa cavalerie. Elle avait avec elle de braves légionnaires, qu'elle prit en croupe, aussitôt qu'on fut en vue, mais avant que l'on pût le remarquer de la ville. Quand on la vit approcher, il sortit de Cordoue beaucoup de troupes pour la tailler en pièces : alors, mettant pied à terre, les légionnaires chargèrent si vivement que, de toute cette multitude, il en rentra fort peu dans la place. Sextus, effrayé de cet échec, écrivit à son frère de venir à son secours et de se hâter, de peur que César ne s'emparât de la ville, avant son arrivée. Sur sa lettre, Cnéïus, au moment de prendre Ulia, leva le siége et marcha vers Cordoue, avec son armée.

excitus, cum copiis ad Cordubam iter facere cœpit.

Cæsar, quum ad flumen Bætim venisset, neque propter altitudinem fluminis transire posset, lapidibus corbes plenos demisit. Ita insuper ponte facto, copias ad castra tripartito transduxit. Tenebant adversus oppidum e regione pontis *trabes*, ut supra scripsimus, bipartito. Huc quum Pompeïus cum suis copiis venisset, ex adverso pari ratione castra ponit. Cæsar ut eum ab oppido commeatuque excluderet, brachium ad pontem ducere cœpit. Pari idem conditione Pompeïus. Hic inter Duces duos fit contentio, uter prius pontem occuparet : ex qua contentione quotidiana minuta prælia fiebant, ut modo hi, modo illi superiores discederent. Quæ res quum ad majorem contentionem venisset, ab utrisque cominus pugna inita, dum cupidius locum student tenere, propter pontem coangustabantur et fluminis ripis appropinquantes coangustati præcipitabantur. Hic alteri alteris non solum mortem morti exaggerabant, sed tumulos tumulis exæquabant.

II. Ita diebus compluribus cupiebat Cæsar, si qua conditione posset, adversarios in æquum locum deducere et primo quoque tempore de bello decernere. Id quum animadverteret ad-

Arrivé sur les bords du Guadalquivir, qui n'est pas guéable à cause de sa profondeur, César y fit couler des gabions remplis de pierres : par ce moyen il établit un pont, où son armée passa en trois divisions. Elle campa sur deux points entre le pont et la ville. Pompée, arrivé au même endroit, fit de son côté des dispositions pareilles. César, pour lui couper les vivres et la communication avec la ville, poussa vers le pont une tranchée : Pompée en fit autant. Ainsi, les deux Généraux prétendant s'emparer du pont l'un et l'autre, il en résultait des escarmouches journalières, où tantôt les uns, tantôt les autres avaient le dessus. Enfin, les deux partis s'étant échauffés, on en vint à se battre corps à corps : comme de part et d'autre on s'efforçait de gagner du terrain, les soldats s'entassaient près du pont, et les plus proches de la rive étaient précipités dans le fleuve. Ainsi les uns et les autres se donnant une double mort, entassaient à l'envi des monceaux de cadavres.

II. Ayant pendant plusieurs jours essayé d'attirer en plaine de manière ou d'autre les ennemis, dont il n'avait entravé la marche que dans ce dessein, pour en venir d'abord à une action décisive,

versarios minime velle, quos ideo a via retraxerat, ut in æquum deduceret, copiis flumen transductis, noctu jubet ignes fieri magnos. Ita firmissimum ejus præsidium Ateguam proficiscitur. Id quum Pompeïus ex perfugis rescisset, ea die per viarum angustias carra complura multasque ballistas retraxit et ad Cordubam se recepit. Cæsar munitionibus Ateguam oppugnare et brachia circumducere cœpit. Cujus rei Pompeïo quum nuncius allatus esset, eo die proficiscitur. Cujus in adventum, præsidii caussa, Cæsar complura castella occupavit, partim ubi equitatus, partim ubi pedestres copiæ in statione et in excubitu castris præsidio esse possent. Hic in adventu Pompeii incidit, ut matutino tempore nebula esset crassissima. Itaque in illa obscuratione cum aliquot cohortibus et equitum turmis circumcludunt Cæsaris equites et concidunt, sic, ut vix in ea cæde pauci effugerent.

Insequenti nocte castra sua incendit Pompeïus et trans flumen Salsum per convalles castra inter duo oppida, Ateguam et Ucubim, in monte constituit. Cæsar in munitionibus ceterisque, quæ ad oppidum oppugnandum opus fuerunt, aggerem vineasque agere instituit. Hæc loca sunt montuosa et natura edita ad rem militarem; quæ planitie dividuntur

et les voyant s'y refuser absolument; César repasse de nuit le fleuve, après avoir fait allumer de grands feux, et marche sur Atégua, leur plus forte place. Cnéïus, l'ayant appris par des déserteurs, fit ramener ce jour-là beaucoup de chariots et de balistes, restés dans les défilés, et rentra dans Cordoue. César, de son côté, commença la circonvallation d'Atégua et poussa des ouvrages vers la ville. Pompée partit le jour qu'il en reçut l'avis. César, à son approche, fit occuper plusieurs châteaux par de la cavalerie ou de l'infanterie, dont les postes et les bivouacs devaient garantir le camp des surprises. Mais il fit un brouillard très-épais le matin de l'arrivée de Pompée; et dans l'obscurité plusieurs escadrons ou cohortes enveloppèrent un poste de cavaliers Césariens et les taillèrent en pièces, de sorte qu'à peine s'en sauva-t-il.

La nuit suivante Pompée brûla son camp, passa le Salsus, et vint, par les vallons, camper sur une montagne entre Ucubis et Atégua: César s'occupait de ses lignes et de tous les préparatifs du siége, commençait une terrasse et poussait des mantelets. Ce canton est montueux et propre de sa nature aux opérations militaires: il est coupé par un plaine où coule le Salsus, mais bien

Salso flumine, proxime tamen Ateguam, ut ad flumen sint circiter passuum duo millia. Ex ea regione oppidi in montibus castra habuit posita Pompeïus, in conspectu utrorumque oppidorum, neque suis ausus est subsidio venire. Aquilas habuit et signa tredecim legionum; sed, ex quibus aliquid firmamenti se existimabat habere, duæ fuerunt vernaculæ, quæ a Trebonio transfugerant; una facta ex coloniis, quæ fuerunt in his regionibus; quarta fuit Afraniana ex Africa, quam secum adduxerat; reliquæ ex fugitivis auxiliares consistebant : nam de levi armatura et equitatu, longe et virtute et numero nostri erant superiores.

Accedebat huc, ut longius bellum duceret Pompeïus, quod loca sunt edita et ad castrorum munitiones non parum idonea. Nam fere totius ulterioris Hispaniæ regio, propter terræ infecunditatem, inopem difficilemque habet oppugnationem et non nimis copiosam equitationem. Hic etiam propter barbarorum crebras excursiones omnia loca, quæ sunt ab oppidis remota, turribus et munitionibus retinentur et, sicut in Africa, rudere, non tegulis teguntur. Simulque in his habent speculas et propter altitudinem longe lateque prospiciunt. Item oppidorum magna pars ejus

plus près d'Atégua, qui n'en est qu'à deux milles à peu près. Ce fut de ce côté que Pompée campa sur une hauteur, à la vue des deux villes, sans oser secourir Atégua. Il avait pourtant les aigles et les enseignes de treize légions, mais il ne croyait pouvoir guères compter que sur quatre : deux du pays, qui avaient abandonné Trébonius ; une, tirée des colonies de la province, et la dernière d'Afraniens, venus avec lui d'Afrique : les autres étaient formées d'esclaves fugitifs. Quant à la cavalerie et à l'infanterie légère, nous étions très-supérieurs pour le nombre et la bravoure.

Pompée avait un avantage pour traîner la guerre en longueur ; c'est que ce pays montueux a beaucoup d'excellentes positions pour un camp. Par la stérilité du sol et le peu d'abondance des eaux, presque toute l'Espagne ultérieure offre de grands obstacles et fort peu de ressources à l'assaillant. De plus, à cause des fréquentes incursions des Barbares, tous les lieux écartés des villes sont couverts non en tuiles, mais en ciment comme en Afrique, et munis de murs et de tours avec des guérites, d'où l'on découvre au loin de tous côtés, à cause de leur élévation. Presque toutes les villes de la province sont fortes de même par leur position

provinciæ montibus fere munita et natura excellentibus locis est constituta, ut simul aditus ascensusque habeat difficiles. Ita ab oppugnationibus natura loci distinentur, ut civitates Hispaniæ non facile ab hostibus capiantur: id quod in hoc contigit bello.

Nam, ubi inter Ateguam et Ucubim, quæ oppida supra sunt scripta, Pompeïus habuit castra constituta in conspectu duorum oppidorum, ab suis castris circiter millia passuum quatuor grumus est excellens natura, qui appellatur *Castra Postumiana :* ibi præsidii caussa castellum Cæsar habuit constitutum. Pompeïus, qui eodem jugo tegebatur loci natura, et, quod remotum erat a castris Cæsaris; animadvertebat loci difficultatem, et, quod flumine Salso intercludebatur, non esse commissurum Cæsarem, ut in tanta loci difficultate ad subsidium submittendum se mitteret. Ista fretus opinione, tertia vigilia profectus, castellum oppugnare cœpit, ut laborantibus succurreret. Nostri, quum appropinquassent, clamore repentino telorumque multitudine jactus facere cœperunt, uti magnam partem hominum vulneribus afficerent. Quo peracto, quum ex castello repugnare cœpissent, et majoribus castris Cæsari nuncius esset allatus, cum tribus legionibus est profectus et, quum

sur des hauteurs : ainsi l'approche et l'accès en étant également difficiles, leur assiette offre des obstacles qui en rendent la prise très-mal-aisée : on le vit dans cette guerre.

Pompée, comme on l'a dit, campait entre Ucubis et Atégua, à la vue des deux villes. Sur un tertre, à quatre milles de son camp, était une position excellente nommée *le Camp de Postumius*, où César avait fait élever une redoute et mis un détachement. Pompée, couvert par la même hauteur, qui était assez éloignée du camp de César, remarqua l'isolement de ce poste, et ne crut point que, pour le secourir, César passât la rivière et s'engageât dans un pays si difficile. Cnéïus, comptant là-dessus, part à la troisième veille pour attaquer la redoute et secourir ensuite les assiégés. A son approche, nos troupes, jetant un cri, lancent tout-à-coup une grêle de traits, qui lui blessent beaucoup de monde, et se défendent vivement. Cependant un exprès avertit César, qui sur-le champ accourt avec trois légions. A son arrivée, les ennemis effrayés prirent la fuite, laissant beaucoup de morts et de prisonniers, dont étaient deux **. Plusieurs fuyards jetèrent leurs armes et l'on rapporta quatre-vingts boucliers.

ad eos appropinquasset, fuga perterriti multi sunt interfecti, complures capti, in quibus duo*; multi præterea armis exuti fugerunt; quorum scuta sunt relata octoginta.

Insequenti luce Arguetius ex Italia cum equitatu venit. Is signa Saguntinorum retulit quinque, quæ ab oppidanis cepit. Suo loco præteritum est, quod equites ex Italia cum Asprenate ad Cæsarem venissent.

Ea nocte Pompeïus castra incendit et ad Cordubam versus iter facere cœpit. Rex, nomine Indo, qui cum equitatu suas copias adduxerat, dum cupidius agmen adversariorum insequitur, a vernaculis legionariis exceptus est et interfectus.

Postero die equites nostri longius ad Cordubam versus prosecuti sunt eos, qui commeatus ad castra Pompeïi ex oppido portabant: ex iis capti quinquaginta cum jumentis ad nostra adducti sunt castra.

Eodem die Q. Marcius, Tribunus militum qui fuisset Pompeïi, ad nos transfugit; et noctis tertia vigilia ex oppido acerrime pugnatum est, ignemque multum miserunt; sicut et omne genus, quibus ignis per jactus solitus est mitti. Hoc præterito tempore, C. Fundanius, Eques Romanus, ex castris adversariorum ad nos transfugit.

Le lendemain Arguétius arriva d'Italie avec de la cavalerie, et six enseignes, qu'il avait enlevées aux Sagontins. On a oublié de dire en son lieu qu'Asprénas avait amené déjà de la cavalerie.

Cette nuit Pompée brûla son camp et marcha vers Cordoue. Un Roi, nommé Indo, qui avait amené de l'infanterie et de la cavalerie, poursuivant trop vivement l'ennemi, fut surpris et tué par les légionnaires Espagnols.

Le lendemain, notre cavalerie poursuivit fort loin, vers Cordoue, les gens qui apportaient, de cette ville, des vivres à Pompée. Elle en prit cinquante, qu'elle conduisit au camp avec leurs bêtes de somme.

Le même jour, passa de notre côté Q. Marcius, Tribun des soldats. — Vers la troisième veille, les assiégés firent une sortie très-vive et lancèrent toutes les espèces d'artifices possibles. — Peu après, C. Fundanius, Chevalier Romain, passa du camp ennemi dans le nôtre.

Postero die ex legione vernacula milites suht capti ab equitibus nostris duo, qui dixerunt se servos esse. Quum venirent, cogniti sunt a militibus, qui antea cum Fabio et Pedio fuerant; et a Trebonio transfugerant. Eis ad ignoscendum nulla est data facultas et a militibus nostris interfecti sunt. Eodem tempore capti tabellarii, qui a Corduba ad Pompeïum missi erant perperamque ad castra nostra pervenerant, præcisis manibus missi sunt facti.

Pari consuetudine, vigilia secunda, ex oppido ignem multum telorumque multitudinem jactando, bene magnum tempus consumpserunt compluresquè vulneribus affecerunt. Præterito noctis tempore, eruptionem in legionem sextam fecerunt, quum in opere nostri distenti essent, acriterque pugnare cœperunt: quorum vis repressa a nostris, etsi oppidani superiore loco defendebantur. Ii, quum eruptionem facere cœpissent, tamen virtute militum nostrorum, qui inferiore loco premebantur, repulsi adversarii bene multis vulneribus affecti in oppidum se contulerunt.

Postero die Pompeïus ex castris suis brachium cœpit ad flumen Salsum facere: et, quum nostri equites pauci in statione fuissent a pluribus reperti, de statione sunt dejecti et

Le lendemain, nos cavaliers prirent deux légionnaires Espagnols qui se dirent esclaves ; mais, au camp, des soldats, qui avaient servi sous Pédius et sous Fabius, les reconnurent pour avoir abandonné Trébonius : il ne pouvait y avoir de grâce et nos soldats les massacrèrent. — On prit, dans le même temps des courriers dépêchés de Cordoue pour Pompée : s'étant égarés, ils étaient venus à notre camp. On leur coupa les mains et on les renvoya.

Vers la seconde veille, les assiégés, suivant leur usage, nous lancèrent, pendant un assez long-temps, beaucoup d'artifices et de traits et blessèrent plusieurs soldats. Au jour, ils firent une sortie sur la sixième légion, alors occupée au travail, et la chargèrent vivement ; mais ils furent repoussés, malgré l'avantage de leur position : et, quoique placés dans un fond, nos soldats, par leur valeur, les rejetèrent fort maltraités dans la ville.

Le lendemain Pompée commença une tranchée de son camp au Salsus : les ennemis tombèrent en force sur un piquet de cavalerie, le culbutèrent et lui tuèrent trois hommes. — Le même jour, un

occisi tres. Eo die A. Valgius, Senatoris filius, cujus frater in castris Pompeïi fuisset, omnibus suis rebus relictis, equum conscendit et fugit. Speculator de legione secunda Pompeïana captus a militibus et interfectus est.

Idem temporis glans missa est inscripta, *Quo die ad oppidum capiendum accederent, sese scutum esse positurum.* Qua spe nonnulli, dum sine periculo murum ascendere et oppidum potiri posse se sperant, postero die ad murum opus facere cœperunt et bene magna prioris muri pars dejecta est. ** Quo facto ab oppidanis, ac si suarum partium essent, conservati. « Missos facere loricatos, quique præsidii caussa præpositi oppido a Pompeïo essent, » orabant. Quibus respondit Cæsar, « Se conditiones dare, non accipere, consuevisse. » Qui quum in oppidum reversi essent, relato responso, clamore sublato, omni genere telorum emisso, pugnare pro muro toto cœperunt: propter quod fere magna pars hominum, qui in castris nostris essent, non dubitarunt, quin eruptionem eo die essent facturi. Ita corona circumdata, pugnatum est aliquandiu vehementissime, simulque ballista missa a nostris turrem dejecit: qua adversariorum, qui in ea turre fuerant, quinque dejecti sunt et puer, qui ballistam solitus erat observare,

fils de Sénateur, A. Valgius, dont le frère était avec Pompée, monta à cheval et s'enfuit, laissant tous ses effets. — Un espion de la deuxième légion de Pompée fut pris et tué par nos soldats.

Dans le même temps on lança de la ville une balle sur laquelle était gravé, « Que, le jour où la » place serait attaquée, on mettrait bas les armes. » Sur cet espoir, les soldats, se flattant d'escalader sans danger et de prendre la ville, commencèrent le lendemain à sapper l'avant-mur, dont ils renversèrent une assez grande partie *(et montèrent à l'assaut : plusieurs furent pris)*. Les assiégés les traitèrent comme s'ils avaient été des leurs, et demandèrent, « Qu'on laissât sortir librement les lé- » gionnaires et la garnison de Pompée. » César répondit, « Qu'il avait coutume de donner et non » de recevoir des conditions. » Les députés ayant rapporté cette réponse, un cri s'élève de la ville, suivi d'une grêle de traits de toute espèce, et les assiégés bordent tout le rempart. D'après cela, presque toute l'armée ne douta point qu'il n'y eut le jour même une sortie. Les troupes ayant donc entouré la place, on se battit quelque temps avec beaucoup de chaleur. En ce moment, une de nos balistes fit tomber une tour, qui entraîna dans sa chute cinq de ceux qui la défendaient et le jeune homme chargé de veiller sur le jeu de la baliste.

Eo præterito tempore, Pompeïus trans flumen Salsum castellum constituit : neque a nostris prohibitus, falsaque illa opinione gloriatus est, quod prope in nostris partibus locum tenuisset. Item insequenti die eadem consuetudine dum longius prosequitur, quo loco equites nostri stationem habuerant, aliquot turmæ cum levi armatura, impetu facto, loco sunt dejectæ et, propter paucitatem nostrorum equitum simul cum levi armatura inter turmas adversariorum protritæ. Hoc in conspectu utrorumque castrorum gerebatur: et majore Pompeïani exsultabant gloria, longius quod, nostris cedentibus, prosequi cœpissent. Qui quum aliquo loco a nostris recepti essent, ut consuessent, ex simili virtute clamore facto, aversati sunt prælium facere.

Fere apud exercitus hæc est equestris prælii consuetudo : quum eques ad dimicandum, dimisso equo, cum pedite congreditur, nequaquam par habetur. Id quod in hoc non accidit certamine. Quum pedites, ex levi armatura lecti, ad pugnam, equitibus nostris nec opinantibus, venissent, idque in prælio animadversum esset, complures ex equis descenderunt. Ita exiguo tempore eques pedestre, pedes equestre prælium facere cœpit, usque

Peu de temps après, Pompée fit faire une redoute au-delà du Salsus et, comme on ne s'y opposa pas, il se targuait de la gloire imaginaire d'occuper un poste presqu'au milieu des nôtres. Le lendemain, il s'avança, comme de coutume, jusqu'à une de nos gardes, qui consistait en quelques escadrons avec de l'infanterie légère, et la chargea : notre cavalerie, étant trop peu nombreuse, fut culbutée, ainsi que l'infanterie. L'affaire se passait à la vue des deux camps, et les Pompéïens en étaient d'autant plus fiers qu'ils avaient poursuivi nos gens assez loin. Mais ceux-ci, s'étant ralliés à la faveur d'un de leurs postes, jetèrent un cri, firent volte-face et renouvelèrent le combat avec leur valeur accoutumée.

On pense en général, que, si la cavalerie met pied à terre pour se mesurer avec de l'infanterie, tout l'avantage est pour celle-ci : dans cette action il n'en fut pas de même. De l'infanterie légère d'élite étant survenue, et notre cavalerie ne s'en étant aperçue que dans le combat, plusieurs cavaliers mirent pied à terre : ainsi, presque dans le même instant, on les vit se battre à cheval contre de l'infanterie, puis à pied contre de la cavalerie. L'ennemi fut poursuivi l'épée dans les reins pres-

eo, ut cædem proxime a vallo fecerint. In quo prælio adversariorum ceciderunt tres et centum viginti, compluresque armis exuti, multi vulneribus affecti in castra sunt redacti. Nostri ceciderunt tres; saucii duodecim pedites, equites quinque.

Ejus diei insequenti tempore, pristina consuetudine pro muro pugnari cœptum est. Cum bene magnam multitudinem telorum ignemque nostris defendentibus injecissent, nefandum crudelissimumque facinus sunt aggressi, in conspectuque nostro hospites, qui in oppido erant, jugulare et de muro præcipites mittere cœperunt, sicut apud barbaros: quod post hominum memoriam nunquam est factum.

Hujus diei extremo tempore a Pompeïanis et clam nostros tabellarius est missus, ut ea nocte turres aggeremque incenderent et tertia vigilia eruptionem facerent. Ita igne telorumque multitudine jacta, quum bene magnam partem muri consumpissent, portam, quæ e regione et in conspectu castrorum fuerat, aperuerunt copiæque totæ eruptionem fecerunt secumque extulerunt calcatas ad fossas complendas, et harpagones ad casas, quæ stramentitiæ ab nostris hibernorum caussa ædificatæ erant, diruendas et incendendas; præte-

que jusqu'au fossé de son camp. Il eut cent vingt et trois hommes tués, et beaucoup de blessés : beaucoup aussi jetèrent leurs armes. Nous perdîmes trois hommes et nous eûmes douze fantassins et cinq cavaliers blessés.

Le même jour, il y eut ensuite, à l'ordinaire, une action sous les murs de la ville. Après avoir lancé beaucoup d'artifices et de traits contre nos gens, qui ripostèrent, les assiégés, par une atrocité sans exemple, excepté chez les barbares, égorgèrent leurs hôtes à notre vue et jetèrent les cadavres du haut des remparts.

Le soir, on leur fit dire, à notre insçu, de mettre le feu aux tours et à la terrasse et de faire une sortie à la troisième veille. Ainsi, après avoir lancé beaucoup d'artifices et de traits et détruit une bonne partie des ouvrages, ils ouvrirent la porte, qui était en face et à la vue du camp de Pompée, et firent une sortie générale, emportant avec eux des fascines pour combler le fossé, des crocs pour abattre, des matières pour incendier les barraques en chaume, qu'on avait faites à cause de l'hiver, et de plus de l'argent et des habits, pour que le soldat s'arrêtât à piller, tandis qu'ils essaie-

rea argentum et vestimenta, ut, dum nostri in præda detinerentur, illi, cæde facta, ad præsidia Pompeïi se reciperent: nam, quod existimabat eos posse conatum efficere, nocte tota ultra ibat flumen Salsum in acie. Quod factum licet nec opinantibus nostris esset gestum, tamen, virtute freti, repulsos multisque vulneribus affectos oppido represserunt prædaque et armis eorum sunt potiti vivosque aliquos ceperunt, qui postero die sunt interfecti.

Eodemque tempore transfuga nunciavit ex oppido, Junium, qui in cuniculo fuisset, jugulatione oppidanorum facta, clamasse, « Facinus se nefandum et scelus fecisse: nam eos nihil meruisse, quare tali pœna afficerentur, qui eos ad aras et focos suos recepissent; eosque hospitium scelere contaminasse: » multa præterea dixisse: qua oratione deterritos amplius jugulationem non fecisse.

Ita postero die Tullius Legatus cum Antonio Lusitano venit, et apud Cæsarem verba fecit: *Utinam quidem Dii immortales fecissent, ut tuus potius miles, quam Cn. Pompeïi, factus essem et hanc virtutis constantiam in tua victoria, non in illius calamitate præstarem: cujus funestæ laudes quippe ad hanc fortunam*

raient de se frayer, l'épée à la main, un passage jusqu'à Pompée. Celui-ci, espérant qu'ils pourraient réussir, marcha toute la nuit en bataille au-delà du Salsus. Mais, quoique surpris, nos geus, forts de leur valeur, repoussèrent et rejetèrent dans la ville les ennemis couverts de blessures, et leur prirent des armes, du butin et quelques hommes, qu'on mit à mort le lendemain.

Dans le même temps, un déserteur nous apprit qu'en sortant d'une mine, où il était, quand on égorgea les habitans, Junius s'était écrié, « Qu'on » avait commis une scélératesse, une horreur, en » violant si atrocement l'hospitalité : qu'ils ne mé- » ritaient pas ce cruel traitement, ceux qui les » avaient reçus dans leurs temples et dans leurs » foyers. » Il avait ajouté beaucoup de choses, et son discours avait fait cesser le massacre.

Le lendemain, Tullius, Lieutenant de Pompée, vint avec un Lusitain, nommé Antonius, trouver César et lui parla en ces termes : *Que n'a-t-il plû aux Immortels que je servisse sous toi, plutôt que sous Pompée et que je signalasse ma valeur et ma fidélité, comme compagnon de tes victoires et non de ses malheurs. Mais puisque sa funeste*

reciderunt, ut cives Romani, indigentes præsidii, et propter patriæ luctuosam perniciem dedamur hostium numero: qui neque in illius prospera acie primam fortunam, neque in adversa secundam obtinuimus victoriam: qui legionum tot impetus sustentantes, nocturnis diurnisque operibus gladiorum ictus telorumque missus exspectantes, victi et deserti a Pompeïo, tua virtute superati, salutem a tua clementia deposcimus; petimusque, ut qualem te gentibus præstitisti, similem te in civium deditione præstes. Et qualem, ait, *gentibus me præstiti, similem in civium deditione præstabo.*

Remissis legatis, quum ad portam venisset Tib. Tullius et eum introeuntem C. Antonius insecutus non esset, revertit ad portam et hominem apprehendit. Quod quum fieri animadvertit, sinu pugionem eduxit et manum ejus incidit. Ita refugit ad Cæsarem.

Eodemque tempore Signifer de legione prima transfugit et nunciavit, quo die equestre prælium factum esset, e suo signo perisse homines triginta quinque, neque licere castris Cn. Pompeïi nunciari neque dici, perisse quemquam.

Servus, cujus dominus in Cæsaris castris fuisset, uxoremque et filium in oppido reli-

renommée nous a réduits à ce point que nous, qui n'avons point eu part à ses premiers succès, mais seulement à ses derniers désastres, nous, citoyens Romains, témoins de l'état déplorable de notre patrie, nous sommes aujourd'hui sans ressource et regardés comme ennemis; après avoir soutenu tant d'assauts de tes légions, exposés jour et nuit dans nos ouvrages au glaive et aux traits de tes soldats, abandonnés par Pompée, vaincus, domptés par ta valeur, nous avons recours à ta clémence, et nous te prions d'être, pour des citoyens qui se rendent, tel que tu fus pour des étrangers. — Je serai le même, répondit César.

Les députés s'en retournèrent ; mais, en arrivant à la porte, Tib. Tullius, ayant remarqué que C. Antonius ne le suivait point, revint sur ses pas et le saisit : celui-ci tire de son sein un poignard, lui en perce la main, et se réfugie auprès de César.

Dans le même temps un Porte-enseigne de la première légion de Pompée déserta. On sçut de lui que, le jour du combat de cavalerie, son manipule avait perdu trente et cinq hommes, mais qu'il était défendu d'en parler au camp et de dire qu'il eût péri personne.

L'esclave d'un homme qui avait passé dans le camp de César, laissant dans Atégua son épouse et

querat, dominum jugulavit et ita clam a Cæsaris præsidiis in oppidum discessit, et indicium glande scriptum misit, per quod certior fieret Cæsar, quæ in oppido ad defendendum compararentur. . . . . .

Ita, litteris acceptis, quum in oppidum reversi essent, qui mittere glandem scriptam solebant.....

Insequenti tempore duo Lusitani fratres transfugæ nunciarunt, quam Pompeïus concionem habuisset : « Quoniam oppido subsidio non posset venire, noctu ex adversariorum conspectu se deduceret ad mare versum. » Unum respondisse, « Ut potius ad dimicandum descenderent, quam signum fugæ ostenderent : » eum, qui ita locutus esset, jugulatum.

Eodem tempore tabellarii ejus deprehensi, qui ad oppidum veniebant, quorum litteras Cæsar oppidanis objecit et, qui vitam sibi peteret, jussit turrem ligneam oppidanorum incendere : id si fecisset, ei se promisit omnia concessurum. Quod difficile erat factu, ut eam turrem sine periculo quis incenderet. Ita facturus quum propius accessisset, ab oppidanis est occisus.

Eadem nocte transfugá nunciavit, Pom-

son fils, fut tué par son esclave, qui se sauva dans Atégua, d'où il lança une balle avec une inscription, qui informait César des préparatifs de défense des assiégés.

Après avoir reçu des lettres de César, ceux qui lançaient d'habitude des balles avec des billets rentrèrent dans la ville.

Peu de temps après, deux frères Lusitains vinrent se rendre et rapportèrent que Pompée avait dit à ses troupes assemblées, « Que, puis-» qu'on ne pouvait secourir la ville, il fallait se » retirer de nuit et se rapprocher de la mer. » Un soldat ayant répliqué, « Qu'il valait mieux en venir » aux mains, que de paraître fuir, » on l'avait » égorgé pour ce propos.

Dans le même temps on arrêta des exprès de Pompée, destinés pour la ville : César y fit jeter leurs dépêches. L'un d'eux ayant demandé la vie, il lui ordonna d'aller mettre le feu à une tour de bois des assiégés, et lui promit tout, s'il réussissait. L'entreprise était tout-à-fait périlleuse; aussi, dès qu'il s'approcha, cet homme fut tué par les assiégeans.

La même nuit vint un déserteur, qui dit que

peïum et Labienum, de jugulatione oppidanorum indignatos esse.

Vigilia secunda propter multitudinem telorum turris lignea, quæ nostra fuisset, ab imo vitium fecit, usque ad tabulatum secundum et tertium. Eodem tempore pro muro pugnatum acerrime, et turrim nostram, ut superiores, incenderunt; idcirco, quod ventum oppidani secundum habuerunt.

Insequenti luce materfamilias de muro se dejecit et ad nos transiliit dixitque, « Se cum familia constitutum habuisse, ut una transfugerent ad Cæsarem; illam oppressam et jugulatam. »

Hoc præterea tempore tabellæ de muro sunt dejectæ, in quibus scriptum est inventum: *L. Minatius Cæsari. Si mihi vitam tribuis, quoniam a Cn. Pompeïo sum desertus, qualem me illi præstiti, tali virtute et constantia futurum me in te esse præstabo.* Eodem tempore oppidanorum legati, qui antea exierant, Cæsarem adierunt, « Si sibi vitam concederet, sese insequenti die oppidum esse dedituros. » Quibus respondit, « Se Cæsarem esse, fidemque præstaturum. » Ita ante diem undecimum Kal. Martii oppido potitus, Imperator est appellatus.

III. Pompeïus, ex perfugis quum deditio-

Pompée et Labiénus avaient été indignés du massacre des habitans d'Atégua.

A la seconde veille, une de nos tours de bois se fendit depuis le bas jusqu'au second et au troisième étage, par l'effet du grand nombre de traits lancés par les ennemis. En même temps, il y eut au pied des murs une action très-vive, et les assiégés, ayant l'avantage du terrain et favorisés par le vent, brûlèrent notre tour.

Le lendemain, une mère de famille se jeta du haut des murs, passa dans notre camp et dit, « Qu'elle avait résolu de se réfugier auprès de » César avec toute sa maison; mais que sa suite » avait été saisie et mise à mort. »

En même temps, on jeta du rempart des tablettes, portant ces mots : *L. Minatius à César. Puisque Pompée m'abandonne, je te servirai, si tu m'accordes la vie, avec la même valeur et la même fidélité que je l'ai servi.* — Le même jour, les mêmes députés revinrent vers César et lui dirent, « Qu'ils rendraient la ville le lendemain, » s'il leur accordait la vie. » Il répondit, « Qu'il » était César et qu'il tiendrait sa parole. » Ainsi, le onze des Calendes de Mars, il entra dans la place et fut salué *Empereur*.

III. Ayant appris par des déserteurs la reddition

nem oppidi factam esse scisset, castra movit Ucubim versus, et circum ea loca castella disposuit et munitionibus se continere cœpit. Cæsar movit et propius castra castris contulit. Eodem tempore mane loricatus unus ex legione vernacula ad nos transfugit et nunciavit, « Pompeïum oppidanos Ucubenses convocasse, iisque imperavisse, ut, diligentia adhibita, perquirerent, qui essent suarum partium itemque adversariorum victoriæ fautores.»

Hoc præterito tempore, in oppido, quod fuit captum, servus est prehensus in cuniculo, quem supra demonstravimus dominum jugulasse. Is vivus est combustus.

Idemque temporis Centuriones loricati octo ad Cæsarem transfugerunt ex legione vernacula, et equites nostri cum adversariorum equitibus congressi sunt et saucii aliquot occiderunt ex levi armatura.

Ea nocte speculatores prehensi servi tres et unus ex legione vernacula. Servi sunt in crucem sublati, militibus cervices abcissæ.

Postero die equites cum levi armatura ex adversariorum castris ad nos transfugerunt.

Et eo tempore circiter undecim equites ad aquatores nostros excucurrerunt : nonnullos interfecerunt, item alios vivos abduxerunt. Ex equitibus capti sunt equites octo.

d'Atégua, Pompée se porta sur Ucubis, éleva des redoutes aux environs, et se tint clos dans ses retranchemens. César le suivit et campa tout près de lui. — A cette époque, un légionnaire Espagnol vint se rendre un matin et nous dit, « Que » Pompée, ayant assemblé les habitans d'Ucubis, » leur avait ordonné de faire une note exacte de ses » partisans et de ceux de l'ennemi. »

Quelque temps après, on trouva dans un souterrain d'Atégua l'esclave qui avait égorgé son maître : il fut brûle vif.

Dans le même temps, il nous arriva huit Centurions d'une légion Espagnole et, dans une rencontre de cavalerie, nous eûmes quelques hommes de l'infanterie légère tués ou blessés.

Dans la nuit on prit quatre espions, dont un légionnaire Espagnol et trois esclaves : ceux-ci furent mis en croix et le soldat décapité.

Le lendemain, il nous vint des déserteurs, tant de la cavalerie que des troupes légères.

Le même jour, onze cavaliers à peu près tombèrent sur nos gens, qui faisaient de l'eau, en tuèrent quelques-uns et firent des prisonniers, dont huit cavaliers.

Insequenti die Pompeius securi percussit homines septuaginta quatuor, qui dicebantur esse fautores Cæsaris victoriæ : reliquos in oppidum jussit deduci ; ex quibus effugerunt centum et viginti et ad Cæsarem venerunt.

Hoc præterito tempore , qui in oppido Ategua Bursavolenses capti sunt, legati profecti sunt cum nostris, uti rem gestam Bursavolensibus referrent , « Quid sperarent de Cn. Pompeio , quum viderent hospites jugulari , præterea multa scelera ab iis fieri , qui præsidii caussa ab his reciperentur. » Qui quum ad oppidum venissent , nostri , qui fuissent Equites Romanos et Senatores, non sunt ausi introire in oppidum , præterquam qui ejus civitatis fuissent. Quorum responsis ultro citroque acceptis et redditis, quum ad nostros se reciperent, qui extra oppidum fuissent, illi de præsidio insecuti ex aversione legatos jugularunt : duo reliqui , qui ex eis fugerunt, Cæsari rem gestam detulerunt. Speculatores ad oppidum Ateguam miserunt. Qui quum certum comperissent legatorum responsis, ita esse gesta, quemadmodum illi retulissent, ab oppidanis concursu facto, eum, qui legatos jugulasset, lapidare et ei manus intentare cœperunt : « Illius opera se perisse. » Ita vix periculo liberatus, petiit ab oppidanis,

Le lendemain, Pompée fit frapper de la hache soixante et quatorze hommes, qu'on disait partisans de César. Il ordonna d'en conduire beaucoup d'autres à Ucubis : cent vingt s'échappèrent et vinrent trouver César.

Quelque temps après, les Bursavoliens pris dans Atégua partirent avec des envoyés de César, pour instruire leurs concitoyens de l'événement, et leur demander, « Ce qu'ils attendaient de Cn. » Pompéïus, dont les soldats égorgeaient leurs hôtes » et commettaient des horreurs par-tout où on les » recevait en garnison. » Arrivés près de la ville, nos députés, tous Chevaliers Romains ou Sénateurs, n'osèrent y entrer : les Bursavoliens y allèrent seuls. Après plusieurs conférences ils venaient rejoindre les députés restés en dehors, quand la garnison furieuse les poursuivit et les égorgea tous, excepté deux qui se sauvèrent et rendirent compte de la chose à César. Cependant les Bursavoliens envoient à Atégua des agens et, sachant par eux que les choses étaient comme on les leur avait rapportées, ils s'attroupent, veulent lapider l'auteur du forfait et mettent la main sur lui, disant, « Qu'il causait leur perte. » Echappé de ce danger, non sans peine, il demande, « Qu'on lui per- » mette d'aller comme député vers César : il lui » donnerait toute satisfaction. » On y consent, il part, rassemble un bon nombre de troupes, s'in-

« Ut ei liceret legatum ad Cæsarem proficisci : illi se satisfacturum. » Potestate data, quum inde esset profectus, præsidio comparato, quum bene magnam manum fecisset et nocturno tempore per fallaciam in oppidum esset receptus, jugulationem magnam facit ; principibusque, qui sibi contrarii fuissent, interfectis, oppidum in suam potestatem recepit.

Hoc præterito tempore, servi transfugæ nunciaverunt, oppidanorum bona vendi, nec cui extra vallum licere exire, nisi discinctum ; idcirco quod, ex quo die oppidum Ategua esset captum, metu conterritos complures profugere in Bethuriam, neque sibi ullam spem victoriæ propositam habere : et si quis ex nostris transfugerit, in levem armaturam conjici, eumque non amplius sedecim accipere.

Insequenti tempore Cæsar castris castra contulit et brachium ad flumen Salsum ducere cœpit. Hic dum in opere nostri distenti essent, complures ex superiore loco adversariorum decurrerunt ; nec desinentibus nostris, multis telis injectis complures vulneribus affecere. Hic tamen, ut ait Ennius, *Nostri cessere paruper.* Itaque præter consuetudinem quum a nostris animadversum esset, cedere, Centuriones ex legione quinta flumen transgressi

troduit de nuit par ruse dans la ville, égorge beaucoup de monde, massacre les chefs qui lui avaient été contraires, et se rend maître de la place.

On apprit peu de temps après par des esclaves fugitifs, que les habitans vendaient leurs biens, et que nul ne pouvait passer le fossé, s'il avait sa ceinture : et cela parce que, depuis le jour de la prise d'Atégua, beaucoup de gens, effrayés et n'ayant aucun espoir d'un meilleur succès, s'enfuyaient en Béthurie. S'il nous désertait quelqu'un, on le mettait dans l'infanterie légère, avec seize as pour toute solde.

César, s'étant rapproché de Pompée, fit tirer une tranchée vers le Salsus. Tandis qu'on y travaillait, les ennemis en grand nombre fondirent sur nous des hauteurs et, comme nos soldats continuaient, leur lancèrent beaucoup de traits, dont plusieurs des nôtres furent blessés : ils perdirent même un peu de terrain. Comme on s'aperçut qu'ils pliaient contre notre coutume, deux Centurions de la cinquième légion passèrent la rivière et rétablirent le combat : mais, en poussant avec

duo restituerunt aciem; acriterque eximia virtute plures quum agerent, ex superiore loco multudine telorum alter eorum concidit. Ita, quum is compar prælium facere cœpisset et quum undique se circumveniri animadvertisset, parumper regressus, pedem offendit. Hujus concidentis viri casu passim audito, quum complures adversariorum concursum facerent, equites nostri transgressi inferiore loco adversarios ad vallum agere cœperunt. Ita, dum cupidius intra præsidia illorum student cædem facere, a turmis et levi armatura sunt interclusi. Quorum nisi summa virtus fuisset, vivi capti essent: nam et munitione præsidii ita coangustabantur, ut eques, spatio intercluso, vix se defendere posset. Ex his utroque genere pugnæ complures sunt vulneribus affecti, in quis etiam Clodius Aquitius; inter quos ita cominus est pugnatum, ut ex nostris, præter duos Centuriones, sit nemo desideratus, gloria se efferentes.

Postero die ab Soricaria utræque convenere copiæ. Nostri brachia ducere cœperunt. Pompeïus, quum animadverteret, castello se excludi Aspavia, quod ab Ucubi millia passuum quinque distat, hæc res necessario devocabat, ut ad dimicandum descenderet: neque tamen æquo loco sui potestatem faciebat, sed ex

une extrême bravoure un ennemi supérieur, l'un d'eux périt, accablé des traits lancés de la hauteur. L'autre, s'étant avancé de même et se voyant envelopper, voulut rétrograder un peu et tomba. Au bruit répandu de la chute de ce brave, les ennemis accouraient en foule, quand quelques escadrons, passant la rivière, les menèrent battant du vallon vers leur camp : mais, s'étant engagés par trop d'ardeur dans les postes de Pompée, ils furent coupés par sa cavalerie et son infanterie légère et, sans leur extrême valeur, ils étaient pris vivans ; car ils étaient si resserrés par les retranchemens, qu'à peine pouvaient-ils se défendre, faute d'espace. Nous eûmes, dans les deux actions, beaucoup de blessés, entr'autres Clodius Aquitius ; et, pourtant, quoiqu'on se fût battu corps à corps, on ne perdit que les deux Centurions, qu'emporta trop loin l'amour de la gloire.

Le lendemain, les deux armées étaient en vue près de Soricaria. Nos troupes ayant commencé une tranchée, Pompée vit qu'on allait le couper d'Aspavia, fort à cinq milles d'Ucubis ; ce qui semblait le forcer à en venir aux mains. Cependant n'osant s'exposer en plaine, du terrtre où il était, il voulut gagner une colline plus élevée et fut, pour

grumo excelsum tumulum capiebat, usque eo, ut necessario cogeretur iniquum locum subire. Quo facto, quum utrorumque copiæ tumulum excellentem petissent, prohibiti a nostris sunt dejectique planicie. Quæ res secundum nostris efficiebat prælium. Undique autem cedentibus adversariis, nostri magna in cæde versabantur. Quibus mons, non virtus, saluti fuit: quo subsidio tunc, nisi advesperasset, a paucioribus nostris omni auxilio privati essent: nam ceciderunt ex levi armatura tricentum et viginti quatuor, ex legionariis centum et triginta octo, præterquam quorum arma et spolia sunt allata, Ita pridie duorum Centurionum interitio hac adversariorum pœna est litata.

Insequenti die, pari consuetudine quum ad eundem locum ejus præsidium venisset, pristino illo suo utebantur instituto: nam, præter equites, nullo loco æquo se committere audebant. Quum nostri in opere essent, equitum copiæ concursus facere cœperunt: simulque vociferantibus legionariis, quum locum efflagitarent, ut consueti insequi existimare possent, se paratissimos esse ad dimicandum, nostri ex humili convalle bene longe sunt egressi et planicie iniquiore loco constiterunt. Illi tamen procul dubio ad congrediendum in

cela, dans la nécessité de passer par un fond. Mais nos troupes, voulant occuper aussi cette excellente position, prévinrent et culbutèrent du plateau les Pompéiens. Cela détermina le succès. Ils plièrent de tous côtés et l'on fit un grand carnage. Ils durent leur salut à la montagne et non à leur valeur. Sans cet asyle et sans l'approche de la nuit, notre poignée de monde leur coupait toute retraite. Ils perdirent trois cents vingt et quatre hommes d'infanterie légère et cent trente et huit légionnaires, outre des armes et du butin. Ainsi fut expiée dans leur sang la mort des deux Centurions tués la veille.

Le lendemain, les ennemis envoyèrent un détachement à la même colline avec leurs précautions ordinaires : car, leurs troupes n'osaient se hasarder en plaine, excepté la cavalerie. Nos gens étant à l'ouvrage, la cavalerie de Pompée se mit à escarmoucher et ses légionnaires à pousser de grands cris en demandant le combat, en sorte que nos troupes, accoutumées à les poursuivre, les crurent très-disposés à combattre. Elles sortirent donc du vallon, s'avancèrent assez loin et se formèrent en plaine dans une assez mauvaise position. Mais nul n'osa descendre pour se mesurer avec nous, hormis un Antistius Turpio, qui se fiant en sa force,

æquam locum non sunt ausi descendere, præter unum Antistium Turpionem, qui, fidens viribus, ex adversariis sibi parem esse neminem cogitare cœpit. Hic, ut fertur Achillis Memnonisque congressus, Q. Pompeïus Niger, Eques Romanus Italicensis, ex acie nostra ad congrediendum progressus est. Quoniam ferocitas Antistii omnium mentes converterat ab opere ad spectandum, acies sunt dispositæ: nam inter bellatores principes dubia erat posita victoria, ut prope videretur finem bellandi duorum dirimere pugna. Ita avidis cupidisque suarum cuique partium, expertorum virorum fautorumque voluntas habebatur. Quorum virtute alacri quum ad dimicandum in planiciem se contulissent scutorumque laudis insignis præfulgens opus cælatum, quorum pugna esset prope profecto dirempta, ... nisi propter equitum consessum, ut supra demonstravimus, levis armatura præsidii caussa non longe ab opere castrorum constitisset..... Ut nostros equites in receptu, dum ad castra redeunt, adversarii cupidius sunt insecuti, universi clamore facto impetum dederunt. Ita metu perterriti, quum in fuga essent, multis amissis, in castra se recipiunt. Cæsar ob virtutem, turmæ Cassianæ donavit millia tredecim et Præfecto torques

crut qu'aucun des nôtres ne tiendrait contre lui. Mais Q. Pompéïus Niger, Chevalier Romain d'Italica, sortit des rangs pour le combattre. L'arrogance d'Antistius avait attiré tous les yeux sur ce spectacle; les troupes étaient en bataille, et l'on eût dit que, de l'issue incertaine du combat entre ces deux guerriers, dépendait presque la fin de la guerre. Ainsi chacun, passionné pour son parti, faisait pour son champion des vœux ardens. L'un et l'autre se présentent fièrement dans la plaine; la ciselure éclatante de leurs écus atteste leurs exploits, et certes la victoire allait se décider, si, à raison du rapprochement des deux cavaleries, l'infanterie légère de Pompée ne se fût portée un peu en avant pour soutenir ses escadrons. . . . Nos escadrons revenaient au camp; mais, se voyant trop vivement poursuivis par les ennemis, ils firent volte-face en poussant un cri : les Pompéïens, effrayés, prirent la fuite et rentrèrent dans leur camp. Pour prix de leur valeur, César donna dix mille sesterces aux troupes légères, treize mille à l'escadron de Cassius et cinq colliers d'or au Commandant.

aureos quinque, et levi armaturæ millia decem.

Hoc die A. Bæbius et C. Flavius et A. Trebellius, Equites Romani Astenses, argento prope teeti equos, ad Cæsarem transfugerunt; qui nunciaverunt, « Equites Romanos conjurasse omnes, qui in castris Pompeii essent, ut transitionem facerent; servi indicio omnes in custodiam esse conjectos, e quibus, occasione capta, se transfugisse. »

Item hoc die litteræ sunt deprehensæ, quas mittebat Ursaonem Cn. Pompeïus. SI VALETIS GAUDEO; EGO VALEO. *Etsi, prout nostra felicitas, ex sententia adversarios adhuc propulsos habemus, tamen, si æquo loco sui potestatem facerent, celerius, quam vestra opinio est, bellum confecissem. Sed exercitum tironem non audent in campum deducere, nostrisque adhuc freti præsidiis bellum ducunt: nam singulas civitates circumsederunt: inde sibi commeatus capiunt. Quare et civitates nostrarum partium conservabo et bellum primo quoque tempore conficiam. Cohortes in animo habeo ad vos mittere. Profecto nostro commeatu privati, necessario ad dimicandum descendent.*

Insequenti tempore quum nostri temere in

Le lendemain A. Bœbius, C. Flavius et A. Trébellius, Chevaliers Romains d'Asta, couverts presqu'en entier d'argent, se rendirent à César et lui dirent, « Que les Chevaliers Romains qui étaient » dans le camp de Pompée, s'étaient concertés » pour passer dans le nôtre ; mais que, sur la » dénonciation d'un esclave, on les avait tous mis » en prison : eux seuls avaient trouvé l'occasion de » s'échapper. »

Le même jour, on intercepta le lettre suivante de Pompée aux Ursaoniens. *Si vous vous portez bien, j'en suis ravi; moi, je me porte bien. Quoique, jusqu'à ce jour, nous ayons heureusement déjoué les projets de l'ennemi, cependant, s'il me donnait prise en plaine, je terminerais la guerre plus tôt que vous ne pensez. Mais il n'ose exposer en rase campagne son armée de conscrits et tire la guerre en longueur, en se servant de nos ressources ; car il rôde autour de nos places et se procure ainsi des vivres. Aussi je veille à la sûreté de nos villes, et je terminerai la guerre au premier jour. J'ai le dessein de vous envoyer des cohortes. Privé de nos vivres, l'ennemi sera bien forcé d'en venir aux mains.*

Peu de temps après, comme notre cavalerie s'oc-

opere distenti essent in oliveto, dum lignantur interfecti sunt, aliquot.

Servi transfugerunt, qui nunciaverunt, a. d. tertium Nonarum Martii prælio, ad Soritiam quod factum est, ex eo tempore metum esse magnum, et Attium Varum circum castella præesse. Eo die Pompeïus castra movit; et contra Hispalim in oliveto constitit. Cæsar prius quam eodem est profectus, luna hora circiter sexta visa. Ita castris motis Ucubim, præsidium, quod Pompeïus reliquit, jussit ut incenderent et, deusto oppido, in castra majora se reciperent. Insequenti tempore Ventisponte oppidum quum oppugnare cœpisset, deditione facta, iter fecit in Carrucam: contra Pompeïum castra posuit. Pompeïus oppidum, quod contra sua præsidia portas clausisset, incendit. Milesque, qui fratrem suum in castris jugulasset, interceptus est a nostris et fusti percussus.

IV. Hinc itinere facto, in campum Mundensem quum esset ventum, castra contra Pompeïum constituit. Sequenti die quum iter facere Cæsar cum copiis vellet, renunciatum est ab speculatoribus, Pompeïum de tertia vigilia in acie stetisse. Hoc nuncio allato, vexillum proposuit. Idcirco enim copias edu-

cupait à faire du bois dans un champ d'oliviers, sans être sur ses gardes, on lui tua quelques hommes.

Des esclaves déserteurs nous rapportèrent, qu'à dater du combat livré près de Soricia le trois des Nones de Mars, la terreur était dans l'armée de Pompée et qu'Attius Varus commandait les postes avancés. — Le même jour, Pompée leva son camp et prit position dans un bois d'oliviers, près d'Hispalis. — Avant que César partît pour le suivre, on vit la lune vers midi. Pompée s'approcha d'Ucubis et donna l'ordre à la garnison, qu'il y laissait, d'incendier la ville et de revenir ensuite au grand camp. — César, ayant assiégé Ventispont, qui se rendit, marcha sur Carruca et vint camper vis-à-vis de Pompée, qui brûla cette ville, parce qu'elle avait fermé les portes à ses troupes. — Un soldat, qui avait égorgé son frère dans notre camp, fut pris et passa par les bâtons.

IV. De là, continuant sa marche, César arriva dans la plaine de Munda et campa vis-à-vis de Pompée. Il allait le lendemain poursuivre sa route, lorsque ses coureurs lui apprirent que Pompée était en bataille depuis la troisième veille. A cette nouvelle, il fit élever le drapeau du combat. Si Pompée avait déployé ses troupes, c'est qu'il avait écrit aux Ur-

xerat; quod Versaonensium civitati, qui fuissent fautores, antea litteras miserat, « Cæsarem nolle in convallem descendere, quod majorem partem exercitus tironem haberet. » Hæ litteræ vehementer confirmabant mentes oppidanorum. Ita, hac opinione fretus, totum se facere posse existimabat. Etenim et natura loci defendebatur et ipsus oppidi munitione, ubi castra habuit constituta. Namque, ut superius demonstravimus, loca excellentia tumulis contineri; interim nulla planitia dividit. Sed ratione nulla placuit taceri id, quod eo incidit tempore.

Planities inter utraque castra intercedebat circiter millia passuum quinque, ut auxilia Pompeii duabus defenderentur rebus, oppidi excelsi et loci natura. Hinc dirigens proxima planities æquabatur, cujus decursum antecedebat rivus, qui ad eorum accessum summam efficiebat loci iniquitatem : nam palustri et voraginoso solo currebat ad dextram partem. Et Cæsar, quum aciem directam vidisset, non habuit dubium, quin media planitie in æquum ad dimicandum adversarii procederent. Hoc erat in omnium conspectu. Huc accedebat, ut locus illa planitie equitatum ornaret, et diei solisque serenitas; ut mirificum et optandum tempus prope ab Diis immortalibus illud tri-

saoniens, « Que César n'osait se présenter en plaine, » parce que la plus grande partie de son armée » était de conscrits. » Sa lettre avait singulièrement rassuré les villes ; et, comptant sur leurs dispositions, il croyait pouvoir tout faire. Il avait en effet pour lui la position et les remparts mêmes de la ville, sous laquelle il campait. Car, comme on l'a dit, cette chaîne de montagnes offre des positions excellentes, sans aucun terrain uni entre elles. Mais on ne peut s'empêcher de raconter ce qui se passa.

Entre les deux camps était une plaine d'environ cinq milles : celui de Pompée était défendu par la situation élevée de la ville et par sa position. A partir de là, le terrain s'abaissait : en bas était un ruisseau qui, courant à notre droite sur un sol marécageux et plein de fondrières, couvrait le front de Pompée, dont il rendait l'accès très-difficile. Voyant son armée en bataille, César ne douta point qu'il ne fît la moitié du chemin pour vider la querelle, (tout le monde le supposait de même :) De plus le sol très-uni se prêtait aux manœuvres de la cavalerie et le temps était si beau, le soleil si brillant, que les Dieux semblaient avoir destiné ce magnifique jour pour être celui d'une bataille. Nos soldats étaient dans la joie ; plusieurs cependant avaient

butum esset ad prælium committendum. Nostri lætari, nonnulli etiam timere, quod in eum locum res fortunæque omnium deducerentur, ut, quidquid post horam casus tribuisset, in dubio poneretur. Itaque nostri ad dimicandum procedunt, id quod adversarios existimabamus esse facturos; qui tamen a munitione oppidi mille passibus longius non audebant procedere: in quo sibi prope murum adversarii præliandum constituebant. Itaque nostri procedunt. Interdum æquitas loci adversarios efflagitabat, ut tali conditione contenderent ad victoriam: neque tamen illi a sua consuetudine discedebant, ut aut ab excelso loco, aut ab oppido, discederent. Nostri pede presso propius rivum quum appropinquassent, adversarii patrocinari loco iniquo non desinunt.

Erat acies tredecim aquilis constituta, quæ lateribus equitatu tegebatur, cum levi armatura millibus sex: præterea auxiliares accedebant prope alterum tantum. Nostra præsidia octoginta cohortibus et octo millibus equitum. Ita, quum in extrema planitie iniquum in locum nostri appropinquassent, paratus hostis erat superior, ut transeundi superius iter vehementer esset periculosum. Quod quum a Cæsare esset animadversum, ne quid temere sua culpa secus admitteretur eum locum definire

de l'inquiétude, en songeant qu'au point où l'on en était, l'événement allait, dans une heure, décider de leur sort et de leur fortune. Ils s'avancèrent donc, croyant que les ennemis en feraient autant : mais ceux-ci n'osèrent dépasser de plus de mille pas la ville, ne voulant combattre qu'à l'abri de ses murs. Les nôtres continuèrent donc d'avancer : et, quoique le niveau du terrain invitât les ennemis à disputer la victoire à chances égales, ils suivirent leur ancienne méthode, et ne s'éloignèrent ni de la ville, ni des hauteurs. Nos troupes s'étant encore rapprochées au petit pas du ruisseau, ils persistèrent à tenir la défensive sur l'éminence.

On comptait treize Aigles dans leur ligne : la cavalerie couvrait les flancs avec six mille hommes de troupes légères : ils avaient de plus presqu'autant d'auxiliaires. Nous avions quatre-vingts cohortes et huit mille chevaux. Arrivés à l'extrémité de la plaine, près du ruisseau, il nous était tout-à-fait périlleux de le passer, l'ennemi nous attendant avec l'avantage du lieu. César s'en convainquit et, ne voulant point par sa faute s'exposer à un échec, il résolut de ne pas aller plus loin. L'ordre, dès

cœpit. Quod quum hominum auribus esset objectum, moleste et acerbe accipiebant, se impediri, quo minus prælium conficere possent. Hæc mora adversarios alacriores efficiebat, Cæsaris copias timore impediri ad committendum prælium. Ita se efferentes iniquo loco, sui potestatem faciebant, ut magno tamen periculo accessus eorum haberetur. Hic Decumani suum locum, cornu dextrum, tenebant, sinistrum tertia et quinta legio itemque cetera auxilia et equitatus.

Prœlium clamore facto committitur. Hic etsi virtute nostri antecedebant, adversarii se loco superiore defendebant acerrime, et vehemens fiebat ab utrisque clamor telorumque concursus, sic, ut prope nostri diffiderent victoriæ; congressus enim et clamor, quibus rebus maxime hostes conterrentur, in collatu pari erant conditione. Itaque ex utroque genere pugnæ, quum parem virtutem ad bellandum contulissent, pilorum missu fixa cumulatur et concidit adversariorum multitudo. Dextrum demonstravimus Decumanos cornu tenuisse: qui, etsi erant pauci, tamen propter virtutem magno adversarios timore (eorum opera) afficiebant, quod a suo loco hostes vehementer premere cœperunt, ut ad subsidium, ne ab latere nostri occuparent, legio

qu'il fut connu, révolta le soldat : il murmurait de ce qu'on l'empêchait de terminer l'affaire. Notre inaction enhardit les ennemis ; ils crurent que la peur nous empêchait d'engager le combat. Ainsi, pleins de présomption, ils descendirent dans le vallon, où l'on ne pouvait néanmoins les attaquer sans risquer beaucoup. La dixième légion était, comme de coutume, à l'aile droite ; la troisième et la cinquième avaient la gauche : venaient ensuite le reste des troupes et la cavalerie.

L'action s'engage avec de grands cris. Nos troupes étaient plus braves : l'ennemi cependant se défendait vigoureusement de la hauteur. Des deux côtés on poussait de grands cris, les traits pleuvaient, on se choquait, de sorte que nos soldats désespéraient presque de la victoire (1). Car, ce qui sur-tout effraie l'ennemi, les cris et le choc se soutenaient avec égalité. Mais, quoiqu'en ces deux points l'énergie fût la même, on voyait tomber à tas les ennemis percés par nos javelots. Nous avons dit que la dixième légion avait la droite ; quoiqu'elle fût peu nombreuse, sa valeur jetait la terreur parmi les ennemis. Elle les poussa si vivement, que, dans la crainte d'être pris en flanc, Pompée tira pour soutenir sa gauche une légion de l'autre aile. Celle-ci fut aussitôt chargée par l'aile gauche de la cavalerie de César. Mais les Pompéïens se battirent avec une rare

adversariorum transduci cœpta sit ad dextrum. Quæ simul est mota, equitatus Cæsaris sinistrum cornu premere cœpit. At ii eximia virtute prælium facere incipiunt, ut locus in acie ad subsidium veniendi non daretur. Ita, quum clamori esset intermistus gemitus, gladiorumque crepitus auribus oblatus, imperitorum mentes timor præpediebat. Hic, ut ait Ennius, *pes pede premitur, armis teruntur arma*, adversariosque vehementissime pugnantes nostri agere cœperunt; quibus oppidum fuit subsidio.

Ita ipsis Liberalibus fusi fugatique non superfuissent, nisi in eum locum confugissent, ex quo erant egressi. In quo prælio ceciderunt millia hominum circiter triginta et si quid amplius : præterea Labienus, Attius Varus : quibus occisis utrisque funus est factum : itemque Equites Romani partim ex Urbe, partim ex provincia, ad millia tres. Nostri desiderati ad hominum mille, partim peditum, partim equitum : saucii ad quingentos. Adversariorum aquilæ sunt ablatæ tredecim et signa et fasces : præterea duces belli septemdecim capti sunt. Hos habuit res exitus.

Ex fuga hac quum oppidum Mundam sibi constituissent præsidium, nostri cogebantur necessario eos circumvallare. Ex hostium armis pro cespite cadavera collocabantur, scuta

valeur, et l'on se mêla de sorte qu'il n'y eut plus d'accès pour les secours. Le cliquetis des épées, les cris confondus avec les gémissemens frappaient d'effroi ceux qui n'avaient point vu de bataille. Là, comme dit Ennius, *le pied presse le pied, les armes froissent les armes.* Enfin malgré la vigoureuse résistance des ennemis, nos troupes les firent plier. La ville leur servit d'asile.

Ainsi, le jour même de la fête de Bacchus, ils furent battus et mis en fuite : il n'en échappait point, s'ils ne se fussent réfugiés dans le lieu d'où ils étaient sortis. Ils perdirent trois mille Chevaliers Romains, soit de la province, soit de Rome même, avec trente mille hommes d'infanterie, ou peut-être plus. On leur prit treize Aigles, les faisceaux, des enseignes et dix-sept de leurs principaux officiers. Parmi les morts étaient Attius Varus et Labiénus, auxquels on fit des funérailles. Nous eûmes mille hommes tués, tant de l'infanterie que de la cavalerie, et cinq cents blessés. Telle fut l'issue de la bataille.

V. Les fuyards s'étant renfermés dans Munda, il fallait bien faire la circonvallation de la place. Les cadavres des ennemis servirent de gazon, leurs boucliers et leurs javelots de palissades, au-dessus des-

et pila pro vallo; insuper occisorum et gladii et mucrones et capita hominum ordinata, ad oppidum conversa universa, ut ad hostium timorem virtutisque insignia proposita viderentur, et vallo circumcluderentur adversarii. Ita Galli tragulis jaculisque oppidum ex hostium cadaveribus circumplexi, oppugnare cœperunt.

Ex hoc prælio Valerius adolescens, Cordubam cum paucis equitibus fugiens, Sex. Pompeïo, qui Cordubæ fuisset, rem gestam refert. Cognito hoc negotio, quos equites secum habuit, his, quod pecuniæ secum habuit, distribuit: et oppidanis dixit, « Se de pace ad Cæsarem proficisci; » et secunda vigilia ab oppido dicessit. Cn. Pompeïus autem cum equitibus paucis nonnullisque peditibus, ad navale præsidium parte altera contendit Carteïam, quod oppidum abest a Corduba millia passuum centum et septuaginta. Quo quum ad octavum milliarium venisset, P. Calvitius, qui castris antea Pompeii præpositus esset, ejus verbis nuncium mittit, » Quum minus belle haberet, ut mitterent lecticam, qua in oppidum deferri posset. » Litteris missis, Pompeïus Carteïam defertur. Qui illarum partium fautores essent, conveniunt in domum, quo erat delatus, (qui arbitrati sunt clanculum venisse,) ut ab eo, quæ vellet, de bello requirerent. Quum fre-

quelles s'élevaient en ordre les pointes des épées et des traits, surmontées des têtes, tournées toutes vers la ville : objets de terreur pour les ennemis et trophées de notre valeur. Telle fut la circonvallation, et c'est ainsi que les Gaulois entouraient une ville, qu'ils voulaient assiéger, des cadavres de leurs ennemis, assujétis avec des javelines et des piques.

Le jeune Valérius, échappé de la bataille, s'enfuit avec quelques cavaliers à Cordoue, où il porta la nouvelle de l'événement à Sex. Pompéïus. Celui-ci, distribuant aussitôt ce qu'il avait d'argent à sa cavalerie, dit aux habitans qu'il allait traiter avec César et partit à la seconde veille. Cnéïus prit en sens contraire : suivi de peu de cavaliers et de quelque infanterie, il marcha pour rejoindre sa flotte à Cartéïa, qui est à cent soixante et dix milles de Cordoue. Quand il n'en fut qu'à huit milles, P. Calvitius, ancien Préfet de son camp, écrivit » en son nom, « Qu'on lui envoyât une litière pour » le transporter à la ville, parce qu'il était indis- » posé. » Sur cette lettre, il fut transporté à Cartéïa. Ses partisans accourent au logis où on l'avait conduit, croyant qu'il venait à la dérobée leur donner des ordres relatifs à la guerre. Quand il les vit réunis en grand nombre, il se mit de sa litière sous leur protection.

quentia convenisset, de lectica Pompeïus eorum in fidem confugit.

Cæsar, ex prælio Munda munitione circumdata, Cordubam venit : qui ex cæde eo refugerant, pontem occupaverunt. Quum eo esset ventum, conviciari cœperunt, « Nos ex prælio paucos superesse : quo confugeremus ? » Ita pugnare cœperunt de ponte. Cæsar flumen transjecit et castra posuit. Scapula, totius seditionis familiæ et libertinorum caput, ex prælio Cordubam quum venisset, familiam et libertos convocavit, pyram sibi exstruxit, cænam afferri quam opimam imperavit, item optimis insternendum vestimentis : pecuniam et argentum in præsentia familiæ donavit. Ipse de tempore cænavit, resinam et Nardum identidem sibi infudit. Ita novissimo tempore servum jussit et libertum, qui fuisset ejus concubinus, alterum se jugulare, alterum pyram incendere.

Oppidani autem, simul Cæsar castra contra oppidum posuit, discordare cœperunt usque eo, ut clamor in castra nostra perveniret fere, inter Cæsarianos et inter Pompeïanos. Erant hic legiones, quæ ex perfugis conscriptæ ; partim oppidanorum servi, qui erant a Sex. Pompeïo manumissi, tunc in Cæsaris adventum defendere cœperunt. Legio tertia decima op-

Ayant, après la bataille, investi Munda, César partit pour Cordoue. Les fuyards s'étaient emparé du pont : dès qu'ils nous virent, ils se mirent à nous insulter ; « Où se réfugierait cette poignée » d'hommes échappés à l'épée ? » Ils voulurent donc défendre le pont. César passa le fleuve et campa près de la ville. Le chef de tous les soulèvemens d'esclaves et d'affranchis, Scapula, qui s'y était réfugié après le combat, assembla sa maison et ses affranchis, se fit dresser un bûcher et servir le repas le plus délicat, dans son salon orné de ses plus beaux tapis, soupa de bonne heure, s'arrosa plusieurs fois d'aromates et d'essences, et donna l'ordre enfin à un esclave de le tuer et à son favori scandaleux, un affranchi, de mettre le feu au bûcher.

Dès que César fut devant Cordoue, il s'éleva entre les habitans, les uns Pompéïens, les autres Césariens, des discussions si vives, que la clameur s'entendait presque du camp. Dans la place étaient des légions formées, les unes de déserteurs, les autres d'esclaves de la ville affranchis par Cn. Pompéius, qui, à l'arrivée de César, voulurent se défendre ; mais la treizième légion se déclara pour

pidum defendere cœpit: nam, quum jam repugnarent, turres ex parte et murum occuparunt. Denuo legatos ad Cæsarem mittunt, ut sibi legiones subsidio intromitteret. Hoc quum animadverterent homines fugitivi, oppidum incendere cœperunt. Qui superati a nostris sunt interfecti; hominum millia viginti duo, præterquam extra murum qui perierunt. Ita Cæsar oppido potitus. Dum hic detinetur, ex prælio, quos circummunitos superius demonstravimus, eruptionem fecerunt et bene multis interfectis, in oppidum sunt redacti.

Cæsar Hispalim quum contendisset, legati deprecatum venerunt. Ita quum oppidum sese tueri dixisset, Caninium Legatum cum præsidio intromittit. Ipse castra ad oppidum ponit. Erat bene magnum intra Pompeïanarum partium præsidium, quod Cæsaris præsidium receptum indignabatur, clam quendam Philonem, qui Pompeïanarum partium fuisset defensor acerrimus. Is tota Lusitania notissimus erat. Hic clam præsidia in Lusitaniam proficiscitur, et Cæcilium Nigrum, hominem Barbarum, ad Lenium convenit, qui bene magnam manum Lusitanorum haberet. Rursus in Hispalim oppidum denuo noctu per murum recipitur: præsidium vigilesque jugulant, portas præcludunt, de integro pugnare cœperunt.

les habitans et, malgré la résistance des esclaves, s'empara d'une partie des murs et des tours. On envoya une seconde fois vers César, pour le prier de faire entrer ses légions. Les déserteurs, les voyant venir, mirent le feu à la ville. Ils furent battus et on leur tua vingt et deux mille hommes, outre ce qui périt hors des murs. Ainsi César fut maître de la place. Tandis qu'il y était retenu, les fuyards, investis, comme on l'a dit, dans Munda, firent une sortie et furent rejetés dans la ville avec une assez grande perte.

César, ensuite, marcha sur Hispalis, dont les députés vinrent implorer sa clémence. Ayant promis de conserver la ville, il y fit entrer son Lieutenant Caninius avec une légion et campa lui-même auprès. Elle renfermait beaucoup de partisans de Pompée, qui, furieux de ce qu'on y avait reçu les troupes de César, dépêchèrent en cachette un certain Philon, le plus fougueux d'entr'eux, homme très-connu dans la Lusitanie : il part à l'insçu de la garnison et va trouver Q. Cæcilius Niger, un barbare, qui avait près de Lénium un corps assez nombreux de Lusitains. Ils rentrent ensemble dans Hispalis, de nuit, par-dessus les murs, égorgent les sentinelles et la garnison, ferment les portes et recommencent à défendre la place. Cependant des députés de Cartéïa viennent

Dum hæc geruntur, legati Carteienses renunciarunt, quod Pompeïum in potestate haberent. Quod ante Cæsari portas præclusissent, illo beneficio suum maleficium existimabant se lucrifacere.

Lusitani Hispali pugnare nullo tempore desistebant. Quod Cæsar quum animadverteret, si oppidum capere contenderet, ut homines perditi incenderent et mœnia delerent, ita consilio habito, noctu patitur Lusitanos eruptionem facere: id quod consulto non existimabant fieri. Ita erumpendo naves, quæ ad Bætim flumen fuissent, incendunt. Nostri dum incendio detinentur, illi profugiunt et ab equitibus conciduntur. Quo facto, oppido recuperato, Astam iter facere cœpit, ex qua civitate legati ad deditionem venerunt. Mundensesque, qui ex prælio in oppidum confugerant, quum diutius circumsiderentur, bene multi deditionem faciunt et, quum essent in legionem distributi, conjurant inter se, ut noctu, signo dato, qui in oppido fuissent, eruptionem facerent, illi cædem in castris administrarent. Hac re cognita, insequenti nocte, vigilia tertia, tessera data, extra vallum omnes sunt concisi.

Carteienses, dum Cæsar in itinere reliqua oppida oppugnat, propter Pompeïum dissent

annoncer que Pompée est en leur pouvoir, espérant racheter par ce service la faute qu'ils avaient faite, de fermer leurs portes à César.

Les Lusitains continuaient à défendre Hispalis : ainsi, voyant que s'il voulait forcer la ville, ces brigands y mettraient le feu et la détruiraient, César prit le parti de les laisser faire une sortie de nuit ; ce qu'ils ne crurent pas être fait à dessein. Dans leur sortie, ils mirent le feu aux vaisseaux qui étaient sur le Guadalquivir et s'enfuirent, tandis qu'on travaillait à l'éteindre : la cavalerie les tailla en pièces. César, ayant ainsi recouvré la ville, partit pour Asta, dont les habitans lui députèrent pour se rendre. Un bon nombre des réfugiés de Munda se rendit aussi, après plusieurs jours de siége : mais, comme on les eut formés en légion, ils conspirèrent avec les assiégés, qui, de nuit, à un signal convenu, devaient faire une sortie, tandis qu'ils feraient, eux, main basse dans le camp. On le sçut et, la nuit suivante, à la troisième veille, le mot ayant été donné, ils furent tous taillés en pièces en dehors du camp.

VI. Tandis que César soumettait, chemin faisant, les autres villes, la discorde se mit dans

tire cœperunt. Pars erat, quæ legatos ad Cæsarem miserat, pars, qui Pompeïanarum partium essent fautores. Seditione concitata portas occupant : cædes fit magna : saucius Pompeïus naves triginta occupat longas et profugit. Didius, qui Gadibus classi præfuisset, (ad quem simul nuncius allatus est, confestim sequi cœpit; partim peditatus et equitatus ad persequendum celeriter iter faciebant:) item quarto die, navigatione confecta, consequitur eos. Quod imparati a Carteïa profecti sine aqua fuissent, ad terram applicant. Dum aquantur, Didius classe occurrit, naves incendit, nonnullas capit.

Pompeïus cum paucis profugit et locum quemdam munitum natura occupat. Equites et cohortes, quæ ad persequendum missæ essent, speculatoribus ante missis certiores fiunt: diem et noctem iter faciunt. Pompeïus humero et sinistro crure vehementer erat saucius. Huc accedebat, ut etiam talum intorsisset : quæ res maxime impediebat. Ita lectica a turre, qua esset allatus, in ea ferebatur. Lusitanus more militari, quum a Cæsaris præsidio fuisset conspectus, celeriter equitatu cohortibusque circumcluditur. Erat accessus loci difficultas. Nam idcirco, quod propter suos a nostro præsidio fuisset conspectus, celeriter munitum locum natura ceperat sibi Pompeïus,

Cartéïa entre les partisans de Pompée et ceux des habitans qui avaient député vers César. On en vient aux prises et l'on s'empare des portes : le carnage fut grand. Pompée, blessé, se sauve et s'enfuit avec trente galères. Didius, qui commandait la flotte de Cadix, en étant averti, se met aussitôt à sa poursuite, tandis que de la cavalerie et de l'infanterie côtoyaient la mer à marches forcées. On le suivit quatre jours, au bout desquels il prit terre, sa fuite précipitée l'ayant fait partir sans eau. Tandis qu'il s'en procure, Didius survient avec sa flotte, brûle les vaisseaux et en prend plusieurs.

Cnéïus se sauve avec quelques hommes et se saisit d'un certain poste fort par son assiette. La cavalerie et les cohortes, envoyées à sa poursuite, l'ayant appris par leurs coureurs, marchent jour et nuit. Cnéïus était blessé grièvement à la cuisse gauche et à l'épaule : il avait de plus au talon une entorse, qui le gênait beaucoup ; de sorte qu'étant venu dans la tour en litière, il en partit de même. Dès qu'on aperçut ces Lusitains, les cohortes et la cavalerie les cernèrent : mais les attaquer était difficile ; car, voyant que son escorte l'avait fait découvrir, Pompée avait pris aussitôt une position naturellement forte, où quelques hommes épars pouvaient, à raison de l'élévation, se défendre contre un très-grand nombre. Nos soldats, voulant

ut, quamvis magna multitudine, deducti homines ex superiore loco defendere possent. Subeuntes in adventu nostri depelluntur telis: quibus cedentibus, cupidius insequebantur adversarii et confestim tardabant ab accessu. Hoc sæpius facto, animadvertebatur, nostro magno id fieri periculo. Opere circummunire instituit; pari autem et celeri festinatione munitiones in jugo dirigunt, ut æquo pede cum adversariis congredi possent. A quibus quum animadversum esset, fuga sibi præsidium capiunt.

Pompeïus, ut supra demonstravimus, saucius et intorto talo, idcirco tardabatur ad fugiendum: itemque propter loci difficultatem neque equo, neque vehiculo saluti suæ præsidium parare poterat. Cædes a nostris undique administrabatur. Exclusus munitione, amissisque auxiliis, ad convallem autem atque exesum locum in speluncam Pompeïus se occultare cœpit, ut a nostris non facile inveniretur, nisi captivorum indicio. Ita ibi interficitur. Quum Cæsar gradiebatur Hispalim, pridie Id. Aprilis caput allatum et populo datum est in conspectum.

Interfecto Cn. Pompeïo adolescente, Didius, quem supra demonstravimus, illa affectus lætitia, proximo se recepit castello nonnullasque

en arrivant gravir la hauteur, sont repoussés à coups de traits et vivement poursuivis dans leur retraite par l'ennemi, qui reprend aussitôt la défensive. Cela s'étant répété, l'on reconnut qu'on s'exposait beaucoup. On commença donc une circonvallation, et l'on poussa avec la même ardeur des ouvrages vers la cime, afin de pouvoir combattre de niveau. A la vue de ces travaux, l'ennemi chercha son salut dans la fuite.

Pompée, ayant, comme on l'a vu, deux blessures et une entorse au talon, ne pouvait hâter sa fuite, et la nature des lieux ne lui permettait de se sauver ni à cheval ni en voiture. De tous côtés on égorgeait les siens. Forcé de s'éloigner, dénué de tout secours, il trouva dans le vallon comme une caverne, creusée dans un ravin, et s'y cacha si bien, qu'on ne l'aurait pas découvert aisément, si des prisonniers ne l'avaient décelé. Il y fut tué. Sa tête, apportée à Hispalis, fut exposée aux regards du peuple, la veille des Ides d'Avril. César était alors à Cadix.

Après la mort du jeune Pompée, Didius, enchanté du succès, s'établit dans le château voisin et fit mettre plusieurs galères à sec pour les radou-

naves ad reficiendum subduxit. Lusitani, qui ex pugna superfuerunt, ad signum se receperunt et, bene magna manu comparata, ad Didium se reportant. Huic etsi non aberat diligentia ad naves tuendas, tamen nonnunquam ex castello, propter eorum crebras excursiones eliciebatur, et sic prope quotidianis pugnis insidias ponunt, et tripartito signa distribuunt. Erant parati, qui naves incenderent, incensisque, qui subsidium repeterent. Ii sic dispositi erant, ut a nullo conspecti omnium ad pugnam contenderent. Ita, quum ex castello Didius ad propellendum processisset cum copiis, signum a Lusitanis tollitur, naves incenduntur : simulque, qui e castello ad pugnam processerant, eodem signo, fugientes latrones dum persequuntur, a tergo insidiæ clamore sublato circumveniunt. Didius magna cum virtute cum compluribus interficitur : nonnulli ea pugna scaphas, quæ ad littus fuerant, occupant : item complures nando, ad naves, quæ in salo fuerunt, se recipiunt : anchoris sublatis, pelagus remis petere cœperunt. Quæ res eorum vitæ subsidio fuit. Lusitani præda potiuntur.

Cæsar Gadibus rursus ad Hispalim recurrit. Fabius Maximus quem ipse ad Mundam ad præsidium oppugnandum reliquerat, operibus

ber. Les Lusitains, échappés du combat, s'étant ralliés en assez grand nombre, se reportèrent sur lui. Quoiqu'il veillât avec soin sur les vaisseaux, leurs courses fréquentes l'attiraient souvent hors du château. Cela devenant presque journalier, ils lui dressèrent une embuscade et se partagèrent en trois corps : l'un devait mettre le feu aux vaisseaux, puis rejoindre le second qui était posté de manière, que, sans qu'on pût le voir, il était à portée. Ainsi, quand Didius sortit pour repousser le troisième corps qui se présentait, les Lusitains élèvent un signal et incendient les vaisseaux. A ce même signal, les brigands qui s'étaient portés vers le château prennent la fuite ; nos troupes les poursuivent et sont chargées en queue, avec de grands cris, par le corps embusqué. Didius et beaucoup des siens furent tués en se défendant vaillamment : plusieurs se jetèrent dans des chaloupes qui étaient près de terre ; d'autres gagnèrent à la nage les vaisseaux qui étaient à flot et prirent le large à force de rames ; ce qui les sauva. Les Lusitains s'emparèrent du butin.

César revint de Cadix à Hispalis. — Cependant Fabius Maximus, chargé du siége de Munda, poussait les travaux sans relâche. Les ennemis,

assiduis cinxit, hostesque circum sese interclusi inter se decernere; facta cæde bene magna, eruptionem faciunt. Nostri ad oppidum recuperandum occasionem non prætermittunt, et reliquos vivos capiunt quatuordecim millia, ac deinde Ursaonem proficiscuntur. Quod oppidum magna munitione continebatur, sic, ut ipse locus non solum opere, sed etiam natura editus, ab oppugnando hoste averteret. Huc accedebat, quod aqua, præterquam in ipso oppido, circumcirca nusquam reperiretur propius millia passuum octo; quæ res magno erat adjumento oppidanis. Tum præterea accedebat, ut agger materiesque, unde solitæ sunt turres agi, propius millia passuum sex non reperiebantur. Ac Pompeïus, ut oppidi oppugnationem tutiorem efficeret, omnem materiem circum oppidum succisam intro congessit. Ita necessario deducebantur nostri, ut a Munda, quam proxime ceperant, materiem illo deportarent.

Dum hæc ad Mundam geruntur et Ursaonem, Cæsar, quum a Gadibus ad Hispalim se recepisset, insequenti die, concione advocata, commemorat, « Initio Quæsturæ suæ eam provinciam ex omnibus provinciis peculiarem sibi constituisse, et quæ potuisset, eo tempore

complettement investis, en vinrent aux mains entr'eux : beaucoup furent tués, les autres firent une sortie. Fabius profita de l'occasion pour recouvrer la ville, prit vivant ce qui restait, au nombre de quatorze mille hommes, puis marcha sur Ursao. La ville, assise sur une hauteur, était très-fortifiée, en sorte que la nature et l'art détournaient de l'attaquer. Joignez à cela qu'il n'y avait d'eau que dans la ville même, car on ne trouvait pas de source à la ronde plus près qu'à huit milles ; chose très-avantageuse pour les habitans : enfin il fallait chercher à six milles au moins les pieux, les fascines, le bois pour les tours ; Pompée, pour en rendre le siége plus difficile, ayant fait couper et porter dans la ville tout le bois des environs. Ainsi l'on était forcé d'en tirer de Munda, qu'on venait de prendre.

Tandis que cela se passait à Munda et près d'Ursao, César étant revenu de Cadix à Hispalis, en convoqua le lendemain les habitans et leur rappela « Que dès le commencement de sa Questure, il » avait eu pour les peuples de la province une » affection particulière et leur avait rendu tous les

beneficia largitum esse. Insequenti Prætura ampliato honore, vectigalia, quæ Metellus imposuisset, a Senatu petisse et eis pecuniis provinciam liberasse : simulque, patrocinio suscepto, multis legationibus ab se in Senatum inductis, simul publicas privatasque caussas, multorum inimicitiis susceptis, defendisse : suo item in Consulatu absentem, quæ potuisset, commoda provinciæ tribuisse : eorum omnium commodorum esse et immemores et ingratos in se et in populum Romanum, hoc bello et in præterito tempore cognosse. *Vos jure gentium*, inquit, *et civium Romanorum institutis cognitis, more barbarorum, populi Romani Magistratibus sacrosanctis manus sæpe et sæpius attulistis : luce clara Cassium in medio foro nefarie interficere voluistis. Vos ita pacem semper odistis, ut nullo tempore legiones desint populi Romani in hac provincia haberi, apud vos beneficia pro maleficiis, maleficia pro beneficiis habentur. Ita neque in otio concordiam, neque in bello virtutem ullo tempore retinere potuistis. Privatus ex fuga Cn. Pompeïus adolescens a vobis receptus, fasces imperiumque sibi arripuit : multis interfectis civibus, auxilia contra populum Romanum comparavit : agros vestramque provinciam vestro impulsu depopulavit. In quos vos victores existimabatis? An, me deleto, non animad-*

» services alors en son pouvoir : Préteur ensuite » et plus en crédit, il avait demandé pour eux au » Sénat la remise des impôts établis par Métellus » et les en avait délivrés : puis, s'étant établi leur » patron, il avait présenté plusieurs de leurs dé- » putations au Sénat, et s'était fait beaucoup d'en- » nemis en défendant leurs intérêts publics et » privés. Consul, il avait fait pour eux, quoiqu'ab- » sent, tout ce qu'il avait pu. Tous ces services, » ils les avaient oubliés ; ils s'étaient, dans cette » guerre, comme par le passé, montrés ingrats » envers lui et le peuple Romain. » *Vous*, dit-il, *vous, instruits du droit des gens et de ceux des citoyens Romains, vous avez, comme des barbares, porté les mains plus d'une fois sur la personne sacrée des Magistrats Romains. En plein jour, au milieu de la place publique, vous avez tenté d'assassiner Cassius. Ennemis constans de la tranquillité, jamais on n'a pu laisser votre pays sans légions. Pour vous les bienfaits sont des injures, et les injures des bienfaits. Turbulens dans la paix, vous n'avez fait voir aucune valeur dans la guerre. Un particulier, un fuyard, un enfant, Cn. Pompéius, accueilli par vous, s'est arrogé chez vous l'empire et les faisceaux, a égorgé plusieurs citoyens, levé des troupes contre la République, et vous l'avez excité, vous, à dévaster les campagnes et la province. De qui*

vertebatis decem habere legiones populum Romanum quæ non solum vobis obsistere, sed etiam cælum diruere possent? quorum laudibus et virtute. . . .

Desunt reliqua.

pensiez-vous triompher? Si j'étais défait, ne saviez-vous pas qu'il restait au peuple Romain dix légions, capables non-seulement de vous résister, mais de renverser le ciel? Leur brillante renommée, leur valeur.....

NOTES

SUR LA GUERRE D'ESPAGNE.

(1) Il est certain que le Livre de la Guerre d'Espagne existait du temps de Suétone. Un passage de cet auteur, *in Julio*, c. 56, rend probable que l'écrivain du huitième Livre de la Guerre des Gaules et des Guerres d'Alexandrie et d'Afrique, avait publié de même celle d'Espagne. Mais il n'est pas croyable que l'auteur du Livre de la Guerre d'Espagne, que nous avons, l'ait mis au jour tel que nous l'avons; tant il y a de différence dans le style et dans la manière de narrer. Car quoique le style soit quelquefois passable, il est en général si mauvais, qu'il faut que l'auteur ou n'ait point pu, ou n'ait point voulu mieux faire. Ce qui pourrait l'excuser, c'est que le Livre est si défiguré, qu'en plusieurs endroits il est tout-à-fait inintelligible, qu'en beaucoup d'autres on le comprend à peine, et que, dans un grand nombre de passages, la vraie leçon est entièrement incertaine; au point qu'il en est plus d'un, que n'a pu éclaircir Julius Celsus, qui a écrit la vie de César. Il se plaint de ce que les fautes des copistes en ont rendu plusieurs incompréhensibles, ce qui l'a forcé de passer beaucoup de choses sous silence.

Mais, où le texte n'a pas été corrompu, l'on chercherait encore vainement le talent de l'écrivain. De plus, telle est sa manière de narrer, que, négligeant en général ce qu'il y avait de plus important, il s'amuse à

consigner ce que fort peu de gens se soucient de savoir. L'auteur semble avoir pensé, que, les faits qui lui étaient familiers, les lecteurs, sur l'aperçu le plus léger, en auraient une connaissance parfaite. Enfin sa méthode est celle d'un homme, qui, témoin oculaire des événemens, a porté chaque jour sur ses tablettes ceux qu'il a jugés les plus remarquables, sans se soucier de les mettre en ordre et d'en rédiger une relation suivie. Il se peut donc que l'ancien Livre de la Guerre d'Espagne, l'ouvrage original, qu'avait lu Suétone, abrégé par quelqu'un et réduit à une espèce de sommaire, ne soit arrivé à la postérité que mutilé; ou qu'il se soit perdu tout-à-fait, et que nous n'ayons sur la guerre d'Espagne que le journal d'un inconnu.

MORUS.

Suétone attribue le Livre de la Guerre d'Espagne à Hirtius ou à Oppius : Vossius, de *Historicis Latinis*, c. 13, le donne à Balbus ou à Oppius. Godwin veut que l'auteur ait été quelque soldat d'Afrique ou de Syrie : mais, suivant Scaliger, la latinité est trop pure pour que cela soit. Sidoine Apollinaire, dans une de ses lettres, parle des *Éphémérides* de Balbus. OBERLIN.

(2) César ne courut jamais autant de danger qu'à cette bataille : il se mêla plusieurs fois avec les ennemis : *N'êtes-vous pas honteux*, s'écriait-il en s'adressant à ses soldats, *de livrer à des enfans un Général qui a blanchi sous les lauriers ?* On lui a même fait dire, « Que par-» tout ailleurs il avait combattu pour la gloire, mais » qu'il avait, à Munda, combattu pour la vie. »

FIN DE LA GUERRE D'ESPAGNE.

« La vengeance de César se borna, comme en » Afrique, à des peines pécuniaires, à des amen- » des, à des taxes. Il ne répandit point de sang ; » mais le besoin extrême où il était d'argent le » poussa, dit-on, jusqu'à dépouiller le fameux » temple d'Hercule Gaditain de ses trésors et de » ses riches offrandes. Il fallait en ce cas que les » Gaditains eussent favorisé les fils de Pompée.

» Ursao subit la loi commune.

» Quant à Sextus Pompéïus, il s'enfonça dans » les montagnes de la Celtibérie, où il mena une » vie errante, faisant, pour vivre, le métier de » brigand. Oublié dans cette contrée, il ne repa- » rut qu'après la mort de César.

» César était de retour à Rome au mois d'Oc- » tobre. »

VIE

DE CAÏUS JULIUS CÉSAR,

DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE D'ESPAGNE JUSQU'A SA MORT.

S'IL s'agissait de démontrer que Rome était mûre pour l'esclavage, une des plus fortes preuves se tirerait de la conduite du Sénat, à la nouvelle de la défaite du jeune Pompée. César, comme après la bataille de Pharsale, n'envoya ni lettres ni courriers : cependant le Sénat, affichant une joie excessive, décréta cinquante jours de supplications. Car, si, dans cette circonstance et dans beaucoup d'autres, plusieurs des Grands, en comblant César d'honneurs exagérés, avaient pour but de le rendre odieux ; las des disputes civiles et ne desirant que de jouir dans le repos de ses im-

menses richesses, le plus grand nombre avait uniquement en vue de se rendre agréable au Dictateur.

Quoi qu'il en soit, si on lui tendait un piége, son amour propre, trop avide de gloire et d'éclat, ne l'aperçut point, et ces démonstrations outrées l'enhardirent à une démarche, qu'il n'avait osé hasarder après la guerre d'Afrique. De retour à Rome, il triompha pour une victoire sur ses concitoyens, c'est-à-dire pour un succès, auquel la seule nécessité pouvait servir d'excuse : bien plus, il accorda des triomphes séparés à ses Lieutenans Q. Pedius et Q. Fabius Maximus : chose inouie ! les lois n'accordant cet honneur qu'au commandant en chef, auquel se rapportaient de droit tous les succès de ses subordonnés. Il est vrai que Pompée avait triomphé sous Sylla, mais du moins il avait terminé seul la guerre d'Afrique, dans laquelle le parti de Marius avait d'ailleurs été secouru par Hiertas, Roi de Numidie. César dut, au surplus, s'apercevoir du

mécontentement du Peuple, au peu d'allégresse ou même au froid avec lequel il fut spectateur de son triomphe et des fêtes magnifiques qui le suivirent.

La fortune de César était à son plus haut période. La faction ennemie avait disparue, sans laisser même de vestiges apparens. Il était déjà Dictateur pour dix ans; il fut fait *Dictateur perpétuel*, ce qui le rendait au titre près, Souverain de Rome : en outre on le proclama *Empereur*, ou Généralissime de toutes les forces de l'Etat, *Père de la Patrie* et Consul pour dix ans. Il refusa cette dernière distinction, qui lui était, dans le fait, bien inutile. Sa personne fut déclarée inviolable comme celle des Tribuns du Peuple ; le cinquième mois, dans lequel il était né, prit le nom de sa maison et fut nommé JULIUS (*juillet*). On lui donna le droit de porter les jours de fête la Robe Triomphale, d'avoir aux spectacles une estrade dans l'orchestre, etc. Enfin on lui déféra les honneurs divins : les Proconsuls en jouissaient de-

puis long-temps dans les provinces, mais Rome n'avait pas encore prostitué son hommage à ce point.

De tant d'honneurs celui qui le flatta le plus ce fut l'autorisation de porter toujours une couronne de laurier. Il était chauve par-devant et très-sensible aux railleries que l'on pouvait faire sur ce petit défaut. Il profita avec joie de la facilité qu'on lui donnait de le cacher. Les plus grands caractères ne sont donc pas exempts de petitesse!

César, jusqu'à son triomphe, avait géré seul le Consulat; il l'abdiqua, lorsqu'il eut triomphé, tint les comices, comme Dictateur, et fit nommer à sa place pour le reste de l'année Q. Fabius Maximus et C. Trébonius, deux de ses Lieutenans. On a vu qu'il s'était déjà, deux ans auparavant, substitué pour peu de jours Calénus et Vatinius. Le peuple témoigna son mécontentement de l'avilissement où semblait tomber la première charge de la République: et même, le licteur de Fabius ayant

voulu lui faire faire place, un jour qu'il entrait au théâtre, la multitude s'écria, qu'elle ne le reconnaissait pas pour Consul. Cependant, Fabius étant mort le dernier jour de l'an, cela n'empêcha pas César de lui donner un successeur pour onze heures, qui restaient à courir. Ce fut C. Caninius Rébilus.

Ce trait prouve, ce semble, que César, monté sur le faîte, commençait à s'éblouir. Au reste, on n'épargna pas les plaisanteries au nouveau Consul. Suivant Cicéron, « Il avait été si vigilant » Magistrat, qu'il n'avait pas fermé l'œil, » tandis qu'il était en place. » *Hâtons-nous,* disait-il en allant le complimenter sur sa nomination, *de peur qu'avant notre arrivée il ne soit sorti de charge.* Enfin, *On demanderait quelque jour, sous quels Consuls Caninius avait été Consul.* Il fallait que Caninius eût grande envie de cette dignité, ou plutôt du titre; car je ne puis croire, que, s'il ne l'avait demandée, César eût pensé à la lui conférer pour aussi peu de temps.

Au surplus, César n'avait et ne pouvoit avoir pour règle, dans la nomination aux Magistratures, que son intérêt. Pendant qu'il fut en Espagne, Rome n'eut ni Préteurs, ni Ediles, ni Questeurs; (le gouvernement militaire pouvait seul en ce moment lui convenir;) son Maître de cavalerie faisait tout administrer par des Préfets à ses ordres. De retour à Rome, voulant avoir plus de places à sa disposition, César créa quatorze Préteurs et quarante Questeurs; nombre sans exemple. Il nomma seul les Gouverneurs de provinces : on sent de quelle importance était pour lui le choix de ces administrateurs guerriers. Aussi n'étaient-ils pas tirés au sort. Un certain Basilus, Préteur, se laissa mourir de faim, parce qu'en dédommagement d'un gouvernement qu'il sollicitait, César lui offrit une somme d'argent.

Le peuple cependant conserva une partie de ses droits dans les élections. César, se contentant de nommer les Consuls et la moitié des autres Magistrats,

lui laissa toute liberté de suffrages dans le reste. La forme était même observée relativement aux places dont il disposait. Il faisait courir des bulletins portant : *J'ai donné telle place à un tel, ou je vous recommande tel et tel, afin qu'ils tiennent telle dignité de votre suffrage.* L'élection pour le reste était si libre, qu'il laissa nommer les enfans des proscrits.

Divers accidens, et sur-tout la guerre civile, ayant beaucoup diminué le nombre des familles Patriciennes, il en créa de nouvelles ; ce qui n'avait pas eu lieu depuis l'expulsion des Rois. On ne connaît nommément de ces nouveaux Patriciens que le jeune Octave et Cicéron. Dion dit que tous les personnages Consulaires furent du nombre, et même ceux qui avaient rempli quelque charge; ce qu'il entend sans doute des charges Curules. Vers la fin de cette année César accorda les ornemens Consulaires à dix anciens Préteurs, qui sans doute aspiraient au Consulat, et dont il ne pouvait

satisfaire l'ambition, quoiqu'il desirât récompenser leurs services.

Lui-même il prit pour l'année suivante un cinquième Consulat, et se donna pour collègue Marc-Antoine, qui, s'étant brouillé avec le Dictateur, ne l'avait suivi ni en Afrique, ni en Espagne : il était rentré en grace depuis son retour. Dolabella demandait aussi le Consulat : César, qu'il n'avait pas quitté dans toutes ses guerres, le désigna Consul pour l'époque où il abdiquerait ; ce qu'il comptait faire en partant pour la guerre des Parthes. Il prit encore cette année pour Maître de la cavalerie Lépidus : Octave cependant desirait l'être. César adoucit le refus en lui promettant de lui donner la place et de le prendre avec lui, quand il entrerait en campagne; parce qu'alors Lépidus se rendrait dans son gouvernement de la Gaule Narbonnaise et de l'Espagne citérieure.

Comme César devait rester long-temps en Orient, il fut dit que l'on désignerait les Magistrats pour plusieurs années;

ce qui ne se fit cependant que pour les Consuls. On nomma pour l'année suivante seize Préteurs; et, aux deux Ediles Curules et aux deux Plébéïens, César en ajouta deux autres créés sous le nom d'Ediles *Céréales*, parce qu'ils furent chargés de l'inspection des approvisionnemens de Rome en grains et en blé.

Toujours plus passionné pour la gloire et déjà las du repos, César, dont la santé d'ailleurs se soutenait mieux dans l'action et dans le tumulte des armes, annonça le dessein de laver dans le sang des Parthes l'opprobre que le nom Romain avait essuyé dans l'Orient, par la défaite de Crassus. Et là ne se bornaient pas ses projets. Il aurait chemin faisant réprimé les Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace et dans le Pont; puis, ayant vaincu les Parthes, il voulait gagner par l'Hyrcanie la mer Caspienne, et, tournant ensuite le Caucase, traverser la Scythie et la Germanie, pour revenir à Rome par la Gaule.

Les préparatifs d'une pareille entre-

prise, qui auraient suffi pour occuper un autre homme, ne prenaient qu'une partie de l'attention de César. D'abord il voulait élever à Mars le temple le plus vaste de l'univers; et le terrain qu'il y destinait était le lac artificiel, où il avait donné au peuple le spectacle d'un combat naval, et qu'il fit remblayer et niveler. Il avait fait dresser le plan d'un théâtre immense, adossé au mont Tarpéïen. Il pensait à fixer le droit civil, en faisant extraire et en rédigeant sous un petit nombre de titres tout ce qu'il y avait de nécessaire et de bon dans l'immense fatras des lois existantes. Il avait chargé Cn. Varron d'acheter et de mettre en ordre tout ce qu'il pourrait trouver de livres grecs et latins, pour en former une bibliothèque publique. Il avait fait ordonner par le Sénat que l'on travaillât à une description topographique de l'empire, où seraient exactement marquées les routes et les distances.

Il songeait encore à dessécher les marais Pomptins; à faire écouler le lac

Fucin (lago di Celano); à percer l'isthme de Corinthe, pour épargner aux vaisseaux le circuit du Péloponèse ; à faciliter la navigation du Tibre, en lui creusant un nouveau lit de Rome jusqu'à la mer ; à former à Ostie un port capable de recevoir les plus grands bâtimens ; à faire construire une route par le sommet de l'Apennin de la mer Adriatique à Rome. Enfin il s'occupait de rétablir les deux fameuses villes de Carthage et de Corinthe. Tels étaient ses projets quand se forma la conjuration qui devait lui arracher la vie.

C'est ici le lieu de se rappeler de ce que les soldats de César lui chantaient en accompagnant ses premiers triomphes : *Si tu es honnête homme, tu seras puni.* Dès le commencement de la guerre civile il avait déclaré hautement son intention de vaincre ses ennemis par la clémence ; il n'y réussit pas. Il avait fait grace aux plus acharnés ; et, si d'abord il en tint quelques-uns éloignés de Rome, il leur avait enfin permis indis-

tinctement d'y venir jouir de tous leurs droits ; il ne leur interdit pas même l'entrée aux honneurs : cette année les chefs de la conjuration Brutus et Cassius étaient Préteurs. Il ne se vengea ni des propos ni des libelles injurieux ; il avertit seulement les auteurs de ne pas continuer. Enfin comme on lui eut dénoncé des assemblées nocturnes et des complots tramés contre sa personne, il se contenta de faire connaître par un édit qu'il était instruit. Je ne parle point du rétablissement des statues de Pompée et de Sylla, renversées par la populace, et qu'il fit relever, On pourrait croire que l'effort n'était pas grand, vis-à-vis de gens dont il n'avait rien à craindre.

Mais l'horreur du sang lui était naturelle ; et le Sénat put, sans blesser la vérité, faire élever un temple à la Clémence, dans lequel fut consacrée la statue de César, donnant la main à la Déesse. Il ne changea point de conduite, quoiqu'il ne manquât pas de conseillers qui lui représentaient, qu'on abuserait

de sa bonté. Rassuré par les bienfaits qu'il avait répandus, il jugea les autres d'après la conduite qu'il avait eue à leur égard et crut n'avoir rien à craindre, supposant que l'inclination ou l'intérêt lui répondait des uns et la reconnaissance des autres. Aussi vainement ses vrais amis, sur-tout Hirtius et Pansa, le pressèrent-ils de se donner des gardes, et cela dans les instans mêmes où il laissait paraître des inquiétudes; il leur répondit: «Qu'il valait mieux succomber une » fois, que d'avoir toujours à craindre.»

Cependant il s'attirait chaque jour de nouveaux ennemis, soit en gouvernant contre les lois et contre les usages, soit en acceptant les honneurs excessifs que lui prodiguait la flatterie la plus déhontée et la plus perfide; tels qu'une statue dans le Capitole, parmi celles des anciens Rois; une chaise d'or au Sénat et sur son tribunal; un brancard, sur lequel on portait sa statue aux jeux du cirque avec celle des Dieux; des autels, des libations, des sacrifices, des prêtres en-

fin, et le titre de Jupiter Julius ; (Antoine, son collègue au Consulat, eut le Sacerdoce de cette nouvelle Divinité ;) à ce surnom on joignit celui de *Libérateur*, et l'on ordonna la construction d'un temple à la Liberté. On dut lui dresser en outre des statues dans toutes les villes, dans tous les temples, une entr'autres dans celui de Quirinus, sous le titre de *Dieu invincible*, et deux sur la Tribune aux Harangues ; l'une avec la couronne civique, parce qu'il avait sauvé les citoyens ; l'autre portant la couronne obsidionale, parce qu'il avait délivré Rome.

Dion a prétendu que des Sénateurs avaient en plein Sénat opiné pour qu'il lui fût permis de prendre autant de femmes et telles femmes qu'il voudrait : mais Suétone, plus voisin de cette époque, et qui ne ménage pas César du côté des mœurs, dit seulement que le Tribun Helvius Cinna tenait prête une loi de ce genre, rédigée par ordre de César, pour être proposée en son ab-

sence : projet qui me paraît même controuvé ; car je ne conçois pas comment, après la mort du Dictateur, un homme se serait vanté d'avoir été prêt à prostituer son caractère de Magistrat à cette infâme complaisance.

Si ces témoignages de la bassesse du Sénat et de la servitude publique aigrissaient les Grands, forcés d'y concourir, et refroidissaient le peuple à l'égard de César ; l'oubli des anciennes formes, qu'il semblait affecter de mépriser, ne tendait pas à ramener les esprits. Ainsi l'on ne vit qu'avec indignation ses esclaves chargés de la monnaie et des impôts, et le fils de Rufin, son affranchi, commander les trois légions laissées dans Alexandrie. On répétait des propos indiscrets, qu'il avait tenus, tels que de dire : « Que la République n'était qu'un » nom, sans corps et sans réalité : que » Sylla n'avait été qu'un ignorant d'a- » voir abdiqué la Dictature : que l'on » devait désormais lui parler avec plus » de respect, et regarder ce qu'il disait

» comme des lois. » On lui reprochait d'avoir insulté à la Religion, un jour qu'un Aruspice lui annonçait que les entrailles de la victime ne présageaient rien que de sinistre et qu'il ne s'y était point trouvé de cœur, en répondant d'une manière dérisoire et présomptueuse à la fois : « Que, quand il le voudrait, les » Auspices seraient plus heureux ; qu'au » reste il ne fallait pas regarder comme » un prodige qu'une bête n'eût pas de » cœur. »

Mais ce qui lui attira une haine plus forte et vraiment irréconciliable, ce fut que, le Sénat en corps étant venu lui offrir plusieurs des décrets dont nous venons de parler, il le reçut assis devant le temple de *Vénus Mère*. Quelques-uns disent que Cornélius Balbus le retint, lorsqu'il se levait, en lui disant : *Ne vous souviendrez-vous jamais que vous êtes César ?* D'autres assurent qu'il n'en fit pas même le semblant et que, Trébatius l'ayant averti de se lever, il lui jeta un regard sévère.

La chose parut encore plus insupportable, d'après ce qui s'est passé, relativement à Pontius Aquila. Le char de triomphe de César passant devant les siéges des Tribuns, celui-là ne se leva pas et César en fut si piqué qu'il lui cria : *Tribun Pontius, reprends-moi donc le gouvernement :* et pendant plusieurs jours, quand il promettait quelque chose, il ne manquait pas d'ajouter : *Si toutefois Aquila le veut bien.*

Cependant il vit sa faute et voulut la couvrir sur-le-champ en disant, « Qu'il » avait senti dans ce moment un étour- » dissement et qu'il avait craint, qu'en » se tenant debout, il ne lui en résultât » un vertige, qui l'aurait fait tomber : » excuse que l'on prit pour un faux prétexte, d'autant mieux qu'il retourna chez lui à pied.

A cette insulte faite au Sénat, se joignit une action plus impérieuse encore. Comme il revenait du sacrifice des Féries latines, au milieu des exclamations excessives du peuple, quelqu'un de la

foule mit à sa statue une couronne de laurier, ayant une bandelette blanche en forme de diadême; les Tribuns du Peuple Epidius Marullus et Césétius Flavus ordonnèrent d'ôter la bandelette de la couronne et de conduire l'homme en prison: ils y envoyèrent aussi ceux qui avaient donné l'exemple de saluer César du nom de Roi. Par dépit, soit de voir cette première tentative déconcertée, soit, comme il le disait, d'avoir été privé de la gloire du refus, César se plaignit amèrement des Tribuns et les fit déposer : il voulait même faire déshériter Césétius ; mais le père s'y refusa constamment et César ne lui témoigna nul ressentiment d'une fermeté, que sans doute il approuva dans le cœur. Il ne put cependant détruire l'opinion qu'il aspirait à la Royauté, quoiqu'il eût répondu au peuple, qui le saluait du nom de Roi, *Qu'il était César, et non Roi.*

Un autre fait ne fut pas mieux interprété, ou plutôt parut achever de lever le voile. On célébrait les Lupercales, et

César, assis sur une chaise d'or, la couronne de laurier sur la tête et vêtu de la robe triomphale, voyait de la tribune aux harangues passer cette espèce de mascarade, qui était pour les Romains un spectacle de Religion. Antoine, qui, comme Luperque, en faisait partie, se détache du cortège et vient lui présenter un diadême. Au murmure qui s'élève, César le refuse et son refus est accueilli par des cris de joie : Antoine insiste et même se jette à ses pieds; mais, le morne silence des spectateurs annonçant le mécontentement général, César pose le bandeau près de lui; et, le peuple ne paraissant pas encore satisfait, il fait porter ce diadême au Capitole, *Jupiter étant*, dit-il, *le seul Roi des Romains.*

Ce fut probablement l'opposition qu'il trouvait à son projet favori, qui lui inspira, du moins le bruit en courut, l'idée de transférer le siége de sa puissance dans Alexandrie ou dans Ilion, et de remettre le commandement de Rome à ses amis, après avoir enlevé tous les trésors

de l'Empire et tiré tout ce qu'il pourrait d'hommes de l'Italie par des levées forcées. Il se répandit encore que, le Quindécimvir (1) L. Cotta devait proposer, « De donner à César le titre de Roi, » parce qu'il était écrit aux Livres Sibyl» lins que les Parthes ne pouvaient être » vaincus que par un Roi. »

Cependant, quoiqu'il persistât dans son dessein, César ne s'en dissimulait pas le danger; et le jour même où, probablement d'accord avec lui, et certain du moins de ne pas lui déplaire, Antoine lui avait offert le diadême, César, rentrant dans son palais, dit, en se découvrant la gorge, « Que ses ennemis » n'avaient qu'à frapper et qu'ils en » avaient un prétexte plausible. » Tout d'ailleurs, plusieurs mois avant sa mort, décélait l'indignation publique; (car on cumule ici les faits tant de la fin de l'année précédente, que du commencement

(1) Un Collége de quinze prêtres était chargé de garder les livres Sibyllins, de les consulter au besoin, et de les interpréter.

de l'année actuelle.) Un trait remarquable entr'autres, ce fut que, dans les comices pour la nomination des Consuls, Marullus et Césétius, qu'il venait de faire déposer, réunirent beaucoup de suffrages.

Pendant ce temps la conjuration (1) se formait : les initiés ne s'étaient encore vus que séparément, deux, trois ensemble; mais, à la nouvelle de la proposition que Cotta devait faire, ils se réunirent chez Brutus. Des provocations anonymes l'excitaient depuis long-temps à venger la liberté opprimée : au Capitole, sur la base de la statue de l'ancien Brutus on avait écrit ces mots : *Plût aux Dieux que tu renaisses !* Plus d'une fois, rendant la justice comme Préteur, Brutus avait entendu dire autour de lui : *Il nous faut un Brutus.* Des billets, déposés sur son tribunal, lui reprochaient

(1) Cette conjuration est un événement si fameux dans l'histoire, que j'ai cru qu'on ne serait pas fâché d'en trouver ici les détails.

son apathie apparente: *Tu dors, Brutus! tu n'es pas un vrai Brutus!*

Brutus, descendant, à ce qu'il prétendait, de celui qui chassa les Rois, est représenté comme le plus aimable et le plus vertueux des Romains. Il était vif, plein de feu, réfléchi cependant, mais suivant avec ardeur le parti qu'il avait pris une fois : aussi César disait-il de lui: *Ses résolutions ne sont pas indifférentes; car, ce qu'il veut, il le veut fortement.* Son caractère s'était encore affermi par la philosophie stoïcienne, à laquelle il s'était adonné, prenant pour modèle et s'étudiant à imiter Caton, dont il avait épousé la fille. Il n'avait pas négligé cependant les connaissances agréables; et Cicéron le regardait comme pouvant se faire honneur par son éloquence.

Sa haine pour Pompée, qui avait tué son père, l'éloigna de lui, jusqu'au moment où il le vit chef du parti qu'il jugeait le meilleur : on a vu que s'étant rendu à César, après la bataille de Pharsale, il en avait reçu le gouvernement

de la Cisalpine, où il se conduisait avec une sagesse et une modération, qui lui méritèrent de plus en plus l'estime de César. Il pouvait devenir le premier de ses amis et sans doute, entraîné d'abord vers lui par la reconnaissance, il eût achevé de se laisser gagner par la confiance et l'amitié que lui témoignait le Dictateur, si Cassius par ses agens n'avait réveillé ses anciennes idées. *Ne vous laissez pas enchaîner par César,* lui disaient-ils : *fuyez les caresses et les bienfaits d'un tyran. Ce n'est pas votre vertu qu'il honore ; il veut énerver votre vigueur, amolir votre courage.* Ce ne fut pourtant pas de Brutus que vint le projet de se défaire de César ; Cassius en fut l'auteur et y amena Brutus.

Cassius, suivant Cicéron, avait voulu l'exécuter en Cilicie, au moment même où il venait solliciter la clémence du vainqueur. Il n'agit pas d'abord directement auprès de Brutus : quoiqu'il eût épousé sa sœur et qu'il lui dût la facilité

avec laquelle il avait obtenu son pardon, ils s'étaient brouillés pour la Préture de la ville. Nommés Préteurs en même temps, ils se disputaient ce département comme le plus honorable. Cassius, plus âgé, faisait valoir ses services dans la guerre des Parthes, après la défaite de Crassus : César avait décidé contre lui, en disant, « Que ses raisons étaient les » meilleures, mais que Brutus aurait » la place. Cette décision éloigna Cassius de Brutus et porta au plus haut degré sa haine pour César. Aussi a-t-on dit, « Que » Brutus en voulait à la tyrannie, et que » Cassius détestait plus César que le ty- » ran. » Cassius était d'un caractère ardent : il prouva dans la suite qu'il lui en coûtait peu pour sacrifier à ses intérêts la justice et son parti même.

S'étant donc déterminé par des motifs de vengeance personnelle plutôt que d'intérêt public à conspirer contre César, il sonda ses amis, qui tous s'engagèrent à le seconder, pourvu que Brutus se mît à leur tête. « L'essentiel n'était ni le nom-

» bre des bras, ni la bravoure. Il fallait » un chef dont le nom fût garant de la » justice de la cause. Autrement on se- » rait et timide dans l'action et mal vu » par la suite. Qui se persuaderait, si » la chose était juste et légitime, que » Brutus eût refusé d'y prendre part? » Cassius résolut donc de faire près de lui la première démarche.

Après quelques propos préliminaires, il lui demanda, « S'il irait au Sénat le » premier Mars, jour pris, *disait-on*, » par les amis de César pour proposer » de lui déférer la Royauté. » Brutus répondit, *Qu'il s'absenterait.* — *Mais si l'on vous invite nommément, que ferez-vous?* — *Mon devoir*, reprit Brutus; *je défendrai la liberté et je mourrai pour elle.* — *Eh! qui souffrira que vous mourriez avant lui?* réplique Cassius : *ignorez-vous qui vous êtes? Les billets que vous avez trouvés sur votre tribunal, qui les y a mis, sinon les premiers de l'Etat? On attend des autres Préteurs des largesses et des*

gladiateurs, de Brutus la destruction de la tyrannie. Votre nom, la gloire de vos aïeux l'exigent de vous, et les bons citoyens sont prêts à tout souffrir pour vous, s'ils vous voient tel qu'ils se le promettent. Brutus entra dans ce qu'on lui proposait et Cassius et lui ne songèrent plus qu'à s'assurer d'un nombre d'amis à l'épreuve.

Brutus vit d'abord Ligarius et le trouvant au lit, *En quel temps êtes-vous malade*, lui dit-il, *mon cher Ligarius.* Soit qu'il fût déjà prévenu, soit que sa haine pour César le rendît pénétrant, *Brutus*, répond-il, *si vous formez quelque dessein digne de vous, je me porte bien.* Plusieurs anciens partisans de Pompée entrèrent ensuite dans le complot, auquel s'associèrent même des hommes attachés de tout temps à la fortune de César, soit haine de la tyrannie, soit plutôt mécontentement; nulle récompense ne paraissant égale à leurs services : du nombre de ceux-ci furent Trébonius et D. Brutus.

Cicéron ne fut instruit de rien ; sa timidité pouvait refroidir et faire échouer l'entreprise. Brutus sonda deux anciens amis de Caton, Statilius et Favonius : le premier pensait, « Qu'il n'était pas » d'un homme sensé de courir mille » dangers pour des sots et des vicieux : » Favonius regardait une guerre civile comme un plus grand mal qu'un injuste assujétissement. Brutus ne s'ouvrit donc pas ; mais, Labéon, qui était présent, les ayant réfutés, on le mit dans le secret : ce fut lui qui fit part de l'entreprise à D. Brutus, qui, se préparant à donner des jeux, avait réuni un grand nombre de gladiateurs, dont on pourrait tirer parti dans le premier trouble ; et d'ailleurs, vivant familièrement avec le Dictateur, il pouvait être utile sous plusieurs points de vue. D'abord il ne répondit rien à Labéon et à Cassius ; mais ayant su de Brutus qu'il était le chef de l'entreprise, il y donna les mains.

On voulait y associer Antoine ; mais Trébonius déclara, « Qu'on lui en parle-

» rait en vain, qu'il l'avait sondé là-des-
» sus à Narbonne, quand César revenait
» de la guerre d'Espagne ; Antoine avait
» bien compris et n'avait rien répondu :
» cependant il avait gardé le silence. »
Alors quelqu'un parla de le tuer comme un homme dangereux par son dévouement à César, par son crédit auprès des troupes et par le Consulat qu'il exerçait ; mais Brutus s'y opposa. « Une entre-
» prise formée par la justice devait être
» exempte d'injustice : d'ailleurs, An-
» toine avoit l'ame élevée : il pourrait,
» quand César ne serait plus, être sen-
» sible à la gloire de rendre la liberté
» à sa patrie. » On arrêta donc seulement, qu'au moment décisif, on l'écarterait par quelque moyen de la personne de César.

Enfin Brutus et Cassius parvinrent à s'assurer de plus de soixante conjurés, tous Sénateurs ou Chevaliers. Les plus connus, outre ceux que l'on a cités, étaient Servilius Galba, jadis Lieutenant de César et irrité contre lui, sui-

vant Suétone (1), pour avoir manqué le Consulat, les deux frères Servilius Casca, Tillius Cimber et Minucius Basilus (2), tous anciens amis du Dictateur et devenus ses ennemis; Cassius de Parme et Pontius Aquila, qui lui avaient toujours été contraires. Le reste des conjurés ne nous est pas connu ou ne l'est que de nom. Ils ne se lièrent par aucun serment et dans le nombre pas un ne fut, soit inconstant, soit indiscret, soit infidèle.

Porcie, femme de Brutus, fut aussi dans le secret qu'elle arracha, pour bien dire à son mari. Le voyant calme et tranquille en public et de jour, et le soir, dans son intérieur, inquiet et agité,

(1) Il est ici en contradiction avec Hirtius, qui, dans sonappendix du Liv. VIII de la Guerre des Gaules, dit positivement que l'amitié de César avait valu l'exclusion à Galba. Peut-être Galba échoua-t-il deux fois.

(2) C'est sans doute celui que nous voyons Général de la cavalerie de César, Liv. VI de la Guerre des Gaules.

elle jugea qu'il lui cachait ou quelque projet important, ou quelque peine cuisante. Desirant partager ses soucis, elle voulut auparavant mettre sa propre fermeté à l'épreuve. Ayant donc éloigné ses femmes, elle se fit à la cuisse avec une sorte de canif une profonde blessure, qui fut bientôt suivie d'une violente fièvre : alors et dans le moment où elle souffrait le plus, *Brutus*, dit-elle à son époux alarmé, *je suis fille de Caton et je vous fus donnée pour partager non pas seulemeut votre table et votre lit, comme une maîtresse, mais aussi tous vos plaisirs et tous vos chagrins. Je dois donc vous aider à soutenir le poids de vos secrettes inquiétudes. Je sais que les femmes ne passent pas pour très-discrettes : cependant, par mon éducation, par la société que j'ai toujours fréquentée, je me croyais au-dessus de la règle commune. Je suis sûre maintenant de l'être, et je viens de me convaincre que mon courage est au-dessus de la douleur.* A ces mots elle lui montre sa bles-

sure et lui rend compte du motif. Alors Brutus, plein d'admiration, lui révéla le projet de la conspiration. Cependant au moment décisif, l'énergie de Porcie l'abandonna. A demi-morte d'inquiétude, elle envoyait messagers sur messagers pour avoir des nouvelles de son époux et, succombant enfin à sa terreur, elle perdit la connaïssance et la voix. On la crut en danger, et l'on courut en informer Brutus. Mais quelle que fût sa peine, il la surmonta pour ne point perdre son dessein de vue.

Toutes les menées des conjurés n'avaient pu être si secrettes qu'il n'en transpirât quelque chose. César savait qu'il se faisait de nuit des assemblées : les chefs du parti lui étaient même suspects, jusqu'à un certain point ; et comme on voulait un jour lui donner des soupçons sur Antoine et sur Dolabella, *Ces gros garçons bien nourris, bien frisés, ne sont pas,* dit-il, *les gens à craindre ; ce sont plutôt ces hommes à la face pâle et décharnée.* Il parlait de

Cassius et de Brutus. Celui-ci sur-tout lui semblait à redouter par son courage, par l'austérité de ses principes, par le nombre de ses amis ; mais César se rassurait en pensant à ce que lui devait Brutus, à sa douceur, à sa probité connues : et, comme un jour on l'engageait à s'en méfier, *Eh quoi!* dit-il, mettant la main sur son corps, *croyez-vous qu'il n'attende pas que cette machine si faible et si fréle ait achevé son temps?* Il jugeait, que Brutus pouvait, après lui, prétendre à la première place.

Je passe sous silence les prodiges, qui, suivant Suétone, annonçaient évidemment la mort de César ; il n'en fit aucun cas non plus que d'une prédiction fondée sur l'astrologie, à laquelle il paraîtrait d'ailleurs avoir accordé quelque confiance. Cette prédiction le menaçait d'un grand danger pendant trente jours, dont celui des Ides de Mars était le dernier. En allant au Sénat, il rencontra le devin Spurina, l'auteur de la prophétie, et le railla, « Sur ce que les Ides de Mars

étaient arrivées sans accident. » *Elles sont venues, mais elles ne sont point passées,* répartit, dit-on, Spurina. Cependant un rêve fut sur le point de déconcerter toutes les mesures des conjurés. Brutus, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, les avait réunis chez lui pour prendre une résolution définitive. On y délibéra sur le lieu à choisir pour l'exécution du projet. Devait-on attaquer César au champ de Mars, lorsque, dans les comices pour les élections, les Tribus viendraient donner leur suffrage, ou dans la rue Sacrée, ou à l'entrée du théâtre? Mais, le Sénat ayant été convoqué pour les Ides de Mars dans la salle de Pompée, le temps et le lieu parurent favorables et l'on résolut de se défaire du Dictateur au milieu de l'assemblée. L'épouse de César, Calpurnie, pensa leur faire perdre cette occasion, qui, comme on le verra, ne se serait probablement pas retrouvée.

Elle crut voir en songe s'écrouler le toit de sa maison et poignarder son époux

dans ses bras; en même temps les portes de sa chambre s'étaient tout-à-coup ouvertes d'elles-mêmes. A son réveil elle conjura César de ne point sortir ce jour-là. Quoique très-peu superstitieux, il fut au moment de céder aux instances de Calpurnie, d'autant plus qu'il ne l'avait jamais vue portée à se laisser influencer par des craintes chimériques: d'ailleurs il ne se portait pas bien; et déjà il donnait l'ordre à Antoine d'aller congédier le Sénat, lorsque Décimus Brutus le détourna de cette idée.

Il voyait par-là tous les fils de la conjuration rompus et craignit avec raison que le moindre retard ne lui devînt funeste, ainsi qu'à ses associés. Il fit donc observer au Dictateur, « Que cette con-
» duite ne pourrait que lui nuire et ser-
» vir ses ennemis : le Sénat, qui était
» disposé à lui accorder le titre de Roi
» et le droit de porter le diadême hors
» de Rome et de l'Italie, se croirait ou-
» tragé, si on allait lui dire qu'il fallait
» ajourner sa délibération et cela pour

» un songe. On crierait à la tyrannie, et » les amis de César ne pourraient le dé- » fendre du reproche de despotisme. » Enfin, s'il fallait proroger l'assemblée, » il valait mieux qu'il le fît lui-même. » En lui parlant ainsi, Décimus le prit par la main et l'entraîna, pour ainsi dire. Il était environ onze heures.

Le temps était précieux pour les conspirateurs; le secret s'éventait et peu s'en fallut que César n'en fût instruit. Comme il sortait, un esclave voulut l'aborder et, ne le pouvant, à cause de la foule, il alla trouver Calpurnie, pour qu'elle le gardât jusqu'au retour du Dictateur, « Auquel il avait, *disait-il*, à révéler des choses d'importance. » Artemidore, philosophe Grec, en relation de science avec plusieurs desamis de Brutus, ayant pénétré bien des choses, avait fait un mémoire détaillé de ce qu'il avait découvert : il se mêla parmi ceux qui présentaient des placets et, voyant que César les remettait à mesure à un secrétaire, il approcha très-près et lui donnant le

mémoire, *Lisez*, dit-il, *et promptement: il s'agit de choses qui vous intéressent.* César garda le papier ; mais, obligé de donner audience à une multitude de personnes, il avança vers le Sénat, le tenant à la main.

Les conspirateurs l'y attendaient, avec des poignards sous leur robe, et fort inquiets sans doute, d'autant plus qu'ils ne pouvaient plus douter que leur projet ne fût ébruité. Un Sénateur, Popilius Lenas, s'étant un instant auparavant approché de Brutus et de Cassius: *Je desire*, leur avait-il dit, *que vous réussissiez et vous exhorte à ne point différer ; car des bruits sourds commencent à se répandre.* Et comme ils virent, au moment où César sortait de sa litière, ce même Sénateur l'aborder et lui parler long-temps et avec action, ils ne doutèrent point qu'ils ne fussent découverts. Cassius, Brutus et ceux de leurs amis auxquels ils avaient fait part du discours de Popilius, étaient consternés, se regardaient et convenaient par

signes de prévenir le supplice par une mort volontaire. Ils portaient déjà la main au poignard, quand Brutus, rassuré par le geste de Popilius, qui annonçait plutôt un suppliant qu'un accusateur, fit comprendre par ses regards à ses associés qu'ils n'avaient rien à craindre. En effet, Popilius ayant baisé la main du Dictateur, César entra dans le Sénat.

L'assemblée s'étant levée pour le recevoir, les conjurés entourèrent sa chaise curule, comme pour lui faire honneur, tandis que Trébonius et Décimus entretenaient Antoine à la porte. Aussitôt Tillius Cimber, qui s'était chargé du premier rôle, s'approcha, sous prétexte de demander qu'il fût permis à son frère de revenir à Rome. D'autres, joignant leurs instances aux siennes, pressaient les mains de ésar, comme pour les baiser et s'efforcer de l'attendrir. Il remettait, du geste, cette grace à un autre temps; et, se trouvant trop pressé, il voulut se lever. En ce moment Cimber lui rabattit la toge de dessus les épaules :

C'est de la violence, s'écria-t-il, et dans l'instant (1) Casca le frappa par derrière un peu au-dessous du cou, mais faiblement, la main lui ayant tremblé. *Misérable, que fais-tu*, lui dit César, en lui perçant le bras avec le poinçon de ses tablettes. Casca appelle son frère à son secours; tous les conjurés tirent à l'instant leurs poignards; César veut s'élancer de sa place, il reçoit dans la poitrine un second coup, le seul qui fut ensuite jugé mortel. Cependant il se retourne en tous sens comme le lion au milieu des épieux des chasseurs. Mais, ne voyant que des poignards, il s'enveloppa la tête de sa robe, la baissa de sa main gauche jusqu'aux genoux, pour tomber d'une manière décente, et fut percé de vingt et trois coups, sans avoir dit un mot aux vingt et deux derniers. Quelques-uns ont prétendu pourtant que voyant M. Brutus se jeter sur lui, il l'apostropha en ces mots : *Et toi, mon fils, tu en*

(1) Suivant Suétone, ce fut Cassius.

es aussi. Tel était l'empressement et l'acharnement des conjurés, que, dans la confusion, Brutus fut blessé à la main.

Le projet était de traîner le corps de César dans la rivière, de confisquer ses biens, et de casser toutes ses ordonnances. Mais, le Sénat, que Brutus voulut haranguer, ayant pris la fuite, les conjurés se retirèrent au Capitole, craignant qu'Antoine et Lépidus ne pensassent à venger le Dictateur. Son cadavre resta quelque temps étendu aux pieds de la statue de Pompée; enfin trois esclaves l'enlevérent et le portèrent à sa maison dans sa litière, un des bras pendant au dehors.

Ainsi périt César, qui pouvait prolonger long-temps sa carrière, si, content de la réalité du pouvoir, il n'avait pas voulu y réunir un titre et un appareil, auxquels répugnait l'orgueil Romain. Ce fut, comme on l'a vu, ce qui détermina Brutus à entrer dans la conspiration; car il n'est pas concevable

que cet homme, que l'on nous donne pour un esprit judicieux et profond, ait supposé que la liberté pouvait exister encore là où la domination et la servitude avaient autant à gagner. Comment rendre à l'Etat son ancien gouvernement, quand l'Etat avait perdu ses anciennes mœurs? Comment songer à rétablir la République, quand on venait de voir tant de milliers d'hommes s'entre-égorger, non pour maintenir leur liberté, mais pour se donner un maître? Et Rome, destinée désormais à subir la loi d'un seul, pouvait-elle se promettre un souverain plus digne de l'être que César?

Si d'ailleurs en justice régulière, il méritait la mort pour avoir anéanti la liberté de son pays, (en supposant qu'elle existât;) le même jugement n'aurait-il pas dû frapper ses complices, c'est-à dire, la plus grande partie des Sénateurs, qui avaient consacré ses usurpations par leurs suffrages, et dont l'adulation avait souvent prévenu, dé-

passé même les desirs de Dictateur ? Conduite d'autant moins excusable, qu'en se refusant à ces viles complaisances, ils n'avaient à craindre au plus que de perdre la faveur de César ; leur vie, leurs biens, étaient en sûreté. Ce n'était donc que pour s'assurer les moyens de satisfaire leur avarice et leur ambition, qu'ils encensaient l'idole.

Mais, ceux à qui César avait accordé la vie, quel droit avaient-ils sur celle d'un vainqueur généreux ? Brutus et Cassius, en acceptant de lui la Préture, n'avaient-ils pas reconnu la légitimité de son pouvoir ? Quelle est cette atroce philosophie, qui permet de recevoir les bienfaits pour approcher de plus près son bienfaiteur, afin de l'égorger ?

En résumé, je pense que des haines invétérées, aigries encore par le chagrin de devoir la vie à un ennemi détesté ; que l'orgueil irrité d'être forcé de reconnaître un maître ; que le desir de le devenir à son tour, ou du moins de partager la puissance ; que le dépit de

voir les services payés d'un prix moins magnifique que celui qu'on croyait mériter ; qu'en un mot, l'animosité, l'ambition, l'avarice réunies furent pour le très-grand nombre les vrais motifs de cet assassinat, auquel l'amour d'une chimérique liberté servit de prétexte.

Sur la demande de L. Pison son beau-père on ouvrit son testament : il fut lu dans la maison d'Antoine. Il l'avait fait dans sa maison de campagne de Lavicanum le 13 Septembre précédent, et l'avait déposé dans les mains de la première Vestale. Tuberon prétend que, depuis son premier Consulat, jusqu'à l'époque de la guerre civile, Pompée avait été son héritier désigné. Mais, par son dernier testament, il appelait à sa succession trois neveux, fils de ses sœurs ; savoir, C. Octavius, pour les trois quarts, et Pinarius et Q. Pedius chacun pour un huitième. Dans les dernières lignes il adoptait Octavius, et lui transmettait son nom. Au cas qu'il lui survînt un fils, il lui nommait pour tu-

teurs plusieurs de ses assassins: D. Brutus était même au nombre des héritiers en seconde ligne. César léguait au peuple ses jardins auprès du Tibre, et trois cents sesterces par tête.

Le jour ayant été fixé pour ses funérailles, on lui éleva dans le champ de Mars un bûcher près du tombeau de Julie, et devant la tribune aux harangues on construisit un petit temple doré, sur le modèle de celui de *Vénus Mère*. On y plaça un lit d'ivoire, couvert d'or et de pourpre, ayant à la tête un trophée et la robe dans laquelle il avait été tué; et, comme un jour ne paraissait pas devoir suffire pour faire défiler ceux qui apportaient des présens, on leur ordonna de les porter au champ de Mars, sans observer un ordre régulier, chacun pouvant suivre les rues qu'il voudrait.

Tout s'était jusques-là passé tranquillement: mais bientôt les personnes qui voulaient venger César, ou plutôt prendre sa place, songèrent à ranimer

l'affection du peuple, que la première nouvelle de sa mort avait jeté dans une sorte de stupeur. On chanta au théâtre des vers de Pacuvius, faits pour exciter les regrets du peuple et sa haine contre les meurtriers ; celui-ci sur-tout :

Devais-je les sauver pour être leur victime?

Et d'autres de l'Electre d'Attius, qui présentaient le même sens. Le Consul Antoine fit, au lieu de panégyrique, lire par un crieur, les Sénatus-consultes qui avaient décerné à César tous les honneurs humains et divins, et le serment par lequel tous les Romains s'étaient engagés à veiller sur ses jours, et à le défendre. Il n'ajouta que quelques mots qui ne tendaient pas sans doute à calmer les esprits échauffés.

Des Magistrats en charge et d'anciens Magistrats descendirent le lit de la tribune dans la place. Alors, sans permettre qu'on transportât le corps plus loin, une partie du peuple voulut le brûler dans le temple même de Jupiter Capi-

tolin, une autre dans le portique de Pompée, et ce ne fut pas sans peine que les Magistrats et les Prêtres empêchèrent qu'on ne se portât à des excès qui menaçaient Rome d'un incendie. Tout à coup parurent deux hommes armés d'épées, et portant à la main deux javelots et des torches, avec lesquelles ils mirent le feu au lit de parade. Aussitôt les assistans entassent du bois sec, les bancs, les sièges des tribunaux, tous les dons qui se trouvaient sur la place: les musiciens et les comédiens arrachent les robes qu'ils avaient reçues lors des triomphes de César, et dont ils s'étaient revêtus pour sa pompe funèbre, les déchirent et les jettent dans les flammes: les vétérans y précipitent les armes dont ils s'étaient parés pour la cérémonie: et même la plupart des femmes de distinction y jettent leurs ornemens, avec les bulles et les prétextes (1) de leurs

(1) La bulle était une petite boule d'or, que les enfans de qualité portaient au cou. Lorsqu'ils pre-

enfans. C'était un deuil public, et les nations étrangères témoignèrent aussi le leur, chacune à sa manière.

De ce pas la foule courut avec des torches aux maisons de Brutus et de Cassius, d'où on ne la repoussa qu'avec peine; et, rencontrant au retour Helvius Cinna, elle le tua, trompée par le nom, et porta sa tête au bout d'une pique comme étant celle de Cornelius Cinna, qu'elle cherchait, et qui, la veille, avait dans une harangue invectivé contre César. Ensuite elle éleva dans le Forum une colonne de près de vingt pieds de haut en marbre de Numidie, avec cette inscription, *au Père de la Patrie ;* et continua long-temps à y faire des sacrifices, à y porter ses vœux, même à y terminer des procès, en jurant par le nom de César.

Quelques-uns de ses amis ont soupçonné qu'il ne se souciait pas de vivre plus long-temps, qu'il ne se mettait pas

naient la robe virile, ils quittaient cet ornement, ainsi que la prétexte, vêtement qui leur était affecté.

sur ses gardes, parce qu'il ne se portait pas bien, et que c'était ce qui lui avait fait négliger les avis de ses amis. D'autres pensent qu'il comptait que le Sénat allait rendre le décret dont on a parlé plus haut, et que se fiant sur la foi des sermens, il avait licencié sa garde Espagnole. Il avait déclaré (1), selon d'autres, qu'il aimait mieux être victime une fois, que de craindre sans cesse. Enfin, au dire de quelques-uns, il avait souvent répété « Que sa conservation » importait plus à l'Etat qu'à lui-même; » il avait acquis désormais assez de gloi» re et de pouvoir : mais, s'il lui arrivait » quelque chose de funeste, la Répu» blique serait exposée à des guerres » civiles plus cruelles que la dernière. »

Une chose, dont tout le monde est d'accord, c'est que sa mort fut telle qu'il la desirait. Lisant un jour dans Xénophon les ordres que Cyrus, pendant sa dernière maladie, avait donnés pour ses funérailles, il témoigna de la répugnance

(1) A Hirtius, comme on l'a vu plus haut.

pour un genre de mort si lent, en souhaitant que la sienne fût prompte et subite : et, la veille de sa mort, comme il soupait chez Lépidus, la conversation étant tombée sur la manière la plus desirable de quitter la vie, il se déclara pour celle qui était brusque et inattendue.

Il périt la cinquante-sixième année de son âge, et fut mis au rang des Dieux. Le peuple crut même que son ame était au ciel : et ce qui le lui persuada, ce fut une comète, qui parut pendant sept jours, lorsqu'Auguste fit célébrer, pour la première fois, les jeux consacrés à son père adoptif. C'est pour cela qu'on voit une étoile sur la tête de ses statues. Le Sénat ne siégea plus le jour des Ides de Mars, qui fut appelé *le jour parricide*, et la salle où il avait péri, fut condamnée à perpétuité.

Quant à ses meurtriers, presqu'aucun ne lui survécut plus de trois ans et ne fit une fin naturelle. Condamnés à mort, ils périrent tous d'une façon ou d'une autre ; les uns par des naufra-

ges, d'autres dans les combats : plusieurs se percèrent du même poignard dont ils avaient frappé César.

Il avait les yeux noirs et pleins de vivacité, le teint blanc, le visage un peu plein, la taille élevée et bien prise. Sa santé fut excellente jusques vers la fin de sa vie, qu'il devint sujet à des défaillances soudaines. Il ne dormait plus que d'un sommeil agité : deux fois même il fut surpris en public par des attaques d'épilepsie. Minutieusement soigneux de sa personne, au point non-seulement de se raser exactement, mais de s'épiler, il se distinguait aussi par une mise particulière : son laticlave à franges (1) était assujéti par une ceinture fort peu serrée ; ce qui donna lieu au mot déjà cité de Sylla.

Il habita d'abord une maison ordinaire, dans la rue *Subura*, et, devenu Grand-Pontife, un palais de l'Etat, dans

(1) Robe de Sénateur, avec une large bande de pourpre.

la rue *Sacrée*. En général, il aima l'élégance, la recherche, la magnificence. Il fit détruire une maison de campagne absolument neuve, qu'il venait d'achever à grands frais, parce qu'elle n'était pas de son goût; et cela dans un temps où il était sans consistance encore, et déjà obéré. Il achetait à tout prix des pierreries, des vases ciselés, des statues, des tableaux antiques, et payait si cher de jeunes esclaves bien élevés, qu'il en était honteux, et défendait d'en porter le montant sur ses livres de compte. Au reste il maintint dans l'intérieur de sa maison une discipline exacte, tant pour les grandes choses que pour les petites (1).

Il fut jusqu'à sa mort passionné pour le beau sexe. On cite parmi ses conquêtes Posthumia, Lollia, Tertulla, fem-

(1) Il fit mettre aux fers son boulanger, pour lui avoir servi un pain différent de celui de ses convives; il punit de mort un affranchi, qu'il aimait beaucoup, pour cause d'adultère avec la femme d'un Chevalier, quoiqu'il n'y eût point de partie plaignante.

mes de Ser. Sulpicius, d'Au. Gabinius et de Grassus. Son intrigue avec l'épouse de Pompée n'eut pas moins de publicité. Aussi plusieurs Sénateurs, entr'autres les deux Curions, reprochèrent-ils hautement à Pompée cette soif de pouvoir qui l'avait porté à s'unir avec la fille d'un homme qu'il appelait son Egyste. Ce goût impérieux suivit César au milieu des fatigues de la guerre : la Gaule, l'Egypte, l'Afrique furent le théâtre de sa galanterie. On connaît sa passion pour Cléopâtre, qui le tint quelque temps endormi dans le sein de la volupté : ses amours avec Eunoé, femme de Bogud, roi de Mauritanie, furent plus passagers : son attachement le plus constant eut pour objet Servilie, mère de Brutus.

Du côté de la tempérance, ses ennemis mêmes lui rendaient justice. « Il » est, *disait Caton*, le seul homme sobre » qui se soit proposé de renverser la » République. » Telle était même son indifférence pour le manger, qu'un de

ses hôtes ayant fait servir de mauvaise huile, comme les autres conviés y répugnaient, il affecta d'en manger beaucoup, pour ne point mortifier son Amphytrion.

Il ne fut, suivant Suétone, désintéressé ni comme Général, ni comme Magistrat. Mais sans prétendre disculper entièrement César, ce reproche s'adresse au temps où il vivait, autant au moins qu'à sa personne. Si, lorsqu'il était Propréteur en Espagne, il reçut des alliés de l'argent pour payer ses dettes; s'il mit à prix les alliances et les royaumes; sa conduite fut celle que tenaient à peu près, sans exception, tous les hommes puissans à Rome. Les énormes dépenses, devenues nécessaires pour parvenir aux places et pour s'y maintenir, rendaient ces extorsions excusables aux yeux du peuple, que l'on n'aurait pu rassasier sans cela de ces spectacles, dont il était si passionné. Une inculpation plus grave est celle d'avoir saccagé comme ennemies, dans la seule vue de s'en-

richir, quelques villes de la Lusitanie et de la Gaule, qui ne lui refusaient pas l'obéissance, qui même lui avaient ouvert leurs portes. Mais la générosite du caractère de César ne permet pas, sur des ouï-dire, de lui imputer des actions démenties par toute sa conduite.

Du côté de l'éloquence et de l'art de la guerre, César égala ou surpassa tout ce qui s'y distinguait le plus. L'accusation de Dolabella le mit, sans contredit, au rang des premiers Orateurs. Cicéron qui en fait l'énumération dans son BRUTUS, déclare, « Qu'il n'en voit pas qui » l'emportent sur César. » *Sa manière a de l'élégance, de l'éclat, de la magnificence même et de la noblesse.* Ecrivant à Cornélius Nepos : *Eh ! quel Orateur,* lui dit-il, *préférerez-vous de ceux qui n'ont cultivé que l'éloquence ? En est-il de plus ingénieux, de plus fécond en pensées ? de plus élégant, de plus fleuri pour le style ?* Quintilien pensait de même : *Si César s'était adonné de même au Barreau,* dit-il, *je ne mettrais*

pas d'autre Orateur en parallèle avec Cicéron : il a tant de nerf, tant de chaleur, qu'il semble avoir parlé comme il se battait ; et cependant ses discours brillent par une délicatesse singulière dans l'expression, dont il fut particulièrement jaloux. Il avait la voix perçante, l'action et le geste vifs et gracieux. Il laissa quelques harangues ; on lui en attribua d'autres mal à propos.

Quant à ses Commentaires, voici le jugement de Cicéron : « Il a laissé des » journaux qu'on ne peut trop estimer ; » ils sont tout unis, d'une simplicité, » remplie de grace, dépouillés de tout » ornement, comme d'un vêtement im- » portun. Mais en voulant fournir des » matériaux aux historiens, il a peut- » être fait plaisir à des sots qui voudront » les pomponner, mais il a certes dé- » tourné les gens de bon sens d'y toucher. » Rien ne sied mieux à l'histoire qu'un » style pur, net et concis. » Asinius Pollion prétendait qu'ils étaient peu exacts

et même infidèles (1): suivant lui, César avait cru légèrement ses Lieutenans sur ce qu'ils avaient fait, et n'était pas même toujours véridique sur ses propres actions, soit à dessein, soit par défaut de mémoire. Pollion pensait qu'il les aurait revus et corrigés. Cela peut être pour quelques détails, mais quant à la masse et à l'ensemble des faits, César est d'accord avec les autres historiens.

Il laissa de plus deux livres sur l'*Analogie*, (c'étaient des observations grammaticales, qui paraissent avoir été particulièrement relatives à l'orthographe et aux déclinaisons;) deux livres contre Caton, un Poëme intitulé Le Voyage. Il écrivit les premiers en passant les Alpes, comme il retournait à l'armée, après avoir tenu les assemblées de la Gaule Cisalpine; les deux autres dans le temps

(1) Il semble bien étonnant que les écrivains postérieurs n'aient pas relevé ces erreurs, du moins les plus importantes, au moyen des mémoires qu'ils avaient sous les yeux.

de la bataille de Munda ; le troisième en allant de Rome en Espagne. On avait, du temps de Suétone, ses lettres au Sénat, qu'il rédigea le premier en forme de journal, en les divisant par pages, tandis que jusqu'à lui les Consuls et les Généraux écrivaient leurs dépêches sur toute la largeur du papier.

On avait aussi de ses lettres à Cicéron et d'autres à ses amis concernant ses affaires particulières. Quand il avait à leur marquer quelque chose qui demandait du secret, il se servait d'un chiffre, mais bien facile, s'il ne consistait qu'à placer la quatrième lettre au lieu de la première, A pour D, et ainsi de suite. Etant tout jeune encore il avait, dit-on, composé l'*éloge d'Hercule*, une tragédie d'*Œdipe*, et un recueil de dits remarquables ; ouvrages qu'Auguste défendit de rendre publics.

Tel est le narré de Suétone ; mais Cicéron attribue en outre à César un recueil de *Maximes* et nous apprend, « Qu'il était d'un goût si sûr qu'il distin-

» guait aussitôt si, ce qu'on lui donnait » pour être d'un écrivain, lui apparte- » nait réellement.» Il avait de plus laissé des *éphémérides* qui existaient encore du temps de Servius. Il écrivit aussi sur les auspices et sur les augures, auxquels il n'avait pourtant pas une foi bien grande; mais, comme Grand-Pontife, peut-être recueillit-il des traditions. Macrobe parle en outre d'un ouvrage sur le mouvement des astres, et Pline, d'un traité sur l'astronomie et l'astrologie, dans lequel il avait noté les Ides de Mars, comme un jour funeste pour lui.

Il était excellent écuyer, maniait parfaitement les armes et soutenait la fatigue au-delà de ce qu'on pourrait dire; toujours le premier dans les marches, quelquefois à cheval, souvent à pied, la tête nue exposée, soit au soleil, soit à la pluie. Les plus longues routes, il les faisait avec une promptitude incroyable, sans bagages, dans une chaise de louage. Si des rivières l'arrêtaient, il les passait à la nage ou sur des outres et prévenait souvent ses courriers.

On ne sait ce qui le distingua le plus dans ses expéditions, de la prudence ou de l'audace. Jamais il ne conduisit son armée par des lieux propres à la surprise, sans les avoir bien reconnus; et l'on prétend que, son camp étant assiégé dans la Germanie (1), pour s'y jeter, il traversa les postes ennemis en costume Gaulois.

Au-dessus de la superstition, aucun présage ne le fit renoncer à ses entreprises, ni même les différer. En Afrique (2), la victime s'étant enfuie, comme il allait l'immoler, il n'en partit pas moins aussitôt pour aller contre Scipion et Juba. Mais, ne voulant pas choquer les préjugés des soldats, pour éluder les prédictions, suivant lesquelles le destin avait attaché le bonheur et la victoire au nom de Scipion, il avait dans son camp un

(1) Suétone veut sans doute parler de l'attaque du camp de Cicéron dans la Belgique.

(2) *Voyez* la note 2 du Livre de la Guerre d'Afrique.

Cornélius (1), homme avili qui portait même un sobriquet déshonorant.

On a vu dans ses Commentaires que le plus souvent il livrait bataille suivant l'occasion : souvent il attaquait dans les plus mauvais temps, où l'on n'aurait pas cru qu'il pensât à marcher. Il ne temporisa que dans les derniers temps ; pensant, que, plus il avait eu de succès, moins il devait donner au hasard et que la victoire ne lui rapporterait jamais autant qu'un revers pouvait lui faire perdre.

Il se servait d'un cheval singulier, dont les pieds avaient quelque chose de ceux de l'homme, sa corne étant fendue en forme de doigts. Il était né chez lui et il l'avait fait élever avec grand soin ; les Aruspices ayant déclaré qu'il annonçait l'Empire du monde à son maître. Ce cheval, qu'il monta le premier, ne voulut jamais souffrir d'autre écuyer.

(1) C'était le nom de famille des Scipions. Le dernier n'était qu'un surnom.

César lui fit dans la suite élever une statue, devant le temple de Vénus Mère.

Il prisait les soldats, non d'après les mœurs ou le bien, mais d'après la force, et se montrait tour à tour à leur égard également indulgent et sévère: car il ne le contenait ni par-tout ni toujours, mais seulement quand l'ennemi était proche. Alors il les astreignait à la plus stricte discipline; ne faisant connaître ni quand il marcherait, ni quand il attaquerait, prétendant qu'on fût toujours prêt à partir à la minute, quand il l'ordonnerait; et se mettant en chemin, très-souvent sans motif, sur-tout dans les temps pluvieux et les jours de fête. Quelquefois, avertissant qu'il fallait se méfier de lui, tout-à-coup, soit de jour, soit de nuit, il partait et faisait une forte marche, pour fatiguer les traîneurs.

Si son armée s'effrayait de ce qu'on rapportait de l'armée ennemie, il la rassurait, non pas en niant ou en affaiblissant ces bruits, mais en les amplifiant

et les exagérant. Ainsi, comme on attendait avec terreur l'arrivée de Juba, il fit assembler les soldats et : *Sachez*, leur dit-il, *qu'au premier jour le Roi doit arriver, avec dix légions, trente mille hommes de cavalerie, cent mille d'infanterie légère, et trois cents éléphans. Que l'on cesse donc d'en supposer et d'en chercher davantage, et que l'on s'en rapporte à moi, qui suis bien instruit. Autrement j'embarquerai les nouvellistes sur quelque vaisseau délabré, pour partir quelque vent qu'il fasse et aborder où ils pourront.*

Il ne relevait pas et ne punissait pas toutes les fautes ; mais, poursuivant et châtiant rigoureusement la désertion et la sédition, il fermait les yeux sur le reste. Après une victoire vivement disputée, souvent il se relâchait de l'exactitude du service et laissait aux troupes toute liberté de se divertir : *Ses soldats*, disait-il, *se battraient bien, quoique parfumés.* En les haranguant il ne se servait pas du mot, *Soldats*, mais du

terme plus obligeant de, *Camarades*. Il aimait qu'ils fussent d'une tenue recherchée, jusqu'à leur donner des armes brillantes d'argent et d'or polis, soit par goût pour l'éclat en lui-même, soit afin que la crainte de les perdre les rendît plus acharnés dans l'action. Il leur était attaché au point qu'à la nouvelle du désastre de Titurius,(*V.* G. des G., L. V), il laissa croître sa barbe et ses cheveux et ne les coupa qu'après en avoir tiré vengeance. C'est ainsi qu'il exalta le courage de ses troupes et leur dévouement pour sa personne.

Dans le début de la Guerre Civile les Centurions lui offrirent de lui entretenir chacun un cavalier à leur frais, et tous les soldats de servir sans paye et sans distribution, les plus riches se chargeant de fournir aux besoins des plus pauvres. Dans toutes les campagnes qui suivirent, il n'eut pas un déserteur Romain, et plusieurs de ses soldats prisonniers refusèrent la vie qu'on leur offrait à condition de servir contre lui. (*V.* G. d'Af.)

Pour savoir à quel point ils supportaient la faim, *voyez* le L. III de la G. Civ., et celui de la G. d'Afrique. Après leur déroute près de Dyrrachium, ils demandaient eux-mêmes à être punis et César dut les consoler. Par-tout ailleurs ils défirent sans peine des ennemis bien supérieurs en nombre. On a vu que près de Dyrrachium une cohorte de la VIe légion défendit pendant quelques heures une redoute contre quatre légions de Pompée, quoique presque tous les soldats fussent criblés de flèches, dont on trouva 130,000 dans l'intérieur.

Et tant de bravoure ne doit pas étonner, quand on songe aux actions particulières soit de Cassius Scæva, soit de C. Acilius, pour se borner à ces deux traits. On a cité celle de Scæva. Dans le combat naval près de Marseille, Acilius ayant eu la main droite coupée, en saisissant un vaisseau des ennemis, imita le fameux exemple de l'Athénien Cynégire et s'élança dans le navire, frappant les ennemis de l'*umbo* de son bouclier.

César soutint ses cliens avec beaucoup de zèle. Il défendit avec tant de chaleur Masintha, jeune homme de qualité, contre le Roi Hiempsal, que, dans la vivacité de la discussion, il prit à la barbe Juba, fils de ce prince. Comme on eut déclaré sujet Masintha, il l'arracha des mains de ceux qui l'emmenaient et le cacha long-temps chez lui; et, partant pour l'Espagne bientôt après sa Préture, il le plaça dans sa litière, au milieu des faisceaux et des amis qui lui faisaient cortège à son départ.

Il eut toujours tant de bontés et d'égards pour ses amis, qu'Oppius, qui l'accompagnait, étant tombé malade tout-à-coup dans une route au milieu des bois, il lui céda le seul gîte qui s'y trouvait et coucha par terre à la belle étoile. Devenu tout puissant, il éleva des gens de basse condition aux premières dignités; et comme on l'en blâmait, il déclara hautement, que, s'il s'était servi de bandits et de sicaires pour défendre ses droits, il leur aurait de même témoigné sa reconnaissance.

Jamais il n'eut pour quelqu'un d'aversion si forte qu'il ne l'abjurât volontiers, si on lui en donnait l'occasion. C. Memmius l'avait attaqué par les discours les plus mordans, auxquels il avait répondu avec une égale aigreur, et bientôt il lui donna son suffrage pour le Consulat. C. Calvius, qui l'avait déchiré par ses épigrammes, cherchait par ses amis à se réconcilier avec lui; César, de lui-même, lui écrivit le premier. Valérius Catullus, dont il ne se dissimulait pas que les vers l'avaient flétri dans l'opinion publique, lui ayant fait réparation, il l'invita le même jour à souper, et continua, comme auparavant, à loger en voyage chez Catullus le père, qui était son hôte.

Il ne fut pas moins modéré dans ses vengeances : il ne voulut jamais nuire à Cornélius Phagita, qui, l'ayant surpris de nuit, l'avait, non sans peine, laissé s'échapper à prix d'argent, dans le temps où, tout malade, il se cachait pour ne pas tomber dans les mains de Sylla. Il ne

punit que d'une simple mort Philémon, un de ses esclaves, qui avait promis à ses ennemis de l'empoisonner. Cité pour témoin dans l'affaire de Clodius (1), corrupteur de son épouse et, pour cela même, accusé de sacrilége, comme ayant prophané les mystères de *la bonne Déesse*, il déclara ne rien savoir; quoiqu'Aurélia sa mère et Julia sa sœur eussent, devant les mêmes juges, fait une déclaration contraire.

On admira sa douceur et sa clémence, soit pendant, soit après la Guerre Civile. Pompée ayant déclaré qu'il aurait pour ennemis tous ceux qui ne le serviraient pas, César annonça qu'il regarderait comme amis tous ceux qui resteraient neutres (2). Tous ceux qu'il avait

---

(1) La politique et le desir de ménager un homme qui pouvait lui être utile, n'entrèrent-elles pour rien dans cette conduite, ou même la répugnance naturelle que l'on sent à déclarer soi-même sa honte?

(2) C'était encore un trait de politique.

placés à la recommandation de Pompée eurent la permission de le rejoindre. Après la déroute de Pharsale, il ne refusa à aucun des siens la grace d'un ennemi à son choix. On ne voit pas que, hors des combats, il en soit péri un seul, si ce n'est Afranius, Faustus et le jeune L. César : encore ne croit-on pas que ce fût par son ordre. Les premiers cependant avaient repris les armes, après avoir obtenu leur pardon : le dernier, non content d'avoir fait égorger des bêtes achetées par César pour donner un spectacle au Peuple, avait fait inhumainement périr par le fer et par le feu ses esclaves et ses affranchis. Enfin il permit, dans les derniers temps, à tous ceux qui n'avaient pas encore obtenu leur pardon, de revenir à Rome, même de prétendre aux Magistratures, et ne se vengea ni d'Aulus Cécina, ni de Pitholaüs, qui l'avaient publiquement déchiré, l'un par un libelle diffamatoire, l'autre par des vers injurieux.

Tel fut César. Sage législateur, ad-

ministrateur habile, historien distingué, grand orateur, il eut en outre toutes les qualités qui constituent l'excellent Général, la prudence, le sang-froid, l'activité, l'audace; un esprit fécond en ressources; un coup d'œil assuré, qui saisissait le plus vaste projet dans toutes ses parties, et le suivait dans tous ses détails; une sage inquiétude, qui lui persuadait *qu'il n'avait rien fait tandis qu'il lui restait quelque chose à faire;* un courage au-dessus de tous les obstacles; une grande connaissance des hommes; l'art de se faire adorer et respecter de ses soldats. Il ne fut pas moins cher au Peuple de Rome et aux habitans des Provinces: et, ce qui doit donner une grande idée de son habileté politique et du talent particulier qu'il avait à manier les esprits et à gagner les cœurs, c'est la tranquillité de la Gaule à peine domptée, pendant des guerres réitérées, qui lui offrirent tant d'occasions, favorables de recouvrer sa liberté, ou du moins d'essayer de la ressaisir. Il fut tempérant,

ami constant et sûr, ennemi facile à désarmer, ou plutôt incapable de haine; libéral, magnifique, affable avec dignité; doux et clément au point, que sa modération fut d'abord considérée comme un piége qu'il tendait, pour rassembler sous sa main ses ennemis. Enfin, à son air plein de grandeur, il semblait que la nature l'eût destiné à devenir le maître du monde.

OBSERVATIONS

ET

PRINCIPALES VARIANTES

RELATIVES

AUX GUERRES D'ALEXANDRIE, D'AFRIQUE ET D'ESPAGNE.

Page 20, lig. 19. *Viderent*, * * * *quibus*. Il y a ici une lacune évidente, qu'aucun éditeur n'a essayé de remplir. Je ne me flatte pas d'avoir deviné le sens de l'auteur ; mais celui que je donne n'a du moins rien de choquant.

P. 40, l. 3. *Hoc detrimento*, jusqu'à *studiis militum*. Ce passage offre une lacune : voici la leçon que propose Jurinius, pour la remplir : *Hoc detrimento milites nostri tantum abfuerunt ut perturbarentur, incensi potius atque incitati, magnas accessiones fecerunt in operibus expugnandis, in prœliisque quotidianis, quandocumque, procurrentibus et erumpentibus Alexandrinis, sors obtulerat manum conferendi facultatem ardentibus studiis militum.*

Ibid., l. 10. *Nec divulgata Cæsaris cohortatio subsequi legionum aut laborem, aut pugnandi*

poterat cupiditatem. M. et Oud. avant lui ont avoué que ce passage ne leur offrait aucun sens, à moins, dit M., que *subsequi* ne soit ici l'équivalent d'*assequi;* sens qui, suivant eux, serait tiré. Je crois qu'il l'est extrêmement en effet : mais encore vaut-il mieux avoir celui-là, que de ne pas en avoir du tout ; et je l'ai adopté.

P. 72, l. 6. *Adversa.* Ob. lit *aversa*, qui, s'il forme un sens, en forme un très-mauvais. Par l'addition d'une simple lettre la phrase est claire. La légion, qui, de front, avait été repoussée, voulut prendre l'ennemi en flanc. *Acies* me semble inutile, à moins qu'on ne veuille lire avec Jur. : *Quum paululum adversis hostibus cessisset, fossam autem transire secunda acies conata esset ;* en supposant que la légion du Pont fût sur deux lignes, ce dont l'auteur n'a point parlé.

P. 82, l. 26. *Dimicationis rem fortunæ committere maluit.* Ob. veut qu'on lise, *fortuitæ dimicationis fortunæ rem committere noluit.* M. observe que deux manuscrits omettent *fortuitæ*, et croit qu'il faut supprimer ou ce mot ou celui de *fortunæ ;* Bentlei proscrit aussi le premier et je l'ai rejeté. M. tout en convenant que les manuscrits varient, adopte *noluit*, qu'il préfère à *maluit*, sans donner le pourquoi : j'ai préféré *maluit* et voici mes raisons. J'ai regardé *fortuna* comme opposé à *ratio, consilium* : Vatinius, trop faible tant pour le nombre, que pour la grandeur des vaisseaux, ne veut pas *ratione dimicare*, en venir à une bataille régulière : il trouve moins de désavantage à don-

ner quelque chose au hasard, ou plutôt il compte plus sur son courage personnel et sur celui de ses troupes, que sur l'habileté de ses manœuvres.

P. 100, l. 6. *Lœpam.* Les manuscrits ont *Leptim :* mais nul auteur ancien ne parle d'une ville de ce nom en Espagne. Ptolémée y cite au contraire une ville de *Lœpa,* qui paraît être l'*Ilipa* de Strabon.

P. 102, l. 3. *Segovia.* On ne connaît pas de ville de ce nom dans ces parages : mais Pline et Ptolémée citent celle de *Saguntia*, au-dessous d'Hispalis, en tirant vers Cadix, entre Munda et Nebrissa.

P. 132, l. 15. *Eratque subiti periculi recordatione lætior.* Telle est la leçon vulgaire que j'ai préférée à celle que donne Oe., d'après M. ; *quodque subiti periculi est recordatio lætior.* Cet *est*, me paraît former avec *acciderat*, qui suit, une construction sans exemple dans César et dans son continuateur.

P. 188, l. 16. *Alternas cohortes*, une cohorte sur deux. Oe., d'après Juste-Lipse et Oud., lit *ad ternas*, jusqu'à trois cohortes. César en ayant quarante ou plus, rien d'étonnant qu'un quinzième de l'armée fût de garde : mais il est rare qu'une moitié des troupes soit sous les armes ; et l'écrivain donne pour extraordinaire ce qui se passait alors.

P. 194, l. 17. *Rex Bogud.* Oe. lit *Bochus* et je

n'aurais eu nulle répugnance à le suivre, s'il ne me paraissait certain que le Roi de Mauritanie, dont il s'agit ici, est celui que l'on voit, *page* 109, arriver au secours de Cassius. Ainsi, pour l'uniformité, je lui conserve le nom de *Bogud*, qui, du reste, à la terminaison près, est le même que celui de *Bochus*.

P. 202, l. 23. *Ad terram.* Ob. lit *ad decumanam*, parce que, dit-il, le plus grand nombre des manuscrits offre cette leçon : cependant comme il ne nous apprend pas ce que signifierait *ad decumanam*, j'ai préféré le mot qui me donne un sens clair et positif.

P. 224, l. 10. *Quod ubi César animadvertit, arbitratus, Scipionem ad dimicandum paratum ad se certo animo venire, in eo loco, quo paulo ante commemoravi, ante oppidum constitit.* Telle est la leçon d'Ob., qui, comme il l'observe, offre de la part des copistes une négligence maussade. *Clarke* proposait de lire, au lieu d'*in eo loco, at ille in eo loco;* et Oud. en changeant une seule lettre, *is eo loco.* J'ai adopté cette dernière correction et m'en suis permis une aussi légère, en mettant *arbitratur*, au lieu d'*arbitratus :* à ce moyen la phrase n'a plus aucune difficulté.

P. 254, l. 3. *Nonam et decimam.* Ob. et les éditions en général portent *nonam et octavam :* mais la huitième n'était pas arrivée. *V.* p. 259, l. 4.

Ibid. ibid. *In dextro cornu XXX, XXVIII, XIII, XIV, XXIX, XXVI. In media autem*

acie ipsum dextrum cornu; in secundam aciem fere, earum legionum partem cohortium collocaverat. Ob., en convenant que l'ancienne leçon est inintelligible, la conserve cependant : la voici. *In dextro cornu XXX, XXVIII; XIII, XIV, XXIX, XXVI, in media acie; ipsum autem dextrum cornu secundam aciem fere, in earum legionum parte cohortium colloc.* Guischard avait restitué ce passage ; j'ai adopté sa correction : seulement, comme dans un endroit aussi corrompu que celui-ci, tout le monde a le droit de conjecture, j'ai lu *in secundam aciem fere, earum legionem partem*, au lieu de *secundam aciem fere, in earum legionum parte.* On voit que toute la différence consiste à transposer *in*, en ajoutant un *m à parte.* J'aurai eu raison, si ce petit changement rend la phrase un peu plus claire.

P. 282, l. 26. *Præsidium equestre circiter duo millia.* Ob. lit *quadringentos :* mais comment quatre cents cavaliers auraient-ils essayé, comme le fit cette cavalerie, d'envelopper celle de César ? Le sens exige donc deux mille.

P. 290, l. 5. *Septimaque.* Les éditions ont *secunda :* mais on ne voit pas que César eût avec lui la seconde légion.

P. 346, l. 5. *Lapidibus corbes plenos dimisit.* Suivant Suidas, il s'en servit en guise d'ancres, pour assujétir les bateaux, dont il fit son pont.

Ibid., l. 7. *Tenebant, etc.* Cette phrase est

inintelligible, si l'on y laisse subsister *trabes;* et, même en ôtant ce mot, on ne peut que deviner.

348. l. 7. *Ballistas.* On conçoit que des balistes et des charriots restent en chemin, dans une marche précipitée : mais on ne voit pas que des gladiateurs puissent s'embourber de même. A quoi bon Ob. lit-il donc *lanistas ?*

P. 350, l. 19. *Terræ infœcunditatem — et non nimis copiosam aquationem.* Ob. lit *fœcunditatem* et *non minus*, au lieu *non nimis.* Mais la fécondité du sol et l'abondance des eaux rendent-ils les siéges difficiles ? Il n'est pas aisé sans doute d'attaquer une ville, qui a la facilité de s'inonder ; mais les places Espagnoles étaient sur des hauteurs. On voit plus bas qu'on ne trouvait de sources qu'à huit milles d'Ursao : le bon sens demande donc la version que j'ai suivie.

P. 354, l. 2. *In quibus duo**.* — Il manque ici le mot soit de *Centuriones*, soit de *Tribuni.*

Ibid., l. 7. *Suo loco præteritum est.* Tous les éditeurs trouvaient cette phrase inintelligible et elle l'était en effet, tandis qu'ils lisaient *præteribus est*, en le rapportant à Arguétius. Le léger changement que j'ai fait me semble tout éclaircir.

P. 358, l. 12. *Pars dejecta est.* Nul doute que cet endroit n'offre une lacune. J'ai tâché dans la traduction de lier ce qui précède et qui suit.

P. 360. l. 22. *Id quod in hoc non accidit cer-*

tamine. La leçon ordinaire, *id quod in hoc accidit certamine*, fait de ce paragraphe un contre-sens complet; du moins, si, comme je le crois, *complures ex equis descenderunt*, qui se lit quatre lignes plus bas, se rapporte aux cavaliers de César. Le changement que j'ai fait est un peu hardi: mais le texte de ce livre est si corrompu que l'on me trouvera excusable, si l'on juge d'ailleurs que ma correction redresse le sens.

P. 368, l. 2. *In oppidum discessit.* Ob. lit, *in Pompeii castra.* Mais si cet esclave s'était réfugié dans le camp de Pompée, comment aurait-il fait connaitre à César les préparatifs de défense qu'on faisait dans la place. D'ailleurs on voit plus bas, p. 373, l. 9, que cet esclave fut trouvé caché dans Atégua.

P. 370, l. 7. *Turrim nostram, ut superiores, incenderunt.* Le léger changement que j'ai fait au texte ordinaire, qui donne *superiorem*, rend clair ce passage, qui embarrassait les commentateurs.

P. 374, l. 21. *Detulerunt. Speculatores.* Le sens m'a déterminé à remplacer par un point le mot *et*, qui se lit généralement après *detulerunt.*

P. 378, l. 6. *Regressus.* On lit généralement *ingressus :* mais ce Centurion, qui se voyait envelopper, se serait-il encore porté plus en avant?

P. 382, l. 12. *Avidis cupidisque.* Ob. *avidi cupidique.* Au moyen du léger changement que j'ai

fait, la lacune, marquée généralement, ici disparaît, et l'on peut à la rigueur construire la phrase.

P. 396, l. 1. *Pila pro vallo insuper, etc.* La leçon ordinaire n'offre, dans le reste de la phrase, que des mots sans liaison entr'eux. Au moyen de trois légers changemens j'ai tâché d'en établir une.

P. 408, l. 28. *Operibus assiduis cinxit.* J'ai ajouté le dernier mot pour former un sens.

FIN DES VARIANTES DU TOME V.

645744
SBN

ERRATA DU TOME V.

Page 10, lig. 8. Familia — familiæ.
14. 19. Abscensum — ascensum.
46. 22. Itinero — itinere.
76. 6. Ausuque — auspicioque.
112. 19. Dubitabantur — dubitabatur.
228. 27. Millium — Millia.
300. 14. Quod Uticensibus propter beneficium legis Juliæ parum in suis partibus. — Quod in Uticensibus propter beneficium legis Juliæ parum suis partibus.

321. lig. dernière. Numa — Romulus.

INDEX HISTORIQUE

DES GUERRES D'ALEXANDRIE, D'AFRIQUE ET D'ESPAGNE.

A.

Achillas, Arsinoé le fait assassiner, 9.
Adrumète, César débarque près de cette ville, 161; elle se soumet, 305; amende qu'elle paie, 317.
Afranius périt, 315.
Agar, 267, 287.
Alexandrie (maisons d'), 5; citernes, 11.
Alexandrins (les); leurs préparatifs de défense, 7; leur caractère, 13. 43.
Allienus, Préteur en Sicile, 161, 197.
Annius Scapula, assassin de Cassius, est mis à mort, 97.
Antistius Turpio, offre le combat singulier, 383.
Aponiana, île près de la Sicile, 159.
Aquila, *Q.*, commande une escadre de César, 259, 267.
Aquinius, *M.*, Sénateur; hauteur de Juba à son égard, 249; César lui pardonne, 307.
Aquitius, Clodius, Césarien, est blessé, 397.
Arguetius amène de la cavalerie à César, 353.
Ariarathe, prince de Bythinie, 119.
Arménie (petite), envahie par Pharnace, 63.
Arsinoé, princesse d'Egypte, fait assassiner Achillas, 9; est arrêtée, 61.
Ascurum repousse le jeune Pompée, 193.
Asie (l'), 25, 115.
Aspavia, 397.
Asprenas, Proconsul devant Thapsus, 289; amène de la cavalerie à César, 355.

Asta se rend à César, 403.
Atégua ; César l'assiége, 349 ; le prend, 371.
Ateïus, C. ; César lui pardonne, 307.
Atrius, Q. ; César lui pardonne, 307.
Attius Varus commande les avant-postes du jeune Pompée, 347 ; est tué, 395.
Avienus, C., Tribun ; César le chasse de l'armée, 345.

B.

Bætis (le), ou Guadalquivir, 347.
Baléares (les îles) ; le jeune Pompée s'y rend, 139.
Bellone (temple de), à Comane, 117.
Bithynie (la), 117, 133.
Bogud amène du secours à Cassius, 105 ; attaque les états de Juba, 295.
Bosphore (le Royaume du) est donné à Mithridates, 135.
Bursavoliens (les) veulent se rendre, 375.

C.

Cadavres, circonvallation de, 395.
Cadix, 405.
Cæcilius Niger, Lusitain, reprend Hispalis, 401.
Cæcina ; César lui fait grace, 307.
Calpurnius Salvianus, assassin de Cassius, 95 ; se rachète, 97.
Camp de Postumius, 353.
Caninus Rebilus assiége Thapsus, 299.
Canope, port d'Egypte, 451.
Cappadoce (la) est envahie par Pharnace, 63.
Carales ; César y aborde, 317.
Carfulénus, 57.
Carmone, 101. 113.
Carruca, le jeune Pompée brûle cette ville, 387.
Cartéia, Pompée s'y réfugie, 397 ; les Cartéiens députent à César, 401.

Cassius Longinus, L., Lieutenant de César en Espagne; ses exactions, 87; il est assassiné, 93; son avarice 79; une partie des troupes se soulève et lui fait la guerre, 101 et suiv.; sa mort, 113.
Caton stimule le jeune Pompée, 198; fait des levées à Utique, 215; sa mort, 303. César pardonne à son fils; 307.
Cercina (l'île de) se rend à César, 213.
Charriots, armés de faux, 131.
Cella (les deux), père et fils; César leur pardonne, 307.
César, C., dans Alexandrie, 5 et suiv.; marche contre Pharnace, 117; pardonne à Déjotare, 119; passe en Afrique, 119; va en Espagne, 341.
César, L., César lui pardonne, 307.
César, S., est nommé gouverneur de Syrie, 117.
Cherronesus, radé d'Egypte, 17.
Cilicie (la), 5. 43. 47. 115.
Cirta, ville de Numidie, est prise, 195.
Cispius, commande une escadre pour César, 259, 267.
Cléopâtre, Reine d'Egypte, 61.
Clupéa, port d'Afrique, 161.
Clusinas, C., est chassé de l'armée par César, 245.
Cœlius Vincianus, Gouverneur du Pont, 133.
Comane de Cappadoce, 117.
Comane du Pont, 67.
Considius Longus, commandant d'Adrumète, 161; égorge un envoyé de César, 167; n'ose attaquer la ville d'Achilla, 211; revient en faire le siège et le lève, 227; s'enfuit de Tisdrum, sa mort, 311.
Considius, C., fils; César lui pardonne, 305.
Cordoue, 89. 101. 105. 113. 341. 345. 399.
Cornificius; ses succès en Illyrie, 75 et suiv.
Cotho, port d'Adrumète, 261.
Crête (archers de), 5.
Crispus, Marcius; César l'envoie à Thabena, 283.

Curion (soldats de), 223. 243.

D.

Damasippus; sa mort, 313.
Damasippus (les enfans de); César leur pardonne, 307.
Décimius, C., s'enfuit de Circina, 211.
Décumane (la légion); sa valeur, 393.
Déjotare, demande du secours à Domitius, 61; vient trouver César, qui lui rend les vêtemens Royaux, 119; il perd une partie de ses états, 135.
Delta (le), d'Egypte, 49.
Didius, commandant la flotte de César, poursuit Pompée, donne dans une embuscade, est tué, 405 et suiv.
Domitius Calvinus, Cn., marche contre Pharnace, est battu, 63 et suiv.; est chargé d'assiéger Tisdrum, 299.
Dynastes de Syrie, 117.

E.

Egypte (clefs de l'), 47.
Eléphans; comment Scipion les dresse, 199; précautions de César contre les éléphans, 275; trait d'un soldat de César attaqué par un éléphant, 293.
Eléphans chargés de tours, 205, 299.
Ennius, le poète, 395.
Epidaure, attaqué par Octavius, secouru par Vatinius, 81.
Eppius, M.; César lui pardonne, 307.
Euphranor, commandant les galères de Rhodes; sa bravoure et son habileté, 27; sa mort, 45.

F.

Faustus Sylla; sa fuite, 303; sa mort 315; César pardonne à ses enfans, *ibid.*
Fontéius, A.; est chassé de l'armée par César, 245.
Fundanius; C., passe du côté de César, 355.

G.

Gabinius commande en Illyrie; ses malheurs, 77 et suiv.

Gallo-Grèce (la), 119, 135.
Ganymèdes commande dans Alexandrie, 9 et suiv.
Gétules (les), ont deux de leurs villes saccagées, 195; désertent du camp de Pompée, 215, 247; se joignent à César et font la guerre à Juba, 247; massacrent Considius, 311.
Germains attachés à Labiénus, 203, 223.

H.

Herminius (le mont) est emporté par Cassius, 89.
Hiempsal; Sylla lui assujétit les Gétules, 249.
Hippone la Royale, 215.
Hispalis, 99, 101, 401, 411.

I.

Issa se rend à Vatinius, 87.
Illyrie (guerres dans l'), 75 et suiv.
Italica, 93, 383.
Ituréens, 187.
Juba vient au secours de Scipion, 233; sa cruauté, 269; sa hauteur, 245; sa fuite et sa mort, 309, et suiv.
Junius Paciécus, Q., 245.

L.

Lœpa, 101.
Labiénus, *T.*, attaque César, est repoussé, 175 et suiv.; se réunit à Scipion, 193; sa cavalerie est taillée en pièces, 221; il est de nouveau battu, 237; est au moment d'être pris, 241; dresse une embuscade où César le surprend, 263; harcèle César, 269; sa mort, 395.
Latérensis, L., l'un des assassins de Cassius, 93; est mis à mort, 97.
Lenium, 401.
Lépidus, M., Proconsul en Espagne, 111.
Leptis (la petite) reçoit César, qui y met garnison, 167; Labiénus l'attaque sans succès, 203.

Leptis (la grande); amende qu'elle paie, 317.
Licinius Squillus, L., assassin de Cassius, 93.
Ligarius, C.; César lui pardonne, 305.
Ligarius, P.; César le fait mourir, 263.
Lilybée (ville et cap de), 157.
Livinéius Regulus, Lieutenant de César, 305.
Lusitanie (la), 91.
Lycomèdes, Bythinien, Prêtre de Bellone, 110.

M.

Malaga, 113.
Malchus, Roi des Nabatéens, envoie de la cavalerie à César, 3.
Manilius Tusculus, assassin de Cassius, 95.
Marcellus, M.; les troupes qui avaient abandonné Cassius, le choisissent pour commandant, 101 et suiv.
Marius, C., bienfaiteur des Gétules, 247.
Maure (cavalerie), 161, 165, 169.
Mauritanie (la), 89, 91.
Mazaca, ville de Cappadoce, 117.
Médobréga, ville de Lusitanie; Cassius s'en empare, 89.
Mergilio, L., assassin de Cassius, 93.
Messalla, Lieutenant de César, 299; le devance à Utique, 305.
Messius, C., commande dans Achilla, 211, 227.
Minatius, L., écrit à César, 371.
Minutius Silo assassine Cassius, 93; est mis à mort, 97.
Mithridates, de Pergame, amène des secours à César, prend Peluse d'assaut, bat les Egyptiens, joint César, 47 et suiv.; est nommé Roi du Bosphore, 135.
Munatius Plancus, assassin de Cassius, 93.
Munda, ville de la Bétique : bataille qui se donne sous ses murs, 395; la ville est assiégée, 387; elle est prise, 401.
Mutius Réginus, C., est pris par César, 269.

N.

Nabatéens (les), 5.
Naval (combat) entre César et les Alexandrins, 19; seconde, et troisième actions, 25, 45.
Naval (combat) d'Octavius et de Vatinius, 83.
Néapolis, d'Afrique, 161.
Nero, *Tib.*, commande la flotte de César, 45.
Nicopolis, bataille de, 67.
Numides dans l'armée de Scipion, 185; ne se servent point de frein, *ibid.*; leur vélocité, 269, 275.

O.

Obucula, 101.
Octavius, M., inquiète l'Illyrie, est battu par Vatinius, 75 et suiv.
Oppius, Lieutenant de César, 265.

P.

Pacidius, les deux frères, du parti de Scipion, 175; l'un d'eux est blessé, 287.
Parada, 301.
Parætonium, 15.
Patisius, Q., 65.
Pédius, Q., Lieutenant de César, 341.
Péluse est pris par Mithridates, 47.
Pétréius amène du secours à Labiénus, 181; s'enfuit avec Juba, 309; sa mort, 313.
Pharnace envahit la petite Arménie et la Cappadoce, 63; est attaqué par Domitius, qu'il défait, 73; est vaincu par César, 129.
Phare (l'île du) est attaquée et prise par César, 31.
Philon, Pompéien, 401.
Piso, Cn., commande la cavalerie de Considius, 16; vient au secours de Labiénus, 175.
Plætorius Rustianus, C., est tué, 315.

Plancus, L., Lieutenant de César, écrit à Considius, 163.

Pluie de pierres, 231.

Pompéïa, fille de Pompée; César lui laisse ses biens, 315.

Pompéïus, Cn., le fils, part d'Utique, 191; débarque en Mauritanie; est battu, 193; passe en Espagne, *ibid.*

Pompéïus, Cn. et S., rassemblent une armée en Espagne; événemens de cette guerre, 339 et suiv.; Sextus s'enfuit de Cordoue, *ibid.*; Cnéïus périt, 405.

Pompéïus Rufus, Césarien, est blessé, 297.

Pompéïus Niger, Césarien, accepte un combat singulier, 381.

Pont jeté sur le Guadalquivir, 347.

Pont (le) est envahi par Pharnace, 63; César l'en chasse, 133.

Postumius (camp de), 153.

Ptolémée, père; son testament, 61.

Ptolémée, le fils, est remis par César aux Alexandrins, 43; continue vivement la guerre, 45; marche contre Mithridates, est vaincu, périt, 59.

R.

Rabirius Postumus, envoyé par César en Sicile, 169.

Racilius, ami et assassin de Cassius, 93; est mis à mort, 97.

Rhodes (flotte de Rhodes), 5, 19, 25, 45.

Ruspina reçoit César, 167; il campe sous les murs, 173.

S.

Sabura, Lieutenant de Juba, 235, est défait par Sitius, 315.

Saguntins, (drapeaux pris sur les), 355.

Saliénus, T., livre un vaisseau de César, 201.
Saliénus, T., est chassé de l'armée par César, 245.
Salone; Gabinius s'y réfugie, 79.
Sallustius Crispus, envoyé à Cercina, 169; s'en empare, 211; est nommé Gouverneur de Numidie, 317.
Salsus (le), rivière, 349, 357, 361, 365.
Saserna, C., commande à Leptis, 171; repousse l'ennemi, 203.
Saserna, P., commande à Ruspina, 171.
Scapula; sa mort, 399.
Scipion, ses forces, 159; sa cruauté, 229; il remporte un léger avantage, 257; sa défaite, 291; sa mort, 315.
Scorpion, machine de guerre, 203.
Ségovie, de la Bétique, 103.
Sextius, assassin de Cassius, se rachète, 97.
Sitius, prend Cirta, capitale de la Numidie, 195; rentre dans les états de Juba, 217; détruit les troupes de Sabura, 313; prend Faustus et Afranius, 315.
Soriçaria, 379.
Soritia, 387.
Squillus, assassin de Cassius, 95.
Sulcitains (les), sont mis à l'amende, 317.
Syrie (la), 5, 45, 47, 115.

T.

Tarse, en Cilicie; César s'y rend, 117.
Tauris, île de la mer d'Illyrie, 83.
Tegea, ville d'Afrique, 283.
Thabena, ville d'Afrique, reconnaît César, 2.
Thapsus est assiégé par César, 287; se rend, 313.
Thapsus (bataille de), 289.
Thorius, T., commandant des légions soulevées contre Cassius, 101.
Ticida, L., Césarien, est pris, 227.

Tiro, M., est chassé de l'armée de César, 245.
Tisdrum demande garnison à César, 217.
Tisdritains (les); amende qu'ils paient, 317.
Titius, les deux, sont pris par les Pompéïens, et égorgés, 217.
Torquatus, L., est tué, 315.
Trébellius, A., 385.
Trébonius, C., Proconsul en Espagne, 113.
Tullius Rufus est tué, 297.

V—U.

Vacca, ville d'Afrique, est saccagée par Juba, 277.
Valgius, A., s'enfuit du camp de César, 359.
Varus, surprend la flotte de César, qui le poursuit, 259.
Vasius, T., assassin de Cassius, 93.
Vatinius poursuit et défait Octavius en Illyrie, 97 et suiv.
Ucubis, ville de la Bétique, 349, 373, 375, 387.
Ventispont se rend, 387.
Virgilius, commandant à Thapsus, enlève des vaisseaux de César, 201; rend la place, 313.
Ulia, 109; César en fait lever la siége, 343.
Ursao, 395; César en fait former le siége, 411.
Uscéta se rend à César, 305.
Utique, Caton y commande, 189, 215; se rend à César, 305.
Uzita (César et Scipion campent en vue, près d'), 225, 239 et suiv.

Z.

Zama ferme ses portes à Juba et reçoit César, 309 et suiv.
Zela ou *Zeila* (bataille de), dans le Pont, 125 et suiv.
Zéta, ville d'Afrique, 267.

FIN DE LA TABLE DU Vᵉ ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

POUR LES COMMENTAIRES DE CÉSAR.

(Cette Table n'est qu'un renvoi aux Index détaillés que l'on trouvera à la fin des IIIe IVe et Ve Volumes. Le chiffre 1 renvoie à l'Index de la Guerre des Gaules ; le chiffre 2 à celui de la Guerre Civile ; le chiffre 3 à celui des Guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, réunies.)

A.

Acarnanie, 2.
Accon, 1.
Achaïe, 2.
Achilla, 3.
Achillas, 1, 3.
Acilius, 2.
Adcantuannus, 1.
Adrumète, 2, 3.
Aduatuca, 1.
Aduatiques, 1.
Æginium, 2.
Ægus, 2.
Æmilius, 1.
Afranius, 2, 3.
Agar, 3.
Agendicum, 1.
Aisne, 1.
Albe, 2.
Albiques, 2.
Alces, 1.
Alise, 1.
Alexandrie, 2, 3.
Alexandrins, 2, 3.
Alliénus, 3.
Allier, 1.
Allobroges, 1.
Amantia, 2.
Amanus, 2.
Ambarres, 1.
Ambialites, 1.
Ambibares, 1.
Ambiens, 1.
Ambiorix, 1.
Ambivarètes, 1.
Ambivarites, 1.
Ambracie, 2.
Amphiloque, 2.
Ampius, 2.
Anartes, 1.
Ancalites, 1.
Ancône, 2.
Andes, 1.

Androsthènes, 2.
Annius Scapula, 3.
Antébrogius, 1.
Antiochus, 2
Antistius, 3.
Antistius Réginus, 1.
Antoine, 1, 2.
Apollonie, 2.
Aponiana, 3.
Apsus, 2.
Apulie, 2.
Aquila, 3.
Aquilaria, 2.
Aquilée, 1.
Aquinius, 3.
Aquitaine, 1.
Aquitius, 3.
Ardennes, 1.
Arécomices, 1.
Arguétius, 3.
Ariarathes, 3.
Ariminum, 2.
Ariobarzanes, 3.
Arioviste, 1.
Aristius, 1.
Arles, 1.
Armée (assemblée), 1.
Arménie, 3.
Armoriques, 1.
Arpinus, 1.
Arrétium, 2.
Arsinoé, 2, 3.
Arvernes, 1.
Asculum, 2.
Ascurum, 3.
Asparagium, 2.
Aspavia, 3.
Asprénas, 3.
Asta, 3.
Atégua, 3.
Atéius, 3.
Atrebates, 1.
Atrius, 1.
Attius Rufus, 2.
— Pélignus, 2.
— Varus, 2, 3.
Avaricum, 1.
Aviénus, 3.
Aulerces, 1.
Aurunculéius, 1.
Ausciens, 1.
Ausétains, 1.
Auximum, 1.

B.

Bacénis, 1.
Baculus, 1.
Bætis, 3.
Bagrada, 2.
Baléares, 3.
Balventius, 1.
Bataves, 1.
Belges, 1.
Belgium, 1.
Bellocasses, 1.
Bellone, 3.
Besançon, 1.
Bellovaques, 1.

Besses, 2.
Béthurie, 3.
Bibracte, 1.
Bibrax, 1.
Bibroces, 1.
Bibulus, 2.
Bigerrions, 1.
Bituriges, 1.
Bivius Curius, 2.
Bocchus, 3.
Boduognat, 1.
Bogud, 3.
Boïens, 1.
Bosphore, 3.
Brannovices, 1.
Brannoviens, 1.
Bratuspantium, 1.
Brétagne, 1.
Brindes, 1.
Brutus, 1, 2,
Bullis, 2.
Bursavoliens, 3.
Buthrote, 2.

C.

Cabillonum, 1.
Caburus, 1.
Cadètes, 1.
Cadix, 2, 3.
Cadurces, 1.
Cæcilius, 2. 3.
Cæcina, 3.
Cærèses, 1.
Calagurritains, 1.
Calètes, 1.
Calidius, 2.
Calpurnius, 3.
Calvisius, 2.
Calydon, 2.
Camérinum, 2.
Camulogénus, 1.
Caninius, 1, 2, 3.
Canope, 3.
Cantabres, 2.
Cantium, 1.
Canuléius, 2.
Canusium, 2.
Cappadoce, 2, 3.
Capoue, 2.
Carales, 3.
Caralitains, 2.
Carfulénus, 3.
Carmone, 3.
Carnutes, 1.
Carruca, 1.
Cartéïa, 3.
Carvilius, 1.
Casses, 1.
Cassivellaunus, 1.
Cassius, 1, 2, 3.
Casticus, 1.
Castor, 2.
Castulon, 2.
Catamentalès, 1.
Cativulcus, 1.
Caton, 2, 3.
Caturiges, 1.
Cavarillus, 1.

Androsthènes, 2.
Annius Scapula, 3.
Antébrogius, 1.
Antiochus, 2
Antistius, 3.
Antistius Réginus, 1.
Antoine, 1, 2.
Apollonie, 2.
Aponiana, 3.
Apsus, 2.
Apulie, 2.
Aquila, 3.
Aquilaria, 2.
Aquilée, 1.
Aquinius, 3.
Aquitaine, 1.
Aquitius, 3.
Ardennes, 1.
Arécomices, 1.
Arguétius, 3.
Ariarathes, 3.
Ariminum, 2.
Ariobarzanes, 3.
Arioviste, 1.
Aristius, 1.
Arles, 1.
Armée (assemblée), 1.
Arménie, 3.
Armoriques, 1.
Arpinus, 1.
Arrétium, 2.
Arsinoé, 2, 3.
Arvernes, 1.
Asculum, 2.
Ascurum, 3.
Asparagium, 2.
Aspavia, 3.
Asprénas, 3.
Asta, 3.
Atégua, 3.
Atéius, 3.
Atrebates, 1.
Atrius, 1.
Attius Rufus, 2.
— Pélignus, 2.
— Varus, 2, 3.
Avaricum, 1.
Aviénus, 3.
Aulerces, 1.
Aurunculéius, 1.
Ausciens, 1.
Ausétains. 1.
Auximum, 1.

B.

Bacénis, 1.
Baculus, 1.
Bætis, 3.
Bagrada, 2.
Baléares, 3.
Balventius, 1.
Bataves, 1.
Belges, 1.
Belgium, 1.
Bellocasses, 1.
Bellone, 3.
Besançon, 1.
Bellovaques, 1.

Besses, 2.
Béthurie, 3.
Bibracte, 1.
Bibrax, 1.
Bibroces, 1.
Bibulus, 2.
Bigerrions, 1.
Bituriges, 1.
Bivius Curius, 2.
Bocchus, 3.
Boduognat, 1.
Bogud, 3.
Boïens, 1.
Bosphore, 3.
Brannovices, 1.
Brannoviens, 1.
Bratuspantium, 1.
Brétagne, 1.
Brindes, 1.
Brutus, 1, 2,
Bullis, 2.
Bursavoliens, 3.
Buthrote, 2.

C.

Cabillonum, 1.
Caburus, 1.
Cadètes, 1.
Cadix, 2, 3.
Cadurces, 1.
Cæcilius, 2. 3.
Cæcina, 3.
Cærèses, 1.
Calagurritains, 1.
Calètes, 1.
Calidius, 2.
Calpurnius, 3.
Calvisius, 2.
Calydon, 2.
Camérinum, 2.
Camulogénus, 1.
Caninius, 1, 2, 3.
Canope, 3.
Cantabres, 2.
Cantium, 1.
Canuléïus, 2.
Canusium, 2.
Cappadoce, 2, 3.
Capoue, 2.
Carales, 3.
Caralitains, 2.
Carfulénus, 3.
Carmone, 3.
Carnutes, 1.
Carruca, 1.
Cartéïa, 3.
Carvilius, 1.
Casses, 1.
Cassivellaunus, 1.
Cassius, 1, 2, 3.
Casticus, 1.
Castor, 2.
Castulon, 2.
Catamentalès, 1.
Cativulcus, 1.
Caton, 2, 3.
Caturiges, 1.
Cavarillus, 1.

Cavarinus, 1.
Cella, 3.
Celtes, 1.
Celtibères, 2.
Celtillus, 1.
Cénimagnes, 1.
Centrons, 1.
Cérauniens, 2.
Cercina, 3.
Cébenna, 1.
Chara, 2.
Cherronnésus, 3.
Chérusques, 1.
Chypre, 2.
Cicéro, 1.
Cilicie, 2, 3.
Cimbérius, 1.
Cimbres, 1.
Cinga, 2.
Cingétorix, 1.
Cingulum, 2
Cirta, 3.
Cisalpine, 1.
Cispius, 3.
Cléopâtre, 2, 3.
Clodius, 1, 2.
Clupéa, 2, 3.
Clusinas, 3.
Cocosates, 1.
Cœlius, 2, 3.
Comane, 3.
Cominius, 3.
Comius, 2.
Condruses, 1.
Conétodunus, 1.
Considius, 1, 3.
Convictolitan, 1.
Coponius, 2.
Cordoue, 2, 5.
Corfinium, 2.
Cornélius (camp de), 1.
Corn. Balbus, 2.
Cornificius, 3.
Corréus, 1.
Cosa, 2.
— (baie de), 2.
Cotho, 3.
Cotta, 1.
Cotuatus, 1.
Cotus, 1.
Cotys, 2.
Crassus, 1.
Crastinus, 2.
Crète, 2, 3.
Crispus, 3.
Critognat, 1.
Curion, 1, 2.
— (soldats de), 3.
Curiosolites, 1.
Cyclades, 2.

D.

Daces, 1.
Damasippus, 2, 3.
Danube, 1.
Dardaniens, 2.
Décidius Saxa, 2.
Décimius, 3.

Décimus Brutus, 1, 2.
Décise, 1.
Décumane, 3.
Déjotare, 2, 3.
Delphes, 2.
Delta, 3.
Diablintes, 1.
Diane, 2.
Didius, 3.
Dieux Gaulois, 1.
— Germains, 1.
Dioscorides, 2.
Divicon, 1.
Divitiacus, 1.
Domitius, 2.
— Calvinus, 2, 3.
Donilaüs, 2.
Doubs (le), 1.
Drapès, 1.
Druïdes, 1.
Dumnacus, 1.
Dumnorix, 1.
Duracius, 1.
Durocortorum, 1.
Dynastes, 3.
Dyrrachium, 2.

E.

Ebre, 2.
Eburons, 1.
Eburovices, 1.
Egypte, 2, 3.
Elan, 1.
Eléphant, 3.
Eleuthères, 1.
Elis, 2.
Elusates, 1.
Epasnactus, 1.
Epidaure, 3.
Epire, 2.
Eporédorix, 1.
Eppius, 3.
Eratosthènes, 1.
Essuens, 1.
Espagne, 2, 3.
Eusubiens, 1.
Euphranor, 3.

F.

Fabius, 1, 2.
Factions, 1.
Fanum, 2.
Favonius, 2.
Faustus, 2, 3.
Felginas, 2.
Femmes, G., 1.
Fer, 1.
Fontéius, 3.
Frentains, 2.
Fusius, 1, 2.
Fulvius, 2.
Fundanius, 3.
Fusius Cotta, 1.

G.

Gabales, 1.
Gabinius, 2, 3.

Gaditains, 2.
Gaïba, 1.
Galba Roi, 1.
Gaule, 1.
Gaulois, 1, 2, 3.
Gallo-Grèce, 3.
Gallonius, 2.
Ganymèdes, 3.
Garumnes, 1.
Genabum, 1.
Genève, 1.
Gergovia, 1.
Germains, 1, 3.
Gétules, 3.
Gobanition, 1.
Gomphes, 1.
Gordunes, 1.
Grecques (lettres), 1.
Graïocèles, 1.
Granius, 2.
Grudiens, 1.
Guadiana, 2.
Gutruatus, 1.

H.

Haliacmon, 2.
Harudes, 1.
Helvétiens, 1.
Helviens, 1.
Héraclée, 2.
Hercule, 2.
Hercynie, 1.
Herminius, 3.
Hêtre, 1.
Hibernie, 1.
Hiempsal, 3.
Hippone, 3.
Hirrus, 2.
Hispalis, 2, 3.

I.-J.

Jacétains, 2.
Jadertains, 3.
Iccius, 1.
Iccius, port, 1.
Igilium, 2.
Iguvium, 2.
Ilerda, 2.
Illurgavoniens, 2.
Illyrie, 1, 2, 3.
Imauentius, 1.
Indutiomarus, 1.
Issa, 3.
Isthme, 2.
Italica, 2, 3.
Ituréens, 3.
Juba, 2, 3.
Junius, H., 1.
Junius, Pac., 3.
Jura, 1.

L.

Labérius, 1.
Labiénus, 1, 2, 3.
Lælius, 2.

Læpa, 3.
Larinates, 2.
Larissa, 2.
Laterensis, 3.
Latines (féries), 2.
Latobriges, 1.
Léman, 1.
Lemovices, 1.
Lenium, 3.
Lentulus, 2.
Lépidus, 2, 3.
Lépontiens, 1.
Leptis, 2, 3.
Levaques, 1.
Leuces, 1.
Lexoviens, 1.
Libo, 2.
Liburnie, 3.
Licinius, 2, 3.
Ligarius, 3.
Lilybée, 3.
Limonum, 1.
Lingons, 1.
Liscus, 1.
Lissus, 2.
Litavicus, 1.
Livineïus Régulus, 3.
Loire, 1.
Longinus, 3.
Lucanie, 2.
Lucanius, 1.
Luceïus, 2.
Lucéria, 2.
Lucrétius Vespillo, 3.
Luctérius.
Lugotorix, 1.
Lusitanie, 2, 3.
Lutèce, 1.
Lycomèdes, 3.

M.

Macédoniens, 2.
Macédoine *libre*, 2.
Mâcon, 1.
Magetobria, 1.
Magius, 2.
Malaga, 3.
Malchus, 3.
Mandubiens, 1.
Mandubratius, 1.
Manilius, 1, 3.
Manlius, 2.
Marcellus, C. 1, 3.
— M. 2, 3.
Marcomans, 1.
Marius, 1, 3.
Marne, 1.
Marrucins, 2.
Mars, 1.
Marses, 2.
Marseille, 2.
Maures, 3.
Mauritanie, 2, 3.
Mazaca, 3.
Médiomatrices, 1.
Médobréga, 3.
Meldes, 1.

Mélodunum, 1.
Ménapiens, 1.
Ménédémus, 2.
Mercure, 1.
Mergilio, 3.
Messalla, 1, 3.
Messine, 2.
Messius, 3.
Métellus, 2.
Mésiosédum, 1.
Métropolis, 2.
Mettius, 1.
Meuse. 1.
Milo, 2.
Minatius, 3.
Minerve, 1.
Minucius Rufus, 1.
Minutius Silo.
Mithridates, 3.
Mona, 1.
Morins, 1.
Moritasgus, 1.
Munatius Planeus, 3.
Munda, 3.
Murs Gaulois, 1.
Musculus, 1, 3.
Mutius Réginus, 3.
Mitylène, 2.

N.

Nabatéens, 3.
Nannètes.
Nantuates, 1.
Narbonne, 1.
Nasidius, 2, 3.
Nasua, 1.
Navals (combats), 1, 2, 3.
Navires Venètes, 1.
Naples, 2.
Naupacte, 2.
Néapolis, 3.
Nemètes, 1.
Némétocenna, 1.
Néron, 3.
Nerviens, 1.
Nicopolis, 3.
Nil, 3.
Nitiobriges, 1.
Noricie, 1.
Norique (le), 1, 2.
Noviodunum, 1.
Numeïus, 1.
Numides, 1, 2, 3.
Nymphéum, 2.

O

Obucula, 3.
Ocelum, 1.
Octavius, 2, 3.
Octodurus, 1.
Octogesa, 2.
Ollovicon, 1.
Opimius, 2.
Oppius, 3.
Orchomène, 2.
Orcinie, 1.

Orgétorix, 1.
Oricum, 2.
Oscensiens, 2.
Ossismiens, 1.
Otacilius, 2.

P.

Placidius, 3.
Palæste, 2.
Parada, 3.
Parætonium, 3.
Parisiens, 1.
Parthes, 1.
Parthiniens, 2.
Patisius, 3.
Paulus, 1.
Pédius, 2, 3.
Pélignes, 2.
Péluse, 2, 3.
Pémans, 1.
Pétra, 2.
Pétréïus, 1, 2, 3.
Pétrocoriens, 1.
Pétrosidius, 1.
Pharnace, 3.
Pharsale, 2.
Phare, 2, 3.
Philippe, 2.
Philo, 3.
Picenum, 2.
Pictons, 1.
Piétons, 1.
Pirustes, 1.
Pisaurum, 2.
Pison, 1, 2.
Plætorius Rusticus, 3.
Plancus, 2, 3.
Pleumosiens, 1.
Plotius, 2.
Pluie de pierres, 3.
Pompéïa, 3.
Pompée, 1, 2.
— (les fils de), 2, 3.
Pompéïus Rufus, 3.
— Niger, 3.
Pomponius, 2.
Pont sur le Rhin, 1.
— sur la Sègre, 2.
Pont (le), 3.
Postumius (camp de), 3.
Postumus, 2.
Préciens, 1.
Prodiges, 2.
Ptolémée, père, 2, 3.
— fils, 2, 3.
Pulcio, 2.
Pulfio, 1.
Pupius, 2.
Pyrénées, 2.

R.

Rabirius Postumus, 3.
Racilius, 3.
Rascipolis, 2.
Ravenne, 2.
Rauraques, 1.

Rebilus, 1, 2, 3.
Rhémois, 1.
Rhédons, 1.
Rhin, 1.
Rhône, 1.
Roscillus, 2.
Roscius, 1, 2.
Rubrius, 2.
Rufus, 2.
Ruspina, 3.
Rutènes, 1. 2.
Rutilius Lupus, 2.

S.

Sabinus, 2.
Sabura, 2, 3.
Sacrativir, 2.
Sadales, 2,
Sagonte, 3.
Saliénus, 3.
Salonne, 2, 3,
Sallustius, 3.
Salsum, 3,
Samarobriva, 1.
Sambre, 1.
Santons, 1.
Sardaigne, 2.
Sarsura, 3.
Saserna, 3.
Scœva, 2.
Scapula, 3.
Scipion, 2, 3.
Scorpion, 1, 3.
Scribonius, 2.
Sedulius, 1.
Séduniens, 1.
Sédusiens, 1.
Segnes, 1.
Ségonax, 1.
Ségontiaques, 1.
Ségovie, 3.
Ségre, 2.
Ségusiens, 1.
Seine, 1.
Sénat, 2.
Sénatus-consultes, 2.
Sénonais, 1.
Septimius, 2.
Séquaniens, 1.
Sérapion, 3.
Sertorius, 1, 2.
Servilius, 2.
Sésuviens, 1.
Sextius, 1, 3.
Sibutzates, 1.
Sicambres, 1.
Sicile, 2.
Silanus, 1.
Silicense, 3.
Silius, 1,
Sitius, 3.
Soricaria, 3.
Soricia, 3.
Sorts, 1.
Sotiates, 1.
Squillus, 3.
Stabérius, 2.

Statius Marcus, 2.
Sucssions, 1.
Suèves, 1.
Sulcitains, 3.
Sulmoniens, 2.
Sulpicius, 2.
Surus, 1.
Sylla, 1, 2, 3.
Syrie, 2, 3.

T.

Tamise, 1.
Tarbelles, 1.
Tarcondarius, 2.
Tarraconiens, 2.
Tarse, 3.
Tarusates, 1.
Tasgetius, 1.
Tauris, 3.
Tauroentum, 2.
Taximagulus, 1.
Tectosages, 1.
Tégéa, 3.
Tencthères, 1.
Tergestins, 1.
Terrasidius, 1.
Teutomatus, 1.
Teutons, 1.
Thabéna, 3.
Thapsus, 3.
Thèbes, 2.
Théophanes, 2.
Thermus, 2.
Thessalie, 2.
Thorius, 3.
Thurium, 2.
Tiburtius, 2.
Ticida, 3.
Tigurins, 1.
Tiro, 3.
Tisdrum, 1.
Titius, 3.
Titurius, 1.
Toulouse, 1.
Torquatus, 2, 3.
Tralles, 2.
Trebellius, 3.
Trebius Gallus, 2.
Trébonius, 1, 2, 3.
Tréviriens, 1.
Triarius, 2.
Tribocces, 1.
Trinobantes, 1.
Tubero, 2.
Tulinges, 1.
Tullius, 3.
Turons, 1.
Tuticanus, 2.

U.-V.

Vacca, 3.
Vahal, C.
Valérius, C., 2.
— Præconinus. 1.
— Caburus, 1.
— Procillus, 1.

Valérius Flaccus, 1.
—Donataurus, 1.
Valgius, 3.
Vangions, 1,
Varenus, 1.
Varro, 2.
Var (le), 2.
Varus, Q. 2, 3.
—Quinctilius, 2.
Vasius, 3.
Vatinius, 2, 3.
Ubiens, 1.
Ucubis, 3.
Védéliacus, 1.
Vélanius, 2.
Vélaunes, 1.
Vellaunodunum, 1.
Velocasses, 1.
Vénètes, 1.
Vénétie, 1.
Ventispont, 3.
Veragres, 1.
Vercingétorix, 1.
Vergasillaunus, 1.
Vergobret, 1.
Veromanduens, 1.
Vertico, 1.
Vertiscus, 1.
Verodoctius, 1.
Vettons, 2.
Vibone, 2.
Vibullius, 2.
Vienne, 1.
Virgilius, 3.
Viridovix, 1.
Virdumarus, 1.
Ulia, 3.
Unelles, 3.
Vocates, 1.
Vocion, 1.
Vocontiens, 1.
Volces, 1.
Volcatius, 1, 2.
Volusenus, 1, 2.
Vosges, 1.
Urbigène, 1.
Ursao, 1.
Urus, 1.
Uscéta, 3.
Usipètes, 1.
Utique, 1, 2.
Uxellodunum, 1.
Uzita, 1.

Z

Zama, 3.
Zéla, 3.
Zéta, 3.

FIN.